



Coopération Cameroun – Banque Mondiale
Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
Ministry of Housing and Urban Development
SECRETARIAT GENERAL- GENERAL SECRETARIAT
Cellule de Préparation – Préparation Unit



Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes
Preparation of Cameroon Inclusive and Resilient Cities Project

PDVIR

PPA- IDA V0100

CONTRAT N°012/CSC/CSPM/PDVIR/CP/ ASPM/12-2016



RAPPORT FINAL

OUSSEMATOU DAMENI
Experte DEL
Coordonnatrice IDF Bamenda
Consultante & son Equipe

Date du dépôt du
rapport : Février 2018

Date de prise en compte des
dernières observations de la
Banque Mondiale : 26/10 /2018

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES FIGURES	7
SIGLES ET ABREVIATIONS	8
RESUME EXECUTIF	12
EXECUTIVE SUMMARY	20
ÉTUDE SOCIALE	26
1. INTRODUCTION GENERALE	27
1.1 OBJECTIF DE L'ÉTUDE SOCIALE	27
1.2 MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE SUR LE TERRAIN	29
2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE DE YAOUNDE 7	35
2.1 LOCALISATION ET PRÉSENTATION DE LA COMMUNE	35
2.1 DÉMOGRAPHIE ET ORGANISATION ADMINISTRATIVE	36
.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.3 POTENTIEL ÉCONOMIQUE	37
2.4 INDICATEURS DE PAUVRETÉ, D'ÉDUCATION, DE PARTICIPATION DES GROUPES Y COMPRIS JEUNES ET FEMMES	38
2.4.1 INDICATEURS DE PAUVRETÉ	38
2.4.2 INDICATEURS D'ÉDUCATION	39
2.4.3 INDICATEURS DE PARTICIPATION	39
2.4.4 REVENUS ET DÉPENSES DES MÉNAGES	40
2.4.5 PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET ACCÈS À LA TERRE	40
2.5 MODES DE CONSTRUCTION, SALUBRITÉ ET SÉCURITÉ	41
2.6 SITUATION DE L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL	41
2.7 INFRASTRUCTURES SANITAIRES DANS LA COMMUNE	41
2.8 NPARTIES PRENANTES CLÉS ET DYNAMIQUE ASSOCIATIVE	41
2.8.1 Parties prenantes clés (VOIR RAPPORT N°1779 PAD, PP 14 ET 15)	42
2.8.1 Dynamique associative du quartier Oyom-Abang	42
2.9 CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DES COMMUNAUTÉS TOUCHÉES DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE 7	46
2.9.1 La jeunesse	46
2.9.2 les femmes	46
2.9.3 Les groupes socio-professionnels précaires	47
2.9.4. Les couches vulnérables	48
2.10 EVALUATION SOCIALE DES PRINCIPAUX GROUPES SOCIAUX	50
2.11. EVALUATION SOCIALE DES PRINCIPAUX GROUPES SOCIAUX	51
2.12. PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT COMMUNAL ET LOCAL	52
2.13 INSTITUTIONS DE SOUTIEN AUX FEMMES ET AUX JEUNES	52
3. DIAGNOSTIC SOCIAL	54
3.1 PRESENTATION SOMMAIRE DE LA ZONE DE PROXIMITÉ	54
3.2 CARTOGRAPHIE COMMUNAUTAIRE DU QUARTIER OYOMABANG	55

3.3 MATRICE D'INFLUENCE, D'INTERET ET D'IMPORTANCE ET PRATIQUE DE LA DECENTRALISATION.....	55
3.4 L'ACCÈS AUX MÉDIAS Y COMPRIS LES MEDIAS SOCIAUX.....	56
3.5 ASPECTS GENRE DANS LA COMMUNE.....	57
3.6 LES PROBLEMES TRANSVERSAUX ET SPECIFIQUES DES GROUPES SOCIAUX	58
3.6 SITUATION DE L'ACCES AUX EMPLOIS	60
3.7 GOUVERNANCE URBAINE.....	61
4. RISQUES ET IMPACTS SOCIAUX	62
5. ENJEUX SOCIAUX	64
5.1 ENJEUX JURIDIQUES LIES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	64
5.2 ENJEUX LIES A L'ACCES AUX MEDIAS SOCIAUX.....	66
5.3 ENJEUX LIES A LA PROPRIETE FONCIERE.....	66
5.4 ENJEUX LIES AUX DROITS D'USAGE SUR LES TERRES ET AUTRES RESSOURCES.....	67
5.5 ENJEUX LIES A LA GOUVERNANCE AU NIVEAU COMMUNAL ET AU NIVEAU DU CDQ.....	67
5.6 ENJEUX LIES A LA GESTION DES PROBLEMES SOCIAUX SPECIFIQUES	72
5.7 ENJEUX LIES AUX RISQUES ET IMPACTS DU PROJET	72
6. ORIENTATIONS.....	73
6.1 PRIORISATION DES MESURES DE MITIGATION DES RISQUES SOCIAUX.....	73
6.2 PAR RAPPORT À LA COMMUNICATION ET A L'ACCÈS AUX MÉDIAS SOCIAUX	77
6.3 PAR RAPPORT A LA GESTION DES PROBLEMES SOCIAUX SPECIFIQUES AUX ACTEURS	79
7. CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	81
7.1 INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA COMMUNE	81
7.2 INDICATEURS DE GOUVERNANCE LOCALE AU SEIN DES CDQ	90
7.3 MÉCANISMES DE MESURE DES INDICATEURS	92
7.4 RESSOURCES ET BUDGET DE SUIVI.....	92
8. RÉSULTATS DES CONSULTATIONS ET BESOINS IDENTIFIÉS.....	93
PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA JEUNESSE	98
9. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	99
9.1 OBJECTIFS	100
9.2 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	100
9.2.1 POINT D'ENCRAGE : DIAGNOSTIC SOCIAL APPROFONDI BASE SUR UNE CONNAISSANCE PARTAGEE :	100
9.2.2 DESCENTE TERRAIN, RESTITUTION AUX ACTEURS CLES ET RECUEIL DE LEURS OBSERVATIONS, CONTRIBUTIONS ET OPINIONS	101
9.2.3 PRISE EN COMPTE DES OBSERVATIONS / SUGGESTIONS ET FINALISATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE JEUNESSE	102
9.3 PLANIFICATION DES ACTIVITÉS	102
9.4 COUTS APPROXIMATIFS DES ACTIVITÉS DU PDCJ	104
PLAN DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET DE CAPACITÉS	104
9.5 ETAT DES EMPLOIS DANS LA COMMUNE.....	108
9.5.1 SITUATION DES EMPLOIS (voir paragraphe 3.7).....	108
9.5.2 OPPORTUNITES D'EMPLOIS POUR LES JEUNES DANS LA COMMUNE ET LA COMMUNAUTE URBAINE.....	108

10. OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PLAN D'ACTION DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA JEUNESSE DANS LA COMMUNE.....	111
10.1 UNE MEILLEURE INTEGRATION SOCIALE DES JEUNES DES QUARTIERS CIBLE.....	111
10.2 LA REDUCTION DU CHOMAGE ET DU SOUS-EMPLOI DES JEUNES DES QUARTIERS	111
10.3 L'AMELIORATION ET LA SECURISATION DE L'ETAT DE SANTE DES JEUNES DU QUARTIER OYOM-ABANG.....	112
10.4 L'AMELIORATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DES JEUNES DU QUARTIER OYAM-ABANG.....	112
10.5 L'AMELIORATION DE L'ACCES DES JEUNES DU QUARTIER OYOMABANG A UNE EDUCATION DE QUALITE ET A UNE FORMATION CAPACITANTE	113
10.6 L'AMELIORATION DE L'OFFRE DE LOISIRS	114
10.7 L'AMELIORATION DE LA PROMOTION DES DROITS ET L'INCLUSION DES JEUNES DES COMMUNES CIBLES DANS LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES	115
10.8 L'IMPLICATION DES JEUNES DES QUARTIERS CIBLES DANS LA GESTION ET LA PROTECTION DURABLES DE L'ENVIRONNEMENT	115
10.9 L'AMÉLIORATION DE LA COORDINATION DES ACTIONS PARTENARIALES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE DE LA COMMUNE DE YAOUNDÉ 7.....	115
10.10 LA PROMOTION D'UNE STRATÉGIE NATIONALE DE COMMUNICATION POUR LA JEUNESSE DE LA COMMUNE DE YAOUNDÉ 7ÈME	115
11. STRUCTURES DE FINANCEMENT	117
11.1 PDVIR ET SES CRITERES DE SELECTION.....	117
11.2 CAPACITE LOCALE	117
11.3 AUTRES SOURCES POSSIBLES DE FINANCEMENT ET LEURS CRITERES DE SELECTION..	117
11.4 SOURCES ETATIQUES.....	118
11.5 SOURCES PRIVEES.....	118
12. OPTIONS PRIORITAIRES/STRATEGIQUES POUR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA JEUNESSE	119
12.1 EMPLOI ET RENFORCEMENT DES CAPACITES	119
12.2 SOUTIEN AUX ACTIVITES PROMETTEUSES.....	119
12.3 FINANCEMENT DES INITIATIVES JEUNES ET FEMMES	121
12.4 GESTION DU PROGRAMME JEUNE	122
12.5 FINANCEMENT DES AUTRES INITIATIVES TRANSVERSALES.....	123
13. MATRICE DU PLAN D' ACTIONS DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE JEUNE DE YAOUNDÉ 7 DU PDVIR	124
14. SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES	145
14.1 CADRE JURIDIQUE DE MINIMISATION DES DESAGREMENTS DES INITIATIVES JEUNES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES POPULATIONS LOCALES	145
14.2 PLAN DE COMMUNICATION	146
14.2.1 OBJECTIFS	146
14.2.2 RESULTATS ATTENDUS.....	147
15. APPROCHE DE MISE EN OEUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA JEUNESSE DE YAOUNDE 7	151
16. DE SE DEVETIR DE LA PERCEPTION SOMBRE A EUX ATTRIBUEE PAR BON NOMBRE DE RESPONSABLES COMMUNAUTAIRES ET COMMUNAUX EN GENERAL, PAR UNE PERCEPTION PLUS POSITIVE ET VALORISANTE.	151

16.1 APPROCHE COMMUNAUTAIRE :	151
16.2 APPROCHE COMMUNALE.....	154
16.3 APPROCHE DE DECAISSEMENT	156
17. PLAN DE SUIVI-EVALUATION	158
17.1 SUIVI ÉVALUATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE JEUNESSE (PREMIÈRE APPROCHE)	158
17.2 SUIVI ÉVALUATION PLAN COMMUNAL JEUNESSE (DEUXIÈME APPROCHE) :	160
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	163
ANNEXES	165
ANNEXES.....	166
DÉFINITION DES CONCEPTS CLÉS.....	169
SITUATION ACTUELLE DE L'OFFRE TECHNIQUE DES MEDIAS.....	201
VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE ET CLAUSES DE NON TRAVAIL DES ENFANTS (VOIR CPR, PGES et note méthodologique CCE et annexe).....	201
LES PROBLÈMES SPECIFIQUES DES GROUPES SOCIAUX DE OYOMABANG	204
RAPPEL DU DIAGNOSTIC JEUNESSE DANS LES COMMUNES.....	237

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: INFORMATIONS GENERALES	35
Tableau 2: : <i>HEALTH POPULATIONS DENOMINATORS 2017 CAMEROON</i>	36
Tableau 3: : DYNAMIQUE ASSOCIATIVE	45
Tableau 4: : POPULATIONS VULNÉRABLES	50
Tableau 5: : INSTITUTIONS DE SOUTIEN AUX FEMMES ET AUX JEUNES	53
Tableau 6: : MATRICE D'INFLUENCE , D'INTERET ET D'IMPORTANCE	55
Tableau 10: : RISQUES SOCIAUX RESULTANT DES ACTIVITES DU PROJET	63
Tableau 12: : INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA COMMUNE	89
Tableau 13: INDICATEURS DE CDQ	91
Tableau 14: TABLEAU DE PLANIFICATION DES ACTIVITES DE SUIVI- EVALUATION	92
TABLEAU 17: CAPACITE LOCALE DE FINANCEMENT DU PDCJ	117
Tableau 18: MATRICE DU PLAN D'ACTION	144
Tableau 19: PRESENTATION SYNOPTIQUE DU TRAITEMENT DES PLAINTES	146
Tableau 20: PLAN D' ACTIONS DE COMMUNICATION	150
Tableau 21: EXEMPLE DE BEST PRACTICE DE COOPEC POUR FINANCEMENT SPECIFIQUE D'INITIATIVES DE PERSONNES VULNERABLES.	157
Tableau 22: SUIVI EVALUATION DU PDCJ <i>APPROCHE COMMUNAUTAIRE</i>	159
Tableau 23: SUIVI EVALUATION DU PDCJ <i>APPROCHE COMMUNALE</i>	162
Tableau 7: : SITUATION ACTUELLE OFFRE TECHNIQUE DES MEDIAS	201
Tableau 8: : PROBLEMES SPECIFIQUES DES GROUPES SOCIAUX	228
Tableau 24: GROUPES DE JEUNES ET FEMMES SOLLICITANT LE FINANCEMENT PDVIR	234
Tableau 25: GROUPES DE JEUNES ET FEMMES SOLLICITANT LE FINANCEMENT PDVIR	236

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : ECHANTILLONNAGE ET COLLECTE DES DONNEES	33
Figure 2: GENRE EN IMAGE.....	171
Figure 3: GEOLOCALISATION DES ESPACES URBAINS ET RURAUX.....	35
Figure 4: HYGIENE ET ASSAINISSEMENT ET FOCUS GROUP DISCUSSION	38
Figure 5: ZONE DE PROXIMITE DU PROJET	54
Figure 6: CARTE COMMUNAUTAIRE.....	55
Figure 7: CHEF DU QUARTIER OYOM ABANG III – ZONE DE PROXIMITE.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 8 : ORGANIGRAMME ACTUEL DE LA COMMUNE DE YAOUNDÉ 7	71
Figure 9 : MÉCANISME DE GESTION DES PLAINTES	77
Figure 9 : ORGANIGRAMME RECOMMANDE PAR L'ETUDE.....	80

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AES	Audit Environnemental et Social
AFD	Agence Française de Développement
ANAFoot	Académie Nationale de Football
ASBY	Association des Bayam Salam de Yaoundé.
ASC	Agent de Santé Communautaire
BAD	Banque Africaine de Développement
BIT	Bureau International du Travail
BOC	Bureau d'Ordre et du Courrier
CAY 7	Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7ème
CC	Cellule de Coordination du PDVIR
CCE	Commission de Constat et d'Evaluation des biens
CCES	Cahier des Clauses Environnementales et Sociales
CDE	Camerounaise Des Eaux
CDQ	Comité de Développement de Quartier
CdV	Contrat de Ville
CEMAC	Communauté Economique et monétaire de l'Afrique Centrale
CGES	Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
CI	Cellule Informatique
CMPJ	Centre Multifonctionnel de Promotion de la Jeunesse
CNJ	Conseil National de la Jeunesse
CNLS	Comité National de Lutte Contre le SIDA.
COGE	Comité de gestion
COLODE	Comités Locaux de Développement
COOPEC	Coopérative d'Epargne et de Crédit
COFIL	Comité de Pilotage
COSUP	Conseil d'Orientation de l'Enseignement Supérieur
CPN	Consultation Pré Natale
CPP	Cellule de Préparation du Projet
CDQ	Comité De Développement du Quartier
CRS	Catholic Relief Services
CSRT	Commission de Suivi et de Recette Technique

CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
CUY	Communauté Urbaine de Yaoundé
ECDC	Early Childhood Development Cameroon
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
FCFA	Francs CFA
FECAFOOT	Fédération Camerounaise de Football
FEICOM	Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunal
FIDA	Fonds International pour le Développement de l'Agriculture
FIMAC	Fonds d'Investissement de Micro réalisation Agricoles et Communautaire
FNE	Fonds National de l'Emploi
FOSA	Formation Sanitaire
GES	Gestion Environnementale et Sociale
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
HT	Haute tension
HYSACAM	Hygiène et Salubrité du Cameroun
INJS	Institut National de la Jeunesse et des Sports
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
IST/VIH	Infection Sexuellement Transmissible / Virus de l'Immunodéficience Humaine
MDC	Mission De Contrôle
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINDCAF	Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINHDU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
MINSEP	Ministère des Sports et de l'Education Physique
MINTP	Ministère des Travaux Publics

MO	Maître d'Œuvre
MOD	Maître d'Œuvre Délégué
NIES	Notice d'Impact Environnemental et Social
OAL	Organisme d'Appui Local
ODP	Objectif de Développement du Projet
OIT	. Organisation Internationale du Travail
ONEFOP	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
ONG	Organisation Non gouvernementale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAIJA	Programme d'Appui à l'Installation des Jeunes Agriculteurs
PAJER-U	Projet d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine
PCD	Plan Communal de Développement
PDCJ	Plan de Développement Communautaire de la Jeunesse
PDU	Plan Directeur d'Urbanisme
PDUE	Projet de Développement des secteurs Urbain et de l'approvisionnement en Eau
PDVIR	Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes
PEA-JEUNES	Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes
PGES	Plan de Gestion environnemental et Social
PGESC/PGESE	Plan de Gestion Environnementale et Sociale du Chantier/Entreprise
PIAASI	Programme Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel
PIFMAS	Projet d'Insertion Socioéconomique des Jeunes par la Fabrication du Matériel Sportif
PLANUT/JEUNES	Plan d'Urgence Triennal Jeunes
PMEAA	Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises Agricoles et Agroalimentaires
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PNFMV	Programme National de Formation aux Métiers de la Ville
PNGE	Plan National de Gestion de l'Environnement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
POS	Plan d'Occupation des sols
PPES	Plan de Protection Environnementale et Sociale du Site
PRODEL	Projet de Développement de l'Elevage

PTME	Prévention de la Transmission du VIH de la Mère a l'Enfant.
PTS	Plan Technique Sectoriel
PVH	Personne Vivant avec un Handicap
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
RECAP+	Réseau camerounais des associations des personnes vivant avec le VIH
RENATA	Réseau nationale des tantines
RES	Responsable Environnemental et Social
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RGS	Responsable Gestion Sociale
RSE	Responsable du Suivi Evaluation
SAG	Service des Affaires Générales
SEEPD	Socio-economic empowerment of people living with disability
SEF	Service Economique et Financier
SHS	Service d'Hygiène et de Salubrité
SRMNI	Santé de Reproduction Maternelle Néonatale et Infantile
SSC	Service Social et Culturel
STADU	Service technique et l'Aménagement et du Développement Urbain
TdR	Termes de Références
TPI	Traitement Préventif Intermittent
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UPEC	Unité de Prise en Charge
UTL	Unité Technique de Liaison

RESUME EXECUTIF

a) Du diagnostic social

1. Diagnostic global

La Commune de Yaoundé VII est située dans la région du Centre, département du Mfoundi. D'une superficie (déclarée) de 34,9 kilomètres carrés. Elle comptait en 2005 une population de 366 666 habitants (RGPH, 2005), soit une densité d'environ 10 507 habitants/Km². Les statistiques par sexe évaluent à 193 333 habitants pour le sexe masculin et 173 333 pour le sexe féminin.

Pour les raisons de mise en œuvre harmonieuse des sauvegardes sociales du PDVIR dans cette Commune et davantage dans les zones précaires du quartier **Oyom-Abang III**, un diagnostic social y a été réalisé entre janvier 2016 et avril 2018.

La population de la commune est essentiellement hétéroclite, mais les relations entre les différentes ethnies de la zone sont très conviviales. On y retrouve les natifs (Ewondo et Eton) ; les allogènes (Bamiléké, Haoussa, Douala, Mbamois, Anglophones et une kyrielle d'autres tribus). La taille du ménage, comme partout dans la ville de Yaoundé est de 6 âmes en moyenne. 80% des ménages ont comme chef un homme contre 20% de chef féminin. Ce deuxième cas s'observe notamment chez les femmes célibataires, les veuves ou divorcés et dans un cas très réduit au sein des familles biparentales où la femme est la seule à disposer d'une source de revenus.

Le potentiel économique de la Commune est important et repose sur les activités primaires (*Agriculture urbaine vivrière et maraîchère, Elevage de volailles et de petit bétail, Pisciculture Artisanat, etc.*) et les activités tertiaires (*Banques, Microfinance, Commerce, Tourisme, Affaires, Transport, Services divers*). Selon le PDC de la commune de Yaoundé 7ème, 72% des chefs de ménage exercent une activité, tandis que 28% restent sans emplois. Seulement 24% des ménages (chef de ménage et conjoint) exercent une activité lucrative. 89% d'entre eux exercent dans le secteurs privé et informel, tandis que 25% seulement sont des fonctionnaires de l'administration publique. Près de 80% des actifs exercent des petits métiers : commerce ambulant de friandises ou de vêtements de seconde main, brocante, épicerie, bar, restaurants de fortune, couture, coiffure, menuiserie, maçonnerie, cordonnerie, mécaniques diverses, agriculture ; commerce, moto taxi, vente en détails de vivres frais « bayam sellam », vente en détails de crédits de communication et transferts de menues monnaie « call box », jeux de hasard, etc. Les entreprises du secteur privé embauchent quant à elles près de 8% de la population active. (*PDU, Diagnostic urbain et économique, p.33*).

La dynamique associative est embryonnaire, malgré la quarantaine de groupes enregistrée pendant l'étude. Les acteurs sont essentiellement individualistes, bien que quelques syndicats et groupements existent timidement, à l'instar du Syndicat des conducteurs de mototaxis de YaoundéVII et l'association des revendeuses de vivres frais « Bayam sellam ».

Outre ces regroupements timides des habitants, les parties prenantes clés assignées au développement social et à la mitigation des risques et impacts sociaux du projet dans cette zone sont les institutions étatiques, *les Communauté Urbaine de Yaoundé (CUI) et Commune d'arrondissement de Yaoundé VII*, les Chefferies traditionnelles rencontrées dans la zone du Projet, le secteur associatif et les organismes de coopération dans la zone du Projet, les Comités de développement de quartiers, les Etablissements bancaires et de micro finance, les ONG locales, les Mutuelles communautaires de santé, les Bureaux d'Etudes, des Travaux et entreprises partenaires, les Médias, etc.

Les indicateurs de pauvreté montrent que les ménages dirigés par les actifs occupés sont plus touchés (41,0%) que ceux dirigés par les inactifs (29,9%) ou les chômeurs (11,9%). Ceci est révélateur du sous-emploi global qui touche environ sept actifs sur dix (70,7%) et qui se présente donc comme le véritable problème du marché du travail au Cameroun, avec des disparités importantes suivant la région et le sexe. En effet, les revenus sont très faibles et ne permettent pas aux actifs de couvrir leurs besoins, même primaires. Le taux de chômage se situe à 16% environ. 50% d'emplois sont sous-payés. Les indicateurs d'éducation sont mitigés : la carte scolaire semble fournie, mais demeure insuffisante. 10% des chefs de ménage n'ont jamais été à l'école, mais 98% des scolarisés ont fréquenté des études au primaire ; 70% ont atteint le secondaire et 30% ont atteint le niveau supérieur. L'on note une catégorie dite de non classés qui représente 2%. D'après le rapport final de MICS5 (2015), le taux d'alphabétisation est de 90,1% chez les jeunes femmes de 15-24 ans et de 92,1% chez les jeunes garçons de la même tranche d'âge. Le taux de préscolarisation est de l'ordre de 88%. Le taux de scolarisation est 56,1%.

La propriété foncière de la zone du Projet est transmise par héritage ou par don (40%). Cependant, la location et l'achat des terres (60% de ménages) peuvent s'appliquer aux populations venues d'ailleurs, mais les locations sont rares. 52% de propriétaires n'ont pas de titre foncier. 48 % de ménages en disposent. Selon l'annuaire statistique du Cameroun (2010), 69% de ménages sont propriétaires de leurs logements ; 27% sont locataires et 4 % sont logés gratuitement.

Les constructions les plus fréquentes (55%) sont de moyen standing. Les habitats évolutifs et en matériaux provisoires tournent autour de 25 %. Les habitats à haut et très haut standings oscillent autour de 5%. Cependant, 20% de ces constructions sont réalisés dans des zones à risque telles que les marécages, les zones insalubres (décharges de déchets ménagers et divers), trop près d'une ligne de transport électrique HT ou encore sur des zones pentues (plus de 10% de pente). Ces maisons sont pour la plupart électrifiées par le réseau ENEO, mais celui-ci demeure insuffisant et intermittent. Les plaques solaires et les groupes électrogènes sont rares. Certaines concessions sont clôturées avec forage, mais l'assainissement individuel est plutôt dérisoire (90%). Le niveau d'utilisation du bois – énergie demeure important. Plusieurs d'entre ces constructions sont disposées de façon anarchique et certaines d'entre elles s'affaissent avec les années du fait de l'instabilité du sol marécageux à certains endroits et invoquent les risques divers d'inondations, d'épidémies, de contamination, de pollution, d'éboulement, d'électrocution, d'irradiation et d'accidents divers.

Le système de santé à Yaoundé 7^{ème} est apparemment important, mais la zone de proximité du projet ne dispose que d'un centre de santé public, insuffisant pour la couverture sanitaire de l'ensemble des ménages. Les infections les plus courantes sont palustres (24%), hydriques (17%) et à VIH-SIDA (6.3%).

Les caractéristiques sommaires des communautés sociales touchées sont les suivantes : (1) **la jeunesse (43,4%)**, composée de la petite enfance (25,2% de la population jeune de la zone), l'enfance (18% de la population jeune de la zone), l'adolescence (15% de la population jeune de la zone) et enfin la jeunesse mature (30% de la population jeune de la zone). Dès l'âge de 15 ans, 6% des adolescentes ont déjà commencé leur vie féconde ; (2) **les femmes (51%)**, composées de mères célibataires (23%), des femmes chef de ménage (20% d'après nos sondages) et des femmes enceintes ; (3) **les groupes socio-professionnels précaires (71%)**, composés de conducteurs de moto taxis et taxis brousse (près de 340 membres), les revendeuses de vivres frais ou « bayam sallam » (près de 2000 femmes), les tenanciers

de cabines téléphoniques ambulantes ou de fortune « call box » (25% de jeunes matures) et les femmes de ménage (près de 2000 d'après nos sondages, 25 % de ménages les emploient) ; **les couches vulnérables (5,3%)**, composées de handicapés (7%), enfants orphelins, enfants de la rue (4000 au Cameroun), les populations marginales, personnes âgées (5%), grands malades et personnes vivant avec le VIH/SIDA (6,3%).

L'évaluation sociale des principaux groupes fait état de ce que dans les cercles publics, le groupe social qui dispose d'une petite parcelle de pouvoir l'utilise pour assujettir les autres, même en violation de la loi. C'est le cas des hommes en tenue et des autres fonctionnaires de l'Etat, qui dictent leur loi aux autres groupes sociaux susceptibles de leur être soumis. Le dialogue social est plutôt timide. Au sein des familles, les hommes adultes autonomes sur le plan social tendent à asseoir leur domination sur les autres groupes. L'approche genre tant prônée de nos jours n'est pas d'actualité dans les assises familiales, ni locales. Il perdure ensuite le traditionnel conflit de générations entre les jeunes, même matures et les adultes. Les jeunes estiment qu'ils sont victimes d'une « escroquerie communale » qui fait que leurs contributions sur le plan socio-économique sont visibles, pendant que leurs préoccupations ne sont pas prises en compte. En effet le désir exacerbé de jouir de la liberté et de se faire entendre, voire de participer activement à la prise des décisions anime la quasi-totalité des jeunes. Le regard de la société sur les femmes est un regard de haut, puisqu'elles n'ont pas le droit à la parole dans les assemblées masculines, sauf pour entériner le point de vue des hommes. Les femmes émancipées sont en perpétuel combat silencieux avec les hommes, qui considèrent leurs prises de parole publiques et leurs actions comme une offense. Les mères célibataires et les femmes chefs de ménage, lorsqu'elles ne sont pas veuves, subissent le même regard de mépris et du même coup, elles n'auraient même pas droit à la pitié due aux groupes vulnérables. Les femmes enceintes ne comptent que lorsqu'elles sont mariées. Les femmes de ménage sont littéralement méprisées et même verbalement violentées. Les revendeuses ne comptent que pour le service rendu, pas pour donner un point de vue ou pour présenter des préoccupations. Le Syndicat des mototaxis et l'Association des « Call-box » n'ont de valeur que pour constituer un pouvoir de mobilisation politique pour les élus en quête d'électorat. Leurs préoccupations n'ébranlent personne. Les OSC, les médias et les communautés sont presque ignorés et ne sont invités aux réunions que pour une formalité. La décentralisation tant prônée, avec les principes démocratiques, n'est pas encore la chose la mieux partagée.

La participation citoyenne piétine du fait des tares du système de gouvernance qui prône une décentralisation plus verbale que pratique, tout un maillon du triangle de la décentralisation (les OSC) demeurant encore inféodé par les deux autres maillons qui sont l'Etat central et les CTD.

2. Problèmes constatés et leur typologie

Dans le quartier **Oyom-Abang III**, les problèmes sociaux diagnostiqués sont les suivants : (1) non-respect généralisé des normes (voire d'urbanisme) et lois sociaux au détriment et par les couches sociales ; (2) Chômage et sous-emploi ambiants ; (3) Insécurité galopante et recrudescence des accidents de circulation impliquant les mototaxis ; (4) Malgouvernance urbaine et faible participation citoyenne ; (5) Faible accès aux infrastructures et services sociaux de base avec insuffisance d'inclusion sociale ; (6) Insuffisance de soins de Santé, d'Hygiène, d'Assainissement, de Sécurité sociale ; (7) Insécurité de l'environnement politique et corruption généralisée des décideurs ; (8) Récurrence de la mortalité infantile et néonatale ; (9) Prise en charge laborieuse des frais de santé de la

jeunesse et des couches vulnérables; (10) Persistance des mariages et grossesses précoces non désirés ; (11) Violation du code de travail des enfants ; (12) Persistance de la délinquance juvénile ; (13) Persistance de l'analphabétisme ; (14) Pérennisation des activités économiques précaires et informelles ; (15) Restriction à l'utilisation des terres et probable réinstallation forcée ; (16) Recrudescence des Conflits divers; (17) Persistance des poches de risques de catastrophes ; (18) Persistance des discriminations à l'égard des femmes et des couches vulnérables.

3. Enjeux sociaux majeurs

Les enjeux essentiels de l'étude pour le projet exigent le respect de la loi et des règlements au niveau national et au niveau des politiques opérationnelles de sauvegardes sociales de la Banque mondiale. Le Cameroun doit s'assurer qu'il n'y a pas d'impacts négatifs sur les populations et doit veiller à l'inclusion, la prévention des risques et la lutte contre les catastrophes pour orienter la demande sociale. En d'autres termes, c'est la résolution des problèmes sociaux qui gouverne les infrastructures à construire et non le contraire. La communication à outrance sur le Projet, la promotion de la décentralisation véritable, la participation effective des communautés au processus de préparation du Projet et la lutte contre le chômage des jeunes et des femmes sont également des enjeux à prioriser. En d'autres termes, l'analyse du contexte socioéconomique de la zone du projet commande également : la préservation du cadre de vie, du patrimoine historique et culturel des riverains ; la préservation des biens immobiliers et des moyens d'existence des riverains ; la gestion du désordre urbain (empiètement des voiries) et le respect des règles d'urbanisme.

4. Recommandations

Les recommandations subséquentes en vue d'un développement social harmonieux et d'une gestion maîtrisée des risques et impacts sociaux du projet sont les suivantes : (1) recruter un Médiateur social au sein de l'UTL du projet, affecté à la commune pour accompagner le renforcement du comité de développement de quartier, afin d'une part, qu'il soit capable de jouer pleinement son rôle dans la décentralisation, mais d'autre part, qu'il puisse renforcer la commune dans le respect des normes sociales et dans l'assistance sociale des groupes vulnérables du quartier ; (2) sélectionner et accompagner techniquement et financièrement les groupes de jeunes entrepreneurs multisectoriels dans le cadre du Plan de Développement Communautaire de la Jeunesse (PDCJ) ; (3) accompagner la professionnalisation des syndicats de conducteurs de mototaxis afin de limiter les accidents de circulation ; (4) créer et appuyer le CDQ dans la mise en place d'un comité de vigilance dans le quartier ; (5) annexer au contrat de ville une Convention de maintenance de proximité des ouvrages liant la Commune et les Comités de Développement de Quartiers ; (6) impliquer au moins 30% de jeunes, de femmes et de couches précaires et vulnérables dans tous les cercles de décision impliquant la Mairie et le quartier ; (7) respecter les normes sociales dans la réalisation des sous-Projets (*prise en compte des personnes vulnérables dans les plans de construction des édifices*) ; (8) restructurer les deux Comités de Développement de quartiers coexistants et en faire une union en veillant scrupuleusement au respect des principes démocratiques, ainsi qu'à l'inclusion des femmes, des jeunes (30%), ainsi que des personnes vulnérables (au moins 2%) au conseil exécutif, c.-à-d. à des postes de décision, sans distinction de tribu, ni de langue, ni de chapelle politique ou religieuse ; (9) renforcer les capacités du CDQ, des agents sociaux de la commune, du médiateur social, de la police municipale, des FMO, des OSC et associations du quartier, pour permettre à chaque acteur ou groupe d'acteurs, de jouer pleinement son rôle ; (10) doter les quartiers d'infrastructures sociocommunautaires évoquant la socialisation, l'inclusion et l'amélioration du cadre de vie (*Construire une case communautaire à Oyom-abang III; les services suivants y seront annexés : salle informatique avec connexion internet, espace de loisirs, tennis de table, jeux de société ; plusieurs salles de réunion, une salle d'écoute, de*

*résilience et de socialisation, destinée au counseling sur la santé de reproduction, la santé mentale et la détoxification des jeunes drogués ; l'animation culturelle, artisanale, sportive et artistique ; construire un complexe sportif alliant des aires de jeux de Basket Ball, Lawn tennis, Volley Ball, Hand ball et y faire affecter des entraîneurs pour la formation des jeunes sportifs professionnels ; aménager le terrain de football de **Oyom-abang III**, recruter un entraîneur au niveau de la Commune et rattacher ses activités à la case communautaire et/ou au CPJ, pour la formation des jeunes ; promouvoir l'insertion socioéconomique des enfants de la rue ; réaliser un sous-projet de drainage dans le quartier **Oyom-abang III**, notamment dans les marécages habités en vue de répondre aux inondations récurrentes ; aménager des passerelles de traversée piétonne des drains ; aménager quelques points d'eau potable ; sensibiliser et capaciter quelques groupes de femmes aux techniques de potabilisation de l'eau ; organiser une campagne de vaccination, de soins de santé, de distribution de moustiquaires et de déparasitage des groupes d'enfants défavorisés (enfants de la rue) ; équiper les quartiers des bacs à ordures et sensibiliser en formant les acteurs au tri des déchets à la base ; promouvoir un sous-projet de valorisation des déchets englobant la dotation des ménages et du quartier en bacs de tri préliminaire de déchets et l'appui technico-financier des groupes communautaires de jeunes orientés dans ce domaine ; organiser les campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques et à la prévention des catastrophes naturelles ; construire quelques bouches d'incendies à l'échelle de la commune ; appuyer à la construction d'un bloc de cinq latrines publiques ; appuyer la réalisation d'une étude complémentaire en vue de l'extension de la protection sociale à un plus grand nombre ; construire des latrines publiques dans le marché d'Oyom-Abang) ; (11) sensibiliser, éduquer et former les parties prenantes (CDQ, OSC, Démembrements de l'Etat, etc.) au dialogue social et au respect mutuel ; (12) établir des conventions de partenariat avec le*

MINSANTE dans le cadre des projets « chèque santé » pour les soins de santé des jeunes et des couches vulnérables, de même qu'avec le MINTSS pour bénéficier des mutuelles de santé au profit des groupes de jeunes entrepreneurs, ainsi qu'avec le Catholic Relief Services (CRS) dans sa stratégie SILC (*Saving/ Internal Lending C...*) d'assistance aux jeunes de 0 à 18 ans dans la lutte contre le VIH-SIDA ; (13) réaliser un sous-projet de drainage dans le quartier Oyom-Abang III, notamment dans les marécages habités, en vue de répondre aux problèmes d'inondations récurrentes, puis y aménager des passerelles de traversée piétonne des drains ; (14) organiser une campagne de vaccination, de soins de santé, de distribution de moustiquaires et de déparasitage des groupes d'enfants défavorisés (enfants de la rue et enfants des ménages très pauvres) ; (15) équiper de bacs à ordures et de sacs-poubelles, les quartiers abritant les groupes de jeunes entrepreneurs spécialisés dans la valorisation des déchets et sensibiliser en les formant, les ménages au tri des déchets à la base ; (16) organiser les campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques et à la prévention des catastrophes naturelles et anthropiques ; (17) construire quelques bouches d'incendies à l'échelle de la Commune ; (18) appuyer la réalisation d'une étude complémentaire en vue de l'extension de la protection sociale officielle à un plus grand nombre de couches sociales ; (19) sensibiliser et capaciter quelques groupes de femmes aux techniques de potabilisation de l'eau ; (20) sensibiliser à outrance et dénoncer les impacts négatifs de la corruption via le CDQ, les médias, le plan de communication communal et les associations locales ; (21) améliorer le plateau technique du centre de santé; (22) appuyer financièrement les mutuelles de santé communautaire et *chèque santé* pour faciliter la prise en charge des frais d'accouchement et de soins des jeunes et des femmes en situation précaire; (23) établir une convention de partenariat avec le Réseau ECDC (*Early Childhood Development Cameroon S/C AGBETSI, P.O.BOX : 7521 Yaoundé / Cameroun, Phone : 242 60 70 47, www.ecdcameroon.org / E-mail: ecd@ecdcameroon.org, pour former les acteurs (Enseignants, ONG et associations) dans les techniques de développement des habiletés sociales des enfants ; (24) sensibiliser, éduquer et former les mères d'enfants et les autres acteurs sur les méfaits du mariage précoce et forcé, à travers les associations et groupes communautaires existants et appuyés par le PDVIR ; (25) établir une convention de partenariat avec*

les institutions RENATA – Centre religieux – CRS – Plan Cameroun, pour bénéficier des programmes d'encadrement de la jeune fille et de la femme ; (26) respecter le code de travail concernant les enfants ; (27) sensibiliser quelques ménages monoparentaux riverains à l'encadrement parental et leur fournir de petits concours financiers sous forme de filets sociaux ; (28) améliorer en partenariat avec les structures spécialisées, l'offre en activités sportives et récréatives des jeunes (*Championnats sportifs et culturels pour tous les jeunes de la Commune à plein temps*), aussi bien pour les garçons que pour les filles pour réduire l'oisiveté et détecter des talents sportifs ; (29) établir une convention de partenariat avec les promoteurs de la méthode d'alphabétisation fonctionnelle « Gong Nota Flores » qui a produit des résultats extraordinaires à Yaoundé et dans le septentrion et l'introduire systématiquement dans la case communautaire et la maison de la femme, au sein des OSC, CDQ et associations communautaires partenaires ; (30) accompagner la professionnalisation des métiers de « Bayam Salam », de gérant de « call box », de « femme de ménage » ou travailleur domestique et de « Conducteur de mototaxi » à partir de leurs associations ; (31) vulgariser à outrance la notion du genre, afin que les acteurs majeurs du Projet fassent suffisamment de la place aux femmes, aux jeunes et aux autres couches sociales du quartier ; (32) promouvoir l'insertion socioéconomique des enfants de la rue ; (33) acquérir et distribuer du matériel sportif aux équipes des jeunes et des lycées de la zone ; (35) en complément au mécanisme de gestion des plaintes en vigueur dans la commune et qui emprunte au tribunal coutumier d'une part et au décret n°78/263 du 03 septembre 1978 fixant les modalités de règlement des litiges d'autre part, adopter, un mécanisme de gestion des plaintes amiable plus simple qui concentre toute la gestion des plaintes au niveau de la Commune, avec l'aide d'un Comité Ad hoc et du GT MINH DU-MINDCAF ; (36) astreindre les autorités au respect des prescriptions de la Note méthodologique du PM du 05 septembre 2018 , informer, consulter, indemniser et réinstaller les personnes affectées par le Projet dans le respect des prescriptions du PAR ; (37) améliorer l'accès des jeunes et des femmes à la propriété foncière dans la CAY7 par la diffusion permanente des procédures d'acquisition légale des terres ; (38) astreindre les entreprises au respect du Cahier des Clauses Environnementales et Sociales (CCES) annexé à leurs contrats de travaux ; (39) renforcer les capacités des acteurs de la mise en œuvre du PGES du projet ; (40) déployer et respecter les prescriptions du projet sur le mécanisme de gestion de plaintes (MGP) ; (41) organiser des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation de l'approche genre partout et en toutes occasion dans la zone du Projet.

5. Axes stratégiques pour le PDCJ

Ce plan stratégique du PDCJ pour la Commune de Yaoundé 7 est porté par une vision formulée de la manière suivante : « À l'horizon 2025, les jeunes femmes et hommes du quartier Oyom-Abang III, sont autonomes et solidaires, disposent de davantage d'accès aux opportunités et aux responsabilités, sont pleinement engagés dans la vie publique et sont reconnus comme étant des acteurs essentiels du développement de la Commune ». En fonction des résultats du diagnostic social, des problèmes identifiés et des enjeux sociaux, cinq axes stratégiques ont été retenus :

Axe 1 : Emploi et renforcement des capacités des groupes de jeunes garçons et filles entrepreneurs

Axe 2 : Soutien aux activités prometteuses des groupes de jeunes garçons et filles entrepreneurs

Axe 3 : Financement des initiatives jeunes et femmes

Axe 4 : Gestion du programme jeune

Axe 5 : Financement des autres initiatives transversales des jeunes garçons et filles des quartiers cibles

b) Du Plan de Développement Communautaire pour la Jeunesse

1. Rappel des enjeux sociaux majeurs

La lutte contre le chômage des jeunes hommes et femmes est l'enjeu essentiel à prioriser. Cependant, l'analyse du contexte socioculturel de la zone du projet commande également : la gouvernance du Plan stratégique ; l'amélioration des conditions de vie en communauté et l'accès aux services ; la réduction des comportements à risque chez les jeunes qui ont un impact sur leur santé et sur leur intégration sociale ; le renforcement de l'inclusion sociale des jeunes et la lutte contre la violence et la radicalisation ; l'accès à la culture, au sport et aux loisirs ; la participation des jeunes à la vie publique et à la prise de décisions.

3. Activités à mettre œuvre

Les activités à mettre en œuvre, une cinquantaine, se résument à (1) assurer aux jeunes hommes et femmes un développement économique et un emploi décent ; (2) faciliter aux jeunes garçons et filles un développement social normal ; (3) faciliter aux jeunes garçons et filles l'accès à la culture, au sport et aux loisirs ; (4) faciliter la participation des jeunes hommes et femmes à la vie publique et à la prise de décisions ; (5) assurer la gouvernance du plan stratégique.

4. Méthodologie d'intervention

Le plan stratégique sera mis en œuvre à l'échelle communautaire (CDQ) et à l'échelle communale (Commune). Les résultats du diagnostic indiquent que ce plan, qui s'appuie sur l'expérience des programmes précédents, répond bien aux besoins spécifiques des jeunes ciblés. Le projet abordera les cinq résultats de ce plan stratégique de manière intégrée, en s'inspirant des priorités nationales dans le domaine de la jeunesse. Le projet applique l'approche participative inclusive et les ressources seront mobilisées par la Banque mondiale, à travers la Sous-composante 2.3 du PDVIR : Soutien aux initiatives locales axées sur l'inclusion économique des jeunes (3 millions de dollars US). Les principaux outils seront constitués de soutiens financiers non reconductibles, assignés au financement de l'ensemble des activités intégrées.

5. Moyens à mettre en œuvre (budget et ressources humaines)

Pour une grande souplesse dans la prise de décision opérationnelle avec un organe (à mettre en place) qui peut très rapidement mobiliser ses membres, le Consultant propose d'adopter le Comité de pilotage local admis pour le suivi des contrats de ville. Ce Comité de Pilotage est créé et présidé par le Préfet de la localité et comprend 14 membres représentant les institutions étatiques, le secteur privé, la Commune, les jeunes et les OSC.

Le Comité de Pilotage se réunit une fois par semestre pour évaluer l'exécution du Plan Jeune et donner les orientations nécessaires. Le secrétariat du Comité de Pilotage est co-assuré par l'OSC-relais, appuyé par un des représentants des groupes de jeunes entrepreneurs.

Le plan de renforcement institutionnel et de capacités s'articule en trois phases :

- l'adoption du nouvel organigramme (MINATD-PNDP) et le renforcement institutionnel et technique de toutes les parties concernées ;
- le recrutement d'un Médiateur socio-environnemental aguerri non seulement aux techniques d'animation sociale, mais également aux techniques d'ingénierie sociale lequel sera affecté à l'encadrement technique des groupes de jeunes ciblés au sein de l'exécutif municipal;

- le renforcement des capacités du Médiateur socio-environnemental en économie coopérative, en animation, et en techniques de développement communautaire.

Au terme de sa mise en œuvre, le PDCJ aura permis la création et ou la formalisation d'au moins 350 emplois décents pour les jeunes et les femmes à Yaoundé 7^{ème}.

Globalement, au bout de 6 ans, l'appui au développement communautaire de la jeunesse dans l'arrondissement de Yaoundé 7^{ème} nécessite un investissement de l'ordre de **259 100 000** FCFA, tout en impulsant une dynamique de développement local durable en son sein gage de durabilité et de pérennité.



EXECUTIVE SUMMARY

From the social diagnosis

1. Global Diagnosis

The Yaoundé VII Council is located in the Center Region, Mfoundi Division with a declared area of 34.9 square kilometers. It had a population of 366,666 inhabitants in 2005 (RGPH, 2005), a density of about 10 507 inhabitants / km². The statistics by sex estimate 193,333 inhabitants for males and 173,333 for females.

For the reasons of harmonious implementation of the social safeguards of the PDVIR in this Council and more in the precarious zones of the Oyom-Abang III quarter, a social diagnosis was carried out between January 2016 and April 2018. The population of the municipality is essentially heterogeneous, but the relations between the different ethnic groups in the area are very friendly. We find the natives (Ewondo and Eton); the allogens (Bamileke, Haoussa, Douala, Mbamois, Anglophones and a host of other tribes). The size of the household, as everywhere in the city of Yaoundé is 6 souls on average. 80% of households are headed by men, compared with 20% of female heads. This second case is observed particularly among single women, widows or divorced and in a very small case in two-parent families where the woman is the only one to have a source of income.

The economic potential of the Council is important and is based on the primary activities (Urban agriculture food and market gardening, Breeding of poultry and small livestock, fishing, Crafts, etc.) and the tertiary activities (Banks, Microfinance, Trade, Tourism, Business, Transport, Other Services). According to the Council Development Plan of Yaoundé 7 Council, 72% of household heads are active, while 28% remain jobless. Only 24% of households (head of household and spouse) are in gainful employment. 89% of them work in the private and informal sectors, while only 25% are civil servants. Nearly 80% of the active population is engaged in small trades: street trade in treats or second-hand clothes, flea markets, groceries, bars, makeshift restaurants, tailoring, hairdressing, carpentry, masonry, shoemaking, various mechanics, agriculture; trade, motorcycle taxi, retail sale of fresh food "bayam sellam", sale in details of communication credits and transfers of small coins "call box", games of chance, etc. Private sector firms employ about 8% of the labor force. (PDU, Urban and Economic Diagnosis, p.33).

The associative dynamic is embryonic, despite the forty groups recorded during the study. The actors are essentially individualistic, although some unions and groups exist timidly, like the Union of Moto taxis drivers of Yaounde VII and the association of the sellers of fresh food "Bayam Sellam", In addition to these shy groupings of the inhabitants, the key stakeholders assigned to social development and the mitigation of the social risks and impacts of the project in this area are the state institutions, the Yaounde City Council (CUY) and the Yaoundé VII Divisional Council. , traditional Chiefdoms encountered in the Project area, community sector and cooperation agencies in the Project area, Quarter development committees, banking and microfinance institutions, local NGOs, community mutual health, Design Offices, Works and Partner Companies, Media, etc.

Poverty indicators show that households headed by employed persons are more affected (41.0%) than those headed by the inactive (29.9%) or the unemployed (11.9%). This is indicative of the overall underemployment that affects about seven out of ten (70.7%) of the workforce, which is therefore the real problem of the labor market in Cameroon, with significant disparities depending on the region and gender. Indeed, the incomes are very low and do not allow the assets to cover their needs, even primary ones. The unemployment rate is around 16%. 50% of jobs are underpaid.

The education indicators are mixed: the school map appears to be provided, but remains insufficient. 10% of heads of households never attended school, but 98% of those attending school attended primary school; 70% have reached secondary school and 30% have reached the next level. There is a category called unclassified which represents 2%. According to the final report of MICS5 (2015), the literacy rate is 90.1% among young women aged 15-24 and 92.1% among young boys of the same age group. The preschool enrollment rate is around 88%. The school enrollment rate is 56.1%. Land ownership in the Project area is inherited or donated

(40%). However, renting and buying land (60% of households) may apply to people from elsewhere, but rentals are rare. 52% of owners do not have a land title. 48% of households have them. According to the statistical yearbook of Cameroon (2010), 69% of households own their homes; 27% are tenants and 4% are free.

The most frequent constructions (55%) are of average standing. Evolutionary habitats and temporary materials are around 25%. Habitats with high and very high standings oscillate around 5%. However, 20% of these constructions are carried out in risky areas such as swamps, unhygienic areas (garbage dumps and miscellaneous), too close to a high tension transmission line or sloping areas (over 10% slope). These houses are mostly electrified by the ENEO network, but it remains insufficient and intermittent. Solar plates and generators are rare. Some concessions are fenced with drilling, but the individual sanitation is rather derisory (90%). The level of use of wood energy is still important. Many of these constructions are arranged in an anarchic way and some of them collapse with the years due to the instability of the marshy ground in certain places and invoke the various risks of floods, epidemics, contamination, pollution, landslide, electrocution, irradiation and other accidents.

The summary characteristics of the affected social communities are as follows: (1) **youth (43.4%)**, composed of early childhood (25.2% of the young population of the area), childhood (18% of young population of the area), adolescence (15% of the young population of the area) and finally mature youth (30% of the young population of the area). By the age of 15, 6% of adolescent girls have already started their fertile lives; (2) **women (51%)**, composed of single mothers (23%), female heads of household (20% according to our surveys) and pregnant women; (3) precarious **socio-professional groups (71%)**, composed of motorcycle taxis and bush taxis drivers (nearly 340 members), fresh food sellers or "bayam sallam" (nearly 2000 women), the tenants of mobile call boxes or makeshift "call box" (25% of young mature) and cleaning women (almost 2000 according to our surveys, 25% of households use them); **vulnerable groups (5.3%)**, made up of disabled people (7%), orphaned children, street children (4000 in Cameroon), marginal populations, elderly people (5%), seriously ill and people living with HIV / AIDS (6.3%).

The social assessment of the main groups shows that in public circles, the social group with a small parcel of power uses it to subjugate others, even in violation of the law. This is the case of men in uniform and other officials of the state, who dictate their law to other social groups likely to be subject to them. The social dialogue is rather shy. Within families, socially autonomous adult men tend to base their domination on other groups. The gender approach so much advocated today is not relevant in the family, nor local. It then continues the traditional conflict of generations between young people, even mature and adults. Young people feel that they are victims of a "communal scam" that makes their socio-economic contributions visible, while their concerns are not taken into account. Indeed, the exacerbated desire to enjoy freedom and to be heard, even to participate actively in the decision-making animates almost all young people.

Society's view of women is a tall one, since they do not have the right to speak in male assemblies except to endorse the point of view of men. Emancipated women are in perpetual silent combat with men, who regard their public speaking engagements and actions as an offense. Unmarried mothers and female heads of households, when they are not widows, suffer the same look of contempt and at the same time, they would not even have the right to the pity due to vulnerable groups. Pregnant women only count when they are married. Housekeepers are literally despised and even verbally abused. Resellers count only for the service provided, not to give a point of view or to raise concerns. The Syndicate of moto taxis drivers and the Association of "Call Boxes" have value only to constitute a power of political mobilization for elected officials in search of electorate. Their concerns do not shake anyone. CSOs, the media and communities are almost ignored and are only invited to meetings for a formality. The much advocated decentralization, with democratic principles, is not yet the most shared thing. Citizen participation tramples because of the defects of the system of governance which advocates a more verbal than practical decentralization, a link in the triangle of decentralization

(CSOs) remaining still subservient by the other two links which are the central state and the Decentralized Territorial Collectivities (CTDs) .

2. Problems observed and their typology

In the Oyom-Abang III district, the social problems diagnosed are as follows: (1) generalized non-compliance with norms (or even urbanism) and social laws to the detriment and by the social strata; (2) Ambient unemployment and underemployment; (3) rampant insecurity and recrudescence of traffic accidents involving moto taxis; (4) Urban governance and low citizen participation; (5) Low access to basic social services and infrastructure with insufficient social inclusion; (6) Insufficient health care, hygiene, sanitation, social security; (7) Insecurity of the political environment and widespread corruption of decision-makers; (8) Recurrence of infant and neonatal mortality; (9) Laborious management of the health costs of youth and vulnerable groups; (10) Persistence of unwanted early marriages and unwanted pregnancies; (11) Violation of the children's labor code; (12) Persistence of juvenile delinquency; (13) Persistence of illiteracy; (14) Sustainability of precarious and informal economic activities; (15) Restriction on land use and likely forced relocation; (16) Resurgence of various conflicts; (17) Persistence of pockets of disaster risk; (18) Persistence of discrimination against women and vulnerable groups.

3. Major social issues

The key issues of the study for the project require compliance with the law and regulations at the national level and at the level of the World Bank's operational safeguards policies. Cameroon must ensure that there are no negative impacts on populations and must ensure inclusion, risk prevention and disaster control to guide social demand. In other words, it is the resolution of social problems that governs the infrastructure to be built and not the opposite. The excessive communication on the Project, the promotion of true decentralization, the effective participation of the communities in the Project preparation process and the fight against youth and women's unemployment are also issues to be prioritized. In other words, the analysis of the socio-economic context of the Project area also requires: the preservation of the living environment, the historical and cultural heritage of the residents; preservation of real estate and livelihoods of local residents; the management of the urban disorder (encroachment of the highways) and the respect of the rules of town planning.

4. Recommendations

The following recommendations for a harmonious social development and a controlled management of the social risks and impacts of the project are as follows: (1) to recruit a Social Mediator within the project's UTL, assigned to the Council to accompany the project; the strengthening of the Quarter Development Committee, so that it can play its full role in decentralization, but also that it can strengthen the community in respect of social norms and social assistance for vulnerable groups in the neighborhood; (2) select and support technically and financially the groups of young multi-sectorial entrepreneurs within the framework of the Community Youth Development Plan (PDCJ); (3) support the professionalization of motorbike driver unions in order to limit traffic accidents; (4) support the Quarter Development Committee in setting up a vigilance committee in the quarter; (5) annex to the city contract a local maintenance agreement for the works linking the Council and the

Quarter Development Committees; (6) involve at least 30% of young people, women and precarious and vulnerable layers in all decision-making circles involving the Council and the quarter; (7) to respect social norms in the realization of subprojects (taking into account vulnerable people in the construction plans of the buildings); (8) put in place a Quarter Development Committees, with scrupulous respect for democratic principles and the inclusion of women, youth (30%) and vulnerable people minus 2%) on the executive board, ie in decision-making positions, without distinction of tribe, language, or political or religious chapel; (9) to

reinforce the capacities of the Quarter Development Committee (CDQ), the social agents of the Council, the social mediator, the municipal police, the police force, the CSOs and neighborhood associations, to allow each actor or group of actors to play their full part; role; (10) endow the quarter with socio-community infrastructures evoking the socialization, the inclusion and the improvement of the living environment (Building a community space in Oyom-abang III, the following services will be annexed: computer room with internet connection, space recreation, table tennis, board games, several meeting rooms, a listening room, resilience and socialization, for counseling on reproductive health, mental health and detoxification of young drug addicts; cultural, artisanal, sporting and artistic, build a sports complex combining areas of Basketball, Lawn tennis, Volleyball, Handball and have coaches assigned to train young professional athletes, develop the football field Oyom-Abang III, recruit a trainer at Council level and link his activities to the community box and / or CPJ, for the training of the game promote the socio-economic integration of street children; carry out a drainage sub-project in the Oyom-Abang III district, particularly in inhabited swamps to respond to recurring floods; construct footbridges for pedestrian crossing of drains; develop some drinking water points; sensitize and empower some women's groups to water purification techniques; organize a vaccination, health care, mosquito net and deworming campaign for disadvantaged groups of children (street children); equip the neighborhoods with garbage bins and raise awareness by training the actors in sorting waste at the base; promote a waste recovery sub-project including household and neighborhood endowment in waste sorting bins and the technical and financial support of community-based youth groups in this field; organize awareness campaigns on good practices and the prevention of natural disasters; to build some fire hydrants at the scale of the Council; support the construction of a block of five public latrines; support the completion of a complementary study for the extension of social protection to a larger number; build public latrines in the Oyom-Abang market); (11) sensitize, educate and train stakeholders (CDQ, CSOs, State Departments, etc.) to social dialogue and mutual respect; (12) establish partnership agreements with the Ministry of Public Health (MINSANTE) as part of the "health check" projects for the health care of young people and vulnerable groups, as well as with the MINTSS to benefit from mutual health funds for the benefit of young entrepreneurs, as well as with Catholic Relief Services (CRS) in its strategy SILC (Saving / Internal Lending Community ...) of assistance to young people from 0 to 18 years old in the fight against HIV-AIDS;

(13) carry out a drainage sub-project in the Oyom-Abang III quarter, including manned swamps, to respond to recurring flooding problems, and develop pedestrian walkways for drains; (14) organize a vaccination campaign, health care, mosquito net distribution and deworming of disadvantaged groups of children (street children and children from very poor households); (15) equip garbage bins and garbage bags, quarter groups of young entrepreneurs specializing in waste recovery and raise awareness by training, households sorting waste at the base; (16) organize awareness-raising campaigns on good practices and the prevention of natural and man-made disasters; (17) build some fire mouths at the scale of the Council; (18) support the completion of a complementary study for the extension of official social protection to a larger number of social strata; (19) sensitize and empower some groups of women to water purification techniques; (20) raise awareness and denounce the negative impacts of corruption via the CDQ, the media, the communal communication plan and local associations; (21) improve the technical platform of the health center; (22) financially support community mutual health and health checks to help cover the cost of childbirth and care for young people and women in precarious situations; (23) establish a partnership agreement with the ECDC Network (Early Childhood Development Cameroon AGBETSI S / C, POBOX: 7521 Yaounde / Cameroon, Phone: 242 60 70 47, www.ecdcameroon.org / E-mail: ecd@ecdcameroon.org, to train actors (teachers, NGOs and associations) in social skills development techniques for children (24) to sensitize, educate and train mothers of children and other actors on the evils of early and forced marriage through existing associations and community groups and supported by the PDVIR, (25) establish a partnership agreement with the RENATA - Religious Center - CRS - Plan Cameroon institutions, to benefit from the programs of supervision of the girl and the woman; (26) respect the work code concerning children: (27) raise the awareness of some single-parent households in the area of parental supervision and provide them with small financial assistance in the form of social safety nets; (28) improve, in partnership with the specialized structures, the provision of sports and recreational activities for young people (sports and cultural championships for all young people of the commune full time), for both boys and girls to reduce idleness and detect sports talents; (29) Establish a partnership agreement with the promoters of the "Gong Nota Flores"

functional literacy method, which has produced extraordinary results in Yaoundé and in the north and systematically introduce it in the community box and the woman's house , within CSOs, CDQs and community associations partners; (30) support the professionalization of the "Bayam Salam", "call box manager", "housekeeper" or domestic worker and "Moto taxi Driver" trades from their associations; (31) popularize the notion of gender, so that the major players in the project make sufficient room for women, young people and other social strata in the neighborhood; (32) promote the socio-economic integration of street children; (33) acquire and distribute sports equipment to the youth and high school teams in the area; (35) as a complement to the complaints management mechanism in force in the municipality and which borrows from the customary court on the one hand and to the decree n ° 78/263 of September 3, 1978 setting the methods of settlement of the disputes on the other hand, Adopt a simpler amicable complaints mechanism that concentrates all complaints management at the Commune level, with the help of an Ad Hoc Committee and the MINHDU-MINDCAF WG; (36) require the authorities to comply with the requirements of the PM Methodological Note of 5 September 2018, inform, consult, compensate and resettle the persons affected by the Project in accordance with the requirements of the RAP; (37) improve the access of young people and women to land ownership in the Yaoundé 7 divisional Council through the permanent dissemination of legal land acquisition procedures; (38) oblige companies to respect the Environmental and Social Clauses Book (CCES) annexed to their works contracts; (39) to build the capacity of the actors involved in the implementation of the project's ESMP; (40) deploy and comply with the requirements of the Project on the Complaint Mechanism (MGP); (41) organize awareness campaigns and popularization of the gender approach everywhere and on all occasions in the Project area.

5. Strategic directions for the PDCJ

This strategic plan of the PDCJ of Yaoundé 7 council is supported by a vision formulated by: "By 2025, the young women and men of the Oyom-Abang III quarter, are autonomous and supportive, have more access to opportunities Responsibilities, are fully integrated into the public domain and are recognized as key players in the development of the community.

Axis 1: Employment and capacity building of young entrepreneurs

Axis 2: Support for promising activities of young men and girls entrepreneurs

Axis 3: Financing Youth and Women Initiatives

Axis 4: Youth program management

Axis 5: Funding of other cross-cutting initiatives of young men and girls in target quarter.

b) Community Development Plan for Youth

1. Reminder of major social issues

The fight against unemployment of young men and women is the essential issue to prioritize. However, the analysis of the socio-cultural context of the project area also commands: governance of the Strategic Plan; improving community living conditions and access to services; reducing risky behaviors among young people that impact their health and social integration; strengthening the social inclusion of young people and combating violence and radicalization; access to culture, sport and recreation; youth participation in public life and decision-making.

3. Activities to be implemented

The activities to be implemented, about fifty, boil down to :(1) ensuring young men and women economic development and decent employment; (2) to facilitate young boys 'and girls' normal social development; (3) to provide young boys and girls with access to culture, sport and recreation; (4)

facilitate the participation of young men and women in public life and decision-making; (5) ensure the governance of the strategic plan.

4. Intervention methodology

The strategic plan will be implemented at the community level (CDQ) and at the municipal level (Council). The results of the diagnosis indicate that this plan, which builds on the experience of previous programs, responds well to the specific needs of the targeted youth. The project will address the five outcomes of this strategic plan in an integrated way, drawing on national priorities in the field of youth. The project applies the inclusive participatory approach and the resources will be mobilized by the World Bank through the PDVIR Subcomponent 2.3: Supporting Local Initiatives for Youth Economic Inclusion (US \$ 3 million). The main tools will consist of non-renewable financial support allocated to the financing of all integrated activities.

5. Means to be implemented (budget and human resources)

For a great flexibility in the operational decision-making with a body (to be set up) which can very quickly mobilize its members, the Consultant proposes to adopt the local Steering Committee admitted for the follow-up of the city contracts. This Steering Committee is created and chaired by the Senior Divisional Officer of the locality and comprises 14 members representing state institutions, the private sector, the Council, youth and CSOs. The Steering Committee meets once every six months to evaluate the implementation of the Youth Plan and give the necessary guidance. The secretariat of the Steering Committee is co-provided by the OSC-relay, supported by one of the representatives of the groups of young entrepreneurs. The institutional strengthening and capacity building plan is divided into three phases: → the adoption of the new organization chart (MINATD-PNDP) and the institutional and technical strengthening of all parties concerned; → the recruitment of a socio-environmental mediator who is experienced not only in social animation techniques, but also in social engineering techniques, which will be assigned to the technical supervision of targeted youth groups within the municipal executive; → capacity building of the socio-environmental mediator in cooperative economy, animation, and community development techniques. At the end of its implementation, the PDCJ will have enabled the creation and / or formalization of at least 350 decent jobs for young people and women in Yaoundé 7. Overall, after 6 years, support for community development of youth in the 7th district of Yaoundé requires an investment of about 259 100 000 FCFA, while promoting a dynamic local sustainable development within its pledge sustainability and durability.

ÉTUDE SOCIALE

1. INTRODUCTION GENERALE

Le Gouvernement de la République du Cameroun, à travers le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, prépare le Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes, avec l'assistance de la Banque mondiale.

La présente étude rend compte de la maîtrise et de l'évaluation du niveau d'implication des populations cibles du quartier Oyom-AbangIII, dans la Commune de Yaoundé 7^{ème}, aux activités du Projet. Elle présente les données socioéconomiques collectées en vue de la maîtrise du milieu physique et davantage du milieu social dans la zone d'influence du Projet, pour pouvoir cerner avant le lancement du Projet, ses possibles répercussions sociales et initier la préparation d'un outil pour réduire et gérer ultérieurement ces risques sociaux. La nature inclusive du Projet suggère également la prise en compte des besoins et préoccupations les plus urgents de certaines couches sociales telles que les jeunes, les femmes, les groupes socioprofessionnels précaires.

Cette analyse est importante en ce sens qu'elle offre une première évaluation globale de l'impact social du Projet sur les conditions de vie des ménages. Cette analyse conduira notamment à mener d'autres travaux plus spécifiques afin de réorienter certains micro-Projets et d'améliorer l'emploi des jeunes et le ciblage des populations vulnérables.

1.1 OBJECTIF DE L'ÉTUDE SOCIALE

L'étude sociale a pour objectifs de soutenir la préparation participative du Projet de Développement des Villes Inclusives et résilientes au Cameroun en identifiant les aspects sociaux clés dans les zones du Projet, en assurant la fourniture d'intrants techniques pour la conception du Projet et en faisant promouvoir par le Gouvernement, l'organisation d'une consultation nationale en vue d'une participation effective des communautés au processus de préparation du Projet. Cette étude est sensée renseigner et permettre d'enrichir les instruments de sauvegarde environnementale et sociale (CPRP CGES, EIES-PAR), en leur fournissant certaines données de base.

Il s'agira de manière spécifique de :

- ▶ Résumer l'information pertinente démographique, sociale, économique et culturelle en ce qui concerne les populations, y compris les données de base qui pourraient être utilisées pour le suivi et l'évaluation (indicateurs de pauvreté, indicateurs de l'éducation, indicateurs de participation des groupes vulnérables, incluant les jeunes, les femmes, Peuples Autochtones s'il y en a, etc.). Cette information met un fort accent sur les activités et les moyens de subsistance économiques et l'accès aux services de base ;
- ▶ Identifier les parties prenantes clés, y compris les groupes directement touchés par le Projet et d'autres groupes susceptibles d'être indirectement touchés par les activités du Projet. Cela inclut une évaluation des communautés et des familles dont l'affectation des maisons ou les commerces serait directement ou indirectement systématique ; une identification des femmes, des jeunes et d'autres groupes marginalisés et / ou vulnérables dans les zones du Projet. En plus des bénéficiaires du Projet et d'autres groupes directement concernés par celui-ci, les parties prenantes peuvent inclure des groupes des secteurs public et privé, ainsi que la société civile ayant un intérêt dans le succès du Projet. Une matrice d'influence d'intérêt devrait être élaborée, incluant diverses caractéristiques, les intérêts et l'influence probable des divers groupes dans le processus de développement et dans le cadre de l'évaluation des parties prenantes ;
- ▶ Dresser une évaluation sociale rapide des communautés touchées. Examiner et analyser l'organisation des différents groupes sociaux, en fonction du statut qui leur est attribué à la naissance, en fonction des ethnies, des clans, du sexe, des localités, de la langue, de la classe, ou d'un autre paramètre, ou encore sur le statut ou leur identité originelle ou choisie. Une importance

particulière sera portée à l'évaluation de la diversité sociale, incluant également l'examen de son interaction avec les relations sociales et le pouvoir, ainsi que les implications que cela a pour les questions d'accès aux valeurs sociales, les capacités et les possibilités ;

- ▶ Identifier les plates-formes et les mécanismes de participation et de consultation culturellement appropriés et efficaces déjà en place qui pourraient être utilisés lors de la préparation du Projet pour le partage de l'information, le renforcement des capacités et de GRM. Cela devrait inclure des mécanismes mis en place par d'autres Projets tels que PDUE ou PNDP (Programme National de Développement Participatif) et les institutions coutumières (si elles existent) de gouvernance de voisinage et la résolution des conflits. Analyser les institutions concernées aux niveaux national, régional et local / municipal qui soutiennent les femmes et les jeunes dans le but d'évaluer leur implication potentielle dans les activités du Projet ;
- ▶ Identifier les principales questions juridiques qui devront être prises en considération dans la conception du Projet. Cela comprendra la propriété foncière dans la zone du Projet, les droits d'usufruit sur les terres et les ressources, le rôle de la gouvernance locale, etc. ;

Sur la base de ce qui précède, l'étude vise à

- ▶ Identifier les risques sociaux potentiels qui pourraient résulter des activités du Projet et qui serviront de contributions à l'élaboration des instruments de sauvegarde nécessaires (CPRP et / ou PAR) ;
- ▶ Procéder à une évaluation de l'accès des médias sociaux ; accessibilité des téléphones intelligents, des applications de communication d'accès aux communautés en ligne tels que Facebook, WhatsApp et d'autres données autorisées ;
- ▶ Soutenir le GdC / municipalité pour mener à bien un processus de consultation efficace et significatif avec les communautés et les familles touchées. Le but du processus de consultation est d'expliquer le Projet, recueillir les contributions et les préoccupations et veiller à ce que l'atténuation des risques sociaux et les mesures appropriées d'engagement des citoyens soient incluses dans la conception du Projet. Le processus de consultation, devrait utiliser les mécanismes locaux déjà en place. (La mise en place des Comités de Développement de Quartiers (CDQ). Partenaires des municipalités et dont les membres du Bureau exécutif, ils sont majoritairement les personnes affectées par le Projet. Ils sont parties prenantes au Projet depuis l'identification des sous-Projets jusqu'à la livraison des ouvrages, en passant par la prise de décisions en séances d'arbitrage, le suivi-élaboration et de la mise en œuvre du CGES, du CPRP, du PAR, des PGES, le suivi de la réalisation des études et des travaux, ainsi que leurs réceptions) ; si possible, et renforcer la capacité de ces mécanismes ou institutions. Et d'autres mécanismes locaux ou exogènes de consultation et de participation citoyenne non encore expérimentés dans la zone et qui pourraient s'y adapter.
- ▶ Mettre en place un cadre de suivi et d'évaluation (S&E) avec les données recueillies dans le cadre du processus d'évaluation sociale. Dans la mesure du possible, cela sera fait en consultation avec les principales parties prenantes, en particulier les bénéficiaires et les personnes touchées. Le cadre identifie des indicateurs de développement social attendus, établit des repères et des systèmes de conception et des mécanismes pour mesurer les progrès et les résultats liés aux objectifs de développement social. Le cadre doit identifier les responsabilités organisationnelles en termes de procédures de suivi, de supervision et d'évaluation. Lorsque cela est possible, des mécanismes de suivi participatifs sont incorporés. Une attention particulière doit être accordée aux indicateurs et variables, de manière à adapter le contexte et les capacités locales. Le plan devrait également inclure un M&E participatif formant la base pour le suivi de la conformité avec les instruments de sauvegarde sociale préparés pour le Projet (CPRP, PAR).

- ▶ Mettre en place un ensemble d'indicateurs de suivi pour apprécier les progrès accomplis. Les repères et les indicateurs devraient être limités en nombre et devraient combiner les deux types quantitatifs et qualitatifs des données. Les indicateurs devraient inclure des produits à réaliser par la stratégie de développement social ; indicateurs pour suivre le processus de participation des parties prenantes, la mise en œuvre et la réforme institutionnelle ; indicateurs de suivi du risque social et les résultats de développement social ; de même que des indicateurs pour surveiller les impacts de la stratégie de développement social du Projet. Il est important de proposer des mécanismes à travers lesquels les enseignements tirés du suivi et de la rétroaction des intervenants peuvent entraîner des changements pour améliorer le fonctionnement du Projet. Les indicateurs doivent être d'une nature telle que les résultats et les impacts peuvent être ventilés par sexe ou par rapport à d'autres groupes sociaux pertinents (par exemple les jeunes) ;
- ▶ Définir les procédures d'évaluation transparentes. Selon le contexte, celles-ci peuvent inclure une combinaison de méthodes, telles que l'observation participante, les entretiens avec des informateurs clés, des discussions de groupes, le recensement des ménages et des enquêtes socio-économiques, l'évaluation de genre, l'évaluation rurale participative (RRA), l'évaluation participative de la pauvreté (EPP) et d'autres outils. De telles procédures devraient être adaptées aux conditions particulières du Projet et aux différents groupes vivant dans la zone du Projet ;
- ▶ Définir également les processus de gestion des plaintes relatives au Projet ;
- ▶ Estimer les besoins en ressources et budget pour les activités de suivi et d'évaluation, ainsi qu'une description des autres facteurs (tels que le renforcement institutionnel et le renforcement des capacités) nécessaires pour procéder aux dites activités.

1.2 MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE SUR LE TERRAIN

La méthodologie a été hautement participative et progressive. Elle s'est basée sur une association forte des bénéficiaires et des autres parties prenantes à l'ensemble du processus de décision pendant l'étude, depuis l'identification des problèmes jusqu'à la détermination des solutions possibles pour garantir l'appropriation et pour commencer la construction de la fondation et de la pérennité du Projet.

Elle s'est déroulée en trois (03) étapes étalées sur une période de 30 jours. Les trois (03) étapes sont les suivantes :

Étape 1 : Préparation de l'intervention ;

Étape 2 : Sensibilisation et information ;

Étape 3 : Etude participative.

Étape 1 : Préparation de l'intervention ;

a) **Objectif**

Créer un cadre et les conditions d'optimisation de la réalisation de la mission. (Harmoniser la compréhension, préparation technique, pédagogique, logistique, planification finale du déroulement des activités sur le terrain dans la commune).

b) **Méthode**

Recrutement et mobilisation des ressources humaines dans la commune

c) **Activités**

- ▶ Recherche documentaire (au niveau de la Cellule de Préparation du Projet, de l'Institut National des Statistiques (INS), du Bureau Central de Recensement de la Population (BUCREP), du Programme National de Développement Participatif (PNDP), du MINJEC, etc...)
- ▶ recrutement des points focaux ;

Etude sociale et plan de développement communautaire de la jeunesse : Commune de Yaoundé 7 II

- ▶ réunion de cadrage de l'équipe de travail restreinte (Consultante et points focaux);
- ▶ élaboration des outils de collecte ;
- ▶ mise en place et formation de l'équipe technique de facilitation (animateurs et enquêteurs) ;
- ▶ Test et actualisation des outils de collecte des données ;
- ▶ élaboration du rapport de démarrage.
- ▶ rédaction du rapport diagnostic de l'étude

Etape 2 : Sensibilisation et information



a) **Objectif**

Optimiser le degré d'implication et de participation de l'ensemble des parties prenantes dans la mise en œuvre de l'intervention et du Projet .

b) **Méthode**

Identification et prise de contacts individuel et de groupes, campagne d'information et de sensibilisation de masse dans les quartiers concernés avec des affiches, des motos taxi, annonces dans les radios locales, entretien populaire dans les lieux publics du quartier...

Affichage des posters sur le Projet et sur l'étude dans les grandes agglomérations et les services sectoriels.

Echange et remise de pamphlets aux habitants, opérateurs économiques et jeunes des quartiers rencontrés afin de les informer sur le Projet, les enjeux du Projet et les enjeux de leur implication aux objectifs et orientations du Projet et de ressortir la dynamique socio-économique au sein des quartiers.

c) **Activités**

- ▶ Prise de contact avec, les autorités locales :
 - Autorités administratives (le sous-préfet), les municipalités (Maire et conseillers municipaux, point focal du Projet à la mairie, Cadre Communal de Développement, Responsable Affaires Sociales de la Commune),
 - Sectoriels (Ministères) : MINHDU, MINJEC, MINATD, MINDCAF, MINSEP, MINADER, MINEFOP, MINPROFF, MINAS, MINJUSTICE, MINEPDED, Conseil National de la Jeunesse, Force de Maintien de l'Ordre, FNE, etc.),
 - Autorités traditionnelles (chefs des quartiers et de Blocs),
 - Autorités religieuses (Catholiques, Imam, Presbytériens,),

- Organismes Internationaux, (CRS, Plan Cameroun, HCR...)
- Responsables des Organisations de la Société Civile (groupes des Jeunes, des handicapés, des femmes, des Personnes vivant avec le VIH, des hommes) ;
- ▶ identification de potentielles personnes ressources et facilitateurs endogènes;
- ▶ préparation des réunions ;
- ▶ élaboration participative du planning de terrain ;
- ▶ consolidation du rapport diagnostic.

Etape 3 : Etude participative

Le consultant a constitué des groupes d'investigation, afin de garantir la logique de proximité et d'appropriation des solutions sociales, des équipements et des infrastructures pouvant être construites dans les zones cibles, en réponse aux problèmes sociaux identifiés. Au final, l'équipe de terrain consistait en un Point Focal, un Animateur et des Enquêteurs.

Dans chaque site cible, un enquêteur local (un jeune), habitant un des blocs du quartier, a été désigné soit par le Point Focal, soit par les Autorités Traditionnelles du quartier ou encore, proposé par la Commune ou le MINJEC.

Les délais et les moyens impartis ne permettant pas d'élargir davantage les groupes à un plus grand nombre de personnes, ces groupes d'investigation ont organisé d'une part, des consultations individuelles avec les habitants, principalement les chefs traditionnels, les sectoriels et les responsables des institutions et organisations/entreprises publiques et privées et d'autre part, des consultations de groupes auprès des ménages.

Après leur avoir expliqué le Projet et ses impacts socioéconomiques possibles, ces groupes d'investigation ont permis :

- ▶ de recueillir des informations sociales de proximité d'ordre qualitatives et quantitative en vue de l'atteinte des objectifs spécifiques de l'étude et du Projet;
- ▶ de sensibiliser les habitants en vue de la réalisation de l'enquête sociale qualitative ; et
- ▶ de réaliser des cartographies participatives des quartiers cibles ;
- ▶ de recueillir les contributions et préoccupations pour l'atténuation des risques socio-économiques éventuels ;
- ▶ d'identifier les mesures d'engagement citoyen des communautés en vue du succès du Projet

Ces groupes ont joué, dans le cadre du Projet, un rôle de relais auprès des habitants du quartier.

Il s'agissait de:

Mettre en œuvre le volet social de l'étude avec la participation de l'ensemble des parties prenantes

Méthodes:

- Administration des questionnaires, interview semi directives, focus groups discussions, observation active et cartographie communautaire.
- La Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) invite les habitants à analyser leur propre situation et à planifier des activités pour l'améliorer. :

Le consultant a joué le rôle de facilitateur et n'a pas imposé son point de vue ou une idée ; les méthodes utilisées étaient ouvertes, orientées vers le groupe, visuelles et comparatives ;il y a eu un partage de savoirs et de savoir-faire, d'expériences, etc. entre le consultant et les habitants.

Les avantages :

- Les habitants font une carte de la communauté. La manière dont ils la font et ce qu'ils trouvent important fournissent de bons points de départ de discussion sur les aspects cruciaux du quartier.
- Au lieu que ce soit la consultante qui s'efforce de comprendre les connaissances des gens, ce sont ces derniers qui sont encouragés à développer leurs capacités souvent méconnues. Ils recueillent et analysent les données avec l'aide de l'équipe de la consultante et proposent des actions à entreprendre
- ▶ Les habitants visualisent, partagent et transmettent leurs idées et leurs connaissances de manière visuelle. Dans une communication verbale, l'équipe de la consultante aurait tendance à dominer le dialogue (par un regard, des recouplements, etc.) plus facilement que dans la communication par des aides visuelles. La carte était tracée avec un bâton sur le sol, tous ceux qui étaient présents ont contribué et se sont sentis plus sûrs d'eux que devant une carte tracée par le consultant sur une feuille de papier avec un stylo qui symbolise son pouvoir. Le partage, implique aussi explicitement le partage de la nourriture pendant la MARP.

Activités :

- ▶ Collecte des données ;
- ▶ Analyse et interprétation des données recueillies ;
- ▶ Restitution des résultats au niveau du quartier pour enrichissement ;
- ▶ Restitution au niveau de la Commune ;
- ▶ consolidation du rapport diagnostic d'étude.

La recherche documentaire a permis de collecter les données primaires existantes de chaque quartier.

Documents mis à la disposition du consultant :

La cellule de préparation du Projet a mis à la disposition du Consultant les documents suivants :

- ▶ Les rapports des études environnementales et sociales réalisées dans le cadre du PDUE dans 3 villes (Yaoundé, Douala et Maroua) ;
- ▶ Le rapport du Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES) du Projet, intégrant les sept communes (Douala 3 et 5, Yaoundé 5 et 7, Batouri, N'Gaoundéré, et Kumba) ;
- ▶ Le rapport du Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) du Projet ;
- ▶ Le manuel opérationnel et un fichier présentant les résultats du Projet Youth inclusion and social accountability project" en Géorgie.
- ▶ Documents mis à la disposition par d'autres sources
- ▶ Des documents additionnels ont été aussi consultés par le Consultant en provenance des sectoriels et autres sources, il s'agit du :
 - ▶ Plan de Développement Communal (PDC)
 - ▶ Plan Triennal Spécial Jeunes (2016 – 2018) ;
 - ▶ Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) ;
 - ▶ Cameroun Vision 2035

Echantillonnage et Collecte des données

- La méthode d'Analyse Rapide et de Planification (MARF). Quelques volontaires, des différents groupes d'habitants du quartier, avec l'appui de l'enquêteur, ont dessiné la carte du quartier dans laquelle ils ont renseigné tous les services de base existants, avec leurs corrélations sociales. Ceci a permis de faciliter la prise de décision par les parties prenantes.

- La méthode d'échantillonnage non probabiliste. Plus précisément, c'est l'échantillonnage par réseaux qui a été privilégié. Cette méthode, appelée aussi échantillonnage « boule de neige », est une méthode dans laquelle des individus ou les groupes identifiés puis enquêtés initialement suggèrent, à la demande du chercheur, les noms d'autres personnes et groupes qui leur paraissent propres à participer à l'étude. Elle s'appuie, entre autres, sur les réseaux sociaux (Fortin et coll., 2006). L'opération de collecte a visé aussi bien les organisations publiques que privées « OSC » et les groupes de presque toutes les couches sociales du quartier

Chaque enquêteur avait un kit d'enquête (questionnaires, stylo à billes, pamphlets et T-shirt) et passait en moyenne 8 heures par jour pendant la durée des enquêtes de terrain, échangeant avec les acteurs locaux ciblés (entrepreneurs, ménages, chefs de quartiers, de bloc, responsables d'associations, organisations et institutions publiques et privées, groupes de jeunes, groupes de femmes, groupes socioprofessionnels précaires, couches vulnérables, etc.).

Il s'est agi de travailler avec les différents groupes sociaux et poser des questions identiques pour obtenir les réponses aux différents groupes de femmes, jeunes, handicapés, réfugiés, hommes, de manière particulière avec les groupes de jeunes ; connaître leurs problèmes spécifiques, les solutions qu'ils envisagent, comment ils croient créer des emplois à partir des infrastructures et des activités qui seront conduites dans le cadre du Projet.

Par rapport aux centres de formation des jeunes, comment doit-on les soutenir pour qu'ils deviennent productifs, viables pour ensuite employer d'autres jeunes ? Quels types de formations nécessitent les jeunes organisés en groupes communautaires et ceux qui sont issus des programmes jeunes existants (PAJER U, PIFMAS, FNE...) ? Quels types de difficultés éprouvent-ils ? Où se trouvent-ils ? Que peut-on faire avec eux pour qu'ils soient plus performants dans leurs entreprises ? Une séance de travail finale effectuée avec un échantillon composé de toutes les couches sociales, à l'exception de la petite enfance, a permis de recueillir les données sur la situation de chacun des groupes vivant dans la zone du Projet comme le montre l'histogramme ci-dessous :

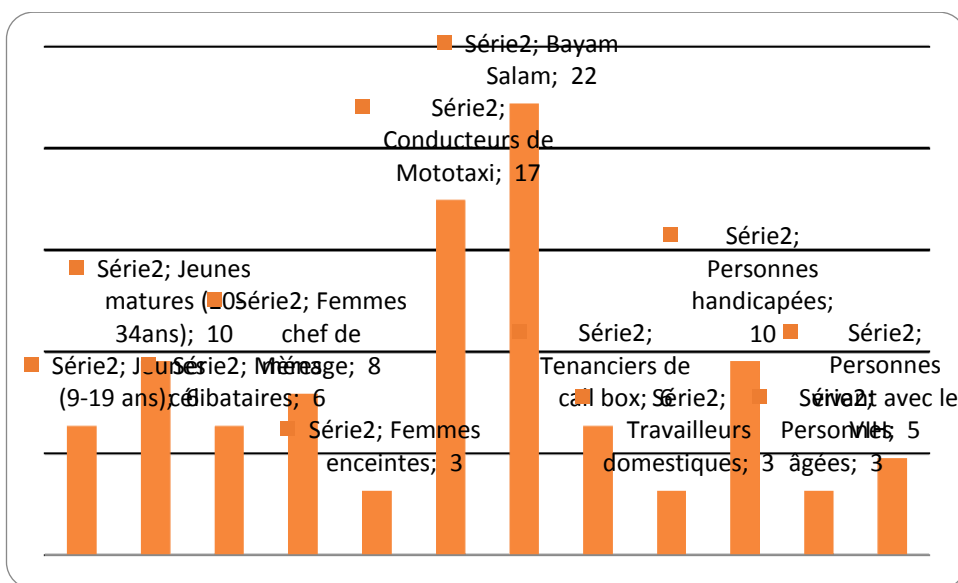


Figure 1 : ECHANTILLONNAGE ET COLLECTE DES DONNEES

Le choix des quartiers :

Le quartier **Oyom-abang III** a été choisi par le Projet sur la base des critères suivants :

- ▶ Densité de population ;

- ▶ Début de structuration du quartier ;
- ▶ Pauvreté et précarité du quartier.

Vous trouverez ci-dessous la zone de proximité du Projet dans la Commune de Yaoundé 7^e.

Recrutement et formation des enquêteurs

A la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, nous avons reçu une liste de jeunes dynamiques agissant et résidant au sein des quartiers cibles, y compris les informations sur les chefs des quartiers. A la suite, des échanges individuels se sont tenus avec les chefs des quartiers, afin d'asseoir le profil des jeunes de la liste et établir une shortlist d'enquêteurs les plus qualifiés pour chaque quartier. Après analyse de la shortlist, les enquêteurs les plus qualifiés ont été retenus, ainsi que l'animateur (qui a été au préalable sélectionné par le Point Focal) et validé par le Consultant. Une rencontre de prise de contact et de formation des enquêteurs s'en est suivie. La présentation du Projet fut à l'ordre du jour, y compris le cadre de travail (l'approche, les outils et les modalités pratiques d'enquête).

La réalisation des supports cartographiques communautaires avec la participation des populations des quartiers cibles et des enquêteurs, a permis de mener des enquêtes qui ont mis en exergue une bonne partie des problèmes sociaux vécus par les habitants, les solutions endogènes ainsi que des recommandations formulées par ces derniers.

Ainsi, une fois les informations de base réunies, les enquêteurs recrutés et formés, munis de leur kit et sous la supervision de l'Animateur se rendaient chaque jour ouvrable dans les quartiers, afin d'échanger avec les chefs de quartiers, chefs de blocs, responsables d'organisations/entreprises et institutions privées et publiques à travers des entretiens semi-directifs, des enquêtes individuelles avec des membres de groupes et associations existants et la sensibilisation des populations. A l'issue de chaque journée de terrain, l'équipe se réunissait autour de l'Animateur pour en faire le point et échanger sur les difficultés et les avancées des enquêtes de terrain. Des réunions de recadrage se sont aussi tenues sous la supervision du Point Focal et parfois en présence du Consultant.

Accompagné des animateurs, le Point Focal a conduit les interviews semi-directives auprès des sectoriels et des autorités locales administratives. Ces interviews ont permis non seulement, d'avoir les contacts et la localisation des groupes et individus cibles détenteurs d'informations demandées et utiles pour l'étude, mais aussi de comprendre au mieux les initiatives menées en faveur du développement socio-économique, culturel et environnemental.

Les entretiens semi-directifs ont consisté en l'administration des questionnaires et échanges aux autorités indiquées, aux sectoriels, institutions et collectivités territoriales décentralisées, afin de recueillir les informations factuelles relatives aux forces, faiblesses, opportunités et menaces socio-économiques et environnementales pour les acteurs de développement (OSC, CTD, jeunes, services déconcentrés de l'Etat et autorités traditionnelles) et le secteur privé.

Les enquêtes spécifiques et individuelles des membres de groupes et associations existant dans les quartiers ont été réalisées. A partir des listes générales des associations obtenues au préalable par le Point Focal au niveau de la Délégation d'Arrondissement du MINJEC, de la Délégation Départementale du MINPROFF, de la commune de Yaoundé 7 2eme ; l'équipe restreinte (le Consultant, le Point Focal et l'Animateur) a identifié les groupes des quartiers cibles et les a contactés pour des entretiens. D'autres associations (formelles et informelles) ont été identifiées et interviewées par les enquêteurs au sein des quartiers. Les questions portaient sur :

- ▶ L'identité de l'organisation, les objectifs et leur mode de fonctionnement, les activités déjà menées dans les quartiers, les Projets à venir, les difficultés rencontrées et les solutions proposées.

Les interviews semi directives avec les responsables sectoriels (Délégué Départemental MINH DU, Délégué d'Arrondissement MINJEC, Délégué Départemental MINJEC, le Directeur du Centre de Jeunesse), les structures de formation des jeunes et la maison de la femme du MINPROFF ont permis d'identifier d'autres problèmes vécus par les habitants et les services offerts ainsi que les possibilités de collaboration dans la mise en œuvre du Projet par rapport à l'encadrement des jeunes.

2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE DE YAOUNDE 7

2.1 LOCALISATION ET PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Le tableau ci-dessous présente la synthèse de la localisation de la commune de Yaoundé 7

Tableau 1: INFORMATIONS GENERALES

Région	Centre	
Département	Mfoundi	
Arrondissement	Yaoundé 7	
Commune	Yaoundé 7	
Date de création	24 avril 2007 par décret N°2007/117 du PR	
Date de mise en fonction	2007	
Population	366 666 habitants (environ)	
Superficie	34,9 Km ²	
Communes voisines	Au nord	commune D'OKOLA
	Au Nord-Ouest	Commune de Lobo
	Au Sud	commune de Yaoundé 6
	Au Sud-Est	commune de Yaoundé 2
	A l'Ouest par la	Commune de MBANKOMO
	A l'EST	commune de Yaoundé 2
Nombre de villages/ quartiers	04 villages et 14 quartiers	

Source : Ortho Services, Enquêtes de terrain 2014

La carte suivante indique la localisation de la commune de Yaoundé VII dans le Département du Mfoundi, Région du Centre :

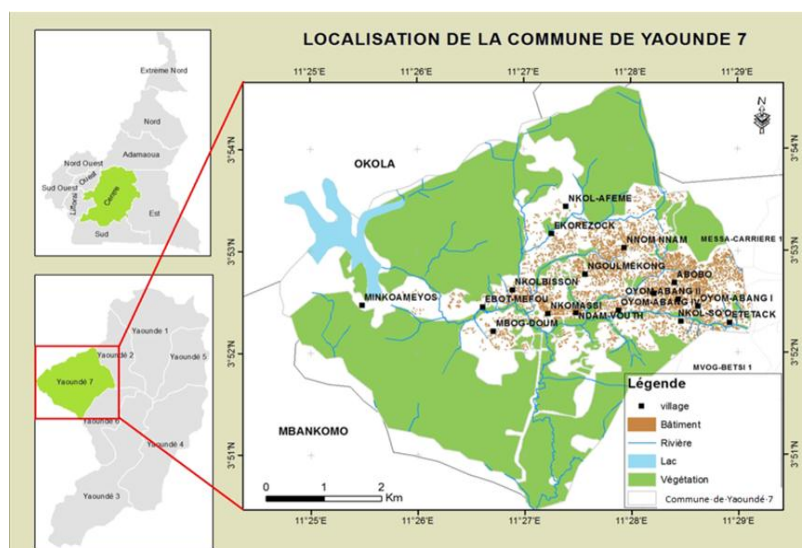


Figure 2: GEOLOCALISATION DES ESPACES URBAINS ET RURAUX

Située à 11,35 de longitude Est et entre le 4,03° de latitude Nord, dans le Département du Mfoundi, Région du Centre, la Commune d'arrondissement de Yaoundé 7 a une superficie d'environ 34,9 km².

2.1 DÉMOGRAPHIE ET ORGANISATION ADMINISTRATIVE

➤ DEMOGRAPHIE

Les études relatives à l'élaboration du Plan Directeur d'Urbanisation de la ville de Yaoundé à l'horizon 2020 Projettent une population de la Commune à cette échéance à environ 440 264 habitants. Une projection pour l'année 2014, estimait alors la population de la Commune à 366 666 habitants.

Centre Region (Yaounde Only)

District	Health Area	Population 2017 estimated (both sex)	Live birth	Children 0-11 months	Pregnant Women Expected	FAP (15-49 years)	Children 0-59 months	Children 12-23 months	Female 10-14 years	Female 15-19 years
D JOUNGOLO	ELIG ESSONO	21 968	583	558	599	6 009	2 684	542	2 400	993
	EMANA	85 791	2 275	2 180	2 339	23 468	10 480	2 115	9 374	3 878
	ESSOS	72 683	1 928	1 847	1 982	19 882	8 879	1 792	7 941	3 285
	ETOA MEKI	49 352	1 309	1 254	1 345	13 500	6 029	1 217	5 392	2 231
	MBALLA_I	69 450	1 842	1 765	1 893	18 998	8 484	1 712	7 588	3 139
	MBALLA_V	107 940	2 863	2 742	2 943	29 526	13 186	2 661	11 794	4 879
	MVOG ADA	49 034	1 300	1 246	1 337	13 413	5 990	1 209	5 358	2 216
	NFANDENA	104 090	2 761	2 645	2 838	28 473	12 716	2 566	11 373	4 705
	NKOLMESSENG	81 740	2 168	2 077	2 228	22 360	9 985	2 015	8 931	3 695
	NKOLONDOM	87 430	2 319	2 221	2 384	23 916	10 680	2 155	9 553	3 952
NLONGKAK	39 780	1 055	1 011	1 085	10 882	4 860	981	4 346	1 798	
TSINGA VILLAGE	82 963	2 200	2 108	2 262	22 694	10 135	2 045	9 065	3 750	
TOTAL DJOUNGOLO		852 221	22 601	21 653	23 234	233 121	104 108	21 010	93 115	38 521
EFOULAN	AFANOYDA	23 932	635	608	652	6 547	2 924	590	2 615	1 082
	AHALA	73 826	1 958	1 876	2 013	20 195	9 019	1 820	8 066	3 337
	EFOULAN	70 206	1 862	1 784	1 914	19 205	8 576	1 731	7 671	3 173
	NGOA_EKELLE	30 765	816	782	839	8 416	3 758	758	3 361	1 391
	NSIMEYONG	119 336	3 165	3 032	3 253	32 644	14 578	2 942	13 039	5 394
	OBILI	83 470	2 214	2 121	2 276	22 833	10 197	2 058	9 120	3 773
TOTAL EFOULAN		401 535	10 649	10 202	10 947	109 838	49 052	9 899	43 872	18 150
NKOLBISSON	EKOREZOCK	22 139	587	562	604	6 056	2 704	546	2 419	1 001
	ETETAK	13 276	352	337	362	3 632	1 622	327	1 451	600
	NKOLBISSON	27 930	741	710	761	7 640	3 412	689	3 052	1 262
	NKOLNKOLIMOU	12 939	343	329	353	3 539	1 581	319	1 414	585
	NKOLSOO	16 451	436	418	449	4 500	2 010	406	1 797	744
	NNOM_NNAM	33 402	886	849	911	9 137	4 080	823	3 650	1 510
	CYOM_AAANG	34 809	923	884	949	9 522	4 252	858	3 803	1 573
TOTAL NKOLBISSON		160 946	4 268	4 089	4 388	44 026	19 661	3 968	17 585	7 275

Tableau 2: : HEALTH POPULATIONS DENOMINATORS 2017 CAMEROON

Cette population se caractérise par la part importante de la jeunesse, dont l'âge de 18 ans constitue l'âge médian sur l'ensemble de la population. Étant donné le caractère cosmopolite de la localité, on recense également des représentants d'autres ethnies originaires de la plupart des autres régions du pays et installées pour des raisons diverses. Sur le plan religieux, la Commune d'arrondissement de Yaoundé 7^{ème} est multiconfessionnelle avec une prédominance du christianisme. En effet, certaines populations sont attachées aux rites traditionnels qui côtoient allègrement les religions séculaires que sont l'islam, le catholicisme et le protestantisme.

Les principales ethnies présentes sur le territoire de la Commune de Yaoundé VII sont constituées des Bétis (Ewondo, Eton, Boulou) des Bamiléké, des Bassa et des Haoussa et des étrangers. Étant

donné le caractère cosmopolite de la localité, on recense également des représentants d'autres ethnies originaires de la plupart des autres Régions du pays et installées pour des raisons diverses. La Commune de Yaoundé VII est multiconfessionnelle avec une prédominance du christianisme. En effet, certaines populations sont attachées aux rites traditionnels qui côtoient allègrement les religions séculaires que sont l'islam, le catholicisme et le protestantisme. Toutefois, on y dénombre quelques dénominations religieuses se recrutant parmi les églises réformées et les églises nouvelles ou réveillées.

Organisation administrative

La commune d'arrondissement de Yaoundé VII (CAY 7) a été créée en 2007 par le décret N° 2007-117 du 24 avril 2007. Le territoire de la Commune de Yaoundé VII est situé à l'Ouest de la ville de Yaoundé, entre le 04°03 de latitude nord et le 11°35 de longitude Est, à environ 200km de la côte atlantique. Son altitude se situe entre 800m pour les bas-fonds et 1200m pour les sommets. D'une superficie estimée à 34,9 Km², elle est la benjamine des communes de Yaoundé, fruit de l'éclatement de la commune de Yaoundé 2. Cette commune englobe 18 localités situées en milieu rural et en milieu urbain. Pour la partie urbaine, nous avons : Abobo, Ekorezock, Etetak, Mbog-Doum, Ndamvouth, Ngoulmekong, Nkol-Afeme, Nkolbisson Centre, Nkolso, Nkomassi, Nnom-Nnam, Oyom-Abang I, Oyom-Abang II, Oyom-Abang III, Oyom-Abang IV. En zone rurale, nous avons : Ebot-Mefou, Minkoameyos, Nkolnkoumou.

2.3 POTENTIEL ÉCONOMIQUE

L'arrondissement de Yaoundé 7 dispose d'un potentiel économique axé sur plusieurs domaines notamment l'élevage, le tourisme, l'agriculture, le transport urbain, le logement, l'éducation.

Les activités économiques sont essentiellement artisanales, commerciales et agricoles. Il n'y a pas d'industrie développée dans cette zone, en dehors de l'usine des eaux de Yaoundé 7 qui emploie près de 80 personnes. Les petits métiers de rue et l'ensemble du secteur informel occupent une grande place dans les activités des populations, soit plus de 70% de la population active. Les principales activités dans la zone sont : le petit commerce, l'artisanat, le petit élevage, l'exploitation des marécages par les femmes pour les cultures maraîchères, les petits services, transport par motos, etc. Beaucoup de diplômés en chômage et des femmes (déscolarisées ou non, mariées ou seules) se retrouvent dans l'ensemble de ce secteur.

En raison de la présence de l'IRAD et de la relative disponibilité des terres dans la partie rurale de la CAY7, Yaoundé 7ème constitue une zone de convergence des agriculteurs venant de divers recoins de la Capitale. Malheureusement les méthodes culturelles traditionnelles qui consistent à défricher, brûler et labourer chaque année sans jachère sont très dégradantes et compromettent au jour le jour des propriétés physiques et chimiques de ces sols.

La principale activité génératrice de revenus est donc le petit commerce pour l'approvisionnement des populations installées principalement dans la partie urbaine de Yaoundé VII (Oyomabang, Nkolbisson...). La CAY 7 abrite quelques espaces commerciaux à Oyomabang, Nkolbisson et à Nkolnkoumou.

2.4 INDICATEURS DE PAUVRETÉ, D'ÉDUCATION, DE PARTICIPATION DES GROUPES Y COMPRIS JEUNES ET FEMMES

2.4.1 INDICATEURS DE PAUVRETÉ



Figure 3: HYGIENE ET ASSAINISSEMENT ET FOCUS GROUP DISCUSSION

Les indicateurs de pauvreté sont perceptibles à travers les emplois, le niveau de revenus, le niveau de vie des populations, la propriété foncière, l'accès à la terre, les emplois, les modes de construction, l'habitat et la salubrité, les infrastructures sociales, la santé des populations affectées, le statut d'occupation du logement, le confort des ménages de la zone touchée et la situation de l'assainissement individuel.

Les indicateurs de pauvreté selon la situation d'activité des chefs de ménage permettent de relever que les ménages dirigés par les actifs occupés sont plus touchés par la pauvreté (41%) que ceux dirigés par les inactifs (29,9%) ou les chômeurs (11,9%). Le MINTSS distingue deux types d'emplois : les emplois du secteur formel et ceux du secteur informel Dans la Commune de Yaoundé 7, le MINTSS distingue deux types d'emplois : les emplois du secteur formel et ceux du secteur informel.

Le secteur formel désigne les emplois dont l'exercice est régi par la loi en vigueur. Ce sont les emplois pour lesquels le travailleur est protégé par le Code de travail. Il concerne les travailleurs des sociétés publiques et privées (le secteur des transports, etc.). Il concerne également celui des banques et des micros finances (Express Union, COOPEC, etc.).

Le secteur informel quant à lui regroupe les emplois dont l'exercice n'est pas régi par le Code du travail. Il s'agit des emplois tels que celui du transport par moto (moto taximen), des vendeurs à la sauvette, des revendeuses « Bayam- Salam », des petits métiers de la ville (cordonnerie, les call box et secrétariats bureautiques, les ateliers de couture et raccommodages de vêtements, les ateliers de mécanique moto et auto, les petits cafeterias et restaurants, les snack-bars, les boutiques de commerce général, les étals de préparation et vente de beignets, poissons, viande grillées, les services d'employés de maisons, etc.). Les principaux secteurs dans lesquels les enfants sont exploités sont le secteur des petits commerces de la rue, des Bars et des restaurants comme serveurs et quelques fois dans le secteur

des travaux publics (dans les chantiers par exemple), ainsi que dans les carrières de gravier (Razel) et pierres de l'espace rural.

Par ailleurs, selon les estimations de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (2009), près de 3 000 000 de jeunes étaient en situation d'emploi inadéquat, dont 1 000 000 au chômage et

2 000 000 en situation de sous-emploi. En effet, à la sortie du système éducatif, les jeunes, pour éviter le chômage, se retrouvent pour la plupart dans la situation de transition. Il s'agit de cette situation d'emploi inadéquat où les jeunes, pour subvenir à leurs besoins, exercent des métiers sous-payés ou ne correspondant pas à leurs qualifications. Les résultats de l'EESI2 montrent également que le taux de chômage au sens du BIT est en général plus élevé chez les femmes que chez les hommes, plus particulièrement dans la région du Sud, à Douala, à Yaoundé, et d'une manière générale dans l'ensemble du milieu urbain. En milieu rural, le taux de chômage au sens du BIT est environ 6 fois plus faible qu'en milieu urbain, il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Les acteurs exerçant dans les métiers agropastoraux ne sont pas moins concernés par la question de pauvreté.

Dans la Commune de Yaoundé 7, il n'existe pas de mutuelle de santé.

Les principaux secteurs dans lesquels les enfants sont exploités sont le secteur des petits commerces de la rue, des Bars et des restaurants comme serveurs et quelques fois dans le secteur des travaux publics (dans les chantiers par exemple), ainsi que dans les carrières de sable et pierres de l'espace rural.

Les sectoriels du MINTSS effectuent régulièrement des visites d'inspection et de détection des infractions en rapport avec l'utilisation abusive de ces enfants en vue de leur affranchissement, mais l'insuffisance du personnel et du matériel roulant et droit de propriété privée plombent cette activité.

Certains critères caractérisent le secteur informel :

- la facilité d'accès aux activités ;
- l'utilisation de ressources locales ;
- la propriété familiale des entreprises ;
- l'échelle restreinte des opérations ;
- l'utilisation de techniques simples et le nombre réduit de travailleurs ;
- des qualifications qui s'acquièrent en dehors du système scolaire officiel ;
- des marchés échappant à tout règlement et ouvert à la concurrence.

Le secteur informel obéit à ces différents critères et n'a cessé d'évoluer depuis 1952.

2.4.2 INDICATEURS D'ÉDUCATION

Selon notre échantillon "les populations majoritaires du site du Projet sont des individus dont le niveau d'éducation est moyen, notamment les chefs de ménages (10,5% de chefs de ménages n'ont reçu aucune instruction et sont illettrés ; 45,5 % des chefs de ménages ont fréquenté l'école primaire ; seuls 44% ont atteint le niveau secondaire).

L'enseignement dans la Commune se distingue, en deux catégories : le Public et le Privé. Ces deux catégories se déclinent en quatre types (ou filières) qui sont : *la Maternelle, le Primaire le Secondaire et le supérieur*. Ainsi, on y dénombre 23 Écoles maternelles, 35 Écoles primaires, 02 Lycées (enseignement général et technique), 01 ENIEG et 02 Centres de formation professionnelle, 01 Bibliothèque municipale.

2.4.3 INDICATEURS DE PARTICIPATION

L'organisation communautaire est perceptible, bien que n'étant pas la base des relations entre les communautés. La vie individuelle domine la vie associative. Pour ce qui est de la dynamique associative, nous avons pu identifier et sensibiliser une vingtaine d'associations légalisées ou non.

Les structures locales de base identifiées dans le quartier Oyomabang peuvent être classées en six catégories :

- Les associations pour l'assainissement et l'aménagement du quartier ; c'est ainsi que certains ponceaux ou même des ruelles ont été construits
- Les associations ou groupements socioprofessionnels et de classes d'âge (syndicats, des motos taximen baya, Sallam et call boxeurs.)
- Les associations religieuses (chorales, groupes du renouveau charismatiques, etc.)
- Les associations des ressortissants et ethniques
- Les associations sportives
- Les associations d'épargne d'aide mutuelle et de crédit etc.)

Leurs principales activités sont :

- D'éducation et d'alphabétisation
- De santé communautaire
- De la protection de l'environnement et de la biodiversité
- Du domaine du sport, artisanat, loisir et tourisme
- De la promotion des droits humains, de la culture, de la paix et de la gestion des conflits
- L'agropastoral des jeunes
- La promotion de l'éducation de la jeune fille et de la jeune femme.

L'implication des dits groupes aux activités directes ou indirectes du PDVIR en vue de leur participation active au développement de leur commune est une nécessité pour l'inclusion prônée par le Projet.

(*Source* : Joseph Tedou, I.N.S.)

2.4.4 REVENUS ET DÉPENSES DES MÉNAGES

La taille moyenne des ménages dans la commune est de 7 personnes environ. Selon l'ECAM III, l'indicateur de niveau de vie a été approché par la consommation finale annuelle des ménages qui, dans une certaine mesure, reflète mieux le niveau de vie de ces ménages comparativement aux revenus dont la mesure est très difficile. La consommation finale du ménage construite à cet effet inclut quatre éléments distincts à savoir la consommation monétaire, l'autoconsommation, les transferts en nature reçus d'autres ménages et le loyer imputé des ménages propriétaires de leur logement ou logés gratuitement. Le seuil de pauvreté a donc été estimé en 2007 à 269.433 francs CFA par équivalent adulte et par an. D'après cette enquête, un individu est pauvre s'il vit dans un ménage qui dépense moins de 269.433 francs CFA par équivalent adulte et par an. Chaque adulte de ce ménage dépense donc moins de 738 FCFA par jour. Plus de 65% des ménages de la zone de proximité du Projet se retrouvent dans ce seuil.

En effet, 68% de chefs de familles gagnent moins de 100 000 FCFA par mois et plus de 35% des travailleurs ont des revenus mensuels voisins de 50 000 FCFA. Seuls 10% des chefs de ménages gagnent plus de 200 000 FCFA par mois dont 80% d'hommes et 20% de femmes.

En conclusion, le niveau de vie des populations est très bas, proche de la pauvreté. Les ménages dirigés par les femmes sont les plus pauvres.

2.4.5 PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET ACCÈS À LA TERRE

La propriété foncière de la zone du Projet est transmise par héritage ou par don (44%). Cependant, la location et l'achat des terres (44% de ménages) peuvent s'appliquer aux populations venues d'ailleurs, mais les locations sont rares. 85% de propriétaires n'ont pas de Titre foncier. Seuls 15 % de ménages en disposent.

Selon l'annuaire statistique du Cameroun (2010) en 2007 à Yaoundé 7 2^{ème}, 60% sont propriétaires de leurs logements ; 35% sont locataires et 4,6 % sont logés gratuitement.

2.5 MODES DE CONSTRUCTION, SALUBRITÉ ET SÉCURITÉ

Les constructions les plus fréquentes (40%) sont de moyen standing. Les habitats évolutifs et en matériaux provisoires tournent autour de 45 %. Les habitats à haut et très haut standings oscillent autour de 15%.

Cependant, 20% de ces constructions sont réalisés dans des zones à risque telles que les marécages, les zones insalubres (décharges de déchets ménagers et divers), trop près d'une ligne de transport électrique HT ou encore sur des zones pentues (plus de 10% de pente). Toutes ces constructions sont disposées de façon anarchique et certaines d'entre elles s'affaissent avec les années du fait de l'instabilité du sol marécageux à certains endroits

L'appréciation du confort des ménages est basée sur les caractéristiques de l'habitat à savoir : les matériaux du mur, du toit, du sol et les sources d'éclairage et de cuisine. Selon les données issues de nos enquêtes, s'agissant du type d'habitat, plusieurs investissements concernent des maisons en matériaux définitifs (plafond, douches et cuisines internes, sol lissé ou carrelé etc.) et plusieurs maisons sont construites en matériaux provisoires (briques de terre ; sols lissés, etc.). Cependant, ces maisons ne sont pas pour la plupart électrifiées par le réseau ENEO. Les plaques solaires et les groupes électrogènes sont rares. Certaines concessions sont clôturées avec forage.

Le niveau d'utilisation du charbon de bois pour la cuisine dans les ménages est élevé, comparé à celui du gaz domestique.

2.6 SITUATION DE L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Selon les études de Schéma Directeur d'Assainissement des villes, il est préconisé les systèmes suivants :

- Latrines à fosse sèche dans les zones où le sol présente des caractéristiques favorables ;
- Latrines à fosse étanche dans les zones peu favorables, avec deux configurations possibles :
 - Latrines à fosse unique avec mise en place d'un service de vidange à la disposition des usagers ;
 - Ou bien latrine à deux fosses au fonctionnement alterné permettant la stabilisation des matières dans l'une des fosses pendant que l'autre est en service ;
- Fosses septiques toutes eaux, suivies d'un système d'infiltration, dans les zones où le sol présente des caractéristiques favorables, pour l'habitat diffus équipé d'un branchement au réseau d'eau.

Dans la zone du Projet, l'assainissement individuel est plutôt dérisoire.

2.7 INFRASTRUCTURES SANITAIRES DANS LA COMMUNE

Le système de santé à Yaoundé 7^e comprend 01 Centre de santé publique. Indépendamment de ce découpage, il existe également un centre de santé privé.

2.8 NPARTIES PRENANTES CLÉS ET DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

Rappelons que la décentralisation a pour orientation principale la promotion d'un pôle de croissance arrimé sur les potentialités socioéconomiques de chaque localité, à même de servir de locomotive pour le développement des espaces communaux ou régionaux. La commune de Yaoundé 7 Yaoundé est engagée dans une dynamique d'organisation locale des bassins d'emplois à travers la promotion des dynamiques sociales et des diverses autres formes de valorisation des potentialités locales. Pour cette commune et sans préjudice aux attributions de l'Etat en la matière, de véritables contrats de partenariat au développement Etat/communes doivent être encouragés, à l'instar du Contrat de ville en cours de préparation avec le PDVIR.

2.8.1 Parties prenantes clés (VOIR RAPPORT N°1779 PAD, PP 14 ET 15)

En matière de réalisation des études sociales et du suivi de la mise en œuvre du PGES et du PAR, plusieurs institutions sont concernées de près ou de loin à savoir les administrations publiques, les collectivités territoriales décentralisées, les ONG et les Bureaux d'études, etc. Ce sont :

- **Les institutions :**
 - *Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED)*
 - *Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (MINDCAF)*
 - *Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD)*
 - *Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE)*
 - *Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU)*
 - *Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)*
 - *Ministère des Marchés Publics (MINMAP)*
 - *Ministère de la Défense (MINDEF)*
 - *Ministère des Transport (MINTRANS)*
 - *Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI)*
 - *Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS)*
 - *Ministère de la Santé Publique (MINSANTE)*
 - *Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT)*
 - *Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF)*
 - *Ministère des Affaires sociales (MINAS) et ses structures spécialisées*
 - *MINJEC et ses structures opérationnelles d'encadrement de la jeunesse*
 - *Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille*
 - *Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)*
 - *Ministère des Sports et de l'Education Physique*
- **Les Communauté Urbaine de Douala (CUD) et Commune d'arrondissement de Douala III**
- **Les Chefferies traditionnelles rencontrées dans la zone du Projet**
- **Le secteur associatif et les organismes de coopération dans la zone du Projet.**
- **Les Comités de développement.**
- **Les habitants.**
- **Les Etablissements bancaires et de micro finance**
- **Les ONG locales**
- **Les Mutuelles communautaires de santé**
- **Les Bureaux d'Etudes et des Travaux et entreprises partenaires**
- **Les Médias**

2.8.1 Dynamique associative du quartier Oyom-Abang

Kurt Lewin considère que la dynamique de groupe est régie par un « champ de forces » qui exercent parallèlement leur influence : rôles, moyens de communication, type de leadership, normes et valeurs collectives, buts que le groupe se donne et actions qu'il mène. Il propose une classification des groupes humains en cinq catégories : la foule, la bande, le groupement, le groupe primaire ou restreint, le groupe secondaire ou organisation. Six critères sont associés : la structuration du groupe (entendue comme le degré d'organisation interne et la différenciation des rôles de ses membres), la durée de vie du groupe, le nombre d'individus, les relations entre les individus (nature et fréquence), l'effet sur les croyances et les normes des membres du groupe, la conscience des buts communs, les actions communes.

Pour ce qui est de la dynamique associative, trente-deux (32) associations légalisées ou non, ont été identifiées et sensibilisées. Ils sont présentés dans le tableau ci-après :

Thématiques	Nombre de groupes	Statut du groupe	Effectif moyen par groupe (Membres)
Éducation et alphabétisation	01	Légalisé	9
Emploi et insertion économique	03	Non légalisés	8
Santé	01	Non légalisé	12
Protection de l'environnement et de la biodiversité	05	02 légalisés	11
Sport, art, loisirs et tourisme	08	03 légalisés	15
Promotion des droits humains, de la culture de la paix et la gestion des conflits	02	01 légalisé	8
Promotion de la participation et de la citoyenneté	02	Non légalisés	5
Communication et TIC	02	Non légalisé	5
Promotion de la fille et de la jeune femme	04	Non légalisé	5
Promotion agropastorale des jeunes	09	2 légalisés	9
Promotion des actions humanitaires, du bénévolat et de la prévention des catastrophes	03	Non légalisés	5
Invention, créativité et innovation	01	Non légalisé	3

No	Nom de l'association ou entreprise / Contact	Objectifs	Activités	Difficultés rencontrées
1	Association des Call boxeurs d'Oyom Abang Statut : non légalisé Contacts Promoteur : TSANGA Dieudonné Patience – 699 03 93 27 (<i>environ 124 Call Box</i>) (Orange, MTN, CAMTEL, NEXTEL)	Lutter contre le chômage ambiant et défendre les droits des membres	Rendre disponible les produits de communication MTN, Orange, Nextel et Camtel aux usagers Partage d'expérience avec les membres Plaidoyer auprès des fournisseurs pour une collaboration plus juste	Gestion de la clientèle, de nombreuses arnaques Travail dans un environnement difficile sous le soleil et la pluie...) Cout du transfert Difficulté financière pour payer la caution et créer un point mobile money Pas de possibilité de diversifier les services du au fonds insuffisants
2 et 3	Association Pour La Promotion De L'Arboriculture Intégrée Au Cameroun APPAIC 699 45 23 26 /671 48 33 55 /242167632 tchananadege163@yahoo.com Yaoundé - Nkolbisson	Formation des jeunes et des femmes en entrepreneuriat agropastorale Assainissement et embellissement des espaces verts	Montage d'une pépinière ; Technique de bouturage (exemple de production domestique de l'okok) Production des plants d'arbre fruitier par greffage ; Production des plants d'arbre fruitier par marcottage Élevage domestique Production des œufs de cailles	Manque d'intérêt pour les jeunes Certains intrants sont commandés et ruptures fréquentes car la commande est de petite quantité. Insuffisance des équipements des serres et espaces réduites Matériel de formation et d'encadrement des volontaires Produits mal connus des usagers

No	Nom de l'association ou entreprise / Contact	Objectifs	Activités	Difficultés rencontrées
	Groupe Environnemental et Hygiène en Milieu Urbain du Cameroun Tel : 697 609 547 Yaoundé Oyom Abang	Création des Espaces verts	Création d'une serre Champ expérimental des fleurs et gazons Embellissement des servitudes et des passages piétonniers Greffage Marcottage	Pas de communication autour du Projet pour accroître la vente Désintéressement des jeunes qui recherchent le gain immédiat Une fois les commandes passées, les plantes produites ne sont pas toujours collectées Non clôturée et passage des étrangers et vols des produits. D'où cout élevé pour renforcer de la surveillance autour et dans la pépinière.
4	Leader transporteur par moto du Camp Oyom-abang Statut : non légalisé NGONO ESSOMBA Jean Contacts : 652 698 238	Défense des intérêts des membres, les amener à adopter un comportement citoyen	Education des membres sur l'importance de la maîtrise du contenu et du respect du code de la route, Le respect des usagers de la route ainsi que des clients Éducation des membres sur le bienfait d'avoir un permis de conduire, l'assurance et le port d'uniforme pour se distinguer des aventuriers.	Insécurité Tracasserie policière Comportement peu citoyen de la plupart des membres Non maîtrise du code de la route par la plupart des membres
5	EVOUNA Bertrand Pré collecte des Ordures 678 88 15 49	Assainissement du quartier	Éducation et sensibilisation des habitants sur l'importance d'hygiène et assainissement	Adhésion mitigée des jeunes Outils de travail insuffisants
6	Comité de Quartier d'Oyom-Abang NKE Roger 699 92 42 90	Sécurité du quartier Agression Insécurité Branchement ENE0 - CDE	Sensibilisation et information des populations Sécurité du quartier Assainissement du quartier	Matériel adéquat limité Pas un lieu n'approprié de rencontre Renforcement de nos AGR Agressions régulières dans les points noirs du quartier du a l'absence d'éclairage publique
7	Association des peintres d'Oyom-abang GOUMOU Edouard 679 13 98 18	Artisanat et objets d'art, embellissement des lieux publics	Création des ouvrages d'arts Peinture Formation des jeunes	Entrants insuffisants Manque de connaissance du métier par tous les membres

No	Nom de l'association ou entreprise / Contact	Objectifs	Activités	Difficultés rencontrées
8	ASSOCIATION DES JEUNES Association 2.0 OYOMABANG Essono Omgba Patrice 677367624	Renforcer l'union et la collaboration des jeunes Prévenir le banditisme et l'oisiveté	Rencontre sportives Mobilisation des jeunes pour les activités de sécurité et l'assainissement	Absence de cohésion de groupe Divergence des points de vu Cadre peu adapté Manque d'équipement sportifs (maillots, ballons...) Difficulté à diversifier les activités Manque de matériels didactiques pour les encadreurs

Tableau 3: : DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

Les structures locales de base identifiées dans les quartiers ciblés peuvent être classées en six catégories.

- Les associations pour l'assainissement et aménagement du quartier ; c'est ainsi que certains ponceaux ou même des ruelles ont été construits ;
- Les associations ou groupements socioprofessionnels et de classes d'âge (syndicats des motos taximen, Bayam Salam et call boxeurs
- Les associations religieuses (chorales, groupes du renouveau charismatiques, etc.)
- Les associations des ressortissants et ethniques
- Les associations sportives
- Les associations d'épargne, d'aide mutuelle et de credit.

Principales activités

- Education et alphabétisation ;
- Santé communautaire ;
- Protection de l'environnement et la biodiversité ;
- Le sport, l'artisanat, loisir et tourisme ;
- Promotion des droits humains de la culture, de la paix et de la gestion des conflits
- L'agropastoral des jeunes ;
- La promotion de la jeune fille et de la jeune femme.

Ces associations, malgré les difficultés qu'elles rencontrent à cause du manque de lieux de réunion, la rareté des fonds et les conflits internes, s'efforcent à véhiculer les notions de « démocratie » et de « bonne gouvernance », en promouvant une gestion saine. Elles contribuent également à la mobilisation des habitants pour la réalisation des travaux d'intérêt communautaire. La majorité de ces associations intègrent dans leurs statut et règlement intérieur, les activités d'entraide et d'épargne crédit qui constituent une stratégie d'assurance et de financement durable.

Les appartenances ethniques influencent les relations entre les habitants dans la zone du Projet, de même que leurs diverses origines et religions.

2.9 CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DES COMMUNAUTÉS TOUCHÉES DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE 7

2.9.1 La jeunesse

Dans le cadre de l'étude, trois catégories de sous communautés composent la jeunesse. Il s'agit de la petite enfance, l'enfance et l'adolescence et enfin la jeunesse mature.

Selon l'INS, Environ 43,4% de la population du Cameroun est âgée de moins de 15 ans. Les enfants de moins de 5 ans représentent environ 16,2% de la population totale ; les enfants de 6 ans à 12 ans, environ 18% de la population totale. Les adolescents représentent environ 14% de la population totale (cette proportion est de 15% en milieu urbain). Dans la zone de proximité d'**Oyom-abangIII**, de nombreux jeunes sont scolarisés (éducation formelle et non formelle école coranique). D'autres suivent des formations ou des métiers à la recherche des moyens de subsistance. Ainsi, de nombreux petits métiers sont exercés par des jeunes.

- La petite enfance (0 – 8 ans)

Pour l'UNESCO « D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire » est capital. Cette catégorie, selon nos enquêtes par échantillonnage représente 20% de la population de la zone dont 50% de fillettes. Dans la zone du Projet, la fillette est autant envoyée à l'école que le petit garçon.

- L'enfance et l'adolescence (9-19 ans)

C'est une période de bouleversement psychologique, anatomique et physiologique qui fait souvent évoquer la crise d'adolescence. C'est une phase de réorganisation de la personnalité. Concernant la sexualité des adolescents, on peut retenir que les adolescentes de 15 à 19 ans représentent 23% des femmes en âge de procréer et contribuent pour 14% à la fécondité totale des femmes. Dès l'âge de 15 ans, 15% des adolescentes d'**Oyom-abangIII** ont déjà commencé leur vie féconde.

- La jeunesse mature (20 – 34 ans)

Cette tranche d'âge représente 25% de la population, hommes et femmes confondus ayant atteint une maturité intellectuelle, psychologique, sociale et qui sont responsables d'eux-mêmes. Il faudra prendre en compte leurs besoins suivant leur sexe, leur âge, leurs activités socioprofessionnelles, leurs vies de famille et leurs lieux de vie. Le sport ou la pratique physique constitue pour eux un loisir changeant de l'ambiance du travail ou un moyen d'existence lorsqu'il est compétitif.

2.9.2 les femmes

La population féminine représente environ 51% de la population totale et les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) représentent 46,5% de cet effectif. Dans pratiquement tous les secteurs d'activité, les femmes au Cameroun peinent encore à faire reconnaître leur droit de vivre dans la dignité. La discrimination et les préjugés freinent l'émancipation des femmes. Les femmes représentent par leur travail acharné et leurs modes d'organisation astucieux, les premiers agents économiques et sociaux. Parmi elles, on compte les femmes au foyer, les mères célibataires, les femmes chefs de ménage et les femmes enceintes.

- Les mères célibataires et les femmes chef de ménage

On retrouve ici de nombreux foyers monoparentaux (10% d'après nos sondages), qui voient des femmes seules se déployer pour élever leurs enfants sans assistance masculine. Elles sont célibataires ou veuves. Au plan psychologique, elles sont en effet nombreuses à s'isoler ou à se réfugier derrière un emploi de fortune, parfois conditionné par des exigences désobligeantes. Les plus courageuses

intègrent des groupes socioprofessionnels informels parfois contraignants. Elles sont peu nombreuses à connaître leurs droits, à consulter ou à se rendre dans les structures à même d'adresser leurs préoccupations (MINAS, MINPROFF). La présence massive des femmes dans le secteur informel et dans la production de biens alimentaires, notamment celle des femmes chef de ménage, fait d'elles des agents économiques de premier plan. Toutefois, l'émergence d'une société civile leur exige une meilleure organisation. C'est désormais surtout avec les réseaux de femmes, coopératives de production, syndicats agricoles, associations de quartiers, que traitent les pouvoirs publics et les ONG internationales.

- *Les femmes enceintes*

Les femmes enceintes constituent un des groupes sociaux des plus vulnérables, notamment à l'approche de l'accouchement. La spécificité de cette catégorie prend en compte les déterminants du renoncement aux soins des femmes enceintes en situation de précarité, l'état de la chaussée qui rallie les centres de santé et la qualité des plateaux techniques des centres de santé, toutes choses constituant des risques pour leur santé et celle de leurs nouveaux nés.

2.9.3 Les groupes socio-professionnels précaires

Au nombre des groupes socioprofessionnels précaires, on dénombre les conducteurs de moto taxis et taxis brousse, les revendeuses ou BAYAM SALLAM, les tenanciers de cabines téléphoniques ambulantes ou de fortune « call box » et les femmes de ménage.

- *Les conducteurs de moto taxis*

Les conducteurs de motos-taxi et taxis brousses (environ 200 dont 45 syndiqués) se recrutent dans toutes les tranches d'âge, mais la majorité se situe entre 16 et 25 ans. Ce sont généralement des exclus du système éducatif sans qualification professionnelle (80%) et des diplômés d'universités qui sont en quête d'emplois (20%).

Les conducteurs non propriétaires (95%) sont exposés à des procès en justice et très souvent envoyés en prison pour des cas de pertes de motos (même par braquage prouvé) ou de non-respect des clauses financières contractuelles. En revanche, les acteurs du secteur se sont constitués en syndicat et opèrent désormais dans un semblant de légalité. Au sein du syndicat ils font de l'entraide, de l'épargne et le crédit. La moto coûte entre 350 000 à 400 000 francs CFA, mais seulement 10% environ en sont propriétaires. 90% d'entre eux sont exploités par les propriétaires de motos ou de véhicules, qui ne leur paient aucun salaire. Leur revenu est obtenu du surplus du montant contractuel convenu à verser à la fin de la journée. Ce montant se situe entre 3 000 FCFA et 5 000 FCFA pour la moto, en fonction des négociations et de l'état des engins.

Les chauffeurs doivent s'acquitter d'un impôt libératoire, d'une assurance, d'une taxe de stationnement et d'une vignette. Bien que le permis de conduire de catégorie « A » soit exigé pour conduire les motos taxi, nos investigations ont établi le constat que seuls 40% de conducteurs en disposent au sein du syndicat. Les chauffeurs doivent s'acquitter d'un impôt libératoire, d'une assurance, d'une taxe de stationnement et d'une vignette. Bien que le permis de conduire de catégorie « A » soit exigé pour conduire les motos taxi, nos investigations ont établi le constat que seuls 40% de conducteurs en disposent au sein du syndicat. En réalité, vu leur nombre élevé, ils représentent davantage un poids politique pour les candidats aux différentes élections qui cherchent à s'assurer de leur soutien (à en juger de par le message à eux adressé le 11 février 2013 par le Président de la République), qu'un secteur professionnel à encourager pour l'émergence socio-économique de la zone.

A **Oyom-abang III**, 70% de conducteurs de mototaxi et de chauffeurs de taxi-brousse n'ont pas de permis de conduire, ni de dossier fiscal. Les accidents de circulation sont fréquents et mortellement tragiques à 80 % pour eux-mêmes et pour leurs clients. Ce qui induit tant un manque à gagner à l'Etat, que de nombreuses pertes sociales pour les familles et le pays.

- *Les revendeuses / BAYAM SALLAM*

Les femmes achètent les vivres dans les villages de la périphérie et viennent les revendre dans les grands marchés. On en dénombre plus de 1500 dans la zone du Projet. Selon elles-mêmes, le gain est minime par rapport au temps consacré, mais il permet à la femme d'acquérir une certaine autonomie financière dans la cellule familiale : l'argent qu'elle gagne reste en général sa propriété. Les femmes sont ainsi la première cible des activités de microcrédit, parce qu'elles travaillent dur et remboursent scrupuleusement. Elles se réveillent les premières à l'aube et se couchent en dernier lieu après tous les autres membres de la famille. Elles multiplient des activités économiques informelles (call box, salon de coiffure et de couture, alimentation... etc.) et travaillent parfois en outre comme employées des services publics. Bien que leur capacité à multiplier les petits métiers dans le secteur informel ait permis à bien des foyers d'échapper à la misère absolue, elles font face à plusieurs tracasseries et difficultés au quotidien qu'il urge de lever, notamment à travers le Projet. Au nombre de ces difficultés, se trouvent la destruction de leurs marchandises par la police municipale qui les accuse d'occuper illégalement le domaine public.

- *Les tenanciers de « call box »*

Parmi les activités du secteur informel des plus en vue actuellement, figure en bonne place le « call box ». Cette activité occupe de nombreux jeunes d'Oyom-abang III (près de 125). Ils disent gagner dignement leur vie grâce à ce métier. Au moins 25 % d'entre eux s'y exercent. Toutefois, cette activité ne se déploie pas sans difficultés. En effet, outre les intempéries, les pertes et les agressions, les exploitants doivent gérer les humeurs des clients : Il y en a qui, à la fin de leurs appels se rendent compte qu'ils n'ont pas suffisamment d'argent pour régler leur facture et veulent s'enfuir. D'autres refusent de payer parce que l'appel a été transféré sur un répondeur. Pour certains, le gérant est responsable des problèmes de mauvaise communication. Pour d'autres, il est responsable en cas de composition d'un mauvais numéro de téléphone et ne devrait pas être payé pour la communication. D'autres encore tentent de s'enfuir avec le téléphone du gérant du « call box » ou lui volent par manière du crédit de communication.

- *Les femmes de ménage*

Elles sont employées sans sécurité sociale et mal rémunérées pour le niveau du travail qu'elles abattent. Elles gagnent moins de 30 000 FCFA par mois et joignent difficilement les deux bouts du mois avec ce revenu. Elles sont souvent traitées sans respect par leurs patronnes et souvent harcelées par les hommes chefs de ménage. Elles peuvent atteindre 1000 dans la zone du projet, d'après notre échantillonnage.

2.9.4. Les couches vulnérables

Dans la Commune de Douala III on retrouve six (06) couches sociales vulnérables. Ce sont : les handicapés, enfants (orphelins), les enfants de la rue, les populations marginales), personnes âgées, les grands malades et les personnes vivant avec le VIH/SIDA. Les personnes vulnérables vivent dans presque tout le quartier. Leurs activités principales sont l'agriculture, la pêche et le petit commerce. Seuls les grands malades, les personnes âgées et les orphelins mineurs n'ont pas une activité courante. Les enfants de la rue se contentent de porter les paniers des ménagères au marché et de garder les motos et les voitures en stationnement, moyennant quelques pièces de monnaie (100 FCFA). Les handicapés sont généralement dans la rue et font la mendicité. Ceux d'entre eux qui pouvaient apprendre un métier pour s'autonomiser n'ont pas accès à une formation adaptée à leur handicap. Il apparaît évident que la couche sociale vulnérable la plus dominante à Douala III est celle des grands malades. Il est donc important de leur accorder une attention particulière en les référant aux services de soins palliatifs. Toutefois, les statistiques concernant ces couches sociales vulnérables restent peu exhaustives. En vue d'une assistance à ces groupes sociaux vulnérables, quelques associations et des structures d'encadrement existent et ont besoin d'être renforcées.

- *Les personnes vivant avec un handicap*

Cette composante qui représente environ 7% est soumise à l'influence de problèmes de santé (maladies, blessures, lésions) et de facteurs contextuels (environnement et facteurs personnels). Il s'agit d'une « perte ou de l'altération définitive ou provisoire, d'une structure ou fonction psychologique, physiologique ou anatomique. » Plus de la moitié d'entre eux sont des jeunes ayant subi un accident de moto. En dehors des textes régissant les droits des personnes âgées qui ont travaillé et qui sont salariées, il n'existe pas de textes spécifiques pour la protection de ces cibles. La quasi absence des actions spécifiques menées en leur faveur commande avant tout la mise sur pied des données statistiques sur ce groupe.

- *Les personnes âgées*

Malgré le fait qu'elles représentent en général 5% de la population totale (RGPH 2005), les personnes du troisième âge continuent de constituer une catégorie vulnérable de notre société. Par le passé, la prise en charge des personnes âgées était du ressort de la famille et de toute la communauté, mais en raison des mutations sociales, cette solidarité est aujourd'hui mise à rude épreuve. Les personnes du troisième âge font face à l'isolement social, doublé d'une précarité économique. Le SIDA aggrave la situation en les obligeant à prendre en charge leurs fils et petits-fils. Dans certaines familles, ces personnes sont même soupçonnées de sorcellerie.

Cependant, en dehors des textes régissant les droits des personnes âgées qui ont travaillé et qui sont salariées, il n'existe pas de textes spécifiques pour la protection de ces cibles. Les actions spécifiques menées en leur faveur sont rares et commandent avant tout la mise sur pied des données statistiques sur ce groupe. Il importe de noter que l'effritement de la famille conduit de plus en plus ces personnes qui autres fois étaient garantes des valeurs traditionnelles de solidarité et de substitut parental à devenir elles-mêmes de nouveaux habitants de la rue.

A **Oyom-abang III** la situation est moins marquée. L'esprit de solidarité et de respect pour la personne âgée considérée ici comme un « Sage » existe encore, bien que s'effritant déjà dans certains milieux. Celles qui sont les moins nanties pratiquent de petites activités commerciales autour de leur domicile. C'est ainsi que les femmes font généralement les beignets ou vendent du bois de chauffage en détail et les hommes fabriquent des cordes en plastique ou en raphia pour les vendre aux bouchers et aux pêcheurs. Il serait important de faire un diagnostic approfondi pour mieux connaître leur situation démographique et socio-économique et d'autre part, pour l'identification correcte de leurs besoins.

- *Les personnes vivant avec le VIH*

Selon le Programme National de Lutte contre SIDA, le Cameroun est le 2^{ème} pays en Afrique centrale et occidentale après le Nigéria à porter le poids de l'infection à VIH. La prévalence y est de 4,3% dans la tranche d'âge de 19 à 49 ans. Les caractéristiques générales de ce fléau sont les suivantes :

- ▶ la forte féminisation de l'infection ; 5,6% chez les femmes contre 2,9% chez les hommes ;
- ▶ la forte prévalence chez les femmes enceintes 6,3% ;
- ▶ infection essentiellement urbaine et jeune ;
- ▶ la faible utilisation des services de dépistage ;
- ▶ la faiblesse dans la prise en charge globale (27,3%) et surtout pédiatrique (6,5%).

Les personnes infectées par le VIH sont considérées comme vulnérables du fait de la perception et des préjugés liés à l'infection à VIH.

- *Les enfants vulnérables*

On distingue les orphelins, les enfants abandonnés, les enfants vivant ou travaillant dans la rue. Plusieurs causes ont été mises en lumière dont, notamment, l'absence d'au moins un des parents de l'enfant, la recherche de moyens personnels de subsistance ou de celle de la famille, les conflits familiaux, la dislocation des familles et les violences en milieu familial. Un bon nombre consomme des cigarettes et de la marijuana. Ils sont souvent victimes de discrimination, de stigmatisation et

d'abus, ainsi que des violences psychologiques, émotionnelles, sexuelles et corporelles ils vivent pour plupart de petites activités génératrices de revenus orientés principalement vers la satisfaction de leurs besoins alimentaires et l'achat des vêtements. Selon une étude (MINAS), on estime à environ 4000 le nombre d'enfants vivant dans la rue au Cameroun. Ils atteindraient une centaine dans la zone du Projet.

Synthèse des données sur les populations vulnérables

Populations vulnérables	Effectif	Quartiers concernés	Activités pratiquées	Problèmes rencontrés	Solutions préconisées
Handicapés	1600	Tous les quartiers	Agriculture, petit commerce,	Manque de financement, stigmatisation, Insuffisance de formation	Former aux AGR Appuyer les AGR, matériel roulant pour déplacements
Orphelins	868	Tous les quartiers	Études scolaires	Sous scolarisation Insuffisance de moyens	Appuis financiers, prise en charge
Personnes âgées	50	Tous les quartiers	Sans activités, retraités	Faible prise en charge	Prise en charge au sein des familles
Enfants de la rue	Données statistiques pas disponibles	Tous les quartiers	Sans activités	Faible prise en charge	Prise en charge sociale et professionnelle
Personnes vivants avec le VIH-SIDA	Données statistiques pas disponibles	Tous les quartiers	Petit commerce	Faible prise en charge Stigmatisation	Prise en charge médicale et psychologique

Tableau 4: : POPULATIONS VULNÉRABLES

(Sources : enquêtes OAL ORTHO-SERVICES auprès des populations et des Services Déconcentrés de l'Etat)

2.10 EVALUATION SOCIALE DES PRINCIPAUX GROUPES SOCIAUX

La perception de l'influence des groupes sociaux dans la commune est spécifique à chaque groupe, les hommes adultes autonomes sur le plan social tendant à asseoir leur domination sur les autres groupes. L'approche genre tant prônée de nos jours n'est pas d'actualité dans les assises locales.

De prime abord, perdure le traditionnel conflit de générations entre les jeunes, même matures et les adultes.

Pour ce qui est de ce conflit de génération, les tendances nous conduisent vers une métamorphose radicale de la jeune génération qui accuse l'autre de ne pas considérer leurs opinions, voire de les ignorer complètement au rang des valeurs socio-économiques de la commune, alors qu'ils sont très souvent cités comme exemples par le Chef de l'Etat. Ils estiment qu'ils sont victimes d'une « escroquerie communale » qui fait que leurs contributions sur le plan socio-économique sont visibles, pendant que leurs préoccupations ne sont pas prises en compte. En effet il y a en les jeunes :

- Le désir exacerbé de jouir de la liberté et de se faire entendre, voire de participer activement à la prise des décisions. Dans le même temps,
- L'aspiration à l'indépendance qui suscite directement un nombre infini de conflits entre adultes et jeunes

Cela se manifeste souvent par des conflits d'opinions, d'idées différentes, des problèmes dans la famille, ce qui par conséquent donne naissance à beaucoup de disputes entre des classes d'âge différentes.

Cependant, du fait du chômage ambiant, les jeunes, même matures, se trouvent dans une dépendance quasi-totale vis-à-vis des parents sur le plan matériel.

Beaucoup de jeunes se sentent “grands”, mais à cause du chômage ambiant, ils sont obligés de se rabaisser devant les parents et les aînés, lorsqu’ils ont des besoins matériels à satisfaire. Il est toutefois important de souligner que des conflits violents sont rares à cause du contexte socioculturel où les jeunes doivent respecter les aînés, mais il demeure vrai que ces valeurs subissent des ébranlements à cause du modernisme et de l’apport des media occidentaux, que la jeunesse copie sans discernement.

Le regard de la société sur les femmes est un regard de haut, puisqu’elles n’ont pas le droit à la parole dans les assemblées masculines. Elles tournent généralement le dos à l’arène, lorsque les hommes sont obligés de les admettre dans la salle à l’occasion de certains rassemblements. Les femmes émancipées sont en perpétuel combat silencieux avec les hommes, qui considèrent leurs prises de parole publiques et leurs actions comme une offense à la culture et aux traditions locales. Les mères célibataires et les femmes chefs de ménage, lorsqu’elles ne sont pas veuves, subissent le même regard de mépris et du même coup, elles n’auraient même pas droit à la pitié due aux groupes vulnérables (Handicapés, Orphelins, Enfants de la rue, Personnes âgées et Grands malades dont le VIH/SIDA).

Les femmes enceintes ne comptent que lorsqu’elles sont mariées. Les femmes de ménage sont littéralement méprisées et même verbalement violentées lorsqu’elles sont allogènes. Les revendeuses ne comptent que pour le service rendu, pas pour donner un point de vue ou pour présenter des préoccupations.

Le Syndicat des mototaxis et l’Association des « Call-box » n’ont de valeur que pour constituer un pouvoir de mobilisation politique pour les élus en quête d’électorat. Leurs préoccupations n’ébranlent personne.

Les OSC, les médias et les communautés sont presque ignorés et ne sont invités aux réunions que pour une formalité. La décentralisation tant prônée, avec les principes démocratiques, n’est pas encore la chose la mieux partagée.

2.11. EVALUATION SOCIALE DES PRINCIPAUX GROUPES SOCIAUX

La perception de l’influence des groupes sociaux dans la commune est spécifique à chaque groupe, les hommes adultes autonomes sur le plan social tendant à asseoir leur domination sur les autres groupes. L’approche genre tant prônée de nos jours n’est pas d’actualité dans les assises locales.

De prime abord, perdure le traditionnel conflit de générations entre les jeunes, même matures et les adultes.

Pour ce qui est de ce conflit de génération à Yaoundé 7 les tendances nous conduisent vers une métamorphose radicale de la jeune génération qui accuse l’autre de ne pas considérer leurs opinions, voire de les ignorer complètement au rang des valeurs socio-économiques de la commune, alors qu’ils sont très souvent cités comme exemples par le Chef de l’Etat. Ils estiment qu’ils sont victimes d’une « escroquerie communale » qui fait que leurs contributions sur le plan socio-économique sont visibles, pendant que leurs préoccupations ne sont pas prises en compte. En effet il y a en les jeunes :

- Le désir exacerbé de jouir de la liberté et de se faire entendre, voire de participer activement à la prise des décisions. Dans le même temps,
- L’aspiration à l’indépendance qui suscite directement un nombre infini de conflits entre adultes et jeunes

Cela se manifeste souvent par des conflits d’opinions, d’idées différentes, des problèmes dans la famille, ce qui par conséquent donne naissance à beaucoup de disputes entre des classes d’âge différentes.

Cependant, du fait du chômage ambiant, les jeunes, même matures, se trouvent dans une dépendance quasi-totale vis-à-vis des parents sur le plan matériel.

Beaucoup de jeunes se sentent “grands”, mais à cause du chômage ambiant, ils sont obligés de se rabaisser devant les parents et les aînés, lorsqu’ils ont des besoins matériels à satisfaire. Il est toutefois important de souligner que des conflits violents sont rares à cause du contexte socioculturel où les

jeunes doivent respecter les aînés, mais il demeure vrai que ces valeurs subissent des ébranlements à cause du modernisme et de l'apport des media occidentaux, que la jeunesse copie sans discernement.

Dans la zone du Projet les femmes sont assez émancipées. Elles prennent la parole et s'expriment librement lors des réunions

Cependant les mères célibataires et les femmes chefs de ménage, lorsqu'elles ne sont pas veuves, subissent un regard de mépris.

Les femmes enceintes ne comptent que lorsqu'elles sont mariées. Les femmes de ménage sont littéralement méprisées et même verbalement violentées lorsqu'elles sont allogènes. Les revendeuses ne comptent que pour le service rendu, pas pour donner un point de vue ou pour présenter des préoccupations. Cependant elles sont courageuses et ne se font pas prier quand il s'agit de donner leur opinion publiquement et défendre leurs intérêts

Le Syndicat des mototaxis et l'Association des « Call-box » n'ont de valeur que pour constituer un pouvoir de mobilisation politique pour les élus en quête d'électorat. Leurs préoccupations n'ébranlent personne.

A un niveau supérieur, les services de l'Etat ont tendance à dominer sans partage d'information des actions et les décisions les plus importantes. Ensuite arrive la Commune, qui gère presque sans consensus, certaines affaires de la cité. Les OSC, les médias et les communautés sont presque ignorés et ne sont invités aux réunions que pour une formalité. La décentralisation tant prônée, avec les principes démocratiques, n'est pas encore la chose la mieux partagée.

2.12. PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT COMMUNAL ET LOCAL

Mécanismes de participation existants

Au niveau de la commune comme institution le Conseil communal se réunit en tant que de besoin, pour recueillir les préoccupations des communautés à travers les élus locaux que sont les conseillers municipaux. Il existe aussi un cadre de concertation mis sur pied dans le cadre du PNDP et qui devrait être renforcé pour devenir un cadre de concertation multi-acteurs au niveau de la Commune en tant qu'espace. Il est à noter que ce dernier cadre de concertation n'est pas formalisé et ne se tient que quand il y a une urgence ou une décision à prendre dans le cadre d'un Projet. La participation des citoyens non investis d'un mandat électif à la vie publique locale permet à ceux-là même qui sont directement concernés par les décisions des autorités communales de s'exprimer sur les thématiques qui leur tiennent à cœur ou, à tout le moins, d'être bien informés de ces décisions et des processus qui y ont conduits.

La commune est l'autorité publique de proximité par excellence et le premier lieu d'émergence des diverses démarches participatives.

Au niveau de la communauté, il n'existe pas un comité de développement du quartier (CDQ) Oyomabang à notre connaissance ; nous avons fait des investigations dans le quartier et n'avons pas pu rencontrer un seul membre d'un quelconque CDQ. Monsieur le Maire a révélé lors de la restitution qu'il a l'intention de mettre en place un CDQ semblable aux CADEL de Yaoundé 5 ; la constitution et la mise en place d'un CDQ démocratique à Oyomabang est déterminant pour permettre aux habitants de participer au développement durable du quartier.

2.13 INSTITUTIONS DE SOUTIEN AUX FEMMES ET AUX JEUNES

Un bon nombre de femmes sont émancipées et prennent la parole là où les hommes se retrouvent et participent au même titre que les hommes dans la vie politique de la commune, mais la majorité est à la traîne.

De manière formelle, les structures et services qui apportent un soutien aux femmes et aux jeunes sont les suivantes :

National /Départemental	MINAS	▶ Suit la mise en œuvre des aspects sociaux des sous-Projets notamment la prise en compte de l'approche genre, des couches sociales vulnérables et des peuples autochtones
	MINSANTE	▶ Veille au développement des actions de prévention et de lutte contre les épidémies et des pandémies ; de ce fait il devra contribuer aux actions de sensibilisation prévues dans les PGES des sous Projets, dont le VIH/SIDA
	MINTSS	▶ Suit la mise en œuvre des mesures liées à la protection des travailleurs engagés dans le cadre des sous-Projets, règle les différends entre employeurs et employés.
	MINPROFF	▶ Veille à l'accroissement des garanties d'égalité à l'égard de la femme dans le recrutement et pendant la mise en œuvre des sous-Projets
	MINADER	▶ Veille à l'encadrement des groupes de producteurs agricoles dont la majorité est constituée de femmes
	MINJEUN	▶ Suit la mise en œuvre des mesures liées à la protection et à l'encadrement des jeunes
OSC locales et ONG internationales (catholic Relief Services +_ Plan Cameroun) au niveau local, départemental (Assoal _ Dynamique Mondiale Jeunes _ RENATA_ RECAP+, ACEFA, Dynamique Mondiale des Jeune _ RESYPAT et ainsi que les entreprises privées (Orange_ MTN _PMUC_ ...		▶ Participent aux activités de développement de la communauté.

Tableau 5: : INSTITUTIONS DE SOUTIEN AUX FEMMES ET AUX JEUNES

3. DIAGNOSTIC SOCIAL

3.1 PRESENTATION SOMMAIRE DE LA ZONE DE PROXIMITE

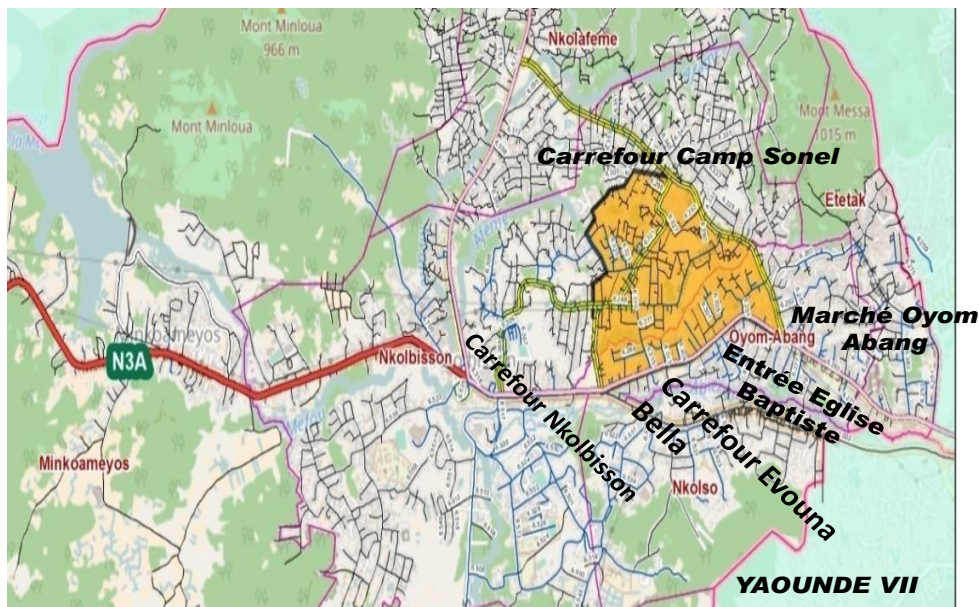


Figure 4: ZONE DE PROXIMITE DU PROJET

La zone de proximité commence à partir du carrefour Petit Marché Oyomabang – Intersection Route oboudi, - carrefour Camp Sonel Oyomabang – Carrefour Nkolbisson et Carrefour Evouna Bella

Le Plan Directeur d’urbanisme (PDU) de Yaoundé insiste sur le développement économique et social des populations. Il s’agira d’améliorer le cadre de vie urbain et d’accueillir les nouveaux migrants par le développement des pôles secondaires, l’amélioration de la qualité de l’habitat existant, la mise en œuvre des opérations de restructuration et de rénovation.

Fort de cela, le diagnostic social mené a permis d’identifier les problèmes sociaux et leurs implications dans la structuration actuelle du quartier Oyomabang, en vue de Projeter les travaux à venir du PDVIR dans les perspectives d’amélioration de la tendance anarchiste de l’occupation et de la croissance démographique actuellement observable.

Sans prétention d’exhaustivité dans le listing des groupes sociaux en présence et de leurs problèmes les plus pertinents et les plus urgents, quatre (04) grands groupes sociaux ont été identifiés à savoir, la jeunesse, la gent féminine, les groupes socio-professionnels précaires et les couches sociales vulnérables. Ces quatre groupes sociaux sont eux-mêmes subdivisés en quatorze (14) sous-groupes dont la petite enfance, l’adolescence, la jeunesse mature, les mères célibataires et les femmes chefs de ménage, les femmes enceintes, le syndicat de conducteurs de mototaxis, les revendeuses, les tenanciers de « call-box », les femmes de ménage, les handicapés, les orphelins, les enfants de la rue, les personnes âgées et les grands malades dont de VIH/SIDA.

3.2 CARTOGRAPHIE COMMUNAUTAIRE DU QUARTIER OYOMABANG



Figure 5: CARTE COMMUNAUTAIRE

Cette carte a été réalisée par les habitants eux-mêmes, représentant l'ensemble des groupes sociaux en présence à l'exception de la petite enfance. Elle représente les différentes structures et infrastructures sociales du quartier, de même qu'elle révèle certains problèmes sociaux identifiables.

Les zones concernées par l'étude se situent dans la Région du Centre, Département du Mfoundi, dans la Commune d'arrondissement de Yaoundé VII.

Arrondissement de Yaoundé 7ème (Quartier Oyom-abang III) Les itinéraires du projet, non encore connus concernent les voiries de proximité, les ouvrages de drainage et les infrastructures sociocommunautaires et socioéconomiques.

3.3 MATRICE D'INFLUENCE, D'INTERET ET D'IMPORTANCE ET PRATIQUE DE LA DECENTRALISATION

<p>Grande importance, Faible influence : -les habitants</p>	<p>Grande importance, Grande influence : -La Commune -Les Chefs traditionnels religieux (Curés, Pasteurs,) -la Police - Gendarmerie ;</p>
<p>Faible importance Faible influence : -les Personnes vulnérables (personnes âgées, PVVIH, Handicapées) -les femmes -les Jeunes -les enfants de la Rue</p>	<p>Faible importance Grande influence : -la société civile -le groupe des Moto taximen -le groupe des Bayam Sallam -les tenanciers de « call-box » Les médias</p>

Tableau 6: :MATRICE D'INFLUENCE , D'INTERET ET D'IMPORTANCE

De la matrice d'influence et d'importance ci-dessus, les constats suivants peuvent être faits :

- Les chefs traditionnels d'Oyom-abang et les chefs religieux sont perçus comme très importants dans la prise de décisions et très influents en même temps ; il en est de même

pour le Maire, les forces de défense et les services de sécurité, notamment la Gendarmerie, l'unique service technique de l'État à Oyom-abang.

- Les organisations de la société civile comprenant les comités de développement, les syndicats conducteurs de mototaxis, les médias, les migrants et les associations des revendeuses de vivres frais jouissent d'une faible importance de la part du public, mais s'avèrent très influentes lorsqu'elles s'organisent pour défendre leurs intérêts.
- Les habitants eux-mêmes à qui s'adressent les projets, sont marginalisés en général et jouissent d'une très faible influence dans leur environnement. Cependant, une grande importance les caractérise tout au long de la prise de décisions avant, pendant et après le Projet ;
- Les personnes vulnérables (handicapées, âgées, PVVIH...), les enfants de la rue, les jeunes et les femmes sont en général exploités, s'ils ne sont pas ignorés. D'où, ils sont perçus comme de faible importance et de faible influence.

Le Projet est inclusif et exige que toutes les couches sociales participent à la prise de décision et à son déploiement, pour le développement harmonieux de la cité.

Les personnes vulnérables, comme les jeunes et les femmes sont presque exclus. Cette attitude risque de perpétuer la violation des droits de ces acteurs et de générer des conflits en exacerbant la radicalisation des jeunes.

La faible importance accordée aux organisations de la société civile risque de perpétuer la tendance des chefs traditionnels (auxiliaires de l'Etat) à s'ingérer dans la gestion des comités de développement du quartier et donc à mitiger, voire étouffer la pratique de la décentralisation qui met en présence, trois acteurs principaux d'égale importance et d'égale influence : l'Etat et ses démembrements, les CTD et enfin les OSC. En l'état actuel du fonctionnement de la gouvernance communale :

- un acteur principal est presque absent : la société civile, car elle est inféodée par manque de volonté politique ;
- le développement participatif est juste une formalité de façade, puisque le point de vue des OSC est presque toujours laissé de côté, lorsqu'il est au moins présenté. En de très rares occasions, il est pris en compte dans le reflet des décisions prises.

3.4 L'ACCÈS AUX MÉDIAS Y COMPRIS LES MEDIAS SOCIAUX

Selon le World Map Social Networks environ 1,5 million de personnes utilisent activement les réseaux sociaux au Cameroun, soit un taux de pénétration de 6 % sur la population globale camerounaise. Parmi ces utilisateurs actifs, 1,1 million se connectent à leurs réseaux sociaux via le mobile. Facebook est le réseau social le plus utilisé au Cameroun et ce depuis Décembre 2009. Le Cameroun compte environ 1,4 million de personnes inscrites sur Facebook, soit un taux de pénétration de 5 % environ de la part de Facebook au Cameroun.

Les médias sociaux visent à encourager l'acquisition des connaissances et à influencer l'adoption des comportements positifs mesurables en vue du changement au niveau individuel et communautaire. Les principaux problèmes qui se dégagent sont :

- L'absence du plan de communication écrit en direction des populations cibles dans certains Projets/programmes sociaux ;
- La faible implication des acteurs locaux dans la communication ;
- L'insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines, matérielles et financières au sein de la communication des organisations ;

Les populations de Oyomabang majoritairement jeunes utilisent des téléphones multifonctions et haut de gamme dits « androïdes ».

Il s'agit d'une population très cosmopolite exerçant généralement les petits métiers (moto taximen, call boxeurs, Bayam Salam, Cordonniers, coiffeurs, couturiers, bouchers, petits commerçants, etc.) et qui s'informe tant par Facebook et WhatsApp, que via la télévision (en premier lieu), la radio (en deuxième lieu), les messages portés et les annonces à travers le quartier (avec le haut-parleur en troisième lieu).

Par rapport à Internet, Facebook et WhatsApp, les jeunes disent davantage maintenir le contact avec leurs proches que trouver l'information officielle.

Les fonctionnaires que nous avons rencontrés s'informent davantage à travers Cameroon Tribune, la radio et la télévision, pour ce qui est des sources officielles.

Un sondage mené auprès de 30 habitants du quartier au sujet du choix des chaînes de télévision et radio relève ce qui suit :

S'agissant des chaînes de télévision, CANAL 2 International : 71,6%, CRTV : 55,7, NOLLYWOOD : 40,4, TF1: 21,2, France 24: 22,4, AFRICA 24: 18,1, EQUINOXE: 14,6; France 2: 11,1; TRACE AFRICA: 10,6, TV5 /TV5 monde: 10,3; CANAL+ SPORT: 9,0; INFOS SPORT: 7,9; AFRIQUE MEDIA TV: 5,9 ; TOP 16 des stations de Radios.

Les Stations de Radio présentent une audience cumulée en pourcentage suivants : RFI : 36 ; SOUALABA FM, CRTV RADIO NATIONALE : 32,5 ; SWEET FM : 11,5 ; EQUINOX FM : 10,2 ; FM 94 (CRTV) : 10 ; CRTV FM RADIO NATIONALE : 8,4 ; RBN (RADIO BONNE NOUVELLE) : 8 ; BALAFON FM : 7,5 ; MAGIC FM

3.5 ASPECTS GENRE DANS LA COMMUNE

✓ Système d'opposition hommes /femmes et Vieux /jeunes

Des systèmes de domination d'une part des hommes sur les femmes, et d'autre part des vieux sur les jeunes, sont les sources de conflits importants ne permettant toujours pas l'expression libre de chacun, ni la participation aisée à la prise de décision.

- Dans toutes les communes, au cours des groupes de discussions dirigées et même lors de la priorisation des projets, les « vieux » (conseillers coutumiers) ont toujours voulu parler à la place des « jeunes » et des « femmes ». Les « vieux » veillent à la sauvegarde de leurs intérêts et à leurs privilèges. Par exemple, ils ont tendance à influencer les « jeunes » et les « femmes » dans les priorités à établir, tirant la couverture de leurs côtés. Les « vieux » auraient tendance à vouloir une amélioration du niveau de confort centré sur la route, surtout les grandes artères, alors que les « jeunes » et les « femmes » souhaiteraient davantage une amélioration favorisant une mobilité au sein du maillage du quartier : la construction des bornes fontaines, des écoles publiques, ou des cases communautaires au sein du quartier.
- Généralement, les jeunes sont recherchés dans les groupes pour assurer des tâches secondaires qui ne leur donnent pas l'occasion de participer à la prise de décision. Ils doivent nettoyer la salle de réunion, aller transporter les chaises et les tables pour les ranger dans le hall afin que les participants soient confortablement assis ; ils doivent servir du vin ou le repas aux 'grands' et manger en dernier lieu ce qui reste. Le phénomène est plus atténué à Douala et à Yaoundé où les femmes et les jeunes sont plus émancipés.
- En outre, la tradition joue un rôle important. Les « jeunes » doivent obéir aux « vieux » et les « femmes » doivent obéir aux « hommes ». « Quand les vieux parlent les jeunes doivent se taire ». « La femme est considérée comme un bien appartenant à l'homme, elle n'a pas le droit de parole ».

✓ Au niveau du ménage :

- Au niveau du ménage, les femmes au foyer sont des exécutantes et n'ont aucune liberté. Elles sont téléguidées par leurs maris et n'agissent que sur des ordres. Elles ne sont jamais consultées lors d'une prise de décision. Les femmes exerçant un petit commerce ou ayant un emploi rémunéré sont pour la plupart, celles qui financent une bonne partie du budget familial comme par exemple la nutrition, les manuels scolaires, l'habillement des enfants, les frais médicaux. Les hommes ayant un emploi prennent en charge la scolarité des enfants et le loyer mensuel de la maison. Un bon nombre d'hommes laissent toutes les charges de la famille à la femme à cause du chômage ou de la perte d'emploi, et ceux d'entre eux qui sont « gentils » aident leur épouse dans la réalisation de leurs activités. Dans ce cas, l'autonomie financière de la femme lui donne une implication acceptable dans la prise de décision. Dans les ménages modernes, la femme est plus ou moins associée à la prise de décision ou disons plutôt est consultée.

✓ *Par rapport à la scolarisation*

- La scolarisation de la fille est généralement égale à celle du garçon dans cette commune. Toutefois, dans toutes les communes ciblées, lorsque les moyens financiers sont réduits, le garçon est privilégié pour continuer son éducation aux dépens de la fille qui doit arrêter, se marier afin de contribuer à l'éducation du garçon.

✓ *Le manque d'opportunités d'emplois*

Généralement dans toutes les communes ciblées, les emplois exercés par la plupart des femmes sont presque similaires, sauf dans les Communes de Douala et de Yaoundé où on rencontre beaucoup de femmes intellectuelles, fonctionnaires ou occupant des postes de cadres supérieurs ou moyens dans les entreprises privées.

En effet, les femmes font surtout du petit commerce, de l'agriculture de subsistance, le call box, le travail domestique, la couture... Ce sont des métiers que l'on apprend pendant un temps très court pour faciliter l'entrée sur le marché du travail. Par contre, il y a des métiers d'électricité, de travaux de construction des bâtiments, des routes, des pavés, des études techniques, de chauffeur de bus, etc... que les femmes aimeraient faire.

✓ *Les hommes et les femmes vivant avec un handicap ou avec le VIH :*

Dans toutes les Communes, persiste une certaine réticence envers les personnes vivant avec un handicap ou avec le VIH. Toutefois, ce n'est pas le cas à Douala.

Les hommes vivant avec un handicap ont toutefois une facilité relative à se trouver un conjoint alors que c'est très difficile pour les femmes handicapées de se marier. « *Quand un homme veut nous épouser, c'est parce qu'il veut nous exploiter financièrement ou qu'il a un intérêt particulier. Ce n'est pas par un amour vrai* », déclarent deux femmes handicapées, abordées dans la rue. Les parents à cause du handicap obligent les filles à se marier comme deuxième ou troisième femmes avec une personne très âgée par rapport à elles ; or pour un homme, les parents l'aident à trouver une jeune fille pour fonder sa famille.

Par rapport à la scolarisation, les garçons handicapés ont plus de chance d'aller à l'école ou d'apprendre un métier avec l'appui des parents que les filles handicapées.

3.6 LES PROBLÈMES TRANSVERSAUX ET SPECIFIQUES DES GROUPES SOCIAUX

Les problèmes transversaux touchent 100% des groupes sociaux et s'adressent tant aux femmes, aux hommes, qu'aux jeunes et aux personnes vulnérables. Ils concernent :

- **les faibles revenus/emplois** : ils concernent le Chômage et le sous-emploi qui sont quasi ambiants et qui touchent près de 60% des populations dont les jeunes garçons et filles de la zone. Certaines causes des faibles revenus et faibles opportunités d'emplois sont les suivantes :
 - Insuffisance d'offres d'emplois
 - Faiblesse ou manque des compétences pour se vendre sur le marché du travail
 - Formation inachevée
 - Ignorance des sources d'emplois possibles
 - Incapacité à produire un CV vendable et manque de connaissances dans le marketing personnel
- **L'insécurité** : l'insécurité routière est galopante et se manifeste par de nombreux accidents fréquents sur les routes, impliquant les mototaxi. De même, les agressions et braquages sont légion dans la zone du fait du grand banditisme et de la délinquance juvénile. Certaines causes de l'insécurité sont les suivantes :
 - Mauvais état des routes
 - Défaut de signalisation
 - Excès de vitesse
 - Ignorance du code de la route par les usagers
 - Défaut de Permis de conduire et défaut de port des EPI
- **la mauvaise gouvernance urbaine** : les problèmes des jeunes et des femmes sont très faiblement adressés, du fait de leur non-implication dans la prise de décisions liées à la gestion de la cité. L'insuffisance des espaces de loisir inclusifs est criarde, notamment. Certaines causes de la mal gouvernance urbaine sont les suivantes :
 - Très faible implication des différentes couches sociales dans la conception et la mise en œuvre des Projets
 - Préjugés sur le montant du cout additionnel pour réaliser des ouvrages inclusifs
 - Corruption
- **le faible accès aux infrastructures et services sociaux de base** : la demande sociale demeure non-couverte. Les conditions de Mobilité demeurent dérisoires ; le manque d'éclairage public exacerbe l'insécurité ; l'approvisionnement en eau, l'offre en infrastructures éducatives, de santé, de loisir, d'énergie et d'encadrement social (orphelinats, maisons de retraite, crèches, centres d'écoute, maisons de la femme, case communautaire, etc.) demeure très en deçà des besoins des couches sociales.
- **De nombreuses menaces sur la santé, l'hygiène et l'assainissement** : de nombreux risques naturels et humains menacent la santé des couches sociales. L'insuffisance d'assainissement et l'insalubrité font courir aux populations les risques de maladies diverses. Certaines causes de menaces sur la santé sont les suivantes :
 - Construction et installation en zone *non-aedificandi*
 - Stagnation des eaux et maladies vectorielles (paludisme, fièvre typhoïde, choléra, etc.)
 - Incendies et bleves
 - Activités dangereuses sur la voie publique, notamment conduite sans Permis de conduire des mototaxis
 - Inondations
 - Ouvrages de traversée de fortune causant des accidents
 - Absence de programmes de traitement de l'eau de boisson, notamment des puits et des sources de quartiers
 - Insuffisance des sources d'approvisionnement en eau potable
 - Prolifération des décharges sauvages et non contrôlées dans les zones habitées avec risque de pollutions et d'infestation de rats et cafards
 - Défaut ou défectuosité persistante et sans action répressive des systèmes de vidanges des fosses septiques domestiques

- Evacuation dans la nature et dans la rue des eaux usées sans traitement préalable
- Stagnation des eaux usées dans les cours et prolifération des gîtes de nuisibles
- Manque de latrines publiques, dans les marchés et les établissements scolaires publics
- Risque d'épidémies du fait du fort taux des personnes déplacées et éventuellement non-vaccinées et malnutries
- Défaut d'accès à l'eau, à la cantine, à une poubelle et aux latrines à l'école
- **L'insécurité de l'environnement politique** : le risque de radicalisation des jeunes est galopant du fait de leur sentiment de délaissement. Cette insécurité est en partie due à :
 - l'insuffisance d'offre d'emplois
 - l'oisiveté
 - des revenu aléatoires
 - un sentiment d'exclusion
 - la corruption, au favoritisme de certains, à l'impunité, au népotisme, au tribalisme de certains décideurs, l'insouciance de certains décideurs face aux souffrances des jeunes
- **L'insuffisance de la participation citoyenne** : la maintenance des trottoirs et abords des voies, même à proximité des habitations est inexistante ; le risque de dégradation des ouvrages urbains est important, alors qu'il aurait pu être nul si les populations participaient volontairement à leur entretien. Cette insuffisance peut être due en général à mal gouvernance urbaine traduite par l'irrespect et l'arrogance des agents publics et urbains vis-à-vis des habitants qu'ils jugent peu influents et peu importants.

Les problèmes spécifiques à chaque groupe social sont également multiples et se trouvent détaillés en annexe.

3.6 SITUATION DE L'ACCÈS AUX EMPLOIS

D'une manière générale, plusieurs activités constituent le vivier d'emplois dans la Commune de Yaoundé 7^{ème}. La Commune en elle-même emploie un effectif de 68 personnels tous grades confondus.

Les autres activités se recrutent tant dans le secteur formel que dans le secteur informel.

Le secteur primaire absorbe environ 30% de la population active, notamment dans l'agriculture vivrière et maraîchère comme activité principale et l'élevage. Les produits concernés sont prioritairement autoconsommés et les excédents sont vendus sur les marchés de la ville de Yaoundé - Marché Mokolo, Marché Melen et Marché du Mfoundi. On y retrouve, les pommes de terre, le maïs, le haricot et les légumes cultivés dans les bas-fonds marécageux. Les produits d'élevage (IRAD) sont les bovins (taurins à titre expérimental), les ovins, les caprins, les porcins et les volailles et sont développés davantage pour des besoins de prestige et de sécurité sociale et financière, que pour des besoins de mise en marché immédiate.

Les problèmes identifiés dans le secteur primaire tournent autour de la faible productivité des exploitations et les difficultés d'accès au financement des activités.

Le secteur secondaire regroupe des PME et une trentaine d'artisans peintres, savetiers et forgerons. L'activité industrielle est quasi inexistante, à l'exception d'une demi-dizaine de boulangeries qui emploient environ 50 actifs. L'industrie minière n'est évoquée qu'en potentialité, notamment à travers l'existence de carrières de pierres.

Le secteur tertiaire regroupe la majorité des actifs des ménages et emploie environ 20% des chefs de ménages. Le secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur constitue le plus grand employeur, tant dans le privé qu'à la Fonction publique. Arrivent ensuite les fonctionnaires des forces de l'ordre et de défense (Police, Gendarmerie, armées), les fonctionnaires des services sectoriels déconcentrés (d'arrondissement, voire départementaux pour certains) des autres ministères et enfin les institutions de microfinance, du secteur bancaire, du transfert d'argent et des assurances.

Le transport par taxi et par camion fournit de l'emploi formel à 10% environ des chefs de ménage de la zone. On dénombre également un transporteur formel par autobus, de nombreux transporteurs de sable informels (camionneurs) et plusieurs centaines de conducteurs de mototaxis informels.

Le commerce et les services emploient environ 30% d'actifs des ménages. Certains sont formellement enregistrés dans des comptoirs officiels du marché (Oyom-abang) ou identifiés comme boutiquiers, quincaillers, tandis que d'autres exercent dans l'informel sur la voie publique, en marge du fisc. De nombreux petits restaurants et étals de viande grillée ou de poisson braisé sont disséminés à travers la commune et emploient de nombreux actifs dont des femmes et des enfants. On dénombre également des auberges, des bars, des ateliers divers (moulins, couture, cordonnerie, soudure, coiffure, réparations automobile, pneumatique et moto), ainsi que plusieurs cabines de secrétariat informatique, de transfert d'argent, de bureautique et téléphonique encore appelée « call-box ».

3.7 GOUVERNANCE URBAINE

Parmi les problèmes de gouvernance identifiés par le diagnostic social, on peut citer :

- Collaboration insuffisante entre la Commune et les Comités de Développement de Quartiers
- Conflits entre l'exécutif du Comité de développement de quartiers et les habitants du quartier
- Faible implication et faible prise en compte des besoins réels des populations (femmes et jeunes, couches précaires et vulnérables) et de leurs avis
- Insuffisance d'informations sur les offres d'emplois disponibles
- Non-respect des normes sociales dans la réalisation des sous-Projets
- Risque d'exacerbation des fléaux tels que :
 - o Manque de démocratie
 - o Corruption
 - o Tribalisme
- Risques de radicalisation des jeunes
- Risques d'agressions par exposition dans une zone réputée à risque (grand banditisme)
- Mauvaise gestion des déchets au quartier et à l'échelle de la Commune, Insalubrité et risque de détérioration des conditions d'hygiène
- Coulées des boues de vidange dans les rues
- Manque de latrines dans les lieux publics
- Construction en zone non aedificandi et Inondations

4. RISQUES ET IMPACTS SOCIAUX MAJEURS RÉSULTANT DES ACTIVITÉS DU PROJET

Les habitants de d'Oyomabang que nous avons interviewés considèrent le Projet comme « un rêve qui, s'il devenait réalité, transformera le quartier en un paradis sur terre ».

Parmi les risques identifiés dans la zone de proximité du Projet, il convient de signaler :

La présence au-dessus de certaines habitations des pilonnes et câbles électriques de haute tension, les exposant à l'irradiation et aux maladies et accidents y attachés ;

Sa situation très voisine d'une zone de convergence sauvage des eaux noires dans la nature, qui expose les populations aux infestations, infections et affections diverses dont le choléra ;

Outre ces risques directs, d'autres risques et impacts possibles sont mentionnés dans le tableau ci-dessous :

N°	RISQUES	impact
0	Non-application des normes sociales pendant le projet	persistance des désordres sociaux et non-respect des règles d'urbanisme
1	Faiblesse des revenus/sous-emploi/chômage	-CREATION d'emplois DIRECTS dans le secteur BTP -OPPORTUNITES D'AUTO-EMPLOIS MULTISECTORIELS POUR LES JEUNES et les personnes vulnérables A TRAVERS LE PLAN JEUNE
2	Insécurité galopante et recrudescence d'accidents de circulation	Mortalités précoces
3	Mauvaise gouvernance urbaine	-exclusion, associalisation et risque de radicalisation des jeunes
4	Faiblesse de l'accès aux infrastructures et services sociaux de base	amélioration de la mobilité et des services de base des populations
5	Nombreuses menaces sur la santé, l'hygiène, l'assainissement, la sécurité sociale et risque de catastrophes	-risques naturels et humains :(inondations, maladies hydriques, maladies vectorielles, éboulements, incendies, guerre civile, pollutions diverses, invasion de nuisibles, afflux de personnes, EPIDEMIES) - RISQUES D'ACCIDENTS DE TRAVAIL ET RISQUES SUR LA SECURITE DES TRAVAILLEURS ET DES POPULATIONS RIVERAINES - RISQUE D'AUGMENTATION DU TAUX DE PREVALENCE DES IST/VIH/SIDA
6	Insécurité de l'environnement politique due à la corruption généralisée des décideurs	-radicalisation -PERSISTANCE DU SOUS-DEVELOPPEMENT
7	Insuffisance de la participation citoyenne	-DEGRADATION RAPIDE DES OUVRAGES URBAINS -VANDALISATION DES INFRASTRUCTURES
8	Mortalité infantile et néonatale récurrente	SOUS-PEUPLEMENT DE LA ZONE
9	Mariages et grossesses précoces et non désirés	décrochage scolaire des adolescentes
10	Travail des enfants	exploitation des enfants
12	Délinquance juvénile	Prostitution Comportement déviant (Alcoolisme, tabagisme, banditisme, consommation de drogue, vagabondage)
13	Analphabétisme	Obscurantisme et sous-développement
14	Pérennisation des activités économiques informelles	-civisme fiscal -DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE

		-DROIT AU TRAVAIL DECENT
15	Restriction à l'utilisation des terres et réinstallation forcée	- pertes des biens et pertes temporaires de revenus -FILOUTERIE ET NEGLIGENCES FONCIERES
16	Conflits	- perturbation du trafic routier - désagréments dus aux risques d'interruption des réseaux de concessionnaires et l'inaccessibilité temporaire aux habitations - PERTURBATION SOCIALE (DUE A AFFLUX IMPORTANT DE PERSONNES) -RISQUE DE MARGINALISATION ET DE VIOLENCE SUR LES FEMMES, JEUNES ET PERSONNES VULNERABLES

Tableau 7: : RISQUES SOCIAUX RESULTANT DES ACTIVITES DU PROJET

5. ENJEUX SOCIAUX

Les enjeux essentiels de l'étude pour le projet exigent le respect de la loi et des règlements à deux niveaux : au niveau des lois nationales et au niveau des politiques opérationnelles de sauvegardes sociales de la Banque Mondiale. Le Cameroun doit s'assurer qu'il n'y a pas d'impacts négatifs sur les populations et l'environnement. La mise en œuvre des innovations des Projets de la Banque telle la notion d'inclusion, la prévention des risques et la lutte contre les catastrophes ou encore la prise en compte de toutes les couches sociales défavorisées

En plus de cela, le nouveau regard de l'étude sociale qui doit apporter des intrants techniques en ressortant les enjeux sociaux qui vont orienter la demande sociale doit être implémenté. En d'autres termes, ce sont les problèmes sociaux qui déterminent les infrastructures à construire et non le contraire.

La communication à outrance sur le Projet, la promotion de la décentralisation véritable, la participation effective des communautés au processus de préparation du Projet et la lutte contre le chômage des jeunes et des femmes sont également des enjeux à prioriser.

5.1 ENJEUX JURIDIQUES LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

La loi d'orientation N°2004/17 du 22 juillet 2004 sur la décentralisation énonce, en son article 4, alinéa 1, que : « Les collectivités territoriales sont des personnes morales de droit public. Elles jouissent de l'autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts régionaux et locaux. A ce titre, les conseils des collectivités territoriales ont pour mission de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif de ces collectivités ». Sur la base de cette loi, il est donc clair que la Commune de Douala III peut assurer la gestion et l'exploitation directe ou indirecte du PDVIR dans son aire géographique. C'est pour cette raison que les sous-Projets destinés au quartier Ndogpassi et Dibom II ont été placés sous sa supervision locale.

Les aspects sociaux du Projet PDVIR sont protégés par un arsenal de textes législatifs et réglementaires touchant à la gestion foncière, aux indemnisations, à la liberté d'association, au code du travail, au règlement des litiges, à la protection sanitaire, ainsi qu'à la panoplie de textes législatifs internationaux ratifiés par notre pays. Il n'y a aucune possibilité de développer le Projet sans se conformer à ces textes. Parmi eux, on peut citer :

- *La convention de 1972 sur le patrimoine mondial. Conclue à Paris le 23 novembre 1972 :*
- *Les Politiques de la Banque mondiale en matière d'EIES et de réinstallation involontaire des populations*
- *La loi N° 96/12 du 5 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement.*
- *Le décret N° 2013/0171/PM du 14/02/2013 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental et social.*
- *Le décret N° 2012/0882/PM du 27 mars 2012 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'environnement*
- *Le décret N° 2012/2809/PM du 26 septembre 2012 fixant les conditions de tri, de collecte, de stockage, de transport, de récupération, de recyclage, de traitement, et d'élimination finale des déchets*
- *L'Arrêté n°001/MINEPDED du 15 octobre 2012 fixant les conditions d'obtention d'un permis environnemental en matière de gestion des déchets*

- *L'Arrêté n°002/MINEPDED du 15 octobre 2012 fixant les conditions spécifiques de gestion des déchets industriels (toxiques et/ou dangereux)*
- *Le décret N° 2011/2583/PM du 23 août 2011 portant réglementation des nuisances sonores et olfactives.*
- *Le décret N° 2011/2584/PM du 23 août 2011 fixant les modalités de protection des sols et du sous-sol.*
- *Le décret N° 2011/2585/PM du 23 août 2011 fixant la liste des substances nocives ou dangereuses et le régime de leur rejet dans les eaux continentales*
- *Textes dans le domaine des forêts, de la faune et de la pêche*
- *La loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche*
- *Textes relatifs à la protection des ressources en eau*

Loi N° 98/005 du 14 avril 1998 portant régime de l'eau : et Décret N°2001/165/PM du 08 mai 2001 précisant les modalités de protection des eaux de surface et des eaux souterraines contre la pollution.

- *Textes relatifs au patrimoine culturel et naturel*

loi N° 2013/003 du 18 avril 2013 régissant la protection du patrimoine culturel et naturel.

- *Textes relatifs au travail*

- o *La Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant code du travail*

- L'ordonnance no 73-17 du 22 mai 1973 portant organisation de la prévoyance sociale ;
- La loi no 76-12 du 8 juillet 1976 portant organisation de la formation professionnelle rapide ;
- La loi n° 77/11 du 13 juillet 1977 portant réparation et prévention des accidents de travail et maladies professionnelles ;
- Décret N° 2016/072/ du 15 février 2016 fixant les taux de cotisations sociales et les plafonds des rémunérations applicables dans les branches des prestations familiales, d'assurance pensions vieillesse, d'invalidité et de décès, des accidents du travail
- Le décret N°2014/0611/PM du 24 mars 2014 fixant les conditions de recours et d'application des approches à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) ;
- La décision n°097/MINETPS/CAB portant création, composition et fonctionnement du Comité de Synergie chargé de la promotion du dialogue social.

- *Textes relatifs à la santé*

- La Loi n° 64/LF-23 du 13 novembre 1964 portant protection de la santé publique au Cameroun ;
- La Loi 96/03 du 4 janvier 1996 portant loi-cadre dans le domaine de la santé ;
- L'Arrêté du 1er octobre 1937 fixant les règles générales d'hygiène et de salubrité publique à appliquer dans le territoire du Cameroun sous mandat français ;
- L'Arrêté conjoint n° 073/MINAT/MINVIL du 25 mai 2000 précisant les modalités d'application de certaines règles de salubrité et de sécurité publiques ;
- L'Arrêté N° 039 /MTPS /IMT du 26 novembre 1984 fixant les mesures générales d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail.

- *Textes relatifs aux personnes handicapées*

- Loi n°83/013 du 21 juillet 1983 relative à la protection des personnes handicapées ;
- Décret n°90/1516 du 26 novembre 1990 fixant les conditions d'application de la loi n°83/013 du 21 juillet 1983 relative à la protection des personnes handicapées ;
- Décret n°96/379/PM du 14 juin 1996 relatif à la création et au fonctionnement du Comité National pour la réadaptation et la réinsertion socioéconomique des personnes handicapées.

- *Textes dans le domaine des établissements classés*

- La Loi n°98/015 du 14 juillet 1998 relatives aux établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes ;

Etude sociale et plan de développement communautaire de la jeunesse : Commune de Yaoundé 7 II

- Le Décret n°99/818/PM du 09 novembre 1999 fixant les modalités d'implantation et d'exploitation des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes.
- **Textes du domaine de l'agriculture**
 - Décret N°2010/0242/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de promotion des activités de production agricole et de développement rural.
- **Textes relatifs au domaine des travaux publics**
 - La Loi N°0001 du 16 avril 2001 portant code minier :
 - Le Décret N°2011/12 du 16 Avril 2001 fixant la liste des équipements et des ouvrages de génie civil assujettis au contrôle de qualité des matériaux et aux études géotechniques.
 - Textes relatifs au domaine de l'urbanisme
 - La Loi N° 2004/003 du 23 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun
 - Législation et réglementation en matière d'assainissement urbain et de protection de la santé
 - Textes relatifs à la gestion des conflits
- **Textes relatifs aux associations**
- **Textes relatifs à la décentralisation**
- **Textes dans le domaine des établissements classés**
- **Instruments de gestion environnementale et sociale du PDVI**

5.2 ENJEUX LIES A L'ACCES AUX MEDIAS SOCIAUX

Si les médias ont une importance limitée, ils ont en revanche une très forte influence sur toute la société. Le principal enjeu de cette composante est de parvenir à se positionner comme catalyseur pour un accès de tous les citoyens aux services sociaux.

Cependant, ils sont régis par la loi d'adoption récente N°2010/012 du 21 Décembre relative à la cyber sécurité et à la cyber criminalité au Cameroun qui gagnerait à être appliquée sans faiblesse.

5.3 ENJEUX LIES A LA PROPRIETE FONCIERE

Le foncier obéit aux deux régimes qui coexistent au Cameroun : le régime foncier de droit moderne (code foncier de 1974) et le régime de propriété de droit coutumier.

Dans le cadre du PDVIR, les populations sont appelées à céder des terres, des zones de cultures et / ou des biens immobiliers tels que les constructions, terrains pour cause du Projet. Les textes suivants doivent être appliqués :

- *La Constitution de 1972, révisée le 18 janvier 1996*
- *Les Ordonnances N° 74-1, 74-2, 74-3, 74-4 du 6 juillet 1974 relatives au régime foncier et domanial au Cameroun et à la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique*
- *La loi N° 85/009 du 04 juillet 1985 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique et aux modalités d'indemnisation*
- *Le décret N°87/1872 du 16 décembre 1987 fixant les modalités d'application de la loi N° 85/009 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique et aux modalités d'indemnisation*
- *L'arrêté N°0082/ y. 15.1/MNUH/D du 20 novembre 1987 fixant les bases de calcul de la valeur vénale des constructions frappées d'expropriation pour cause d'utilité publique*
- *Le décret N° 2003/418/PM du 25 février 2003 fixant les tarifs des indemnités à allouer aux propriétaires pour cause d'utilité publique des cultures et arbres cultivés*
- *Il fixe les tarifs alloués aux personnes victimes de destruction des cultures et arbres plantés pour cause d'utilité publique.*

Les politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale comprennent à la fois, les Politiques Opérationnelles (PO) et les Procédures de la Banque (PB). Les politiques de sauvegarde qui sont déclenchées sont, y compris la Participation du Public, la PO.4.12 Réinstallation Involontaire des populations et la PO.4.11 Patrimoine culturel et physique.

La politique PO 4.12 de la BM prend en compte les conséquences économiques et sociales des activités des Projets financés par la BM et qui sont occasionnées par :

- le retrait involontaire de terres provoquant la réinstallation ou perte d'habitat, la perte de biens ou d'accès à ses biens, la perte de sources de revenus ou de moyens d'existence, que les personnes affectées aient ou non à se déplacer sur un autre site ;
- la restriction involontaire de l'accès à des parcs définis comme tels juridiquement, et à des aires protégées entraînant des conséquences sur les moyens d'existence des personnes déplacées.
- La politique PO.4.12 détermine les mesures requises pour traiter des impacts de la réinstallation involontaire, à savoir l'élaboration d'un plan de réinstallation ou un cadre de politique de réinstallation.

5.4 ENJEUX LIÉS AUX DROITS D'USAGE SUR LES TERRES ET AUTRES RESSOURCES

La majorité des ménages ne disposent pas d'un Titre foncier. Cependant, le Projet devrait prendre des dispositions spécifiques, pour accompagner les personnes vulnérables dans le processus de réinstallation qui pourrait les affecter de manière irréversible. Le droit d'usage foncier est encadré par les textes liés à la propriété foncière cités plus haut.

Pour les autres ressources telles que les mines (pierres), le sable, le bois et l'eau :

- Mines (pierre et sable) :

Le code minier a prévu le droit de préhension d'un certain volume de pierre, de sable pour les constructions locales, à titre gratuit. La Loi N°0001 du 16 avril 2001 portant code minier, à son titre IV, précise les dispositions relatives aux substances de carrières qui sont, d'après l'article 2, les matériaux de construction ou minéraux industriels extraits par fouilles ou autrement, dans le but de fournir des matériaux destinés à la construction, au commerce, à l'industrie ou à la fabrication. Pour le bois, la Loi forestière de 1994 a prévu pour les communautés locales, le droit de prélever 30 mètres cube de bois par ménage pour leur construction.

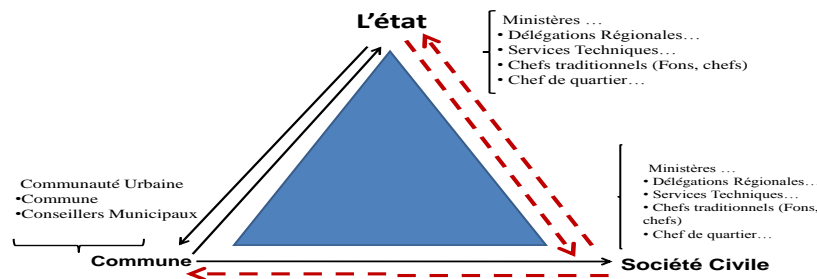
- Pour l'eau :

Le Code de l'Eau a prévu pour les communautés l'utilisation des sources naturelles à des fins domestiques et socio-économiques sans contrepartie. En revanche, toute utilisation industrielle de ces ressources naturelles requière soit une autorisation, soit des restrictions fiscales et environnementales. En effet, la Loi N° 98/005 du 14 avril 1998 portant régime de l'eau fixe le cadre juridique de l'eau ainsi que les dispositions relatives à sa sauvegarde, à sa gestion et à la protection de la santé publique. Cette loi comporte plusieurs décrets pris pour faciliter son application parmi lesquels le Décret N°2001/165/PM du 08 mai 2001 précisant les modalités de protection des eaux de surface et des eaux souterraines contre la pollution.

5.5 ENJEUX LIÉS A LA GOUVERNANCE AU NIVEAU COMMUNAL ET AU NIVEAU DU CDQ

Une panoplie de problèmes de gouvernance communale a été révélée par le diagnostic social.

La priorité sera alors de divulguer, de disséminer et de faire appliquer les principes et les textes légaux sur la véritable décentralisation. Les OSC doivent être renforcées afin de jouer leur rôle et de prendre leurs responsabilités en main afin que la décentralisation soit effective, réelle et durable. Pour cela chaque acteur du triangle de la décentralisation doit jouer son rôle, y compris la société civile qui a souvent été marginalisée et inféodée.



Qu'est-ce qui manque pour que la décentralisation soit efficace?

Figure 6: Triangle des acteurs de la décentralisation

Les vrais acteurs de la société civile : les OSC qui sont ONG, CDQ, Associations, GIC et dont la place a été occupée par les démembrements de l'Etat, sont pourtant un acteur important pour assurer l'efficacité des Projets de développement. Elles collaborent avec la commune et les autres parties prenantes dans le but de faire avancer les processus. Les principaux champs de collaboration sont :

- **La mobilisation communautaire :**
- **L'accompagnement technique :**
- **Le regard alternatif :**
- **L'intermédiation :**

Avant la décentralisation, les chefs traditionnels étaient légalement responsables du développement des villages et quartiers. Aujourd'hui à l'ère de la décentralisation, le chef est un auxiliaire de l'Etat et le représente au niveau du quartier. Le développement du quartier est confié à la société civile organisée en comité de développement.

Une collaboration franche entre les OSC (dont le comité de développement de quartier), l'Etat (dont ses démembrements et les chefs traditionnels) et les CTD (dont la Commune), est impérative pour éviter d'une part les conflits de leadership et d'ingérence et d'autre part, pour promouvoir la véritable décentralisation.



Signature de l'accord de Partenariat et le Délégué du Gouvernement à Bamenda dans le cadre du PDUE

Figure 7: Signature d'accord de Partenariat

Etude sociale et plan de développement communautaire de la jeunesse : Commune de Yaoundé 7 II

Il s'agira de résoudre certains des problèmes ci-haut listés de gouvernance urbaine, pour améliorer la gouvernance tant à l'échelle de la Commune qu'à l'échelle du quartier, en veillant au respect des principes fondamentaux de la décentralisation qui prônent l'égalité d'importance et d'influence des acteurs clés de la décentralisation qui sont l'Etat, les CTD et les OSC qui constituent un contrepouvoir. Pour y parvenir, l'application de plusieurs instruments législatifs est recommandée, dont :

- **La Loi N° 2004/003 du 23 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun**
- **La législation et la réglementation en matière d'assainissement urbain et de protection de la santé**
 - Le décret N°68/59/COR du 30 avril 1968 relatif à la construction précise des dispositifs techniques relatifs aux cabinets d'aisance en ses articles 27, 28 et 29, ceci en vue d'éviter la propagation des odeurs et nuisances dans les différentes pièces d'une construction à usage d'habitation ;
 - La loi N°64-LF-23 du 13 novembre 1964 portant protection de la santé publique accorde déjà à l'assainissement urbain une place de choix dans toutes les activités de développement ;
 - La Note Circulaire N°067/NC/MSP/DMPHP/SHPA du 19 juin 1973 du Ministre de la Santé Publique adressée aux Délégués Provinciaux de la Santé Publique et aux Administrateurs Municipaux précisant les fonctions des Techniciens et Agents Techniques du Génie Sanitaire affectés dans les Provinces ou mis à la disposition des municipalités présentant une grande importance pour la protection de la santé et de l'environnement en milieu urbain et rural ;
 - La loi N° 96/12 du 5 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement;
 - Le décret N° 99/820/PM du 09 novembre 1999 concernant le contrôle de la pollution de l'environnement et fixant les conditions d'agrément des personnes physiques ou morales à l'exploitation des laboratoires de contrôle de la qualité et de la quantité des effluents solides, liquides ou gazeux rejetés par les établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes ;
 - Le décret N° 2001/165/PM du 08 mai 2001 précise les modalités de protection des eaux de surface et des eaux souterraines contre la pollution d'origines diverses ;
 - La loi N°2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions conformément aux dispositions de la loi d'orientation de la décentralisation et de la loi ;
 - La loi N°2004 /017 du 22 juillet 2004 fixant les règles générales applicables en matière de décentralisation territoriale ;
- **Les textes relatifs à la gestion des conflits**

Le décret n°78/263 du 03 septembre 1978 fixant les modalités de règlement des litiges.

- **Les textes relatifs aux associations**
 - Loi n°90/053 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association. Ce texte remplace la loi n°67/LF/19 du 12 Juin 1967 qui elle-même abrogeait la loi de 1901 ;
 - Loi n°92/006 du 14 août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux Groupes d'Initiative Commune (GIC), en remplacement de la loi n°73/15 du 07 décembre 1973 portant statut des sociétés coopératives. À travers cette loi, de nombreuses

organisations de base, ayant un nombre réduit de membres, ont été légalisées et se sont engagées dans un processus de structuration en unions et fédérations de GIC ;

- Loi de 1993 sur les GIE ;
- Loi n°99/014 du 22 décembre 1999 régissant les ONG ;
- Décret n°92/455/PM du 23 novembre 1992 fixant les modalités d'application de la loi n°92/006 du 14 août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux Groupes d'Initiative Commune.

- ***Les textes relatifs à la décentralisation***

- La loi N°2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions conformément aux dispositions de la loi d'orientation de la décentralisation ;
- Loi n°2004/018 et 019 fixant les règles applicables aux Communes et aux Régions et leurs compétences.
- Décret N° 2012/0882/PM du 27 mars 2012 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'État aux communes en matière d'environnement.

- ***Les textes dans le domaine des établissements classés***

- La loi n°98/015 du 14 juillet 1998 relative aux établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes ;
- Le décret n°99/818/PM du 09 novembre 1999 fixant les modalités d'implantation et d'exploitation des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes.

- ***Les instruments de gestion environnementale et sociale du PDVIR***

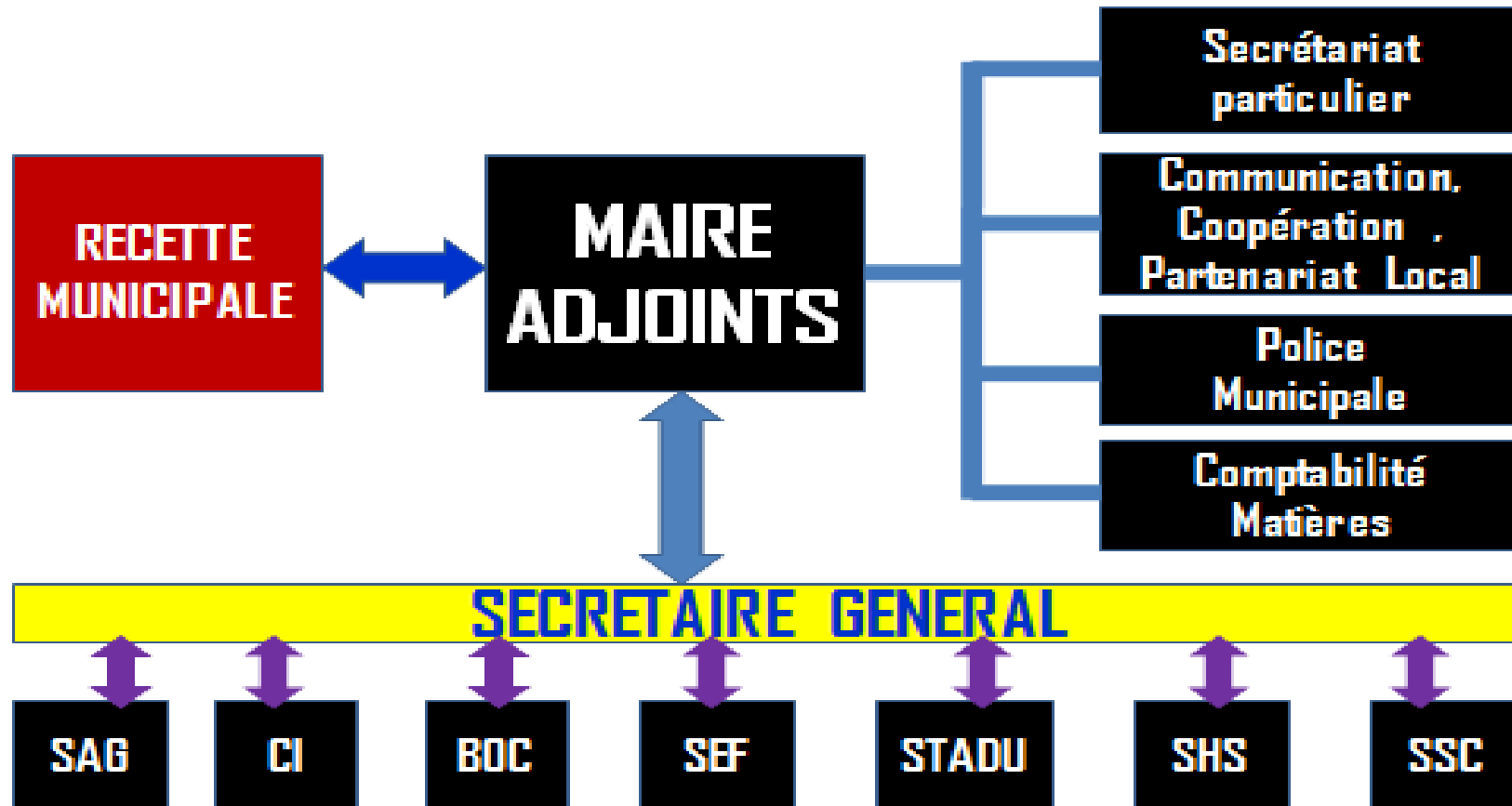
Ce sont le CGES et le CPR.

- ***L'organigramme de la Commune***

Il convient de rappeler que dans le cadre du Projet, des contrats de villes sont en cours de préparation et donneront d'amples informations sur la gouvernance urbaine, notamment au plan administratif, financier, technique et opérationnel. Toutefois, un nouvel organigramme, objet des prescriptions du MINATD et élaboré avec l'appui du PNDP devrait déjà être mis en œuvre.

En définitive, le Projet devrait prévoir le recrutement et/ou le renforcement des capacités du personnel affecté au Service Social et Culturel (SSC), appelé à devenir le Service des Affaires Sociales et Culturelles, de la Santé, de l'Education, de la Jeunesse et des Sports (SASCSEJES).

ORGANIGRAMME ACTUEL DE LA COMMUNE DE YAOUNDÉ 7



5.6 ENJEUX LIES A LA GESTION DES PROBLEMES SOCIAUX SPECIFIQUES

Les problèmes propres aux groupes sociaux spécifiques traduisent en certains points un défaut d'application des lois existantes.

Les lois applicables sont entre autres :

- La Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant code du travail qui vise la protection de la santé et la sécurité des travailleurs, la garantie d'un salaire minimum et la réglementation des conditions de travail.
- L'ordonnance no 73-17 du 22 mai 1973 portant organisation de la prévoyance sociale ;
- La loi no 76-12 du 8 juillet 1976 portant organisation de la formation professionnelle rapide ;
- La loi n° 77/11 du 13 juillet 1977 portant réparation et prévention des accidents de travail et maladies professionnelles ;
- Décret N° 2016/072/ du 15 février 2016 fixant les taux de cotisations sociales et les plafonds des rémunérations applicables dans les branches des prestations familiales, d'assurance pensions vieillesse, d'invalidité et de décès, des accidents du travail
- Le décret N°2014/0611/PM du 24 mars 2014 fixant les conditions de recours et d'application des approches à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) ;
- La décision n°097/MINETPS/CAB portant création, composition et fonctionnement du Comité de Synergie chargé de la promotion du dialogue social.
- La Loi n° 64/LF-23 du 13 novembre 1964 portant protection de la santé publique au Cameroun ;
- La Loi 96/03 du 4 janvier 1996 portant loi-cadre dans le domaine de la santé ;
- L'Arrêté du 1er octobre 1937 fixant les règles générales d'hygiène et de salubrité publique à appliquer dans le territoire du Cameroun sous mandat français ;
- L'Arrêté conjoint n° 073/MINAT/MINVIL du 25 mai 2000 précisant les modalités d'application de certaines règles de salubrité et de sécurité publiques ;
- L'Arrêté N° 039 /MTPS /IMT du 26 novembre 1984 fixant les mesures générales d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail.

5.7 ENJEUX LIES AUX RISQUES ET IMPACTS DU PROJET

Le projet représente d'importants enjeux et impacts tant négatifs que positifs.

Cependant il ne faut pas oublier les impacts négatifs pendant la phase des travaux, comme par exemple l'expropriation et la réinstallation potentielle des populations, la destruction potentielle des biens culturels et des sépultures, la destruction des infrastructures socio-économiques et commerciales et le risque de maladies, notamment les infections au VIH/SIDA et la pollution de l'air. Le Projet prendra toutes les dispositions nécessaires pour atténuer ces impacts négatifs. Il est question ici de trouver une bonne combinaison des canaux de communication pouvant toucher toutes les couches sociales à temps. Une bonne partie des habitants surtout les femmes ne sachant ni lire, ni écrire, ni parler français, la langue locale et de traducteurs qualifiés devraient être pris en considération lors du choix.

6. ORIENTATIONS

La mise en œuvre du Projet devrait se faire en respect de toutes les prescriptions légales et réglementaires en vigueur. Cela suggère que tous les risques et impacts sociaux du Projet doivent être atténués, notamment de la manière suivante :

6.1 PRIORISATION DES MESURES DE MITIGATION DES RISQUES SOCIAUX

N°	Risque	Impact	Mesure proposée
RISQUES OU PROBLEMES TRANSVERSAUX			
0	Non-application des normes sociales pendant le projet	Persistance des désordres sociaux et non-respect des règles d'urbanisme	Recruter un Médiateur social au sein de l'UTL et améliorer la gouvernance urbaine
1	Faiblesse des revenus/sous-emploi/chômage	-CREATION D'EMPLOIS DIRECTS DANS LE SECTEUR BTP -OPPORTUNITES D'AUTO-EMPLOIS MULTISECTORIELS POUR LES JEUNES et les personnes vulnérables A TRAVERS LE PLAN JEUNE	- Mettre en œuvre le Plan de communication et diffuser toutes les offres d'emplois et de sous-traitance offertes par le projet - Mettre en place un mécanisme de recrutement clair et transparent -Réaliser une étude pour la maîtrise de l'offre de main-d'œuvre locale pour le projet et la capitaliser au profit des jeunes et sous-traitants locaux -Sélectionner et accompagner techniquement et financièrement les groupes de jeunes entrepreneurs dans leur épanouissement professionnel - Renforcer la promotion et l'encadrement des campagnes annuelles de recrutement d'au moins 100 vacanciers en stage dans la commune - Privilégier, lorsque techniquement possible, l'approche HIMO et le recrutement de la main d'œuvre locale en respectant le code de travail et les conventions collectives
2	Insécurité galopante et recrudescence d'accidents de circulation	Mortalités précoces	-Eclairer les voies aménagées -Accompagner la professionnalisation des syndicats de conducteurs de mototaxis afin de limiter les accidents de circulation - Fournir et faire poser aux endroits appropriés, des panneaux de signalisation conséquents, afin de limiter les accidents dus à la traversée des voies -Organiser un service de traversée sécurisée des voies rapides en faveur des élèves aux heures de pointe

3	<p>Mauvaise gouvernance urbaine</p>	<p>-EXCLUSION, ASSOCIALISATION ET RISQUE DE RADICALISATION DES JEUNES</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Annexer au contrat de ville une Convention de maintenance de proximité des ouvrages liant la Commune et les Comités de Développement de Quartiers - Mettre en œuvre le guide d'utilisation et de maintenance des ouvrages réalisés et le manuel de procédures de gestions financières et des ressources humaines. - Impliquer au moins 30% de jeunes, de femmes et de couches précaires et vulnérables dans tous les cercles de décision - Respecter les normes sociales dans la réalisation des sous-Projets (prise en compte des personnes vulnérables dans les plans de construction des édifices) - Recruter pour le compte du Projet, un médiateur social affecté à la commune pour accompagner la mise en place et le renforcement du comité de développement de quartier, afin d'une part, qu'il soit capable de jouer pleinement son rôle dans la décentralisation, mais d'autre part, qu'il puisse renforcer la commune dans l'assistance sociale des groupes vulnérables du quartier -Restructurer les deux Comités de Développement de quartiers coexistants et en faire une union en veillant scrupuleusement au respect des principes démocratiques, ainsi qu'à l'inclusion des femmes et des jeunes (30%), ainsi que des personnes vulnérables (au moins 2%) au conseil exécutif, c.-à-d. à des postes de décision, sans distinction de tribu, ni de langue, ni de chapelle politique ou religieuse - Renforcer les capacités du CDQ, des agents sociaux de la commune, du médiateur social, de la police municipale, des FMO, des OSC et associations du quartier, pour permettre à chaque acteur ou groupe d'acteurs, de jouer pleinement son rôle - Veiller à l'application rigoureuse, transparente, honnête, équitable et professionnelle, des textes législatifs et réglementaires régissant l'identification, le dénombrement, l'évaluation et la compensation des biens des personnes affectées par le Projet (PAP), notamment la note méthodologique CCE - En complément au mécanisme de gestion des plaintes en vigueur dans la commune et qui emprunte au tribunal coutumier d'une part, et au décret n°78/263 du 03 septembre 1978 fixant les modalités de règlement des litiges d'autre part, adopter, un mécanisme de gestion des plaintes amiable plus simple qui concentre toute la gestion des plaintes au niveau de la Commune, avec l'aide d'un Comité Ad hoc et du GT MINH DU-MINDCAF - Vulgariser à outrance la notion du genre, afin que les acteurs majeurs du Projet fassent suffisamment de la place aux femmes, aux jeunes et aux autres couches sociales de du quartier - Promouvoir la construction des infrastructures faisant de la place et facilitant l'accès aux personnes âgées et aux handicapés -Construire une case communautaire à Oyom-abang III; les services suivants y seront annexés : salle informatique avec connexion internet, espace de loisirs, tennis de table, jeux de société ; plusieurs salles de réunion, une salle d'écoute, de résilience et de socialisation, destinée au counseling sur la santé de reproduction, la santé mentale et la détoxification des jeunes drogués ; l'animation culturelle, artisanale, sportive et artistique -Construire un complexe sportif alliant des aires de jeux de Basket Ball, Lawn tennis, Volley Ball, Hand ball et y faire affecter des entraîneurs pour la formation des jeunes sportifs professionnels -Aménager le terrain de football de Oyom-abang III, recruter un entraîneur au niveau de la Commune et rattacher ses activités à la case communautaire et/ou au CPJ, pour la formation des jeunes- Promouvoir l'insertion socioéconomique des enfants de la rue
---	--	---	--

4	Faiblesse de l'accès aux infrastructures et services sociaux de base	amélioration de la mobilité et des services de base des populations	-Veiller à améliorer à certaines couches sociales, les conditions d'approvisionnement en eau potable, l'offre en infrastructures éducatives, de santé, de loisir, d'énergie, poubelles et décharges, latrines et encadrement social (orphelinats, maisons de retraite, crèches, centres d'écoute, refuges d'enfants de la rue, maisons de la femme, case communautaire, centres et infrastructures de sports, etc.) -Créer, construire et équiper un centre d'émancipation de la femme et la jeune fille.
5	Nombreuses menaces sur la santé, l'hygiène, l'assainissement, la sécurité sociale et risque de catastrophes	-RISQUES NATURELS ET HUMAINS :(<i>INONDATIONS, MALADIES HYDRIQUES, MALADIES VECTORIELLES, EBOULEMENTS, INCENDIES, GUERRE CIVILE, POLLUTIONS DIVERSES, INVASION DE NUISIBLES, AFFLUX DE PERSONNES, EPIDEMIES</i>) - RISQUES D'ACCIDENTS DE TRAVAIL ET RISQUES SUR LA SECURITE DES TRAVAILLEURS ET DES POPULATIONS RIVERAINES - RISQUE D'AUGMENTATION DU TAUX DE PREVALENCE DES IST/VIH/SIDA	- Réaliser un sous-Projet de drainage dans le quartier Oyom-abang III , notamment dans les marécages habités en vue de répondre aux inondations récurrentes -Aménager des passerelles de traversée piétonne des drains -Aménager quelques points d'eau potable -Sensibiliser et capaciter quelques groupes de femmes aux techniques de potabilisation de l'eau -Organiser une campagne de vaccination, de soins de santé, de distribution de moustiquaires et de déparasitage des groupes d'enfants défavorisés (enfants de la rue) -Equiper les quartiers des bacs à ordures et sensibiliser en formant les acteurs au tri des déchets à la base -Promouvoir un sous-Projet de valorisation des déchets englobant la dotation des ménages et du quartier en bacs de tri préliminaire de déchets et l'appui technico-financier des groupes communautaires de jeunes orientés dans ce domaine - Organiser les campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques et à la prévention des catastrophes naturelles -Construire quelques bouches d'incendies à l'échelle de la commune - Appui à la construction d'un bloc de cinq latrines publiques - Appuyer la réalisation d'une étude complémentaire en vue de l'extension de la protection sociale à un plus grand nombre - Construire des latrines publiques dans le marché d'Oyom-Abang
6	Insécurité de l'environnement politique due à la corruption généralisée des décideurs	-RADICALISATION -PERSISTANCE DU SOUS-DEVELOPPEMENT	-Sensibiliser à outrance les populations, les autorités via le CDQ, les médias, le plan de communication communal et les associations locales sur les impacts négatifs de l'incivisme représenté par la corruption
7	Insuffisance de la participation citoyenne	-DEGRADATION RAPIDE DES OUVRAGES URBAINS -VANDALISATION DES INFRASTRUCTURES -INFEODATION DES OSC	-Promouvoir le multiculturalisme et la décentralisation véritable par la responsabilisation et l'émancipation des CDQ - Sensibiliser, éduquer et former les parties prenantes (CDQ, OSC, Démembrements de l'Etat, etc.) au dialogue social et au respect mutuel
RISQUES OU PROBLEMES SPECIFIQUES A CERTAINS GROUPES SOCIAUX			
8	Mortalité infantile et néonatale récurrente	SOUS-PEUPLEMENT DE LA ZONE	-Sensibiliser quelques ménages monoparentaux riverains à l'encadrement parental -Promouvoir quelques structures de prise en charge des filles mères -Doter le quartier d'un CPJ équipé et animé par des professionnels

9	Mariages et grossesses précoces et non désirés	décrochage scolaire des adolescentes	Introduire systématiquement dans la case communautaire et la maison de la femme, des programmes d'alphabétisation fonctionnelle sein des OSC, CDQ et associations communautaires, des personnes (y compris vulnérables) qui ne peuvent ni lire ni écrire. (La Méthode d'alphabétisation fonctionnelle Gong Nota Flores a produit des résultats extraordinaires) à Yaoundé et dans le septentrion
10	Travail des enfants	exploitation des enfants	Accompagner la professionnalisation des métiers de Bayam Salam, de gérant de « call box », de « femme de ménage » ou travailleur domestique et de Conducteur de mototaxi à partir de leurs associations
12	Délinquance juvénile	Prostitution Comportement déviant (Alcoolisme, tabagisme, banditisme, consommation de drogue, vagabondage)	-Astreindre les autorités au respect des prescriptions de la Note méthodologique du PM du 05 septembre 2018 annexé à leurs contrats de travaux -Informers, consulter, indemniser et réinstaller les personnes affectées par le Projet -Faire élaborer et respecter les prescriptions du PAR -Améliorer l'accès des jeunes et des femmes à la propriété foncière dans la CAY7 par la diffusion permanente des procédures d'acquisition légale des terres
13	Analphabetisme	Obscurantisme et sous-développement	-Astreindre les entreprises au respect du Cahier des Clauses Environnementales et Sociales (CCES) annexé à leurs contrats de travaux - Renforcer les capacités des acteurs de la mise en œuvre du PGES du projet -Déployer et respecter les prescriptions du projet sur le mécanisme de gestion de plaintes (MGP) - Organiser des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation de l'approche genre partout dans la zone du Projet
14	Pérennisation des activités économiques informelles	-CIVISME FISCAL -DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE -DROIT AU TRAVAIL DECENT	-Acquérir et distribuer les cannes blanches aux personnes malvoyantes -Faire le lobby pour qu'un% personnes vivant avec un handicap fassent partie des employés au sein du projet
15	Restriction à l'utilisation des terres et réinstallation forcée	-PERTES DES BIENS ET PERTES TEMPORAIRES DE REVENUS -FILOUTERIE ET NEGLIGENCES FONCIERES	-Sensibiliser quelques ménages monoparentaux riverains à l'encadrement parental -Promouvoir quelques structures de prise en charge des filles mères -Doter le quartier d'un CPJ équipé et animé par des professionnels
16	Conflits	-PERTURBATION DU TRAFIC ROUTIER - DESAGREMENTS DUS AUX RISQUES D'INTERRUPTION DES RESEAUX DE CONCESSIONNAIRES ET L'INACCESSIBILITE TEMPORAIRE AUX HABITATIONS - PERTURBATION SOCIALE (DUE A AFFLUX IMPORTANT DE PERSONNES) -RISQUE DE MARGINALISATION ET DE VIOLENCE SUR LES FEMMES, JEUNES ET PERSONNES VULNERABLES	Introduire systématiquement dans la case communautaire et la maison de la femme, des programmes d'alphabétisation fonctionnelle sein des OSC, CDQ et associations communautaires, des personnes (y compris vulnérables) qui ne peuvent ni lire ni écrire. (La Méthode d'alphabétisation fonctionnelle Gong Nota Flores a produit des résultats extraordinaires) à Yaoundé et dans le septentrion

17	Faible assistance aux couches vulnérables	-RISQUE DE MARGINALISATION DES PERSONNES VULNERABLES	Accompagner la professionnalisation des métiers de Bayam Salam, de gérant de « call box », de « femme de ménage » ou travailleur domestique et de Conducteur de mototaxi à partir de leurs associations
----	--	--	---

En complément au mécanisme de gestion des plaintes en vigueur dans la commune et qui emprunte au tribunal coutumier tenu la chefferie par le chef du quartier d'une part, et au décret n°78/263 du 03 septembre 1978 fixant les modalités de règlement des litiges et qui indique les voies à suivre en cas de conflit, le Consultant propose au Projet, un mécanisme de gestion des plaintes essentiellement amiable qui concentre toute la gestion des plaintes au niveau de la Commune et qui se présente selon le schéma suivant :

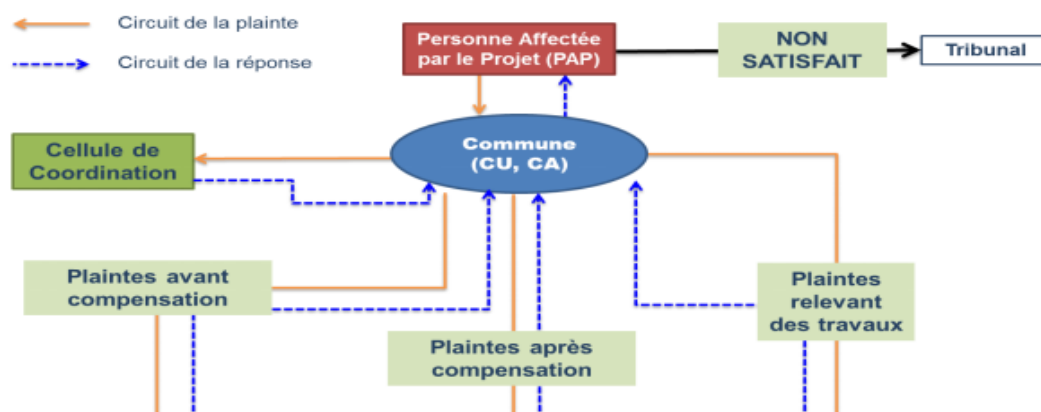


Figure 8 : MÉCANISME DE GESTION DES PLAINTES

Source: Présentation du Projet; World Bank Country Office; Yaoundé, May 8th, 2017

6.2 PAR RAPPORT À LA COMMUNICATION ET A L'ACCÈS AUX MÉDIAS SOCIAUX

Pour améliorer la communication qui s'avère d'une importance capitale dans la réussite du Projet, il va falloir, outre mettre en œuvre le plan de communication supra :

1. créer et usiter un groupe WhatsApp et un réseau Facebook d'information et de communication du CDQ sur le projet, la municipalité et les 2 quartiers
2. envisager les tableaux d'affichage aux lieux de grande fréquentation pour les annonces importantes (emplois et nouvelles)

Le Plan de communication et de consultation du public proposé par l'étude pour la vie du Projet se présente comme suit :

Objectifs : Maximiser la communication publique sur le Projet de développement des villes inclusives au Cameroun

Moyens : Diffusion des informations

1. **Cibles :** Populations de Nkolnkondi et Mvog-Ebanda des moyens de communication existants dans la communauté (mégaphone) : Communiqués en langue locales par les messagers des chefs traditionnels et du chargé de communication du Comité de développement du quartier, qui utilisent le mégaphone pour informer les habitants dans le quartier.
2. **Réunions publiques**

Organiser dans les quartiers (Case communautaire, centres de jeunesse, maison de la femme) les réunions publiques explicatives et participatives sur le Projet et sur ses mesures préventives et

curatives de lutte contre les IST/VIH/SIDA en vue d'un changement de comportement sexuel. Sensibilisation dans les associations du quartier et au niveau des carrefours

3. Mailing et SMS

Conception des lettres commerciales présentant l'offre de service et les enjeux du Projet et de la commune auprès de toutes les principales cibles, conception des dépliants pour la commune, les ONG partenaires, le CDQ, les OSC actrices et distribution auprès des clients potentiels et des populations. Conception des affiches et placement aux divers lieux publics. (Marchés, carrefours, services publics...). Conception et dissémination des informations sur le Projet par SMS téléphoniques.

4. Babillard

Installation progressive de babillards protégés et évaluation de leur niveau d'utilisation, pour affichages divers

5. Réseaux sociaux : Facebook et WhatsApp

Ouverture de groupes thématiques de communication rapide sur le Projet à travers WhatsApp, Internet et Facebook.

6. Radios communautaires, CRTV

Bande passante, la diffusion d'un message sur le PDVIR et ses partenaires chaque mois sera très efficace pour atteindre la majorité de la cible.

7. Presse écrite

Budget annuel du plan de communication :

Moyen	Fréquence	Outil	Acteur	Coût mensuel	Coût annuel total
Mégaphone	4 fois par mois	Communiqués en langue locales	Chef de quartier, plateforme jeune et CDQ	12 000	144 000
Réunion mensuelle	1 fois	Communications, information, consultations et prévention IST-VIH-SIDA	Chef de quartier, CDQ, PDVIR, BET, Entreprises, OSC, plateforme jeune, Administrations	25 000	300 000
Mailing et SMS	En tant que de besoin	TPH et crédit de communication pour messages d'information	CDQ et plateforme jeune	10 000	120 000
Réseaux sociaux : Facebook et WhatsApp					
Babillard	En permanence	Affichages	CDQ	FF	120 000
Radio et Télé	Une fois Chaque mois	Communiqués radio-presse, Communication sur bande passante, Émission le Citadin	CDQ, plateforme jeune, MINH DU, PDVIR	30 000	360 000
Presse écrite CT, Le Citadin-	Une fois Chaque	Publicité, informations sur le	PDVIR, CDQ, plateforme	100 000	1 200 000

MINHDU et Magazine du PDVIR	mois	projet, réalisations, communications, etc.	jeune, MINHDU		
TOTAL				2 244 000	

Résultat attendus :

1. Augmentation de la population urbaine informée à temps à Yaoundé 7
2. Très fort taux d'emplois créés ou valorisés avec revenus améliorés à Yaoundé 7
3. Bilan très faible des accidents, conflits et incidents des travaux de voiries et d'aménagement des sous-Projets

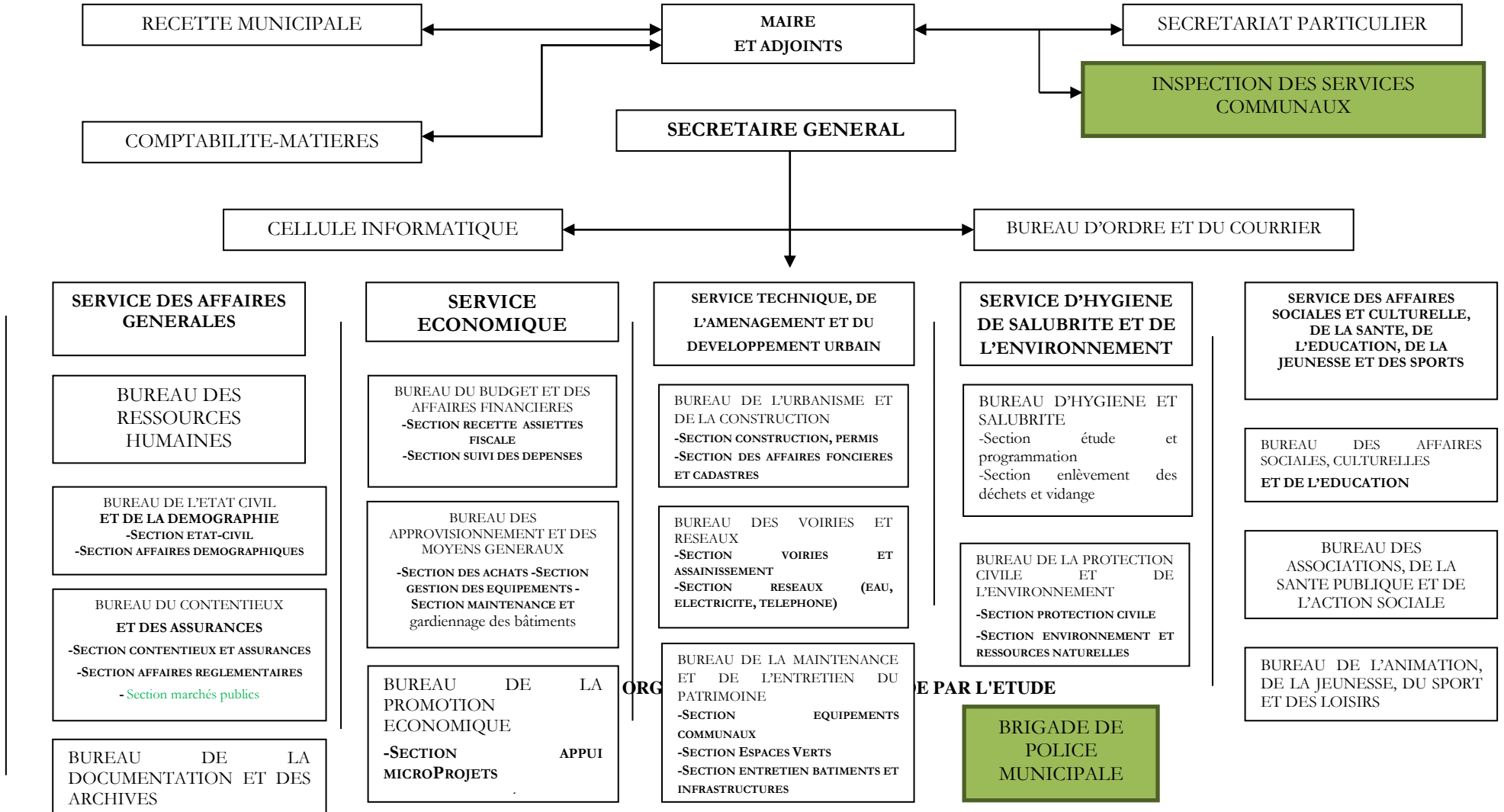
6 .3 PAR RAPPORT À LA GESTION DES PROBLÈMES SOCIAUX SPÉCIFIQUES AUX ACTEURS

Il va falloir adopter le nouvel organigramme (MINATD – PNDP) et le compléter par un renforcement institutionnel ainsi qu'il suit :

- recruter un Médiateur social aguerri non seulement aux techniques d'animation sociale, mais également aux techniques d'ingénierie sociale ;
- renforcer les capacités du Médiateur social en économie coopérative, en assistance sociale et en techniques de développement communautaire ;



Organigramme Projeté MINATD/PNDP à mettre en œuvre



7. CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

7.1 INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA COMMUNE

Résultat	Libellé de l'Indicateur	Définition	Source de collecte	Outil de collecte	Mode de calcul	Période de collecte	Responsable de collecte
Les ouvrages réalisés dans le cadre du PDVIR dans la Commune de Yaoundé 7 ^{ème} sont accessibles aux personnes et groupes sociaux défavorisés	100% d'infrastructures réalisées dans le cadre du PDVIR et accessibles aux personnes et groupes sociaux défavorisés (personnes âgées, personnes handicapées, femmes chefs de ménage, jeunes, etc.)	Rapport entre les infrastructures réalisées et accessibles aux personnes et groupes sociaux défavorisés (personnes âgées, personnes handicapées, femmes chefs de ménage, jeunes, etc.) et l'ensemble des infrastructures réalisées dans le cadre du PDVIR	Rapports des maitres d'œuvre des ouvrages réalisés dans le cadre du PDVIR ; du Médiateur social de la CCP (RGE, RGS, ING., RSE, ...) et des CDQ ; Procès-verbaux de réception des travaux	Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs (CDQ, UTL, CCP) Enquêtes par interview semi directives avec quelques membres, le chef du quartier et le conseiller municipal concerné. Exploitation des Procès-verbaux des élections.	Dénombrement et Calcul (nombre des infrastructures réalisées dans la cadre du PDVIR et accessibles aux personnes âgées, aux personnes handicapées, divisé par le nombre total d'infrastructures réalisées par le PDVIR)	Janvier de chaque année à commencer par Janvier 2018	RGS et Médiateur Social de l'UTL

Résultat	Libellé de l'Indicateur	Définition	Source de collecte	Outil de collecte	Mode de calcul	Période de collecte	Responsable de collecte
Mise en place des Comités de Développement du Quartier (CDQ) dont la composition est suffisamment représentative des populations de la zone d'intervention du Projet concernée	01 Comités de Développement dans la zone d'intervention du PDVIR à la CAY7	01 CDQ pour le quartier Oyom Abang ³ avec 30% des femmes et 20% de jeunes au conseil exécutif, c.-à-d. à des postes de décision	Rapports du Médiateur social de l'UTL, du RGS et du RGE de la CCP	Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs (UTL, CCP) Calcul de la proportion des femmes et des jeunes membres du conseil exécutif	Dénombrement Calcul : Rapport en le nombre de femmes membres du conseil exécutif divisé et le nombre de postes existant au conseil exécutif Rapport en le nombre de jeunes membres du conseil exécutif divisé et le nombre de postes existant au conseil exécutif	Janvier de chaque année à partir de 2019	RGS et Médiateur Social de l'UTL

Résultat	Libellé de l'Indicateur	Définition	Source de collecte	Outil de collecte	Mode de calcul	Période de collecte	Responsable de collecte
Appui du PDVIR aux initiatives des personnes et groupes sociaux défavorisés (jeunes, femmes, etc.)	30 initiatives locales des jeunes et des femmes ayant bénéficié des appuis du PDVIR	Nombre d'initiatives des associations ou groupes communautaires jeunes et féminins (jeunes en difficultés, enfants de la rue, PVVIH, femmes chefs de ménage, personnes handicapées, etc.) génératrices d'emplois et de revenus ou visant le développement du quartier ayant reçu un appui quelconque (technique, financier, ou matériel) du PDVIR	Rapports des maitres d'œuvre des ouvrages réalisés dans le cadre du PDVIR ; du Médiateur social de l'UTL, des Sectoriels de la CCP (RGE, RGS, ING., RSE, ...) et des CDQ ;	Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs (UTL, CCP) Enquêtes avec l'appui des acteurs locaux.	Dénombrement	Janvier de chaque année à commencer par Janvier 2018	RGS et Médiateur Social de l'UTL
Participation effective des bénéficiaires	100% de décisions prises pour les activités de proximité avec la pleine participation du CDQ et des OSC	Rapport entre le nombre de décisions prises dans le cadre de la préparation et de l'exécution du PDVIR avec la participation du CDQ et des autres OSC et le nombre total des décisions prises dans le cadre de la préparation et de l'exécution du PDVIR	Rapports des maitres d'œuvre des ouvrages réalisés dans le cadre du PDVIR ; du Médiateur social de l'UTL, des Sectoriels de la CCP (RGE, RGS, ING., RSE, ...) et des CDQ ;	Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs (CDQ, UTL, CCP) Enquêtes par interview semi directives avec quelques membres, le chef du quartier et le conseiller municipal concerné. Exploitation des Procès-verbaux des élections	Dénombrement et Calcul	Janvier de chaque année à commencer par Janvier 2018	RGS et Médiateur Social de l'UTL

Résultat	Libellé de l'Indicateur	Définition	Source de collecte	Outil de collecte	Mode de calcul	Période de collecte	Responsable de collecte
Les études de cadrage environnemental et social sont réalisées	01 Cadre de Politique de Réinstallation 01 Cadre de Gestion Environnementale et Sociale	Les études de cadrage environnementale et sociale sont élaborées conformément aux TDR y afférents	Rapports RGES et RSE de la CPP	Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs	Exploitation des rapports sur les activités préparatoires du PDVIR	Janvier 2018 (avant le démarrage effectif du Projet)	RGES
Les EIES sont réalisées et les PGES élaborés et divulgués par publication	03 Rapports EIES et 03 PGES réalisés	- 01 EIES et 01 PGES pour les structurants ; - 01 EIES et 01 PGES pour la proximité - 01 EIES et 01 PGES pour les chemins piétonniers	Phase préparatoire du PDVIR : rapports du RGES et du RSE de la CPP Phase exécution du PDVIR : rapports du RGE, du RGE, du RSE de la CCP, du Médiateur Social de l'UTL et du CDQ	Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs	Exploitation des rapports sur les activités préparatoires et sur l'exécution du Projet	Janvier de chaque année à commencer par Janvier 2018	RGES, RGS, RGE, Médiateur Social, CDQ
Les Plans d'Action de Réinstallation des différents travaux prévus sont élaborés	02 PAR sont élaborés et mis en œuvre selon la PO 4.12 de la Banque mondiale	01 PAR pour travaux structurants et 01 PAR pour travaux de quartiers sont élaborés et mis en œuvre selon la PO 4.12 de la Banque mondiale	Rapports RGES et RSE (phase préparatoire) ; RGE, RGS, Médiateur Sociale et CDQ (phase exécution)	Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs	Exploitation des rapports sur les activités préparatoires et sur l'exécution du	Janvier de chaque année à commencer par Janvier 2018	RGES, RGS, RGE, Médiateur Social, CDQ

Résultat	Libellé de l'Indicateur	Définition	Source de collecte	Outil de collecte	Mode de calcul	Période de collecte	Responsable de collecte
					Projet		
Un Médiateur Social est recruté au sein de l'UTL de Yaoundé	01 médiateur social recruté	Un médiateur social recruté au sein de l'Unité Technique de Liaison (UTL) logée à la Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY) pour accompagner la mise en œuvre des activités de gestion sociale et environnementale du PDVIR dans la ville de Yaoundé.	Rapports RGE, RGS et RSE	Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs	Exploitation des rapports sur les activités préparatoires et sur l'exécution du Projet	Janvier de chaque année à commencer par Janvier 2018	RGS et RGE

Résultat	Libellé de l'Indicateur	Définition	Source de collecte	Outil de collecte	Mode de calcul	Période de collecte	Responsable de collecte
Les Populations Affectées par le PDVIR (PAP) sont indemnisées	<ul style="list-style-type: none"> - 01 CCE mise en place et fonctionnelle - 01 rapport des travaux de la CCE transmis au MINDCAF ; - 01 Projet de décret d'expropriation et 01 Projet de décret d'indemnisation préparés et transmis au premier Ministère ; - 02 Projets de décrets règlementés et transmis à la présidence de la République pour visa (Indemnisations) et signature (Expropriation) ; - 01 décret d'indemnisation signé du Premier Ministre 	Les procédures d'indemnisation sont achevées avant le démarrage effectif des travaux sur le terrain	Rapports RGS et RSE (phase préparatoire) ; RGE, RGS, Médiateur Sociale et CDQ (phase exécution)	Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs	Exploitation des rapports sur les activités préparatoires et sur l'exécution du Projet	Janvier de chaque année à commencer par Janvier 2018	RGES, RGS, RGE, Médiateur Social, CDQ
L'approche genre est prise en compte par le PDVIR	Nombre de campagnes de sensibilisation et de vulgarisation de l'approche genre partout dans la zone du Projet	Les populations bénéficiaires du PDVIR sont sensibilisées sur l'approche genre par les CDQ	Rapports RGS, RGE Médiateur Sociale et CDQ	Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs	Exploitation des rapports sur les activités préparatoires et sur l'exécution du Projet	Janvier de chaque année à commencer par Janvier 2019	RGS, RGE, Médiateur Social, CDQ

Résultat	Libellé de l'Indicateur	Définition	Source de collecte	Outil de collecte	Mode de calcul	Période de collecte	Responsable de collecte
Les capacités des membres du CDQ mis en place grâce au PDVIR sont renforcées par le Projet	Nombre d'ateliers de formations et de capacitation des membres du CDQ pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle.	Les ateliers de renforcement des capacités du CDQ sont organisés en vue de la pérennisation des ouvrages réalisés et d'une meilleure exécution des activités sociales prévues dans le cadre de ce Projet	Rapports RGS, RGE Médiateur Sociale et CDQ	Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs	Exploitation des rapports sur les activités préparatoires et sur l'exécution du Projet	Janvier de chaque année à commencer par Janvier 2019	RGS, RGE, Médiateur Social, CDQ
Une stratégie de communication est élaborée et mise en œuvre	01 Stratégie de communication 01 rapport de mise en œuvre de la stratégie de communication	01 Stratégie de communication élaborée et mise en œuvre par l'ensemble des acteurs du Projet en vue d'un meilleur partage d'informations sur les activités sociales du PDVIR	Rapports de mise en œuvre de la stratégie de communication sur l'exécution du PDVIR dans la CAY7 produits par les différents acteurs (RGS, RGE Médiateur Social et CDQ)	Consultation et analyse des rapports produits sur la communication sur le PDVIR, en général et en particulier sur la mise en œuvre des activités sociales dans la CAY7	Exploitation des rapports sur les activités sur l'exécution du Projet	Janvier de chaque année à partir de 2019, pour l'élaboration de la stratégie et 2020 pour la mise en œuvre de la stratégie de communication	RGS, RGE, Médiateur Social, CDQ

Résultat	Libellé de l'Indicateur	Définition	Source de collecte	Outil de collecte	Mode de calcul	Période de collecte	Responsable de collecte
Le PDVIR contribue à la sécurisation du personnel des entreprises adjudicataires des travaux et des populations bénéficiaires du quartier Oyom-Abang 3	<ul style="list-style-type: none"> - Panneaux de signalisation sur les voies (points accidentogènes des routes et intersection avec voie ferrée) ; - Points de traversées pour la protection des enfants sur la voie publique ; - Réunions de sensibilisation sur les IST/VIH/SIDA, maladies vectorielles, désordres sociaux et urbains, gestion des déchets, etc. 	Des panneaux de signalisation sont implantés sur les voies ; les ponts de traversées sont aménagés aux entrées des habitations ; le personnel des entreprises, les CDQ et autres OSC existant sont sensibilisés sur les IST/VIH/SIDA et contre les désordres sociaux et urbains, la gestion des déchets, etc.	Rapports des maitres d'œuvre des ouvrages réalisés dans le cadre du PDVIR ; du Médiateur social de l'UTL, des Sectoriels de la CCP (RGE, RGS, ING., RSE, ...) et des CDQ ;	Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs (UTL, CDQ et CCP) Enquêtes avec l'appui des acteurs locaux.	Dénombrement	Janvier de chaque année à partir de 2019	RGS, RGE, Médiateur Social de l'UTL et CDQ
Le PDVIR améliore l'accès des jeunes et des femmes à la propriété foncière dans la CAY7	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions de sensibilisation et d'information sur les procédures d'acquisition et de sécurisation des terres ; - Nombre de kits de textes réglementaires distribués ; 	Les jeunes et les femmes du quartier Oyom-Abang 3 sont sensibilisés sur la réglementation et les procédures d'acquisition et de sécurisation des terres	Rapports des maitres d'œuvre des ouvrages réalisés dans le cadre du PDVIR ; du Médiateur social de l'UTL, des Sectoriels de la CCP (RGE, RGS, ING., RSE, ...) et des CDQ ;	Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs (UTL, CDQ et CCP) Enquêtes avec l'appui des acteurs locaux.	Dénombrement	Janvier de chaque année à partir de 2019	RGS, RGE, Médiateur Social de l'UTL et CDQ

Résultat	Libellé de l'Indicateur	Définition	Source de collecte	Outil de collecte	Mode de calcul	Période de collecte	Responsable de collecte
Les mesures visant la pérennisation des ouvrages acquis dans le cadre du PDVIR sont mises en place	<ul style="list-style-type: none"> - 100% d'ouvrages rétrocedés aux deux CTD concernées (CUN et CAY7) ; - Au moins 12% du budget des deux CTD effectivement affectés à l'entretien des ouvrages est au moins égal à l'effort d'entretien prévu dans le Contrat de ville et la Convention d'application ; - 01 convention de partenariat signée entre la CAY7 et le CDQ et mise en œuvre 	L'ensemble des ouvrages aménagés dans le cadre du PDVIR doit être rétrocedé aux CTD concernées qui doivent en assurer la pérennisation avec les 02 CDQ	Rapports des maitres d'œuvre des ouvrages réalisés dans le cadre du PDVIR ; du Médiateur social de l'UTL, des Sectoriels de la CCP (RGE, RGS, ING., RSE, ...) et des CDQ ;	Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs (UTL, CDQ et CCP) Enquêtes avec l'appui des acteurs locaux.	Dénombrement	Janvier de chaque année à partir de 2019	RGS, RGE, Médiateur Social de l'UTL et CDQ
Un mécanisme de gestion des plaintes et conflits est élaboré et appliqué	100% des plaintes enregistrées sont traitées	Un mécanisme de gestion des plaintes est défini et toutes les plaintes enregistrées concernant la livraison des avantages du Projet sont traitées conformément à ce mécanisme	Rapports des maitres d'œuvre des ouvrages réalisés dans le cadre du PDVIR ; du Médiateur social de l'UTL, des Sectoriels de la CCP (RGE, RGS, ING., RSE, ...) et des CDQ	Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs (UTL, CDQ et CCP) Enquêtes avec l'appui des acteurs locaux	Dénombrement	Janvier de chaque année à partir de 2019	RGS, RGE, Médiateur Social de l'UTL et CDQ

Tableau 8 : : INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA COMMUNE

7.2 INDICATEURS DE GOUVERNANCE LOCALE AU SEIN DES CDQ

Le CDQ est un des acteurs principaux du suivi et de l'évaluation de toutes les activités du Projet. En tant que bénéficiaire privilégié de toutes les réalisations du Projet, il est également interpellé dans l'inscription des ouvrages et infrastructures dans la durabilité. En sa qualité d'animateur clé (OSC) du processus de la décentralisation et du développement décentralisé participatif, il a également la charge de la promotion de la vie démocratique, du genre, du multiculturalisme, du vivre ensemble, de la sécurité et du développement associatif dans le quartier. Les indicateurs qui vont permettre de vérifier et confirmer qu'il joue son rôle dans le cadre du Projet sont les suivants :

Résultat	Indicateur	Définition	Source de collecte	Outil de collecte	Mode de calcul	Période de collecte
OBJECTIF 8 : PROMOUVOIR ET ENTRETENIR UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE ET GAGNANT/GAGNANT AVEC LA COMMUNE, LES OSC, LES CHEFFERIES ET LE MEDIATEUR SOCIA						
La relation de collaboration entre le Comité de développement et les autres acteurs est franche et fructueuse	<ul style="list-style-type: none"> - Nbre de réunions de concertation CDQ-Chefferies - Nombre de communiqués d'information aux chefferies sur les activités du CDQ - % de participation des chefferies aux réunions du CDQ - Nbre de réunions de concertation CDQ-OSC - % de participation des OSC aux réunions du CDQ- - % de participation des chefs aux réunions du CDQ- - % de participation des CDQ aux réunions de chantier - Nombre de contrats de travaux de sous-traitance signés entre le CDQ et la commune - % de participation des autorités communales et des autres acteurs aux activités du comité de développement et vice versa - % de sous-Projets retenus avec la pleine participation du CDQ 	Rapport entre les sous-contrats et les conventions de partenariat exécutés et les sous-contrats et partenariats signés	Documentation des CDQ Rapports annuels Procès-verbaux des réunions de l'assemblée générale. Conventions et sous-contrats disponibles	Consultation des documents administratifs et financiers des CDQ Observation Interview au Maire et ses collaborateurs	Dénombrement Lecture et interprétation	A chaque phase de rétrocession des ouvrages en fin de travaux
OBJECTIF 9 : ACCROITRE LA DYNAMIQUE INTERNE DE L'UNION DES CDQ A TRAVERS LA PROMOTION DU REGROUPEMENT ASSOCIATIF ET LA PARTICIPATION ACTIVE DES HABITANTS						
Le niveau d'implication et d'adhésion des habitants est élevé	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions du bureau des exécutifs et des AG tenues - % de participation aux différentes réunions des différentes couches sociales (Hommes, femmes) 	Proportion de l'évolution de l'adhésion des membres par	Procès-verbaux de réunion Liste de présence Photos	Observation Consultation des documents Interprétation des	Dénombrement Ratio	Après la mise en place de l'union de CDQ et à chaque fin

	<ul style="list-style-type: none"> et jeunes) - Nombre de groupes communautaires jeunes et de femmes encouragés et assistant aux réunions du CDQ - Nombre de groupes socioprofessionnels précaires adhérant au CDQ Nombre de personnes issues des couches vulnérables adhérant au CDQ 	rapport à la population du quartier		données collectées		d'exercice budgétaire
OBJECTIF 10: ACCROITRE LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE ET TRANSPARENTE AU SEIN DU CDQ						
La gouvernance au sein du CDQ est démocratique et transparente et le niveau du leadership de bonne qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions d'information et de sensibilisation - Respect du code électoral, du code d'éthique du statut et règlement intérieur - % des membres qui pensent que l'intérêt collectif l'emporte dans l'association sur les intérêts individuels - % des membres qui pensent que l'association est autonome dans ses choix - Le taux de stabilité des membres, des dirigeants - La production et la qualité des rapports, vérification externe - Existence et qualité des procès-verbaux des réunions <p>Les statuts et règlement en matière de rotation des dirigeants sont appliqués</p>	Les prises de décision sont basées sur les principes démocratiques, d'inclusion, d'intégrité, de transparence et la capacité de relève au niveau du leadership est élevée	Rapports Listes des membres ayant payé leur cotisation régulièrement États financiers Registre du suivi des cotisations	Consultation des documents financiers Interview de l'exécutif	Collecte des données à partir des documents financiers et calculs simple de divers pourcentages Dénombrement Ratio	Un an après la mise en place de l'union et chaque fin d'année ensuite

Tableau 9: INDICATEURS DE CDQ

7.3 MÉCANISMES DE MESURE DES INDICATEURS

Il convient de prévoir la sensibilisation le plus en amont possible. Les cibles sont diversifiées et le contenu de l'information diffusée devra être adapté aux différentes catégories, la mise en œuvre étant cependant assez similaire, que ce soit pour les populations locales ou les autorités territoriales. On attend de cette activité qu'elle mène à une prise de conscience forte des enjeux sociaux par les populations locales, de sorte que, associée à des politiques efficaces d'appui à la diversification économique locale, elle puisse conduire le plus grand nombre de petits opérateurs économiques informels à se convertir à des activités clairement identifiées et formalisées.

La médiation préventive, par nature, sera jugée « par défaut » et, comme toute action défensive, montrera son efficacité par le faible nombre de conflits non résolus et par le maintien d'une paix sociale toujours difficile à mesurer.

On utilisera toutefois des indicateurs de performance dont les principaux seront les suivants.

- ▶ Nombre de conflits potentiels traités par l'instance de médiation,
- ▶ Nombre et catégories de personnes touchées par les opérations de sensibilisation.
- ▶ Le nombre de jeunes ayant pris part aux sessions de la commune
- ▶ Le nombre de femmes ayant pris part aux sessions de la commune
- ▶ % de jeunes et des femmes qui ont le sentiment d'être impliqué et écouté
- ▶ % de jeunes et des femmes qui sont membres actifs des comités de quartier

7.4 RESSOURCES ET BUDGET DE SUIVI

Les activités clé du suivi-évaluation seront les suivantes :

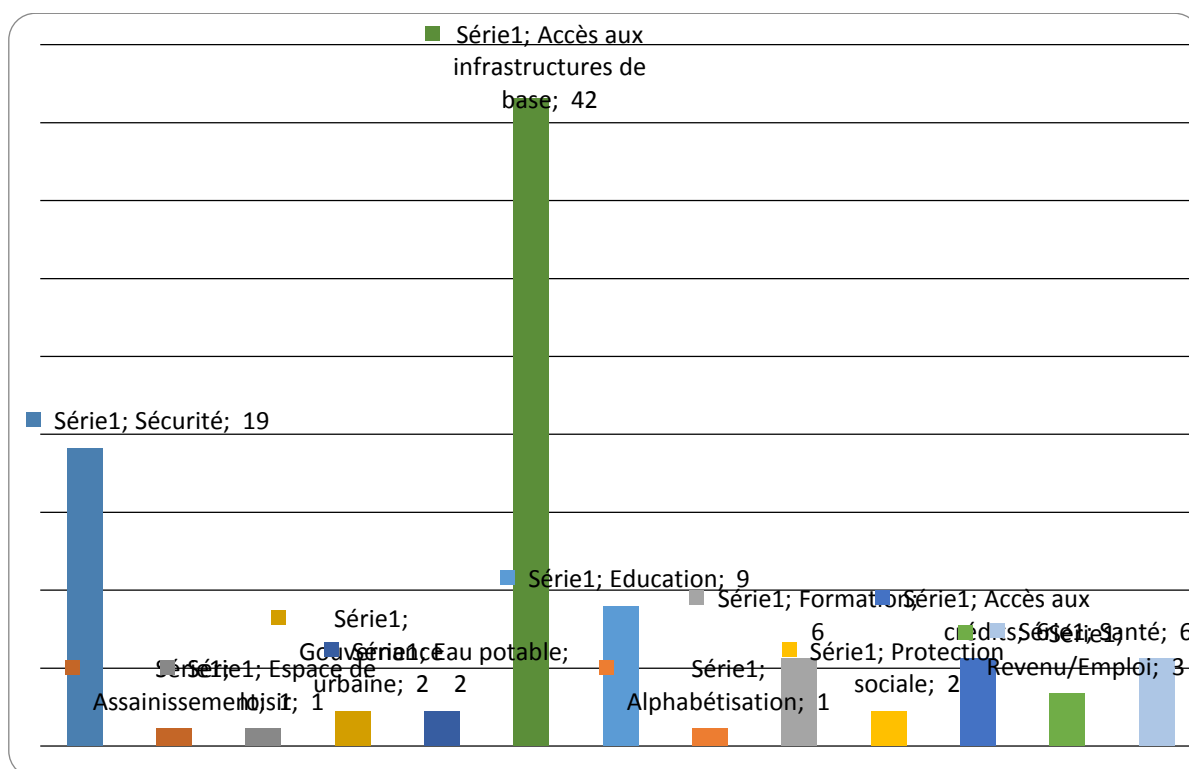
Activités de suivi-évaluation	Calendrier/fréquence	Responsabilités	Budget estimé
Enquête de référence initiale	Avant le lancement des activités des sous Projets	CCP	2 000 000
Enquête finale	A la fin des travaux des sous Projets	CCP	2 000 000
Evaluation à mi-parcours	2 ans après le lancement des sous Projets	BM	PM
Évaluation indépendante finale (avec enquête finale)	A la fin du Projet	CCP	2 000 000
Suivi des sous Projets	Dès le lancement des travaux	CCP	18 000 000
Suivi du contexte	Pendant l'exécution	CCP	PM
Suivi des bénéficiaires	Pendant l'exécution	CCP/RGS	PM
Rapport de gestion des sous Projets	Pendant l'exécution	CCP/RGS	PM
Rapports annuels	A la fin de chaque année	CCP/RGS	PM
Rapports du Bailleur	A chaque visite d'évaluation	BM	PM
Formation au suivi – évaluation	Avant le lancement des activités des sous Projets	CCP/RGS	21 000 000

Tableau 10: TABLEAU DE PLANIFICATION DES ACTIVITES DE SUIVI- EVALUATION

8. RÉSULTATS DES CONSULTATIONS ET BESOINS IDENTIFIÉS



L'histogramme suivant permet de comparer les valeurs et/ou besoins présentés par les populations au cours de l'atelier de présentation et de validation du diagnostic social de la commune de Yaoundé 7



La synthèse est résumée ainsi qu'il suit :

N°	Risque	Impact	Mesure proposée
RISQUES OU PROBLEMES TRANSVERSAUX			
0	Non-application des normes sociales pendant le projet		Recruter un Médiateur social au sein de l'UTL et améliorer la gouvernance urbaine
1	Faiblesse des revenus/sous-emploi/chômage		<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le Plan de communication et diffuser toutes les offres d'emplois et de sous-traitance offertes par le projet - Mettre en place un mécanisme de recrutement clair et transparent - Réaliser une étude pour la maîtrise de l'offre de main-d'œuvre locale pour le projet et la capitaliser au profit des jeunes et sous-traitants locaux - Sélectionner et accompagner techniquement et financièrement les groupes de jeunes entrepreneurs dans leur épanouissement professionnel - Renforcer la promotion et l'encadrement des campagnes annuelles de recrutement d'au moins 100 vacanciers en stage dans la commune - Privilégier, lorsque techniquement possible, l'approche HIMO et le recrutement de la main d'œuvre locale en respectant le code de travail et les conventions collectives
2	Insécurité galopante et recrudescence d'accidents de circulation		<ul style="list-style-type: none"> - Eclairer les voies aménagées - Accompagner la professionnalisation des syndicats de conducteurs de mototaxis afin de limiter les accidents de circulation - Fournir et faire poser aux endroits appropriés, des panneaux de signalisation conséquents, afin de limiter les accidents dus à la traversée des voies - Organiser un service de traversée sécurisée des voies rapides en faveur des élèves aux heures de pointe

3	Mauvaise gouvernance urbaine	<ul style="list-style-type: none"> -Annexer au contrat de ville une Convention de maintenance de proximité des ouvrages liant la Commune et les Comités de Développement de Quartiers - Mettre en œuvre le guide d'utilisation et de maintenance des ouvrages réalisés et le manuel de procédures de gestions financières et des ressources humaines. - Impliquer au moins 30% de jeunes, de femmes et de couches précaires et vulnérables dans tous les cercles de décision - Respecter les normes sociales dans la réalisation des sous-Projets (prise en compte des personnes vulnérables dans les plans de construction des édifices) - Recruter pour le compte du Projet, un médiateur social affecté à la commune pour accompagner la mise en place et le renforcement du comité de développement de quartier, afin d'une part, qu'il soit capable de jouer pleinement son rôle dans la décentralisation, mais d'autre part, qu'il puisse renforcer la commune dans l'assistance sociale des groupes vulnérables du quartier -Restructurer les deux Comités de Développement de quartiers coexistants et en faire une union en veillant scrupuleusement au respect des principes démocratiques, ainsi qu'à l'inclusion des femmes et des jeunes (30%), ainsi que des personnes vulnérables (au moins 2%) au conseil exécutif, c.-à-d. à des postes de décision, sans distinction de tribu, ni de langue, ni de chapelle politique ou religieuse - Renforcer les capacités du CDQ, des agents sociaux de la commune, du médiateur social, de la police municipale, des FMO, des OSC et associations du quartier, pour permettre à chaque acteur ou groupe d'acteurs, de jouer pleinement son rôle - Veiller à l'application rigoureuse, transparente, honnête, équitable et professionnelle, des textes législatifs et règlementaires régissant l'identification, le dénombrement, l'évaluation et la compensation des biens des personnes affectées par le Projet (PAP), notamment la note méthodologique CCE - En complément au mécanisme de gestion des plaintes en vigueur dans la commune et qui emprunte au tribunal coutumier d'une part, et au décret n°78/263 du 03 septembre 1978 fixant les modalités de règlement des litiges d'autre part, adopter, un mécanisme de gestion des plaintes amiable plus simple qui concentre toute la gestion des plaintes au niveau de la Commune, avec l'aide d'un Comité Ad hoc et du GT MINH DU-MINDCAF - Vulgariser à outrance la notion du genre, afin que les acteurs majeurs du Projet fassent suffisamment de la place aux femmes, aux jeunes et aux autres couches sociales de du quartier - Promouvoir la construction des infrastructures faisant de la place et facilitant l'accès aux personnes âgées et aux handicapés -Construire une case communautaire à Oyom-abang III; les services suivants y seront annexés : salle informatique avec connexion internet, espace de loisirs, tennis de table, jeux de société ; plusieurs salles de réunion, une salle d'écoute, de résilience et de socialisation, destinée au counseling sur la santé de reproduction, la santé mentale et la détoxification des jeunes drogués ; l'animation culturelle, artisanale, sportive et artistique -Construire un complexe sportif alliant des aires de jeux de Basket Ball, Lawn tennis, Volley Ball, Hand ball et y faire affecter des entraîneurs pour la formation des jeunes sportifs professionnels -Aménager le terrain de football de Oyom-abang III, recruter un entraîneur au niveau de la Commune et rattacher ses activités à la case communautaire et/ou au CPJ, pour la formation des jeunes- Promouvoir l'insertion socioéconomique des enfants de la rue
4	Faiblesse de l'accès aux infrastructures et services sociaux de base	<ul style="list-style-type: none"> -Veiller à améliorer à certaines couches sociales, les conditions d'approvisionnement en eau potable, l'offre en infrastructures éducatives, de santé, de loisir, d'énergie, poubelles et décharges, latrines et encadrement social (orphelinats, maisons de retraite, crèches, centres d'écoute, refuges d'enfants de la rue, maisons de la femme, case communautaire, centres et infrastructures de sports, etc.) -Créer, construire et équiper un centre d'émancipation de la femme et la jeune fille.

5	Nombreuses menaces sur la santé, l'hygiène, l'assainissement, la sécurité sociale et risque de catastrophes	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un sous-Projet de drainage dans le quartier Oyom-abang III, notamment dans les marécages habités en vue de répondre aux inondations récurrentes -Aménager des passerelles de traversée piétonne des drains -Aménager quelques points d'eau potable -Sensibiliser et capaciter quelques groupes de femmes aux techniques de potabilisation de l'eau -Organiser une campagne de vaccination, de soins de santé, de distribution de moustiquaires et de déparasitage des groupes d'enfants défavorisés (enfants de la rue) -Equiper les quartiers des bacs à ordures et sensibiliser en formant les acteurs au tri des déchets à la base -Promouvoir un sous-Projet de valorisation des déchets englobant la dotation des ménages et du quartier en bacs de tri préliminaire de déchets et l'appui technico-financier des groupes communautaires de jeunes orientés dans ce domaine - Organiser les campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques et à la prévention des catastrophes naturelles -Construire quelques bouches d'incendies à l'échelle de la commune - Appui à la construction d'un bloc de cinq latrines publiques - Appuyer la réalisation d'une étude complémentaire en vue de l'extension de la protection sociale à un plus grand nombre - Construire des latrines publiques dans le marché d'Oyom-Abang
6	Insécurité de l'environnement politique due à la corruption généralisée des décideurs	<ul style="list-style-type: none"> -Sensibiliser à outrance les populations, les autorités via le CDQ, les médias, le plan de communication communal et les associations locales sur les impacts négatifs de l'incivisme représenté par la corruption
7	Insuffisance de la participation citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> -Promouvoir le multiculturalisme et la décentralisation véritable par la responsabilisation et l'émancipation des CDQ - Sensibiliser, éduquer et former les parties prenantes (CDQ, OSC, Démembrements de l'Etat, etc.) au dialogue social et au respect mutuel
RISQUES OU PROBLEMES SPECIFIQUES A CERTAINS GROUPES SOCIAUX		
8	Mortalité infantile et néonatale récurrente	<ul style="list-style-type: none"> -Sensibiliser quelques ménages monoparentaux riverains à l'encadrement parental -Promouvoir quelques structures de prise en charge des filles mères -Doter le quartier d'un CPJ équipé et animé par des professionnels
9	Mariages et grossesses précoces et non désirés	<p>Introduire systématiquement dans la case communautaire et la maison de la femme, des programmes d'alphabétisation fonctionnelle sein des OSC, CDQ et associations communautaires, des personnes (y compris vulnérables) qui ne peuvent ni lire ni écrire. (La Méthode d'alphabétisation fonctionnelle Gong Nota Flores a produit des résultats extraordinaires) à Yaoundé et dans le septentrion</p>
10	Travail des enfants	<p>Accompagner la professionnalisation des métiers de Bayam Salam, de gérant de « call box », de « femme de ménage » ou travailleur domestique et de Conducteur de mototaxi à partir de leurs associations</p>
12	Délinquance juvénile	<ul style="list-style-type: none"> -Astreindre les autorités au respect des prescriptions de la Note méthodologique du PM du 05 septembre 2018 annexé à leurs contrats de travaux -Informers, consulter, indemniser et réinstaller les personnes affectées par le Projet -Faire élaborer et respecter les prescriptions du PAR -Améliorer l'accès des jeunes et des femmes à la propriété foncière dans la CAY7 par la diffusion permanente des procédures d'acquisition légale des terres
13	Analphabétisme	<ul style="list-style-type: none"> -Astreindre les entreprises au respect du Cahier des Clauses Environnementales et Sociales (CCES) annexé à leurs contrats de travaux - Renforcer les capacités des acteurs de la mise en œuvre du PGES du projet -Déployer et respecter les prescriptions du projet sur le mécanisme de gestion de plaintes (MGP) - Organiser des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation de l'approche genre partout dans la zone du Projet
14	Pérennisation des activités économiques informelles	<ul style="list-style-type: none"> -Acquérir et distribuer les cannes blanches aux personnes malvoyantes -Faire le lobby pour qu'un% personnes vivant avec un handicap fassent partie des employés au sein du projet

15	Restriction à l'utilisation des terres et réinstallation forcée	-Sensibiliser quelques ménages monoparentaux riverains à l'encadrement parental -Promouvoir quelques structures de prise en charge des filles mères -Doter le quartier d'un CPJ équipé et animé par des professionnels
16	Conflits	Introduire systématiquement dans la case communautaire et la maison de la femme, des programmes d'alphabétisation fonctionnelle sein des OSC, CDQ et associations communautaires, des personnes (y compris vulnérables) qui ne peuvent ni lire ni écrire. (La Méthode d'alphabétisation fonctionnelle Gong Nota Flores a produit des résultats extraordinaires) à Yaoundé et dans le septentrion
17	Faible assistance aux couches vulnérables	Accompagner la professionnalisation des métiers de Bayam Salam, de gérant de « call box », de « femme de ménage » ou travailleur domestique et de Conducteur de mototaxi à partir de leurs associations

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA JEUNESSE

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA JEUNESSE

9. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La question de l'inclusion et notamment de l'emploi des jeunes dans le monde est inquiétante : 74 millions de jeunes sont aujourd'hui sans emploi, soit une hausse de 3,5 millions depuis 2007. En 2014, le taux de chômage des jeunes dépassait déjà 12% dans les pays en développement (*Rapport sur le travail dans le monde 2014 : Un développement riche en emplois*) - plus de trois fois le taux de chômage des adultes. En outre, au cours des cinq prochaines années, 200 millions de personnes devraient arriver sur le marché du travail dans les pays en développement. En Afrique en particulier, la population de jeunes augmente et l'accès aux emplois décents continue d'être problématique.

Le Cameroun comme la plupart des autres pays du monde, n'est pas en marge de cette situation. En effet, le taux de chômage au sens élargi était de 5,7% en 2010 (*Rapports principaux d'EESI 1 et 2, INS*). Cependant, ces chiffres masquent la réalité du marché du travail au Cameroun qui est plus dominé par le chômage urbain des jeunes et des femmes (*Taux de chômage au sens élargi en milieu urbain : Cameroun = 11,4% ; Femme = 16,8%*), le secteur informel et le phénomène de sous-emploi.

En effet, le taux de chômage chez les jeunes (15-34 ans) au sens élargi en milieu urbain était de 15,5% en 2010 (*Taux de chômage au sens élargi des diplômés de l'enseignement supérieur résidant en milieu urbain : Homme = 11,6%, Femme = 26,2%*).

De plus, le taux d'informalité est quasiment resté stable entre 2005 et 2010, et se situe aujourd'hui autour de 90,5%. Chez les jeunes (15-34 ans), 92% sont dans l'informel.

Par ailleurs, le sous-emploi global affecte 70,6% d'actifs soit 6,3 millions d'actifs occupés, soit une baisse de 5,2 points comparativement à 2005. Les jeunes demeurent la tranche d'âge la plus touchée par le phénomène. En 2010, ce taux se situe à 75,8% pour la tranche d'âge de 15-24 ans et à 70,6% pour ceux de 15-34 ans.

Cette situation s'explique par l'insuffisante opérationnalisation des politiques existantes sur l'emploi des jeunes, la faible application de l'arsenal juridique en la matière et le manque de coordination dans la mise en œuvre des politiques et des stratégies de promotion de l'emploi jeune.

En vue de répondre à cette problématique de l'emploi et de l'inclusion des jeunes, le Gouvernement Camerounais et certains bailleurs de fonds dont la Banque mondiale ont engagé à travers l'OIT, le PNUD et l'IDA, de multiples actions concertées, au rang desquelles s'inscrivent :

- l'élaboration et la validation en 2016 du Plan d'Urgence Triennal Jeune (PLANUT Jeunes) avec une validité de 03 ans ;
- le recrutement de 25 000 jeunes dans la fonction publique ;
- la mise en place de nombreux projets gouvernementaux d'insertion socio-économique des jeunes ;
- la mise en place d'institutions chargées d'adresser les questions d'emploi des jeunes et

- la mise en place en cours du PDVIR dont la sous-composante 2.3: Soutien aux initiatives locales axées sur l'inclusion économique des jeunes et des femmes (IDA 3 millions de dollars EU).



Restitution à la Commune de Yaoundé 7

9.1 OBJECTIFS

L'objectif global à terme est de contribuer à l'inclusion économique des jeunes et des femmes dans les zones urbaines ciblées en finançant des initiatives locales pour améliorer le quartier, sans avoir l'ambition d'aborder la question du chômage élevé des jeunes dans son intégralité, en tenant compte des différentes réflexions en cours sur la gouvernance du marché du travail au Cameroun et de la nouvelle donne stratégique définie par les nouveaux cadres de développement (Vision 2035 et DSCE).

Spécifiquement, il s'agit de :

- doter le Gouvernement d'un document opérationnel d'orientation et de cadrage des actions du PDVIR en faveur de la promotion soutenue de l'emploi des jeunes et des femmes organisés en association ;
- coordonner les actions du Projet en matière de promotion de l'emploi des jeunes et des femmes;
- disposer d'un répertoire de groupes communautaires de jeunes et de femmes constituant un vivier de sélection des subventions et des actions du Projet en direction de l'emploi des jeunes.

9.2 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique se décline en quatre points :

9.2.1 POINT D'ENCRAGE : DIAGNOSTIC SOCIAL APPROFONDI BASE SUR UNE CONNAISSANCE PARTAGÉE :

La méthodologie adoptée suit une démarche participative favorisant ainsi la contribution de toutes les parties prenantes dans toutes les phases du processus allant de la conception à la mise en œuvre du Plan. Cette participation s'est traduite par la consultation

permanente d'un ensemble de départements ministériels en charge de la finalisation du Plan d'Urgence Triennal Jeune (2016) et des questions d'emploi et d'insertion des jeunes et des femmes, ainsi que l'intégration aux conclusions issues de ces consultations, des TDR et observations du Projet et de la Banque Mondiale, à travers l'étude sociale commandée à cet effet. Nous avons aussi utilisé les résultats des interviews semi-directives.

L'exploitation des données secondaires collectées lors de la phase diagnostic ainsi que les résultats des interview semi-directives réalisés auprès du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC), des leaders communautaires jeunes, des autorités traditionnelles (Chefs de Quartier), des groupes de jeunes et femmes répartis par pôle et par domaine d'activités nous ont permis de faire une analyse approfondie de la situation.

Les problèmes identifiés ont été analysés par secteur d'activité au moyen de l'arbre à problèmes et de la matrice d'analyse simple qui a permis de rattacher à chaque problème identifié ses causes et ses conséquences. Les problèmes liés aux changements climatiques et à la petite enfance ont été pris en compte par secteur d'activité tout au long du déroulement de l'interview semi-structurée. En l'absence de base de données fiable, l'étude diagnostic avait opté pour la méthode d'échantillonnage non probabiliste. Plus précisément, c'est l'échantillonnage par réseaux qui avait été privilégiée. Cette méthode, appelée aussi échantillonnage « boule de neige » est une méthode dans laquelle des individus identifiés puis enquêtés initialement suggèrent, à la demande du chercheur d'autres groupes pouvant être éligibles.

Analyse et interprétation des données et élaboration du premier projet du Plan de Développement Communautaire Jeunesse de la Commune basé sur les informations disponibles. Ce rapport tient compte du genre, des potentialités et des opportunités de développement à exploiter pour concilier le développement socio-économique et environnemental. Les attentes et les besoins spécifiques des femmes et des jeunes ont été aussi pris en compte sans oublier l'anticipation des impacts négatifs.

9.2.2 DESCENTE TERRAIN, RESTITUTION AUX ACTEURS CLES ET RECUEIL DE LEURS OBSERVATIONS, CONTRIBUTIONS ET OPINIONS

Il s'agissait pour nous d'organiser des séances de travail individuellement avec chaque acteur clé. Nous avons rencontré les acteurs clés du projet et avons présenté le premier projet pour obtenir leur point de vue et mieux enrichir le document. C'est ainsi que nous avons rencontré Mr le Maire, les Délégués Départemental et Régional du MINHDU, de l'Environnement, le Délégué Régional du MINEFOP et quelques leaders des groupes de jeunes et femmes. Des observations directes ont été également faites pour les données physiques et les différentes activités des populations concernées. Les problèmes liés aux changements climatiques et à la petite enfance ont été pris en compte par secteur d'activité tout au long de la présentation du draft aux différents acteurs.

Le draft a été amendé et confirmé par tous les acteurs rencontrés qui souhaitent voir rapidement les actions concrètes sur le terrain.

9.2.3 PRISE EN COMPTE DES OBSERVATIONS / SUGGESTIONS ET FINALISATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE JEUNESSE

1.5.4 CRITERES DE RECENSEMENT DES ASSOCIATIONS, GROUPES ET ENTREPRISES JEUNES ELIGIBLES

Toutes les associations existantes ont été recensées par revue documentaire et consultation des services et personnes-ressources et sont toutes potentiellement éligibles au financement. Il n'y a pas encore eu de sélection ; la sélection aura lieu plus tard, sous la supervision d'une OSC contractante, suivant des critères objectifs et dans les limites de l'enveloppe budgétaire disponible pour cette composante.

9.3 PLANIFICATION DES ACTIVITÉS

➤ But

Pour répondre au besoin des jeunes des quartiers cibles du PDVIR à trouver un emploi décent susceptible de leur garantir un revenu leur permettant d'aspirer à une vie meilleure, le PDCJ a été élaboré et sera mis en œuvre suivant une politique de l'emploi cohérente, intégrée et coordonnée.

Cette vision est d'autant plus actuelle que le pays fait face à une grande crise de l'emploi, plus particulièrement à une grande crise de l'emploi des jeunes, étant donné que l'économie du pays n'est pas capable d'absorber la forte demande d'emploi exprimée par une jeunesse nombreuse et toujours croissante, malgré les efforts non moins importants déployés par le Gouvernement avec l'appui de la coopération au développement.

➤ Objectifs et cibles de l'emploi des jeunes

Le présent Plan de Développement Communautaire de la Jeunesse (PDCJ 2018-2023) pour les quartiers cibles permettra d'atténuer l'ampleur de la crise actuelle de l'emploi des jeunes d'ici à 2023. Dans cette perspective, il est attendu que :

- les qualifications des jeunes associés autour d'une AGR, soient mieux adaptées et renforcées pour l'auto-emploi promu au sein de leurs groupes. Ceci sera perceptible à travers l'évolution à la hausse du nombre de jeunes des quartiers cibles qui augmentera de 350 environ en 2024 ;
- la production et l'accès des jeunes, dont au moins 105 femmes, aux informations sur le marché de l'emploi soient accrus. Cet accroissement sera mesuré par « le nombre de jeunes insérés localement (auto-emploi ou emploi au sein du PDVIR ou ailleurs) à travers les canaux formels de recrutement et via le Plan stratégique de communication du PDVIR » qui augmentera d'au moins 120 en 2024;
- le sous-emploi des jeunes dans les quartiers cibles soit diminué passant de 300 environ en 2017 (IDF, 2017-Etude sociale et de développement communautaire de la Jeunesse) à 0 en 2024 ;
- l'auto-insertion des jeunes à travers l'entrepreneuriat soit accrue. Ainsi, le nombre des jeunes promoteurs de microentreprises augmentera de 70 au moins en 2024; Le pilotage et la coordination des actions tournées vers l'emploi des jeunes soient améliorés pour une meilleure gouvernance du marché du travail dans les quartiers et CTD cibles. Le Consultant propose de mettre en place, à quelques détails près, le

Comité de pilotage local admis pour le suivi des contrats de ville. Ce Comité de Pilotage est créé et présidé par le Préfet de la localité. Il comprend les membres ci-après :

- un (01) représentant local du Ministère en charge de l'Habitat et du développement urbain ;
- trois (03) représentants du PDVIR (RGS, RGE et RSE) ;
- un (01) de l'OSC-relais ;
- un (01) représentant local du Ministère en charge de la Décentralisation ;
- un (01) représentants local du Ministère en charge de la Jeunesse ;
- un (01) représentant local du Ministère en charge de la promotion de la Femme et de la Famille ;
- un (01) représentants local du Ministère en charge des Affaires sociales ;
- un (01) représentant local du Ministère en charge de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire ;
- un (01) un représentant local du Ministère en charge des domaines, du cadastre et des affaires foncières ;
- un (01) un représentant local du Ministère de l'Environnement, de la Protection de l'Environnement et du Développement Durable ;
- un (01) représentant local du Ministère en charge des marchés publics ;
- un (01) représentant de chaque Commune ;
- quatre (04) représentants des OSC (CDQ ou union de CDQ, ONG locale de décentralisation, ONG de défense des droits humains, église) ;
- deux (02) représentants des groupes de jeunes entrepreneurs.

Toutefois, le Président du Comité de Pilotage peut inviter en cas de besoin et comme personne-ressource toute personne pouvant apporter une contribution au comité.

- Le Comité de Pilotage se réunit une fois par semestre pour évaluer l'exécution du Plan Jeune et donner les orientations nécessaires. Il peut le cas échéant, prendre toute mesure nécessaire pour faciliter l'exécution du Plan, dans le respect des cahiers de charges.
- Le secrétariat du Comité de Pilotage est co-assuré par l'OSC-relais, appuyé par un des représentants des groupes de jeunes entrepreneurs.
- Le plan de renforcement institutionnel et de capacités s'articule en quatre phases :
- l'adoption du nouvel organigramme (MINATD-PNDP) et le renforcement institutionnel et technique de toutes les parties concernées ;
- le recrutement d'un Médiateur socio-environnemental aguerri non seulement aux techniques d'animation sociale, mais également aux techniques d'ingénierie sociale lequel sera affecté à l'encadrement technique des groupes de jeunes ciblés au sein de l'exécutif municipal;
- le renforcement des capacités du Médiateur socio-environnemental en économie coopérative, en animation, et en techniques de développement communautaire ;

- l'adoption définitive des principes inclusifs de démocratie d'usage dans la décentralisation, ainsi que le respect des couloirs de compétences réservés aux différents acteurs de la décentralisation à savoir, l'Etat, les CTD et les OSC.

En définitive, au terme de sa mise en œuvre, le PDCJ aura permis la création et ou la formalisation d'au moins 350 emplois décents pour les jeunes et les femmes de la Commune de Yaoundé 7^{ème}.

Le rapport sur le *Plan d'action de développement communautaire de la jeunesse (PDCJ)* se présente en sept parties principales :

- Les objectifs principaux du PDCJ
- Les structures de financement du PDCJ ;
- Les options prioritaires/stratégiques du PDCJ ;
- La matrice du plan d'actions sur six ans du PDCJ (2018-2024)
- Les sauvegardes environnementales et sociales
- Les approches de mise en œuvre du PDCJ ;
- Le plan de suivi-évaluation

9.4 COÛTS APPROXIMATIFS DES ACTIVITÉS DU PDCJ

Le coût estimatif du PDCJ du PDVIR s'élève à **621 936 000 FCFA**. Environ 249 jeunes répartis en 9 groupes communautaires dont 23 groupes de 767 femmes seront formés et opérationnalisés dans plusieurs domaines professionnels et bénéficieront outre de la revalorisation de leurs emplois, d'un suivi social soutenu.

Les détails des coûts et des activités concernées sont donnés par dans des fiches d'activités en annexe.

9.5 PLAN DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET DE CAPACITÉS

L'emploi étant transversal, il fait intervenir plusieurs acteurs, tant les administrations publiques que privées. Le cadre institutionnel est principalement constitué du :

- *Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MINEFOP)*
- *Fonds National de l'Emploi (FNE)*
- *Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP)*
- *Centre d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnel (COSUP)*
- *Les ministères sectoriels (MINJEC, MINEPAT, MINADER, MINEPIA, MINPMEESA, MINPROFF, MINTP, MINHDU et MINAS)*

Les ministères sectoriels disposent en leur sein, des mécanismes de financement des microprojets dans une grande variété de domaines professionnels et pourraient jouer un rôle important dans le financement additionnel de certaines initiatives jeunes du PDCJ.

- *Le Comité Interministériel de Suivi de l'Emploi (CISE)*

Malgré la création en avril 2013 du CISE et la présence de plusieurs institutions et administrations en charge de l'emploi et de la jeunesse, il n'existe pas véritablement un cadre de coordination des questions d'emploi et celui des jeunes de manière spécifique.

Au plan de l'organisation interne du projet, le PDCJ fonctionnera également avec les institutions suivantes :

- **La Cellule de coordination du PDVIR, Maître d’Ouvrage délégué du Projet**, donc chargée de la supervision générale, mise à disposition des fonds et appui-conseil aux municipalités et au Comité de pilotage local du PDCJ ;
- **La Commune de Yaoundé 7^{ème}, Maître d’ouvrage délégué du Projet**, sera chargée du suivi de la mise en œuvre de proximité du PDCJ, à travers l’UTL et la CCP ;
- **MINSANTE (IST-VIH-SIDA avec le GTP)** qui doit donner les agréments aux OSC chargées de la sensibilisation des jeunes à la prévention des IST-VIH-SIDA ;
- **MINATD** qui conduit les opérations des CCE en tant que président et qui constitue la tutelle des CTD qui paient en principe les frais de fonctionnement des C.C.E et les indemnités. C’est aussi le MINATD qui gère les questions de lutte contre les risques et catastrophes, ainsi que la gestion conciliée des plaintes, conflits et doléances. Il a également une responsabilité importante dans la légalisation des associations de jeunes, à l’instar du MINADER et du MINJEC.
- **MINTRANS** devra assurer la professionnalisation des associations et syndicats de transporteurs par mototaxis et autres taxi-brousse et autocars.
- **Le MINHDU** est la principale administration concernée par la mise en œuvre du PDVIR dont il assure d’ailleurs la tutelle. Responsable de la politique du gouvernement en matière d’habitat et du développement urbain et principal interlocuteur de la Banque mondiale, il aura la charge de coordonner l’ensemble des activités et des réalisations qui devront être effectuées dans le cadre de la mise en œuvre du Projet, en droite ligne de la politique gouvernementale d’aménagement des espaces urbains et d’amélioration de l’accès des populations aux services urbains. Une partie de son budget d’investissement public pourrait être mise à contribution pour financer certaines activités du PDCJ (**Projet de Formation aux Métiers de la Ville**). Du doigté de ses personnels de terrain (membres de la CCE) dépendra également en grande partie le succès du processus de réinstallation et de gestion des conflits subséquents.

- ***Le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières***

La mise en œuvre du PDCJ pourrait révéler dans le cadre de la réalisation de certains microprojets, des besoins en terre. Ces besoins déclencheront le processus de concession ou de bail amphithéotique, qui sont du ressort du MINDCAF. De ce point de vue, ce ministère constituera un acteur important de la mise en œuvre du PDCJ. Dans le même sens, les réserves foncières pourraient être mobilisées par le MINDCAF au niveau des Collectivités Territoriales Décentralisées, pour l’installation de certains microprojets des jeunes.

- ***Les Chefferies traditionnelles***

Auxiliaires de l’administration dans leurs circonscriptions, c’est aux chefs traditionnels qu’incombera le rôle de facilitateur notamment à travers la mobilisation des populations et notamment des jeunes, lors des concertations relatives au choix et à la sélection des micro initiatives à financer par commune, mais aussi dans le cadre du suivi de leur réalisation. Les chefferies traditionnelles auront aussi un rôle à jouer dans la sensibilisation des populations jeunes et la gestion des conflits

- **Les populations (CDQ)**

Pour une bonne adhésion et une appropriation effective du Projet par les populations, elles seront appelées à travers les Comités de Développement de Quartier (CDQ) à :

- Aider à l'examen des groupes jeunes et aux initiatives génératrices d'emplois proposées
- Assister les autres acteurs dans :
 - ✓ La garantie de la transparence et de la démocratie dans le processus de prise de décisions
 - ✓ La planification des réunions pour s'assurer que les jeunes sont informés du type d'investissements éligibles, de leurs droits, de leurs devoirs, des options relatives aux financements et appuis proposés ;
 - ✓ L'érection des critères de sélection;
 - ✓ Les arbitrages et le suivi des actions sur le terrain ;
 - ✓ La négociation d'acquisitions des terres
 - ✓ Le suivi de la mise en œuvre des mesures de recouvrement des fonds octroyés ;
 - ✓ Le pilotage, le suivi et l'évaluation des actions du PDCJ.

- **La Commission administrative de conciliation**

Cet Organe composé des autorités traditionnelles et des notabilités désignées par les populations interviendra dans le règlement à l'amiable des conflits générés par la mise en œuvre du PDCJ. Le processus pour recevoir, adresser et résoudre les plaintes par la Commission sera joint au plan de communication sociale préparé pour le Projet avant le début de sa mise en œuvre.

- **Les OSC relais (ASSOAL, DYNAMIQUE MONDIALE JEUNE, ASSOCIATION DES MEDIATEURS DE GADAMABANGA, AGRO-PME, MACDEVIS, GENDER LENSES, etc.)**

Certaines Organisations de la société civile ont été identifiées sur le terrain et pourraient assurer par contractualisation, le relais des formations des groupes de jeunes dans plusieurs domaines, de même que celui de la coordination locale des activités techniques liées au PDCJ.

- **ONG Privées (RENATA, CRS, etc)**

Certaines ONG privées sont capables d'accompagner des processus locaux de financement, de formation ou d'encadrement technique des initiatives jeunes.

- **IMF relais**

Les institutions de Microfinance joueront un rôle important dans le logement des fonds et leur mobilisation sur des bases de gestion rigoureuses.

- **Comité de pilotage local**

C'est l'organe qui sera mis en place au niveau de la Commune pour (i) fournir une orientation stratégique globale et une surveillance de l'exécution du PDCJ ; (ii) approuver les programmes de travail et les budgets annuels ; (iii) examiner les rapports d'avancement et d'audits ; et (iv) faciliter la communication et la collaboration entre les parties prenantes

Il regroupe les représentants des différents partenaires concernés dont les administrations et sera élargi aux 3 représentants de la CCP (RGS, RGE et RSE). Il sera coprésidé par le Délégué MINHDU. Le CP se réunira sur une base semestrielle

- **Les autres institutions publiques, parapubliques et privées (PLANUT Jeunes, CNJ, INJS, FNE, HYSACAM, ANAFOOT, FECAFOOT)**

Ces institutions seront importantes à plusieurs niveaux : formations, orientations techniques et stratégiques, financement de certaines activités.

- **La Coopération au Développement en matière d'emplois jeunes**

La Coopération au développement en matière de l'emploi des jeunes regroupe également plusieurs institutions à même d'apporter des appuis importants à la mise en œuvre du PDCJ du PDVIR :

Le système des Nations Unies (SNU) accompagne le Cameroun dans la promotion de l'emploi dans le cadre de l'UNDAF (Axe coopération 2 : Appui à la promotion de l'emploi décent), à travers l'effet 4 « Les opportunités d'emplois décents et d'AGR (Activités Génératrices de Revenus), notamment les jeunes, les femmes et les populations vulnérables et les réfugiés, sont accrues ». La contribution du SNU à la lutte contre le chômage et le sous-emploi cible l'amélioration de l'efficacité du marché du travail à travers les interventions visant la mise en place d'un cadre incitatif à la création d'emplois, la capacitation des principaux détenteurs d'obligations en la matière et la génération de connaissances en vue d'une meilleure gouvernance du marché du travail.

La coopération en matière d'emploi se fait avec de nombreux partenaires au développement international, notamment ceux du Système des Nations Unies, BIT, PNUD, FIDA, Banque Mondiale, UNFPA. Il faut y ajouter la BAD, l'Union Européenne, l'Union Africaine, la CEMAC, l'AFD. Ces partenaires au développement accordent des appuis techniques et financiers dans la plupart des projets en matière d'insertion d'emploi en faveur des jeunes.

L'OIT accompagne ses mandants dans la mise en œuvre de l'Agenda global pour le travail décent, qui est décliné en Programmes par pays pour la promotion du Travail décent (PPTD) aux niveaux des pays.

Le renforcement des capacités porte sur deux groupes de cibles : les institutions et officiels qui auront la charge du suivi de la mise en œuvre du PDCJ et les groupes de jeunes proprement dits. Le plan de renforcement institutionnel et de capacités s'articule en quatre phases :

- L'adoption du nouvel organigramme de la Commune (MINATD – PNDP) et en un renforcement institutionnel et technique ainsi qu'il suit :
 - *Le recrutement d'un Médiateur socio-environnemental aguerrri non seulement aux techniques d'animation sociale, mais également aux techniques d'ingénierie sociale et l'affecter à l'encadrement technique des groupes de jeunes ciblés au sein de l'exécutif municipal ;*
 - *Le renforcement les capacités du Médiateur socio-environnemental en économie coopérative, en assistance sociale et en techniques de développement communautaire ;*
 - *La participation technique et financière au plaidoyer organisé par le MINAS et le MINPROFF, pour la réouverture de l'ENAAS et la réforme de ses curricula de formation, en vue de la formation non plus des Assistants sociaux, mais des Ingénieurs sociaux ;*
 - *L'adoption définitive les principes inclusifs de démocratie d'usage dans la décentralisation, ainsi que le respect des couloirs de compétences réservés aux différents acteurs de la décentralisation à savoir, l'Etat, les CTD et les OSC.*
- L'amélioration des conditions d'accès aux réseaux sociaux pour les jeunes par l'intégration dans le fonctionnement des CTD de ces réseaux parmi les intranets de gestion urbaine et locale ;

- Le renforcement des capacités techniques et professionnelles des parties prenantes et groupes de jeunes cibles dans leurs domaines techniques respectifs;
- L'adoption d'un dispositif de suivi du PDCJ qui sera constitué des représentants des différents acteurs locaux, renforcé par des certains cadres du PDVIR (RGS, RGE et RSE).

Les détails de ce plan sont donnés dans la matrice du plan d'actions du PDCJ.

Particulièrement en rapport avec les conditions d'accès aux réseaux sociaux, les jeunes et les acteurs pour la plupart sollicitent des formations et l'amélioration de la qualité du débit internet. Ils souhaitent également la baisse du coût de la connexion au réseau internet et même la baisse du coût des appels téléphoniques.

Les formations concernent aussi bien l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique que le montage des plans d'affaire (business plan, MS Pro ...).

Les jeunes apprenants veulent maîtriser des stratégies de marketing digital orienté réseaux sociaux et ainsi ajouter à leurs compétences, des potentiels partenaires et des clients. Cette formation donnera aux jeunes, des outils et des techniques pour animer les communautés sur les réseaux sociaux.

La formation de base, destinée aux novices, aura comme contenu : « Comprendre le Marketing Digital », « élaborer une stratégie social-media pour une entité (Entreprise, Marque, Personnalité »).

La formation avancée, destinée aux professionnels, aura comme contenus : « Produire du contenu pour les réseaux sociaux » ; « recruter les membres de sa communauté sur les réseaux sociaux. Faire de la publicité sur les réseaux sociaux » ; « gérer les commentaires négatifs » ; « mesurez son activité sur les réseaux sociaux ».

Ces thématiques ont été choisies au cours d'un diagnostic établi autour de quatre groupes de 15 jeunes choisis au hasard à N'Gaoundéré, Yaoundé, Kumba et Douala. Un expert en télécommunications venu du MINPOSTEL se tenait en arbitre.

9.6 ETAT DES EMPLOIS DANS LA COMMUNE

9.6.1 SITUATION DES EMPLOIS (voir paragraphe 3.7)

9.6.2 OPPORTUNITES D'EMPLOIS POUR LES JEUNES DANS LA COMMUNE ET LA COMMUNAUTE URBAINE

En dehors des emplois classiques qui se renouvellent dans les CTD et les stages temporaires de jeunes scolaires et universitaires en vacances, de nombreuses autres opportunités d'emplois décents sont offertes à un certain nombre de jeunes.

Pour la Coordination du Projet les UTL :

Les opportunités d'emplois directs offertes par le PDVIR sont multiples. Pour la CCP et les UTL, les postes ci-après sont à pourvoir :

- RGS
- RDC
- Auditeur Interne
- Médiateur Socio-environnemental

- Ingénieur
- Secrétaire bureautique
- Chauffeur

Pour les chantiers des travaux :

Les travaux d'aménagement des tronçons routiers du Projet dureront 16 mois pour les travaux structurants et autant pour les travaux de proximité.

En termes de main d'œuvre qualifiée, un effectif par chantier de 120 X 2 personnes environ sera nécessaire pour la réalisation des travaux et en phase d'exploitation 30 X 2 personnes environ. Les différents postes à pourvoir sont :

Pour les missions de contrôle :

- Chef de mission ;
- Ingénieurs de contrôle ;
- Environnementaliste ;
- Ingénieur social ;
- Ingénieur Ouvrage d'Art ;
- Ingénieur Réseaux ;
- Techniciens de suivi ;
- Ingénieur Géotechnicien ;
- Journaliste-Reporter

Pour les entreprises chargées des travaux :

- Conducteur de travaux ;
- Chef de chantier ;
- Chef d'équipe ;
- Environnementaliste ;
- Ingénieur social ;
- Constructeurs en ouvrage d'art ;
- Constructeurs en voirie urbaine ;
- Conducteur d'engins,
- Géomètre – Topographe ;
- Technicien de génie civil ;
- Électricien ;
- Plombier ;
- Maçon ;
- Coffreur ;
- Etc.

De nombreux Manœuvres seront également recrutés, tant pour les travaux commandés par le PDVIR, que pour les travaux commandés par la Commune et la Communauté Urbaine.

D'importantes opportunités d'emplois indirects sont également disponibles à travers les activités de sous-traitance (Sensibilisation à la prévention des IST-VIH-SIDA, plantation d'arbres, fabrication des pavés, fabrication des briques de terre à vendre, opportunités non exploitées, valorisation des déchets en approche HIMO, etc.)

Par ailleurs, le potentiel naturel de la commune offre d'importantes opportunités d'emplois aux groupes de jeunes dans plusieurs secteurs, notamment minier, agricole, pastoral, forestier, touristique, etc.

On note en effet la présence d'énormes rochers dans la presque totalité des sommets. Et leur exploitation industrielle potentielle est particulièrement envisagée par l'exécutif communal dans le but de créer des emplois pour les jeunes de la Commune.

Elle est située sur un vaste relief contrasté caractérisé par de hauts plateaux étagés entre 700 et 800 mètres d'altitude, couronnés de massifs montagneux aux formes arrondies (culminant entre 1000 et 1200 mètres d'altitude). Cela crée un paysage très contrasté de puys et de vallons éminemment favorable à la mise en valeur de sites remarquables aux énormes potentialités. L'essentiel du drainage des eaux fluviales est assuré par le réseau hydrographique naturel traversant les rivières MEFOU, MINTOTOMO et ABIEURGUE, FAMA et ANGA'HA. Yaoundé 7^{ème} abrite également en zone rurale un imposant lac sous exploité d'environ 135 hectares (Lac Razel) dont les eaux en aval sont traitées par l'usine de la CAMWATER pour alimenter la capitale. La végétation est intermédiaire entre la forêt tropicale humide et la savane péri- forestière. Elle est caractérisée par la prédominance de formations végétales ligneuses mixtes (*arborée et arbustive*) et herbacées. Les couverts ligneux sont clairs (non fermés) dominés par les savanes à physionomie locale variable. Outre les zones dites de végétation "naturelle", le territoire de la commune est dominée par les zones agricoles couvertes de cultures annuelles, semi- pérennes et pérennes. L'évaluation de l'intérêt de la zone au regard de la présence d'espèces rares ou endémiques se heurte en particulier au manque de connaissances sur l'identification et la répartition des plantes de la région.

Les cultures annuelles sont dominées par le maïs et les cultures maraichères que sont le gombo, la tomate, le riz. Les cultures semi- pérennes sont dominées par les bananiers plantains. Le caféier et les arbres fruitiers tels que le manguier, le safoutier, l'avocatier sont des cultures pérennes qui se rencontrent un peu partout dans l'espace communal.

L'environnement naturel a été modifié par les activités anthropiques et la forte urbanisation ; qui demeure anarchique. Elle est constituée d'habitats forestiers fortement marqués par la présence de l'homme : zones d'habitations, cultures, forêts communautaires exploitées.

Il faut signaler toutefois que Yaoundé 7^{ème} profite très faiblement de la présence de plusieurs Instituts de recherche (IRAD, IITA,) sur son territoire. Pour la partie rurale, elle est intermédiaire entre la forêt tropicale humide et la savane péri- forestière. Dans la partie urbaine, la végétation naturelle est presque inexistante, les espaces non bâtis sont cultivés.

10. OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PLAN D'ACTION DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA JEUNESSE DANS LA COMMUNE

Les changements recherchés à travers le présent PDCJ sont, entre autres :

10.1 UNE MEILLEURE INTEGRATION SOCIALE DES JEUNES DES QUARTIERS CIBLE

La jeunesse constitue une tranche d'âge très vulnérable, que contribue à fragiliser la pauvreté engendrée par la crise économique accentuée par la perte des valeurs morales. L'éducation et la formation des jeunes ne sont pas suffisamment orientées vers l'insertion socioprofessionnelle. Avec les difficultés familiales et la crise du système éducatif, ces défaillances accentuent les déperditions scolaires et augmentent le nombre des enfants de la rue. Ces enfants en rupture avec leur environnement familial, ont majoritairement entre 12 et 17 ans (SSDS-Cam, 2006).

Le PDCJ recherchera alors :

- la mise en adéquation des textes existants avec la situation actuelle des jeunes ;
- la promotion de la participation des jeunes au processus de prise de décision ;
- la promotion de l'accès des jeunes à l'information ;
- la création d'une base des données socioéconomiques incluant les données de base comportementale et épidémiologique sur les jeunes ;
- la promotion de l'accès des jeunes aux services socio-sanitaires conviviaux ;
- la réduction de 350, le nombre de chômeurs ou de personnes en situation de sous-emploi dans les quartiers cibles ;
- la réduction du taux de prévalence du VIH/SIDA à un minimum acceptable.

10.2 LA REDUCTION DU CHOMAGE ET DU SOUS-EMPLOI DES JEUNES DES QUARTIERS

Le taux de chômage des jeunes se situe à 13% au plan national avec des pointes de 22% à Douala et 30% à Yaoundé, N'Gaoundéré, Batouri et Kumba. De même, le sous-emploi des jeunes, devenu endémique, est estimé au niveau national à 75,8%, avec 55,7% en zone urbaine (INS, 2011).

Il est à relever que l'essentiel des actifs jeunes (92%) s'insèrent dans l'économie informelle où la productivité de la main d'œuvre et la rémunération du travail sont faibles. Par ailleurs, selon les estimations de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (2009), près de 3.000.000 de jeunes étaient en situation d'emploi inadéquat, dont 1.000.000 au chômage et 2.000.000 en situation de sous-emploi. En effet, à la sortie du système éducatif, les jeunes, pour éviter le chômage, se retrouvent pour la plupart dans le "sas de transition". Il s'agit de cette situation d'emploi inadéquat où les jeunes, pour subvenir à leurs besoins, exercent des emplois qui ne correspondent pas à des qualifications acquises ou qui sont sous-payés. C'est alors la porte ouverte vers le secteur informel.

Le PDCJ recherchera alors :

- l'élargissement de l'éventail d'activités économiques, favorable à la création d'emplois nouveaux;

- la promotion de la finalisation par les jeunes du système éducatif global;
- la promotion de la préservation des emplois des jeunes dans les entreprises privées ;
- la promotion des recrutements dans les CTD;
- la promotion quantitative et qualitative du système de formation professionnelle;
- l'exploitation à outrance des opportunités d'emplois;
- la promotion d'une forte employabilité des jeunes;
- la promotion d'une culture entrepreneuriale chez les jeunes;
- l'exploitation à outrance des faveurs du cadre macroéconomique institutionnel à la création d'emplois;
- la promotion de la professionnalisation et de la formalisation de l'économie dans les CTD cibles.

10.3 L'AMELIORATION ET LA SECURISATION DE L'ETAT DE SANTE DES JEUNES DU QUARTIER OYOM-ABANG

L'environnement de la santé est caractérisé au Cameroun par la pandémie du VIH/SIDA qui affecte essentiellement la population jeune, avec un taux de prévalence générale estimé à 5,5% en 2004. Au sein de la jeunesse, ce taux s'accroît avec l'âge. Il est de 1,4% pour la tranche 15-19 ans, 5,5% pour la tranche 20-24 ans, 7,8% pour la tranche 25-29 ans et 8,9% pour la tranche 30-34 ans. Les jeunes femmes dans la tranche d'âge 20-29 ans ont un taux de prévalence deux fois plus élevé que celui des hommes. Cette situation d'infection par le VIH/SIDA a indiscutablement un impact significatif sur la scolarisation des jeunes et par conséquent sur leur formation et leur emploi futur. En effet, la disparition subite ou précoce d'un parent laisse les jeunes sans défense et ceux-ci se trouvent alors livrés à eux-mêmes. Lorsque le réseau familial ne peut pas les prendre en charge ou lorsqu'aucune structure publique n'est apte à les récupérer afin de leur assurer une scolarisation effective, ils n'ont pour seule issue que le travail et parfois la délinquance. A cela s'ajoute la non prise en charge gratuite des personnes (en particulier des jeunes) vivant avec le VIH/SIDA qui constitue la principale source de fragilisation de la jeunesse, un frein à la croissance économique et une véritable bombe à retardement pour le pays. Ainsi, en considérant la gravité des conséquences sociales, le VIH/SIDA a supplanté le paludisme qui demeure la première cause de mortalité au Cameroun.

Les jeunes sont aussi exposés aux avortements, à la mortalité maternelle, aux grossesses et au mariage précoces, aux violences domestiques et conjugales, à l'insécurité et aux accidents. La recrudescence de la toxicomanie, des maladies infectieuses et parasitaires notamment le paludisme, la tuberculose les maladies mentales, accentuent la dégradation de l'état sanitaire des jeunes. Le PDCJ adressera ces questions au sein même des Centres Multifonctionnels de promotion de la Jeunesse existants, des Cases communautaires fonctionnelles et des autres centres d'écoute et de counseling des jeunes

10.4 L'AMELIORATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DES JEUNES DU QUARTIER OYAM-ABANG

Si pendant plusieurs décennies, le Cameroun a été autosuffisant au plan alimentaire et considéré comme le grenier de la sous-région Afrique Centrale, cette sécurité alimentaire reste perturbée par plusieurs paramètres qui peuvent être regroupés en trois ensembles : la disponibilité, l'accessibilité et l'efficacité de l'alimentation. Cette situation résulte des changements climatiques, de la crise économique et de la dévaluation du franc CFA qui ont, à partir des années 80-90, contribué à réduire considérablement la capacité d'intervention de l'Etat et le pouvoir d'achat des populations, notamment des jeunes. Le PDCJ recherchera alors, à travers le développement des productions agropastorales des groupes communautaires de jeunes et l'amélioration substantielle de leurs revenus tirés de leurs AGR, la sécurité alimentaire et nutritionnelle des jeunes.

10.5 L'AMELIORATION DE L'ACCES DES JEUNES DU QUARTIER OYOMABANG A UNE EDUCATION DE QUALITE ET A UNE FORMATION CAPACITANTE

Bien que l'éducation de qualité et l'éducation primaire pour tous soient reconnues comme des droits humains universels et inaliénables, l'analphabétisme sévit encore de manière sensible au sein de la population.

Le système éducatif formel est caractérisé par un certain nombre de dysfonctionnements. De façon globale, le diagnostic ayant conduit à la révision de la Stratégie Sectorielle de l'Education (2011) indique qu'environ la moitié de la population jeune du pays n'a pas une scolarisation primaire complète. Une proportion substantielle des formés de l'enseignement supérieur ne trouve pas à s'employer efficacement dans le secteur productif. Le volume des ressources publiques allouées à ce sous-secteur reste relativement faible.

La revue sectorielle de l'éducation 2011 fournit des statistiques édifiantes sur les résultats et le rendement du système éducatif formel à tous les niveaux. Dans le primaire, si le taux d'accès s'est nettement amélioré, passant de 95,3 % en 2004 à 125% en 2010, il n'en demeure pas moins que des problèmes épineux se posent en ce qui concerne le taux d'achèvement et l'indice de parité filles/garçons estimés respectivement à 73% et 0,89 en 2010.

Dans le secondaire, on note des taux de redoublement élevés notamment dans le sous-système francophone où il s'élève à 21,3 % pour la période 2009/2010. Dans l'enseignement supérieur, malgré la réforme de 1993, la qualité des formations s'est dégradée en raison principalement de la récession économique, suscitant ainsi le doute quant à l'utilité sociale et à la pertinence des prestations universitaires. Le taux de redoublement qui avoisine 35 % des effectifs dans certaines Universités d'Etat illustre à suffisance cette réalité.

En ce qui concerne la formation professionnelle, elle accuse, selon le diagnostic de ce sous-secteur (Document de politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle, 2008), de nombreuses insuffisances d'ordre normatif, organisationnel, financier et technico-pédagogique qui le mettent en déphasage avec les besoins réels de l'économie. Cette contrainte réduit la capacité du dispositif de formation professionnelle à assurer la régulation des flux et à contribuer à la croissance et au développement.

Pour assurer la prise en charge des déperdus scolaires et des cibles non atteintes par le système d'éducation formelle, l'Etat a mis en place d'autres alternatives d'éducation de type

non formel ainsi que des initiatives d'alphabétisation pilotées par certains départements ministériels et qui s'accompagnent de l'apprentissage des métiers en vue d'une insertion socioprofessionnelle rapide et de l'acquisition de compétences de vie. Mais, il importe de relever l'absence d'un processus d'apprentissage tout au long de la vie et d'un mécanisme de coordination des interventions des nombreuses institutions opérant en milieu éducatif, sans oublier l'insuffisance des actions de communication sur les opportunités offertes aux jeunes pour leur éducation et l'accès à l'emploi. Ces carences constituent autant d'obstacles à toute stratégie d'éducation inclusive et de développement durable.

De manière générale, les progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs de l'Education Pour Tous (EPT) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont inégaux et très insuffisants, notamment en ce qui concerne l'éducation des populations vulnérables ou marginales.

Le PDCJ, à travers une forte sensibilisation des parties prenantes, un renforcement des capacités à outrance et le financement des activités des groupes sociaux jeunes, recherchera à adresser en faveur du système éducatif des quartiers cible, les quatre questions suivantes :

- L'amélioration de accès à l'éducation formelle et informelle ;
- La promotion de l'adéquation entre la formation et l'emploi, notamment au sein des groupes cible
- L'amélioration du rendement interne et externe du système éducatif et professionnel ;
- La réduction du déficit de gouvernance.

10.6 L'AMELIORATION DE L'OFFRE DE LOISIRS

Les besoins des jeunes en matière de sports, de loisirs et de culture sont loin d'être satisfaits. Des dispositions légales et réglementaires existent tout comme quelques centres spécialisés d'encadrement. Toutefois, l'inadéquation des infrastructures, l'inadaptation et l'insuffisance des ressources matérielles, financières et humaines sont les plus gros handicaps de ces différents secteurs. A cela s'ajoutent l'absence d'une culture de loisirs et de tourisme, le faible investissement du secteur privé et des collectivités territoriales décentralisées et l'application insuffisante de la loi sur les équipements de loisirs. Cette situation est accentuée dans les quartiers cible, y compris à Yaoundé et Douala, par l'insuffisance des mesures incitatives, de protection des œuvres culturelles, de planification des activités culturelles, touristiques et de loisirs, le faible soutien aux activités touristiques et culturelles. Le PDCJ, à travers le partenariat des représentants du Gouvernement à tous les niveaux, des représentants des administrations en charge des terres, des chefs traditionnels, des OSC locales et des ONG internationales, des groupes vulnérables, des habitants, des partenaires financiers et des autorités administratives, entend agir pour impulser des changements notables dans ce domaine.

10.7 L'AMELIORATION DE LA PROMOTION DES DROITS ET L'INCLUSION DES JEUNES DES COMMUNES CIBLES DANS LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES

En dépit des efforts déployés ces dernières années par les pouvoirs publics avec l'appui des partenaires au développement, les cas de violation des droits des personnes et des inégalités de genre persistent en milieu jeune. La participation des jeunes à la vie citoyenne et sociale, à la prise de décision, à la promotion de la culture de la paix reste timide. Le PDCJ entend améliorer démocratiquement la proportion des jeunes filles et jeunes garçons siégeant aux postes électifs de décision aux seins des organisations publiques, les CDQ et les conseils municipaux. La promotion des principes de la décentralisation, du multiculturalisme, du bilinguisme et de la démocratie à travers une forte sensibilisation des jeunes, participera sans doute de ce changement.

10.8 L'IMPLICATION DES JEUNES DES QUARTIERS CIBLES DANS LA GESTION ET LA PROTECTION DURABLES DE L'ENVIRONNEMENT

L'analyse situationnelle révèle, en matière de gestion et de protection durable de l'environnement, une inadéquation entre les nombreuses opportunités offertes et la faible implication des jeunes. Cette situation est due, entre autres, à une faible éducation environnementale des jeunes et à une valorisation insuffisante des métiers de l'environnement. Le Cameroun, soucieux de la préservation de sa diversité biologique, a signé et/ou ratifié plusieurs conventions internationales. La loi portant révision constitutionnelle souligne avec emphase que « toute personne a droit à un environnement sain. La protection de l'environnement est un devoir pour tous ».

Le PDCJ entend impliquer le maximum de groupes communautaires jeunes à la valorisation des déchets et à l'assainissement de leur milieu. A moyen terme, l'opportunité des emplois verts et de la lutte contre les changements climatiques aura été saisie.

10.9 L'AMÉLIORATION DE LA COORDINATION DES ACTIONS PARTENARIALES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE DE LA COMMUNE DE YAOUNDÉ 7

Les pouvoirs publics sont accompagnés dans les actions en faveur de la jeunesse par de nombreux partenaires au développement, nationaux et internationaux, organismes publics et privés, organisations non gouvernementales, société civile ou associations. L'absence de coordination et la diversité des acteurs entraînent des problèmes de suivi-évaluation des initiatives en faveur de la jeunesse. Le PDCJ entend pérenniser une tradition partenariale solide à travers la création d'un comité de pilotage local et le réseautage des institutions et actions en direction des jeunes.

10.10 LA PROMOTION D'UNE STRATÉGIE NATIONALE DE COMMUNICATION POUR LA JEUNESSE DE LA COMMUNE DE YAOUNDÉ 7ÈME

La communication est pour la jeunesse, une source essentielle d'information et d'opportunités d'activités génératrices de revenus. Dans le contexte actuel d'une société basée

sur l'économie numérique, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), en particulier celles fondées sur Internet, leur offrent de nombreuses possibilités. Pourtant, la situation actuelle dans ce domaine est caractérisée par une offre insuffisante d'informations spécialisées pour les jeunes et la faible implication de ces derniers dans la production médiatique. Autant de problèmes qui les exposent au risque d'acculturation et de déracinement. Le secteur souffre aussi du déficit de professionnalisme de certains communicateurs sociaux, de l'insuffisance des programmes de recherche et d'études sur la jeunesse et du faible accès aux informations nationales et locales, toutes choses qui s'expliquent par l'absence d'une stratégie nationale de communication pour la jeunesse.

On note par ailleurs la faible promotion de l'usage des technologies éducatives et de la formation à distance, l'insuffisance d'espaces de formation aux technologies et de laboratoires de formation aux TIC dans les centres de ressources scolaires et universitaires ; près de la moitié des formations dispensées aux jeunes ont été reçues sur le tas contre 46% dans les structures de formation. A cela s'ajoutent la faiblesse quantitative et qualitative des points d'accès aux inforoutes pour la jeunesse et l'insuffisance des lieux publics d'accès à Internet pour les structures d'encadrement des jeunes. Dans les neuf (09) quartiers cibles, seuls deux disposent d'un cybercafé. Il est à relever l'usage abusif des TIC par les jeunes et la faible protection de cette couche sociale contre les dangers y relatifs tels que la pornographie, la prostitution des jeunes, la pédophilie et autres déviances. Quant à la communication intergénérationnelle, elle laisse apparaître un déficit de solidarité entre les générations. Le fossé qui se creuse entre les jeunes et les générations plus âgées transparait à travers les conflits intergénérationnels récurrents au sein des familles et des communautés, les nombreux jeunes de la rue en rupture de dialogue avec leurs familles, l'absence de formation ou de préparation au rôle des parents, la rupture des parents et des éducateurs avec les sources de formation et d'information actuelles que sont les média et les TIC, la disparition des cadres traditionnels d'éducation, etc.

Pour relever cet ensemble de défis auxquels sont confrontés les jeunes et contribuer ainsi à leur plein épanouissement, Le PDCJ constitue un cadre global d'orientation et d'intégration stratégiques de leur action.

11. STRUCTURES DE FINANCEMENT

11.1 PDVIR ET SES CRITERES DE SELECTION

La sous-composante 2.3 du PDVIR « Soutien aux initiatives locales axées sur l'inclusion économique des jeunes et des femmes » est jusqu'à présent la seule source de financement (IDA-Banque mondiale) déjà acquise, d'un montant de 3 millions de dollars (1 500 000 000 FCFA environ). **La Commune de Yaoundé 7^{ème} en bénéficiera d'une enveloppe de 150 000 000 FCFA.**

Les critères de sélection des groupes et des initiatives jeunes à financer ne sont pas encore déterminés. Ils ne le seront qu'après contractualisation d'une OSC relais qui sera chargée d'élaborer et de diffuser ces critères sur une base participative et objective.

11.2 CAPACITE LOCALE

Il s'agit des potentialités et des disponibilités initiales en ressources économiques, techniques, logistiques, financières et humaines des groupes jeunes, qui leur confèrent un rôle important dans le cadre du financement de son développement. Il s'agit également des capacités communales et locales de financement de certaines activités des groupes jeunes

Le financement local des activités de développement au sein de la Commune de Yaoundé 7^{ème} devrait provenir de trois grandes sources :

N°	Sources		Affectations
1	Les ressources propres de la Commune	Commune de Yaoundé 7 ^{ème}	Formation des jeunes, insertion des jeunes,
2	Les ressources communautaires locales	Cotisations et droits d'adhésion en association ; GIC et Comités de développement, produits des services collectifs	Apport propres dans la mise en réseau des acteurs et animation de la plateforme
3	Les ressources propres des groupes jeunes existants	« Revenus » des jeunes, des chefs de ménages et des personnes en activités issus généralement des services, produits d'agriculture et d'élevage, produits de la chasse, produits d'activités artisanales, vente de terrain	- Contrepartie frais de formation ; - Contrepartie aux activités génératrices de revenus - Mise à disposition du foncier

TABLEAU 11: CAPACITE LOCALE DE FINANCEMENT DU PDCJ

11.3 AUTRES SOURCES POSSIBLES DE FINANCEMENT ET LEURS CRITERES DE SELECTION

D'autres sources de financement pourraient être recherchées pour suppléer le financement de la Banque mondiale à la mise en œuvre du PDCJ. Il peut s'agir des sources étatiques, des sources privées, des sources d'ONG ou d'autres partenaires financiers de la coopération. L'OSC relais qui aura la charge d'accompagner la mise en œuvre locale du PDCJ devra indiquer au PDVIR, les mécanismes nécessaires pour mobiliser ces fonds précieux au profit des groupes communautaires cibles.

11.4 SOURCES ETATIQUES

Parmi les sources étatiques, plusieurs départements ministériels abritent en leur sein, des structures de financement des initiatives de développement jeunes.

Le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MINEFOP)

De nombreuses formations peuvent être financées et ou organisées à l'attention des groupes jeunes, en fonction de leurs spécialités, à partir du MINEFOP et de ses centres agréés.

Fonds National de l'Emploi (FNE)

De nombreuses formations peuvent être financées et ou organisées à l'attention des groupes jeunes, en fonction de leurs spécialités, à partir du FNE et de son réseau de centres agréés. De même, des opportunités d'emplois peuvent également être offertes à plusieurs jeunes, à travers son vaste réseau de recherche d'emplois décents.

Les ministères sectoriels (MINJEC, MINEPAT, MINADER, MINEPIA, MINPMEESA, MINPROFF, MINTP, MINH DU et MINAS)

L'ensemble de ces départements ministériels abritent des projets de développement orientés vers le financement des activités génératrices de revenus des jeunes. C'est le cas du PIAASI, du PAJER-U et du PLANUT Jeunes (MINJEC), de la DPIP (MINEPAT), du PAIJA (MINADER), du PRODEL et du PEA-Jeunes (MINEPIA), PMEEA (MINPMEESA).

11.5 SOURCES PRIVEES

Quelques entreprises existantes par secteur d'activité :

- Le secteur de la téléphonie : MTN, Orange, CAMTEL, Nextell, etc...
- Le secteur de l'assainissement : Hysacam
- Les sociétés brassicoles : SABC, Guinness Cam SA, UCB etc,
- Le secteur de l'alimentaire
- Le secteur des ressources minières
- Le secteur de la finance
- Le secteur du bâtiment
- Le secteur pharmaceutique
- Le secteur de l'immobilier
- Le secteur des assurances
- Le monde des médias
- Le secteur du textile.

ONG ET AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS

Des ONG telles que PLAN International, RENATA, CRS et bien d'autres, ont également des programmes de financement des activités de développement d'initiatives jeunes génératrices de revenus et d'emplois.

Parmi les partenaires financiers de coopération internationale susceptibles de financer les activités du PDCJ, on peut citer le BIT, le PNUD, le FIDA, et l'UNFPA. Il faut y ajouter la BAD, l'Union Européenne, l'Union Africaine, la CEMAC et l'AFD.

12. OPTIONS PRIORITAIRES/STRATEGIQUES POUR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA JEUNESSE

12.1 EMPLOI ET RENFORCEMENT DES CAPACITES

La gestion du PDCJ vise stratégiquement à assurer premièrement, l'accroissement de l'employabilité des groupes communautaires de jeunes identifiés.

Ses objectifs spécifiques sont :

- améliorer l'accès des jeunes et des femmes aux TIC
- développer l'entrepreneuriat jeune

Les activités opérationnelles y relatives à mener sont les suivantes :

La gestion du PDCJ vise stratégiquement à assurer premièrement, l'accroissement de l'employabilité des groupes communautaires de jeunes identifiés.

Ses objectifs spécifiques sont :

- améliorer l'accès des jeunes et des femmes aux TIC
- développer l'entrepreneuriat jeune

Les activités opérationnelles y relatives à mener sont les suivantes :

- (1) améliorer l'accès des jeunes et des femmes à la propriété foncière par la diffusion permanente des procédures d'acquisition légale des terres ;
- (2) sélectionner et accompagner techniquement et financièrement les groupes de jeunes entrepreneurs multisectoriels dans le cadre des financements du Plan de Développement Communautaire de la Jeunesse (PDCJ) ;
- (3) organiser l'atelier de mise à niveau des entreprises jeunes ;
- (4) doter chaque groupe communautaire jeune d'un Plan marketing ;
- (5) renforcer les capacités les groupes communautaires jeunes en matière de gestion des deniers publics et intégrer le processus du budget sensible au genre
- (7) accompagner la mise en réseau et la coordination des acteurs du secteur de la jeunesse
- (8) créer et mettre à jour une Base des données socio-économiques à l'échelle de la Commune et des quartiers
- (9) accompagner la professionnalisation des syndicats de conducteurs de mototaxis afin de limiter les accidents de circulation ;
- (10) renforcer les capacités du CDQ, des agents sociaux de la commune, du médiateur social, de la police municipale, des FMO, des OSC et associations du quartier, pour permettre à chaque acteur ou groupe d'acteurs, de jouer pleinement son rôle ;

12.2 SOUTIEN AUX ACTIVITES PROMETTEUSES

La gestion du PDCJ vise stratégiquement à assurer deuxièmement, l'encadrement technique et les appuis matériels aux groupes communautaires de jeunes et femmes identifiés.

Ses objectifs spécifiques sont :

- doter la jeunesse d'infrastructures sportives et ludiques pour l'épanouissement et l'occupation des jeunes garçons et filles désœuvrés, en vue de lutter contre l'exclusion et l'exposition au vice et promouvoir des vocations sportives et culturelles

- doter les jeunes et les femmes d'un cadre culturel de réunions, de festivités, de socialisation et d'apprentissage
- équiper les cybercafés cibles en matériels modernes
- améliorer les écosystèmes urbains par la création et l'entretien des jardins publics à caractère ludique et lucratif
- lutter contre l'analphabétisme ambiant de certains jeunes et femmes
- lutter contre l'exclusion des personnes vulnérables et faciliter leur inclusion économique
- lutter contre l'exclusion des femmes revendeuses du trottoir

Les activités opérationnelles y relatives à mener sont les suivantes :

- (1) appuyer la réalisation d'une étude complémentaire en vue de l'extension de la protection sociale officielle à un plus grand nombre de couches sociales ;
- (2) restructurer les deux Comités de Développement de quartiers coexistants et en faire une union en veillant scrupuleusement au respect des principes démocratiques, ainsi qu'à l'inclusion des femmes, des jeunes (30%), ainsi que des personnes vulnérables (au moins 2%) au conseil exécutif, c.-à-d. à des postes de décision, sans distinction de tribu, ni de langue, ni de chapelle politique ou religieuse ;
- (3) doter les quartiers d'infrastructures sociocommunautaires évoquant la socialisation, l'inclusion et l'amélioration du cadre de vie (*Construire une case communautaire à **Oyom-abang III**; les services suivants y seront annexés : salle informatique avec connexion internet, espace de loisirs, tennis de table, jeux de société ; plusieurs salles de réunion, une salle d'écoute, de résilience et de socialisation, destinée au counseling sur la santé de reproduction, la santé mentale et la détoxification des jeunes drogués ; l'animation culturelle, artisanale, sportive et artistique ; construire un complexe sportif alliant des aires de jeux de Basket Ball, Lawn tennis, Volley Ball, Hand ball et y faire affecter des entraîneurs pour la formation des jeunes sportifs professionnels ; aménager le terrain de football de **Oyom-abang III**, recruter un entraîneur au niveau de la Commune et rattacher ses activités à la case communautaire et/ou au CPJ, pour la formation des jeunes ; promouvoir l'insertion socioéconomique des enfants de la rue ; réaliser un sous-projet de drainage dans le quartier **Oyom-abang III**, notamment dans les marécages habités en vue de répondre aux inondations récurrentes ; aménager des passerelles de traversée piétonne des drains ; aménager quelques points d'eau potable ; sensibiliser et capaciter quelques groupes de femmes aux techniques de potabilisation de l'eau ; organiser une campagne de vaccination, de soins de santé, de distribution de moustiquaires et de déparasitage des groupes d'enfants défavorisés (enfants de la rue) ; équiper les quartiers des bacs à ordures et sensibiliser en formant les acteurs au tri des déchets à la base ; promouvoir un sous-projet de valorisation des déchets englobant la dotation des ménages et du quartier en bacs de tri préliminaire de déchets et l'appui technico-financier des groupes communautaires de jeunes orientés dans ce domaine ; organiser les campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques et à la prévention des catastrophes naturelles ; construire quelques bouches d'incendies à l'échelle de la commune ; appuyer à la construction d'un bloc de cinq latrines publiques ; appuyer la réalisation d'une étude complémentaire en vue de l'extension de la protection sociale à un plus grand nombre ; construire des latrines publiques dans le marché d'Oyom-Abang ;*)
- (4) établir des conventions de partenariat avec le MINSANTE dans le cadre des projets « chèque santé » pour les soins de santé des jeunes et des couches vulnérables, de même qu'avec le MINTSS pour bénéficier des mutuelles de santé au profit des groupes de jeunes entrepreneurs, ainsi qu'avec le Catholic Relief Services (CRS) dans sa stratégie SILC (*Saving/*

Internal Lending C...) d'assistance aux jeunes de 0 à 18 ans dans la lutte contre le VIH-SIDA ;

(5) déployer et respecter les prescriptions du projet sur le mécanisme de gestion de plaintes (MGP) ;

(6) sensibiliser et capaciter quelques groupes de femmes aux techniques de potabilisation de l'eau ;

(7) appuyer financièrement les mutuelles de santé communautaire et *chèque santé* pour faciliter la prise en charge des frais d'accouchement et de soins des jeunes et des femmes en situation précaire ;

(8) établir une convention de partenariat avec le Réseau ECDC (*Early Childhood Development Cameroon S/C AGBETSI, P.O.BOX : 7521 Yaoundé / Cameroun, Phone : 242 60 70 47, www.ecdcameroon.org / E-mail: ecd@ecdcameroon.org, pour former les acteurs (Enseignants, ONG et associations) dans les techniques de développement des habiletés sociales des enfants ;*

(9) sensibiliser, éduquer et former les mères d'enfants et les autres acteurs sur les méfaits du mariage précoce et forcé, à travers les associations et groupes communautaires existants et appuyés par le PDVIR ;

(10) établir une convention de partenariat avec les institutions RENATA – Centre religieux – CRS – Plan Cameroun, pour bénéficier des programmes d'encadrement de la jeune fille et de la femme ;

(11) respecter le code de travail concernant les enfants ;

(12) impliquer au moins 30% de jeunes, de femmes et de couches précaires et vulnérables dans tous les cercles de décision impliquant la Mairie et le quartier ;

(13) établir une convention de partenariat avec les promoteurs de la méthode d'alphabétisation fonctionnelle « Gong Nota Flores » qui a produit des résultats extraordinaires à Yaoundé et dans le septentrion et l'introduire systématiquement dans la case communautaire et la maison de la femme, au sein des OSC, CDQ et associations communautaires partenaires ;

(14) organiser des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation de l'approche genre partout et en toutes occasion dans la zone du Projet.

(15) sensibiliser, éduquer et former les parties prenantes (*CDQ, OSC, Démembrements de l'Etat, etc.*) au dialogue social et au respect mutuel ;

12.3 FINANCEMENT DES INITIATIVES JEUNES ET FEMMES

La gestion du PDCJ vise stratégiquement à assurer troisièmement l'inclusion économique des activités des groupes communautaires de jeunes et de femmes identifiés.

Son seul objectif spécifique est de financer au quotidien, les activités génératrices de revenus porteuses des groupes communautaires jeunes et de femmes identifiés.

Les activités opérationnelles y relatives à mener sont les suivantes :

(1) sensibiliser quelques ménages monoparentaux riverains à l'encadrement parental et leur fournir de petits concours financiers sous forme de filets sociaux pour limiter la délinquance juvénile ;

(2) équiper de bacs à ordures et de sacs-poubelles, les quartiers abritant les groupes de jeunes entrepreneurs spécialisés dans la valorisation des déchets et sensibiliser en les formant, les ménages au tri des déchets à la base ;

(3) acquérir et distribuer du matériel sportif aux équipes des jeunes et des lycées de la zone ;

- (4) améliorer en partenariat avec les structures spécialisées, l'offre en activités sportives et récréatives des jeunes (*Championnats sportifs et culturels pour tous les jeunes de la Commune à plein temps*), aussi bien pour les garçons que pour les filles pour réduire l'oisiveté et détecter des talents sportifs ;
- (5) organiser une campagne de vaccination, de soins de santé, de distribution de moustiquaires et de déparasitage des groupes d'enfants défavorisés (enfants de la rue et enfants des ménages très pauvres) ;
- (6) promouvoir l'insertion socioéconomique des enfants de la rue ;
- (7) accompagner la professionnalisation des métiers de « Bayam Salam », de gérant de « call box », de « femme de ménage » ou travailleur domestique et de « Conducteur de mototaxi » à partir de leurs associations ;
- (8) renforcer les capacités des groupes communautaires jeunes dans la bonne gouvernance, l'éducation civique.
- (9) mettre en place un dispositif de financement dédié aux jeunes hommes et femmes, pour le fonctionnement d'entreprises communautaires ;
- (10) appuyer le CDQ dans la mise en place d'un comité de vigilance dans le quartier ;

12.4 GESTION DU PROGRAMME JEUNE

La gestion du PDCJ vise stratégiquement à assurer enfin, l'efficacité et la pérennité du programme jeune, pendant et après la clôture du PDVIR. Ses objectifs spécifiques sont :

- appuyer la réinsertion des jeunes découragés, marginalisés et/ou radicalisés
- optimiser les interventions et éviter les double-emplois
- donner la possibilité aux jeunes (adolescents) de préparer leur rentrée scolaire
- limiter le sentiment d'exclusion des groupes de jeunes, y compris les migrants et réfugiés de pays voisins vivant dans les quartiers
- cultiver la paix et le multiculturalisme.

Les activités opérationnelles à mener sont les suivantes :

créer un comité de pilotage inclusif et de gestion du PDCJ (CTD, RGS/Médiateur Social, RSE, RGE, OSC, Administrations, Relais de financement, Programmes-relais de l'Etat, CDQ et habitants)

- a. recruter une OSC relais pour la coordination des activités du PDCJ
- b. recruter l'IMF relais pour gérer les fonds de roulement à allouer aux groupes jeunes
- c. élaborer et valider le manuel d'exécution du PDCJ

- (1) astreindre les autorités au respect des prescriptions de la Note méthodologique du PM du 05 septembre 2018, informer, consulter, indemniser et réinstaller les personnes affectées par le Projet dans le respect des prescriptions du PAR ;
- (2) astreindre les entreprises au respect du Cahier des Clauses Environnementales et Sociales (CCES) annexé à leurs contrats de travaux ;
- (3) sensibiliser à outrance et dénoncer les impacts négatifs de la corruption via le CDQ, les médias, le plan de communication communal et les associations locales ;
- (4) élaborer et valider le manuel d'exécution du PDCJ
- (5) former les acteurs locaux (suivi et évaluation axés sur les résultats, approche genre, plaidoyer, communication, etc.) ;
- (6) documenter et diffuser les bonnes pratiques et les leçons apprises de la mise en œuvre du Plan stratégique ;

- (7.) évaluer à mi-parcours la mise en œuvre du Plan stratégique ;
- (8) procéder à l'évaluation finale de la mise en œuvre du Plan stratégique ;
- (9) organiser une table-ronde des bailleurs de fonds complémentaires ;
- (10) former les acteurs locaux aux procédures de mobilisation de ressources et d'appel de fonds ;
- (11) renforcer, règlementer et pérenniser la promotion et l'encadrement des campagnes de recrutement d'au moins 100 vacanciers stagiaires à la Commune
- (12) organiser les événements locaux de mobilisation et de mise à disposition de fonds
- (13) renforcer les capacités des acteurs de la mise en œuvre du PGES du projet dont les jeunes des CDQ ;
- (14) organiser des réunions périodiques de la Plateforme locale pour le suivi de la mise en œuvre du Plan stratégique ;

12.5 FINANCEMENT DES AUTRES INITIATIVES TRANSVERSALES

- (1) annexer au contrat de ville une Convention de maintenance de proximité des ouvrages liant la Commune et les Comités de Développement de Quartiers ;
- (2) respecter les normes sociales dans la réalisation des sous-Projets (*prise en compte des personnes vulnérables dans les plans de construction des édifices*) ;
- (3) organiser les campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques et à la prévention des catastrophes naturelles et anthropiques ;
- (5) construire quelques bouches d'incendies à l'échelle de la Commune ;
- (6) améliorer le plateau technique du centre de santé;

13. MATRICE DU PLAN D' ACTIONS DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE JEUNE DE YAOUNDÉ 7

Le tableau suivant présente la synthèse des axes prioritaires Par rapport aux activités prometteuses/

Options prioritaires/stratégiques	Objectifs visé	Activités opérationnelles	Période	Nombre de groupes	Légalisé	Partenaires	Nombre d'emplois à créer ou améliorer	Ressources sollicitées (FCFA)
EMPLOI ET RENFORCEMENT DES CAPACITES		Sélectionner les groupes de jeunes et de femmes éligibles aux appuis du projet	2018-2019	09	2	Commune PDVIR Groupes des jeunes et femmes Consultant OSC Relais ou le médiateur social	Environ 424	603 580
	Accroître l'employabilité des groupes de jeunes identifiés	Former les groupes de jeunes et femmes aux approches de travail HIMO		09	2	PDVIR Commune CDQ Groupes des jeunes et de femmes	100	15 000 000
	Améliorer l'accès des jeunes et des femmes aux TIC	Fournir des appuis technique et financier aux groupes de jeunes œuvrant dans les domaines de l'informatique et les encourager à annexer des kiosques à journaux et des cybers café		0	0	CDQ OSC relais ou médiateur social Commune PDVIR IMF Cameroon tribune Messapresse Consultant	150	5 000 000
		Assurer la formation des formateurs dans le domaine de la valorisation des déchets en vue de la réduction de GES et la décliner dans les groupes de jeunes ciblés				CDQ Associations des quartiers Service d'hygiène de la Commune Consultants OSC Relais ou médiateur social		10 000 000



Options prioritaires/stratégiques	Objectifs visé	Activités opérationnelles	Période	Nombre de groupes	Légalisé	Partenaires	Nombre d'emplois à créer ou améliorer	Ressources sollicitées (FCFA)
		Accompagner les groupes de jeunes en les formant dans la mobilisation des ressources				Commune CDQ PDVIR Consultant OSC IMF relais OSC relais		7 000 000
		Donner une formation de base informatique aux membres des groupes de jeunes et de femmes		8	2	Commune CDQ PDVIR Consultant OSC IMF relais OSC relais		24 000 000
	Développer l'entrepreneuriat jeune	Elaborer les fiches techniques des projets éligibles à la sélection finale		9	2	Commune CDQ PDVIR ASSOAL DYNAMIQUE MONDIALE JEUNE Consultant OSC relais ou le Médiateur social	150	15 000 000
		Former les groupes jeunes en lobbying et en plaidoyer				Commune, CDQ, PDVIR MINJEC, MINEFOP Service Civique de		3 000 000

						Participation ASSOAL, DYNAMIQUE MONDIALE JEUNE Consultant, OSC relais ou le Médiateur social		
		Promouvoir le développement communautaire et le regroupement associatif		9	2	Commune, CDQ PDVIR MINADER, INJS, MINJEC OSC ASSOAL, DYNAMIQUE MONDIALE JEUNE OSC relais ou le Médiateur Social		4 000 000
		Organiser des carrefours métiers, voyages d'études et JPO en vue d'encourager la création de PME de jeunes et de femmes		9	2	Commune CDQ PDVIR MINPMEESA FNE MINEFOP MINHDU OSC Privé IMF relais OSC relais ou le Médiateur Social	50	10 000 000
		Former les groupes de jeunes et de femmes en montage de projets et recherche de financement		9	2	Commune CDQ PDVIR Consultant OSC du domaine IMF AGROPME Consultant	100	8 000 000

						FNE MINEFOP OSC relais ou le Médiateur Social		
		Appuyer les sectoriels du MINSEP dans la formulation des propositions de valorisation des métiers de sportifs professionnels porteurs				PDVIR Commune MINEFOP MINJEC Consultant CDQ OSC du domaine OSC relais ou le Médiateur Social	300	1 000 000



Options prioritaires/stratégiques	Objectifs visés	Activités opérationnelles	Période	Nombre de groupes	Légalisé	Partenaires	Nombre d'emplois à créer ou améliorer	Ressources sollicitées (FCFA)
		Former les groupes de jeunes et de femmes en entrepreneurship		9	2	Commune CDQ PDVIR Consultant OSC IMF AGROPME Consultant OSC FNE MINEFOP OSC relais ou le Médiateur Social	50	1 167 580
		Appuyer les groupes non légalisés dans la formalisation de leurs activités		7		Commune MINATD PDVIR CDQ Consultants OSC Relais ou Médiateur Social		2 100 000
		Rendre disponibles les produits et services de communication MTN, Orange, Nextel et Camtel aux exploitants et aux usagers		1	0	COMMUNE MINPOSTEL CDQ, MTN, ORANGE CAMTEL NEXTEL OSC Relais ou Médiateur Social, Syndicat des opérateurs de callbox	30	3 500 000

		Organiser un plaidoyer pour la journée camerounaise des conducteurs de motos taxi en vue de leur éducation civique progressive pour le changement de comportement.	2018	1	0	Commune PDVIR CDQ MINTRANSPORT Syndicat des motos taxi Force de l'ordre Consultants OSC Relais ou Médiateur Social		1 000 000
--	--	--	------	---	---	--	--	-----------



Options prioritaires/stratégiques	Objectifs visés	Activités opérationnelles	Période	Nombre de groupes	Légalisé	Partenaires	Nbre d'emplois à créer ou améliorer	Ressources sollicitées (FCFA)
		Organiser des campagnes d'éducation civique au sein des CDQ, association et OSC du quartier	2018-2023			CDQ Associations du quartier Commune ou le conseiller municipal MINJEC MINEFOP Service civique de participation Chefs du quartier		3 000 000
		Vulgariser et faire appliquer le décret du 30 juillet 2013 sur l'encadrement de l'activité des motos taxis	2018			Commune MINTRANSPORT MINJUSTICE MINHDU PDVIR CDQ Forces de l'ordre Syndicat des taxis motos OSC OSC relais ou médiateur Social		3 000 000
		Sensibiliser, éduquer et former les communautés et toutes les couches sociales sur le tri à	2018			Commune CDQ PDVIR Consultant MINHDU	60	2 000 000

		base des déchets.			MINEPDED HYSACAM Tamtam Mobile OSC relais ou médiateur Social		
SOUTIENT AUX ACTIVITES SOCIALES ET AUX INITIATIVES PROMETTEUSES	Fournir l'encadrement technique et les appuis matériels	Créer un site web d'échange sur les idées et les opportunités d'affaires pour les jeunes entrepreneurs			Commune PDVIR MINJEC MINAS MINEFOP CDQ Associations du quartier OSC Consultants OSC relais ou le médiateur social	30	15 000 000

Options prioritaires/stratégiques	Objectifs visés	Activités opérationnelles	Période	Nombre de groupes	Légalisé	Partenaires	Nombre d'emplois à créer ou améliorer	Ressources sollicitées (FCFA)
		Mettre en place des mécanismes d'appui à l'élaboration des plans d'affaires de soutien à la création et au développement des micros entreprises des jeunes				Commune PDVIR MINJEC CDQ Associations du quartier OSC Consultants AGRO PME OSC relais ou le médiateur social	50	8 000 000
	Doter les jeunes et les femmes d'un cadre culturel de réunions, et de socialisation et d'apprentissage	Organiser des championnats sportifs pour les jeunes filles et garçons vacanciers ou non	2019-2023			COMMUNE PDVIR CDQ MINSEP MINJEC Groupes des jeunes et femmes OSC relais ou le médiateur social	20	5 000 000
		Mise en place d'un site web de la commune (PCD)	2018-2023			Commune PDVIR MINJEC MINAS MINEFOP CDQ Associations du quartier OSC Consultants OSC relais ou le médiateur		10 000 000

						social		
		Améliorer l'esthétique et les conditions de divertissement des quartiers carrefour petit marché d'Oyom-Abang, carrefour Camp SONEL	2018-2019			COMMUNE PDVIR CDQ MINEPDED MINTP Cabinet d'Etudes Entreprise de TP OSC relais ou le médiateur social		30 000 000



Options prioritaires/stratégiques	Objectifs visés	Activités opérationnelles	Période	Nombre de groupes	Légalisé	Partenaires	Nombre d'emplois à créer ou améliorer	Ressources sollicitées (FCFA)
	Doter les jeunes et les femmes d'un cadre culturel de réunions, et de socialisation et d'apprentissage	Construire des cases communautaires équipées dans les quartiers	2018-2023			Commune PDVIR MINHDU MINDCAF MINATD MINEPDED CDQ Chef du quartier OSC relais ou le médiateur social	40	70 000 000
		Equiper les cybercafés cibles en matériels moderne	2018- 2019	1		COMMUNE PDVIR CDQ Fournisseurs OSC relais ou le médiateur social	50	10 000 000
	Améliorer les écosystèmes urbains par la création et l'entretien des jardins publics à caractère ludique	Aménager des jardins publics ludiques à certains carrefours	2018- 2020			COMMUNE PDVIR, CDQ MINEPDED MINTP Cabinet d'Etudes Entreprise de TP OSC relais ou le médiateur social	20	40 000 000

	Assurer l'inclusion économique des activités des groupes communautaires de jeunes et de femmes	Mettre à la disposition des groupes de jeunes et de femmes des fonds de roulement pour le fonctionnement de leurs AGR	2018-2023	9	7	COMMUNE PDVIR CDQ MINPMEESA MINADER IMF Consultants OSC relais ou le médiateur social groupes de jeunes et femmes	2000	30 000 000
--	--	---	-----------	---	---	---	------	------------



Options prioritaires/stratégiques	Objectifs visés	Activités opérationnelles	Période	Nombre de groupes	Légalisé	Partenaires	Nombre d'emplois à créer ou améliorer	Ressources sollicitées (FCFA)
FINANCEMENT DES INITIATIVES JEUNES ET FEMMES	Financer au quotidien, les activités génératrices de revenus	Equiper les quartiers cibles de bacs à ordures	2018- 2023			COMMUNE PDVIR CDQ MINEPDED MINHDU HYSACAM Fournisseurs OSC relais ou le médiateur social groupes de jeunes et femmes qui œuvrent dans le domaine	20	6 000 000
		Ramasser et valoriser les déchets ménagers en pavés et en compost entre autres	2018- 2023			COMMUNE PDVIR CDQ MINEPDED MINHDU HYSACAM Consultants OSC relais ou le médiateur social groupes de jeunes et femmes qui œuvrent dans le domaine	50	10 000 000
	Assurer l'efficacité et la pérennité	Créer un comité de pilotage inclusif du PDCJ par UTL (CTD,	2018			Commune MINHDU, CDQ,		PM

	du programme jeune	RGS/Médiateur Social, RSE, RGE, OSC, Administrations, IMF Relais de financement, Programmes-relais de l'Etat, CDQ)				Représentants des Association des jeunes et femmes, CTD OSC locales OSC relais ou le médiateur social		
		Faire fonctionner un comité local de pilotage inclusif du PDCJ dans chaque UTL	2018			Commune MINHDU, CDQ, Représentants des Association des jeunes et femmes, CTD OSC locales OSC relais ou le médiateur social		30 000 000
		Recruter une OSC relais par Commune cible pour la coordination des activités du PDCJ	2018			PDVIR	3	PM
		Recruter des IMF locales comme relais de financement	2018			PDVIR	2	PM

Options prioritaires/stratégiques	Objectifs visés	Activités opérationnelles	Période	Nombre de groupes	Légalisé	Partenaires	Nombre d'emplois à créer ou améliorer	Ressources sollicitées (FCFA)
		Elaborer et valider le manuel d'exécution du PDCJ	2018			PDVIR		PM
		Doter chaque groupe d'un Plan marketing	2018- 2019			COMMUNE PDVIR CDQ Consultants MACDEVIS ASSOAL AGRO PME OSC relais ou le médiateur social	2	10 000 000
		Doter le Plan d'une stratégie de communication avec les jeunes :	2018			COMMUNE PDVIR CDQ Consultants MACDEVIS ASSOAL AGRO PME OSC relais ou le médiateur social	2	5 000 000

		Appuyer la légalisation des groupes de jeunes et de femmes	2018	8	2	Commune MINATD MINADER CDQ Consultants OSC Relais ou Médiateur Social)		4 100 000
		Apporter un appui psychologique social aux jeunes drogués	2018	30 jeunes		Commune MINAS MINPROFF MINSANTE CDQ CIJ (Centre d'insertion des jeunes OSC Consultants OSC Relais ou Médiateur Social	2	15 000 000
	Appuyer la réinsertion des jeunes découragés, marginalisés et/ou radicalisés	Renforcer les capacités des jeunes dans la bonne gouvernance, l'éducation civique, la gestion des conflits, le multiculturalisme et dans la culture de la paix	2018-2023	9	2	Commune PDVIR CDQ MINARC MINAS MINPROFF Consultants Dynamique Mondiale jeune ASSOAL Gender Lenses OSC relais ou le Médiateur Social .	3	6 000 000

	Optimiser les interventions et éviter les double-emplois	Accompagner la mise en réseau et la coordination des acteurs du secteur de la jeunesse dont le MINHDU et le PDVIR	2018- 2020			Commune PDVIR MINHDU CDQ Consultants Dynamique Mondiale jeune ASSOAL Gender Lenses OSC relais ou le Médiateur Social	2	1 700 000
	Donner la possibilité aux jeunes de préparer leur rentrée scolaire	Renforcer la promotion et l'encadrement des campagnes de recrutement d'au moins 100 vacanciers en stage dans chaque CTD cible	2018- 2023			Commune MINHDU MINJEC MINEFOP MINAS MINPROFF ASSOAL Dynamique Mondiale Jeunes AGROPME	150	10 000 000
	Limiter le sentiment d'exclusion des groupes de réfugiés de pays voisins vivant dans les quartiers et cultiver la paix	Intégrer dans les contrats de ville un sous-contrat CTD – CDQ contraignant, de pérennisation des initiatives	2018			PDVIR		PM

		Introduire dans le budget de la Commune et/ou dans le BIP du MINHDU, des fonds de fonctionnement des CDQ et l'entretien des infrastructures	2018- 2023				PDVIR		PM
		Intégrer dans les contrats de ville un sous-contrat CTD – CDQ contraignant, de pérennisation des initiatives	2018				PDVIR		PM
		Créer et mettre à jour une Base des données socio-économiques à la Commune	2019				PDVIR		PM
		Elaborer un contrat de collaboration entre la Commune, le PDVIR et les différentes ONG Internationales pour l'extension des services dans les quartiers	2019-2023				PDVIR		PM
		Accompagner la Structuration et la démocratisation dans la gestion des quartiers (CADEL) pour une meilleure participation citoyenne	2018- 2023				Commune PDVIR Consultant Chef de quartier Chef religieux OSC Consultant ASSOAL OSC Relais ou Médiateur Social	6	7 000 000

	Appuyer la mise en place d'un comité de développement du quartier	Renforcer les groupes d'entraide, d'épargne de crédit existant	2018- 2023	3	0	Commune PDVIR CDQ Consultant OSC Consultant Micro Finance CECIL pour les pauvres OSC Relais ou Médiateur Social	5	5 000 000
		Former les membres des associations et groupes communautaires féminins et jeunes dans les techniques de sécurisation des fonds propres, la mobilisation des fonds externes et le montage des projets porteurs et bancables.	2018-2019	9	2	Commune PDVIR CDQ Consultant Médiateur Communautaire	30	7 000 000
		Sensibiliser les PP sur les risques d'accidents de circulation et d'accident de travail liés aux activités informelles dangereuses	2018- 2023	1	0	Commune PDVIR CDQ Consultant Médiateur Communautaire		5 000 000

Options prioritaires/stratégiques	Objectifs visés	Activités opérationnelles	Période	Nombre de groupes	Légalisé	Partenaires	Nombre d'emplois à créer ou améliorer	Ressources sollicitées (FCFA)
		Aménager des espaces de jeux d'Oyoum-Abang	2018- 2023			Communauté Urbaine Commune d'Arrondissement PDVIR CDQ MINHDU MINATD MINEPDED Bureau d'Etude Entreprise de TP Consultant OSC Relais ou Médiateur Social	10	14 000 000
		Recruter l'IMF relais et l'OSC relais et les faire fonctionner				Commune PDVIR CDQ Consultant OSC Consultant Micro Finance CECIL pour les pauvres OSC Relais ou Médiateur Social	4	18 000 000
TOTAL								259 100 000

Tableau 12: MATRICE DU PLAN D'ACTION

14. SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

14.1 CADRE JURIDIQUE DE MINIMISATION DES DESAGREMENTS DES INITIATIVES JEUNES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES POPULATIONS LOCALES

Les impacts positifs du projet à prévoir concernent : l'amélioration de l'accessibilité extérieure des quartiers, la réduction des risques d'accident, la diminution des coûts d'accès aux services urbains, l'amélioration de la qualité de l'air ambiant (diminution des pollutions dues à la poussière et des maladies respiratoires), l'embellissement des quartiers, la réduction de l'insécurité et l'octroi des emplois aux jeunes.

En revanche, le registre des impacts négatifs pendant la phase des travaux, susceptibles d'engendrer de nombreux conflits, est lié à : l'expropriation et la réinstallation potentielles des populations, la destruction potentielle des biens culturels et des sépultures, la destruction des infrastructures socio-économiques et commerciales, la destruction des éléments valorisés de l'environnement et le risque de maladies, notamment les infections au VIH/SIDA et la pollution de l'air.

Sur le plan réglementaire, le PDCJ, tout comme le Projet, est encadré par les lois qui ont été présentées au Chapitre 4 consacré aux enjeux sociaux du projet. Ces enjeux font la part belle à un mécanisme simplifié de gestion des plaintes.

Etapes	Entités	Action principale	Actions secondaires
Etape 1	Equipe au niveau du Chef et du Comité de développement de quartier	Vérification et tri des plaintes en fonction de la date butoir de recevabilité des plaintes	Réception et enregistrement des plaintes
	MDC/entreprise des travaux / Médiateur Social/sous-préfecture		
Etape 2	Equipe au niveau de la Commune (UTL)	Réception des plaintes et inscription au registre des plaintes	-Transfert à la CCP
Etape 3 :	Equipe de la CCP	Tri, vérification, validation et orientation des plaintes	-vérification des réclamations sur le terrain -transmission à la CCE ou -gestion en Comité ad hoc
Etape 3 : procédure de traitement	Types de réclamations		Organes de traitement et actions
	Omissions, problèmes d'identification et d'évaluation des biens avant compensations par décret Problèmes de montant d'indemnisation, Conflits de propriété		CCE
	Omissions, problèmes d'identification et d'évaluation des biens après compensations par décret ou pendant compensation par Protocole d'accord, Problèmes de montant d'indemnisation, Conflits de propriété, problèmes environnementaux et de gestion des chantiers		PDVIR et Comité ad hoc
Etape 4 : Méthode de	-Médiation -Conformation au PAR et à la Note méthodologique des		-Comité ad hoc (Délégués membres des CCE et

traitement et de résolution	CCE -Conciliation -Facilitation du dialogue -Négociations -Résolution à l'amiable : explications supplémentaires et arbitrages	Groupe de travail MINH DU-MINTSS- PDVIR-MINDCAF) -CCE
Etape 5 : Recours judiciaire en cas de blocage des méthodes conciliatoires	Procès au Tribunal de ressort	Tribunal de ressort et Commune ou MINH DU comme partie civile

Tableau 13: PRESENTATION SYNOPTIQUE DU TRAITEMENT DES PLAINTES

14.2 PLAN DE COMMUNICATION

14.2.1 OBJECTIFS

- Faire connaître aux jeunes le PDVIR et ses activités, les actions de développement en général et du projet en particulier.
- Faire aimer les activités du PDVIR en construisant une attitude favorable des jeunes vis-à-vis du projet et les institutions qui les encadrent.
- Faire agir les jeunes par leur participation active au développement communautaire en général et aux activités du projet en particulier.
- Renforcer la communication et la circulation des informations entre les jeunes, la commune et les institutions qui les encadrent.
- Promouvoir une bonne image de marque des jeunes et les femmes auprès de la communauté, de la commune et les institutions qui les encadrent.
- Promouvoir l'intégration des jeunes et des femmes dans le comité de développement du quartier et la structure de dialogue des acteurs clés.

14.2.2 RESULTATS ATTENDUS

- Les jeunes connaissent le PDVIR et ses activités, ils connaissent les actions de développement en général et connaissent celles du projet en particulier
- Les jeunes et les femmes aiment le projet et ses activités et adoptent une attitude favorable vis à vis du projet et des institutions qui les encadrent.
- Les jeunes et les femmes participent activement aux activités de développement de leur quartier dans le cadre du projet et en général.
- Les informations sont fluides et circulent aisément entre les jeunes, les femmes, la commune et les Institutions qui les encadrent.
- Les jeunes et les femmes occupent une place de choix dans les actions de développement du quartier, leur point de vue est valorisé et ils sont intégrés dans la prise de décision.
- Les jeunes et les femmes sont très actifs dans le comité de développement du quartier ainsi que dans la structure de dialogue qui regroupe les principales parties prenantes (Commune, services techniques de l'Etat et le Comité de développement du quartier) constitués pour suivre et évaluer les progrès de la mise en œuvre du projet.

14.2.3 PLAN D'ACTION :

Objectif	Stratégie	outils
<p>Objectif 1 : Faire connaître aux jeunes le Projet. Le PDVIR n'existe pas réellement dans leur tête ; Il convient de faire découvrir son existence.</p>	<p>Séance d'information et de sensibilisation publique des jeunes et des femmes</p>	<p>Utiliser le moyen moderne de communication pour toucher les prospects (Email ciblés réseaux sociaux, SMS) permettant de faire parler du projet</p>
	<p>-Informers les services techniques appropriés de la jeunesse (MINJEC, CMPJ, MINEFOP, MINPROFF, MINAS...</p>	<p>Contact individuel Séance d'information et d'éducation Atelier de présentation du projet</p>
	<p>-informer les OSC et les groupes des jeunes et des femmes</p>	<p>Les radios communautaires, journaux locaux Séances d'information</p>
	<p>Campagne d'information dans Yaoundé 7</p>	<p>Campagne motorisée avec moto taxi et hautparleurs, Fabriquer et distribuer les pamphlets, Affichage des posters, et banderoles Coudre et distribuer les T-shirts aux participants des diverses campagnes de sensibilisation Utiliser les bases des Données des groupes des jeunes et femmes existant dans la Commune et les services techniques de l'Etat (MINJEC, MINPROFF, ...</p>
	<p>Identifier et former les leaders des associations des jeunes sur le Projet, les concepts de base de la décentralisation et du développement local et mettre en relief les avantages qu'ils vont y tirer</p>	<p>Atelier de formation</p>
	<p>Contacters les journalistes locaux pour qu'ils fassent passer une communication qui différencie le Projet des autres Projets de Développement</p>	<p>Débats radiophoniques et avec les leaders des groupes de jeunes et des femmes Insérer des articles sur ce sujet dans le bulletin bimensuel</p>

Objectif 2 : Faire aimer le projet par les jeunes en construisant une attitude favorable vis-à-vis du projet	Présenter les atouts du Projet à la jeunesse, Identifier les leviers du Projet pour attirer les jeunes	Préparer des pamphlets et affiches sur les sujets et distribuer aux jeunes et femmes ainsi que les structures qui les encadrent
	Montrer ce que les jeunes et les femmes peuvent gagner en participant dans les activités du projet.	
	Montrer la différence entre le projet et les autres projets de développement par rapport à la gestion et le traitement des jeunes et des femmes. (la mise en œuvre du genre de façon pratique)	
	Donner des exemples des activités menées par les jeunes et les femmes dans les projets similaires (PDUE) dans d'autres quartiers.	
Objectif3 : Faire agir les jeunes par leur participation active aux activités du projet.	Produire des discours avec des contenus qui font que les jeunes adhèrent. C'est bien de faire rire les jeunes mais il faut aller plus loin en apportant une valeur ajoutée qui crée de la sympathie et la connivence c'est à dire mettre en évidence les avantages spécifique Le web séries, jeux vidéo, campagne mêlant formats classiques et en ligne Email, Newsletter les jeu- concours	Impliquer les jeunes et les femmes dans toutes les activités du projet Recruter les jeunes et les femmes dans l'équipe du projet
Objectif 4 : Renforcer la communication et la circulation des informations entre les jeunes, la commune et les institutions qui les encadrent.	Diversifier les canaux de communication pour atteindre les jeunes et les femmes Organiser des débats entre les jeunes et femmes sur les sujets les concernant et dirigés vers le projet.	Tableau d'affichage à différents points fréquentés par les jeunes et les femmes du quartier, Affiches dans le quartier, Message porté par le crieur du chef de quartier, Messages transmis en porte à porte, Message transmis à travers les Associations des jeunes et des femmes Espace virtuel de dialogue, Radio communautaire,

		Bandes passante à la télé locale Journal local Bouche à oreille Bulletin d'information bimensuel piloté majoritairement par les jeunes et les femmes
Objectif 5 : Promouvoir une bonne image de marque des jeunes et des femmes auprès de la communauté, de la commune et les institutions qui les encadrent.	Vulgariser les actions entreprises par les jeunes et les femmes dans le quartier dans le cadre du PDVIR et autres projets de développement.	Insérer cette action dans les règlements intérieurs du CDQ et prévoir un petit budget en conséquence
	Primer les jeunes et femmes qui ont faits des actions spécifiques dans le quartier avec un diplôme d'excellence donné en public aux récipiendaires.	
Objectif 6 : Promouvoir l'intégration des jeunes et des femmes dans le comité de développement du quartier et la structure de dialogue des acteurs clés.	Prévoir des postes dans l'exécutif du CDQ des jeunes et des femmes ainsi que leur quota respectif. 30% des jeunes et 30% de femmes dans l'exécutif.	Appuyer la préparation du code électoral, du statut et des règlements intérieurs tenant compte de la représentativité des jeunes et femmes à des postes de commande.
	Veiller à ce que la structure de dialogue ait des représentants de jeunes et femmes en son sein	Idem

Tableau 14: PLAN D' ACTIONS DE COMMUNICATION

15. APPROCHE DE MISE EN OEUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA JEUNESSE DE YAOUNDE 7

Le plan de développement jeunesse aura une approche double (une approche communautaire jeunesse et une approche communale jeunesse) afin de maximiser l'impact du projet.

Ces deux approches permettent aux jeunes :

- ✓ De devenir des citoyens actifs
- ✓ À valoriser les services techniques mis à leur disposition par l'Etat.
- ✓ D'accroître leur participation à la gouvernance de la demande
- ✓ De faciliter leur inclusion dans les affaires de la cité et du quartier et de valoriser leurs apports dans le processus de prise de décision.
- ✓ De surveiller la mise en œuvre et le suivi des activités, d'où le maintien de la transparence
- ✓ D'obtenir la possibilité de façonner leur communauté grâce à une démocratie interactive et participative via l'identification participative des problèmes de la communauté, le développement conjoint du plan d'action communal et communautaire, sa mise en œuvre et son suivi ;
- ✓ De se dévêtir de la perception sombre à eux attribuée par bon nombre de responsables communautaires et communaux en général, par une perception plus positive et valorisante.

15.1 APPROCHE COMMUNAUTAIRE :

Exemples : APPROCHES FILETS SOCIAUX (FS), FIMAC, PIFMAS et FNE

Les filets sociaux sont des programmes de transferts non contributifs ciblant les pauvres ou les individus vulnérables à la pauvreté et aux chocs (par ex. transferts en espèce direct/nature comme cantine scolaire ; subventions aux prix ; programmes de travaux publics ; exonérations de frais pour utilisation de services de base).

Les filets sociaux ont à la fois :

- Un rôle de redistribution, soutenue par la solidarité : fournir de l'assistance aux ménages en pauvreté et contribuer à réduire l'impact de la pauvreté en les aidant à sortir de la pauvreté ;
- Un rôle productif : aider les ménages à gérer les risques et faire face à l'impact des chocs (macroéconomiques, structurels, et individuels), en les assistant dans les moyens de subsistance, et en les aidant à permettre aux générations futures de sortir de la pauvreté et contribuer ainsi à une croissance plus durable.

Les FS sont complémentaires aux programmes de développement, de croissances économiques, et sociales :

- Ils aident ceux qui ne peuvent pas participer aux progrès économiques et sociaux
- Ils assurent un minimum de ressources pour les ménages en insécurité alimentaire pendant les périodes normales

- Ils sont fondamentaux pour la mise en place des programmes d'urgence en période de crise.

Objectif de l'assistance collaborative au Gouvernement (BM/MINH DU/PDVIR)

En vue de renforcer le développement d'un système de filets sociaux cohérent au PDVIR, les activités peuvent inclure :

- La préparation d'une étude analytique des Filets Sociaux (par un Consultant ou une OSC relais) ;
- La tenue d'un dialogue pour :
 - o Le développement d'un plan d'action, afin d'accompagner les réflexions des parties prenantes dans le cadre de la conception d'une stratégie locale du système de filets sociaux
 - o Les options pour améliorer l'efficacité des programmes existants (en terme de couverture, impact, coût) et introduire des options pilotes plus efficaces.

En général, il pourrait s'agir individuellement, collectivement ou combinés :

- Des transferts monétaires et quasi-monétaires
- Des transferts alimentaires aux jeunes vulnérables (orphelins, enfants de la rue, etc.) :
 - o Ventes à prix réduit
 - o Distributions ciblées
 - o Nutrition
 - o Cantines scolaires
- Des Subventions généralisées
 - o Produits alimentaires
 - o Produits énergétiques
- Des travaux publics
- Des exemptions des frais de santé

L'approche FIMAC c'est la politique d'octroi du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) implémenté jadis au Cameroun par la Banque Mondiale, et qui vise à soutenir les initiatives de développement agricole des communautés rurales du Cameroun par l'acquisition des équipements et matériels qui entrent dans la production agro-pastorale, la pêche, la pisciculture, l'artisanat, les petites industries de transformation et les infrastructures de soutien à la production.

Les prêts pour la pêche artisanale assistent les jeunes quant à l'accès à tous types d'informations nécessaires à la création d'une entreprise (idée de projet, plan d'affaire, etc...). Le public bénéficie également d'un accompagnement dans la gestion du projet professionnel, de l'entreprise (production, technologie, distribution, vente).

L'approche met à la disposition de ses publics cibles des informations sûres :

- Les marchés nationaux et internationaux et leur évolution,
- Les techniques et technologies de production,
- Les possibilités de formation,
- Les sources de financement ou de parrainage nationales ou internationales (adresse, type de financement proposé, conditions d'éligibilité, etc...)
- Les secteurs ou domaines d'activités porteurs ou d'avenir,
- Etc.

Les conditions d'éligibilité sont souvent les suivantes :

- Etre jeune inscrit au FNE et vouloir devenir son propre patron,
- Etre promoteur désireux d'optimiser ses activités,
- Etre actif désireux de créer sa propre entreprise.

L'approche propose toute l'année :

- Un accueil personnalisé,
- Une connexion internet gratuite,
- Une bibliothèque sur les procédés technologiques,
- Une documentation complète sur l'entreprise et le marketing,
- Des espaces d'échanges avec les professionnels,
- Des entretiens-conseils par des conseillers emploi,
- L'accès gratuit à un réseau virtuel de partenaires,
- Des ateliers collectifs sur les thématiques concrètes.

Le public cible bénéficie d'une banque de données de 500 idées projet ainsi que d'outils pour des études de marché, des business plan, etc...

Les prêts pour la pêche artisanale sont de l'ordre d'un million à 1.500 000 FCFA par dossier présenté

Conditions d'octroi :

- Remboursement en 3 à 4 ans sans intérêt ;
- Etre un groupe organisé de 3, 4 ou 5 personnes ;
- Avoir un statut et un règlement intérieur des activités à mener (statut à légaliser à la sous-préfecture ou la Préfecture) ;
- Disposer d'un compte bancaire (courant ou d'épargne) au nom du groupe
- Avoir un apport personnel de 25% du montant du prêt demandé dont 15% en espèce et 10% en nature.

Le financement par le se fait ²essentiellement en nature, c'est-à-dire par la fourniture du matériel.

L'approche **PIFMAS** c'est une approche qui prône l'insertion socio-économique des Jeunes par la création des microentreprises de fabrication artisanale. Elle promeut l'emploi et l'auto-emploi des jeunes,

Les objectifs de cette approche sont les suivants :

- Accompagner administrativement l'initiative des jeunes,
- Former les groupes de jeunes en techniques de fabrication diverses et en gestion administrative et financière,
- Installer au profit des groupes les plus aptes, une ligne de crédit et les appuyer en marketing,
- Fabriquer et commercialiser les produits à l'échelle nationale et internationale.

Les conditions d'accès aux services de cette approche pourraient être les suivantes :

- Etre âgé de 15 à 35 ans non scolarisé ou déscolarisé
- Etre en groupe ou individuellement
- S'inscrire auprès des responsables du projet
- Les conditions particulières de sélection sont précisées lors de chaque appel à candidature
- Les candidats aux financements devront déposer un plan d'affaires ou une idée du projet bien structurée qu'ils soutiendront devant un jury d'experts.

La principale mission de l'approche **FNE** est la promotion de l'emploi à travers les actions suivantes :

- La diffusion des informations sur le marché du travail,
- L'insertion des jeunes à la recherche d'un premier emploi dans le circuit de production,

- La réinsertion des travailleurs licenciés des entreprises du secteur public, parapublic ou privé pour des raisons économiques,
- La conception, le financement et le suivi des programmes ayant trait à la formation, l'auto-emploi et l'appui à la création des micro-entreprises,
- Éventuellement tout autre programme en fonction des exigences du marché de l'emploi.

La composition du dossier selon cette approche pourrait être la suivante :

- Une (1) photocopie du diplôme le plus élevé,
- Une (1) photocopie de la C.N.I.
- Un (1) Curriculum Vitae,
- Deux (2) photos 4 x 4,
- Des photocopies des certificats de travail (pour ceux qui ont déjà eu à travailler).

Il sera question par ces approches communautaires :

- ✓ De sensibiliser et d'éduquer les jeunes sur les activités du projet
- ✓ De leur démontrer quels bénéfices ils peuvent en tirer
- ✓ D'accompagner la création du comité de Développement et de veiller à ce que les 30% de l'exécutif aient soient des jeunes et 30% de femmes et que les jeunes occupent quelques postes de commande dans l'exécutif.
- ✓ Veiller que les jeunes soient totalement impliqués dans le processus de prise de décision dans tout le cycle de projet
- ✓ Veiller que les jeunes voient leurs capacités opérationnelles renforcées pour leur permettre de jouer leur rôle et prendre en main leurs responsabilités

15.2 APPROCHE COMMUNALE

Exemple APPROCHE PIASSI

L'approche communale appuie les acteurs du secteur informel et son objectif principal est d'accompagner financièrement les jeunes promoteurs dans la réalisation de leurs projets, ceci dans le but de lutter contre le chômage d'une part et de contribuer à la migration du secteur informel vers le secteur formel d'autre part. Les jeunes bénéficient des crédits qui, avec l'appui des communes chargées de vérifier la localisation du domicile du promoteur et aussi l'exécution effective du projet de ce dernier, sont remboursés à un taux d'intérêt très bas.

Les conditions d'accès à l'approche pourraient être les suivantes :

- Remplir un formulaire de demande d'appui,
- Y joindre les pièces ci-après :
 - **Pour les initiatives individuelles**
 - Une copie certifiée conforme de la CNI,
 - Une demande manuscrite timbrée,
 - Deux (2) photos 4 x 4,
 - Une photo de l'emplacement de la structure,
 - Un plan de localisation de ladite structure,
 - Un certificat de résidence.
 - **Les Associations et les Groupements d'Initiative Communes (GIC)**
 - Les copies certifiées conformes des CNI des promoteurs,
 - Une demande manuscrite timbrée,
 - Deux (2) photos 4 x 4 des leaders du groupe,

- Une photocopie du certificat d'inscription légale,
- Une copie des statuts et du règlement intérieur,
- Les certificats de domicile des leaders du groupe,
- La photo de l'emplacement de la structure.

La plupart des bénéficiaires est issue des secteurs les plus fragiles de l'économie, il s'agit entre autre des vendeurs à la sauvette, des vanniers, des briquetiers, des maçons, des coiffeurs, des mécaniciens, les « bayam-salam », des tenanciers de bars, restaurants et cafétéria, des couturiers, des petits agriculteurs et des petits artisans.

L'approche accompagne ces parties prenantes au travers de :

- L'appui à l'organisation
- L'appui à la formation
- L'appui au financement (projet dont le seuil de financement se situe entre 100 000 et 2 000 000 FCFA).

Les modalités de remboursement s'énoncent comme suit :

Un différé de six (6) mois est accordé à tous les acteurs bénéficiaires à compter de la date de retrait des fonds.

Ils pourront exercer leur activité en toute quiétude durant cette période. C'est au terme de ce différé (à compter du douzième 12ème mois) qu'ils devront commencer à rembourser. La durée de remboursement s'étale sur quinze (15) mois, pour un taux d'intérêt de 6%.

Il s'agit ici pour le PDVIR d'accompagner la création d'un **Comité des représentants des groupes de jeunes auprès de la Commune**, suite à une campagne de lobbying et de plaidoyer auprès des acteurs de la décentralisation ; une forte sensibilisation des jeunes du quartier sera également nécessaire.

- ✓ Ce comité servira d'organe représentatif des jeunes du quartier cible qui coordonnera le projet et représentera ses activités à un public plus large ;
- ✓ Les membres du comité seront d'environ 6 à 8 ;
- ✓ Il faudra veiller à ce que les jeunes marginalisés et vulnérables aient un quota pour leur participation au Comité ;
- ✓ Veiller à avoir un équilibre jeunes /hommes et femmes ;
- ✓ Les membres du comité seront élus démocratiquement suivant un code électoral élaboré, amendé et validé le jour des élections par les jeunes du quartier identifiés et éduqués pendant le processus de préparation de la mise en place du comité ;
- ✓ Les critères de participation au comité des jeunes seront spécifiés clairement et tiendront compte de lieu de résidence, l'âge et l'expérience du jeune avec les groupes communautaires et surtout le volontariat ;
- ✓ Il faudrait penser à dire avec précision les membres qui devraient y participer au niveau de la commune et des services techniques de l'Etat responsables de jeunesse ainsi qu'un représentant du CDQ ;
- ✓ Choisir une fréquence réaliste de rencontre et veiller à ce que le nombre de participants soit restreint pour maximiser les chances de l'ensemble des membres d'être présents ;
- ✓ Prendre le temps de former les membres sur l'animation participative des réunions et la production des procès-verbaux ;
- ✓ Penser à leur apprendre comment publier les procès-verbaux sur la page Facebook du projet de la Commune et du bulletin d'information du PDVIR.

15.3 APPROCHE DE DECAISSEMENT

De nombreuses approches d'octroi d'appuis aux jeunes entrepreneurs existent au Cameroun. Certaines d'entre elles peuvent être répliquées en l'état, en capitalisant les leçons apprises de leur implémentation antérieure. D'autres approches peuvent être utilisées en combinaison. Le Consultant ou l'OSC relais qui sera contractée pour orienter le choix de l'approche idéale du PDVIR pourra arbitrer en fonction de son expérience.

Cependant, pour la présente étude, deux approches sont envisageables.

Par rapport aux équipements et fonds de roulement

Les équipements et le fond de roulement sont attribués à un groupe sous forme de don non remboursable. Les équipements sont directement achetés par le projet et mis à la disposition avec un cahier de charges. Les groupes devant utiliser cette somme pour les besoins de l'entreprise.

Le fond de roulement est directement versé dans le compte du groupe par le projet pour éviter le risque de détournement à la fin du projet.

Observations :

Cette approche pourrait créer plus de mal que de bien pour la plupart des bénéficiaires même s'ils sont formés en gestion financière. N'ayant peut-être jamais eu à gérer une somme aussi importante et n'ayant fait aucun effort pour l'obtenir, ils risquent de le gaspiller et de revenir à la situation de départ.

Plusieurs groupes qui fonctionnaient à merveille se sont disloqués après avoir reçu un financement. En effet, quelques membres s'accaparent des fonds et créent un conflit artificiel pour fragiliser et faire disparaître le groupe.

Les équipements et le fonds de roulement sont décaissés différemment

Les équipements sont directement achetés par le projet et mis à la disposition avec un cahier de charges. Les groupes devant utiliser cette somme pour les besoins de l'entreprise.

Le fond de roulement est logé dans une coopérative d'épargne crédit préalablement formée dans l'octroi des crédits aux personnes vulnérables ou exerçant des métiers précaires. (PVVIH, personnes vivant avec un handicap, fille-mères, Bayam Sallam).

Le choix d'une coopérative d'épargne et de crédit, est basé sur le principe de parité entre le social et l'économique qui les prédispose à accueillir facilement la cible du PDVIR. C'est ainsi que des bonnes pratiques d'octroi de crédit aux cibles vulnérables ont déjà été développées et testées par les structures suivantes :

Structures	Cibles	Spécificité	Objectif
Caisse d'Épargne et de Crédit pour les Initiatives Locales CECIL) Adresse postale : 6821 Douala Téléphone 1 : (237) 233 37 83 02 contact@cecil.cm / emfcecil@yahoo.com Site web : www.cecil.cm	Cible de PIL (membres marginalisés : commerçant, prestataires de service, artisans, agriculteurs, éleveurs, Personnes vivant avec le VIH, Handicap, TPME, TPMI,)	Pas de garanties exigées Crédit basée sur la confiance et la pression du group	Ce concept consiste à donner des micro-crédits à taux bonifiés et sans épargne préalable à une cible marginalisée.

WOMEN 'S INITIATIVE FOR HEALTH EDUCATION AND ECONOMIC DEVELOPMENT CAMEROON (WINHEEDCAM) 674 785 583 Bamenda	Femmes et filles vivant dans l'extrême pauvreté, Hommes et femmes Vivant avec le Handicap ou les tuteurs des enfants orphelins	Pas de garanties exigées Crédit basée sur la confiance et la pression du group	Coopérative d'épargne crédit concentrée surtout à l'octroi de crédit dans les domaines de l'agriculture, petit commerce, artisanat
Integrated Development Foundation (IDF) 677 755 975 Idfbamenda@hotmail.fr Best practice de ILO	Femmes et filles vivant avec le VIH ainsi que les tuteurs des Orphelins et Enfants Vulnérables	Pas de garanties exigées Crédit basée sur la confiance et la pression du group	Appui et accompagnement des coopératives d'épargne crédit des femmes et dans la mise en place des systèmes d'octroi de crédits productifs aux Personnes vivant avec le VIH

Tableau 15: EXEMPLE DE BEST PRACTICE DE COOPEC POUR FINANCEMENT SPECIFIQUE D'INITIATIVES DE PERSONNES VULNERABLES.

Les dossiers de demande de crédit sont transmis à l'IMF Relais (COOPEC) qui les analyse techniquement et présente son rapport d'analyse avec des recommandations au COPIL local au cour d'une assise trimestrielle assignée à l'octroi des crédits. Les membres du COPIL procèdent aux vérifications et décident des groupes bénéficiaires. Les deux coprésidents du COPIL (Maire(Commune), et le DDMINH DU (Etat), le président du CDQ et le représentant des groupes des jeunes initiateurs (Société civile) contresignent les chèques qui sont ensuite distribués solennellement aux groupes concernés en même temps que le matériel octroyé.

Ce comité composé des trois acteurs principaux du développement participatif a plusieurs avantages :

- ✓ Permettre à la commune et au MINH DU d'être redevables aux jeunes et aux habitants du quartier
- ✓ Permettre aux jeunes d'exercer le contrôle citoyen et d'exiger aux deux autres acteurs le respect de leur responsabilité sociale
- ✓ Permettre à la COOPEC d'être juste, équitable et professionnelle.

Par ailleurs, les cibles spécifiques du PDVIR qui marquent l'inclusion de toutes les couches sociales des habitants du quartier dont les personnes vulnérables et celles exerçant des métiers précaires et dangereux devraient passer par un incubateur intégrant les aspects psychologiques, sociaux, physiologiques, environnementaux, économiques propres à chacun de ces groupes, pour réduire le risque et assurer la pérennité.

L'incubateur permettrait non seulement de les renforcer dans les aspects entrepreneuriaux, mais aussi de tenir compte des problèmes qui limitent leurs potentialités (VIH, Handicap physiques et psychologiques). Dans le cas du PDVIR, l'OSC Relais et le médiateur socio environnemental de l'UTL en charge de la médiation sociale devraient posséder des ressources humaines avec des compétences avérées dans les domaines psychosociaux et économiques pour réduire le cout de suivi de ces groupes dû au fait qu'il sera très rapproché au départ avant d'être espacé au fur et à mesure de l'avancement du processus.

16. PLAN DE SUIVI-EVALUATION

16.1 SUIVI ÉVALUATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE JEUNESSE (PREMIÈRE APPROCHE)

Il s'agit ici des activités à mener dans la communauté avec le CDQ afin d'intégrer les jeunes dans le processus de développement du quartier.

No	Activités	Acteurs	Résultats attendus	Indicateurs
1	Sélectionner les groupes de jeunes et de femmes éligibles aux appuis du projet	COPIIL –CDQ- Consultant IMF Relais – PDVIR- OSC relais- Représentant des jeunes initiateurs	<i>les groupes des jeunes sont Sélectionnés</i>	350 emplois jeunes créés ou améliorés dont au moins 100 femmes et au moins 20 Personnes vulnérables
2	Former les groupes de jeunes et femmes aux approches de travail HIMO	PDVIR et Consultants <i>Former les groupes des jeunes</i>	<i>100 jeunes et femmes sont formés aux approches de travail HIMO</i>	350 emplois jeunes créés ou améliorés dont au moins 60 femmes et au moins 10 Personnes vulnérables
3	Fournir des appuis technique et financier aux groupes de jeunes œuvrant dans les domaines de l'informatique et les encourager à annexer des kiosques à journaux et des cyber café	OSC relais PDVIR IMF relais Comité de pilotage local	<i>150 jeunes et femmes bénéficient de financement pour leurs projets</i>	75 de jeunes ont une bonne connaissance dans les domaines de l'informatique
4	Construire et ou équiper un centre multifonctionnel des jeunes et des femmes intégrant une salle d'écoute alliant des activités de sensibilisation à la prévention des IST, SMNI, malnutrition, maladies hydriques	COPIIL –CDQ- Consultant – PDVIR- OSC relais- Représentant des jeunes initiateurs- CMPJ	Le centre multifonctionnel est construit ou équipé et des conseillers en santé recrutés.	Au moins un centre multifonctionnel opérationnel et au moins 350 jeunes consultés.
5	Construire et les équiper en cycle maternel, en salle de classes, en ateliers pratiques et en cantine scolaire, les établissements scolaires du quartier	UTL –CDQ- Consultant– MINHDU- PDVIR- OSC relais-	L'accès des jeunes à une éducation de qualité est amélioré	Au moins une école construite et équipée
6	Appuis technique et financier aux groupes de jeunes œuvrant dans l'informatique, la livraison des journaux et les cybers café	COPIIL –CDQ- Consultant IMF Relais – PDVIR- OSC relais- Représentant des jeunes initiateurs	6 groupes de jeunes sont appuyés techniquement et financièrement dans le domaine de l'informatique, de la cybernétique et des journaux.	Au moins 60 emplois créés ou formalisés
7	Améliorer les infrastructures de loisir dans les quartiers	COPIIL –CDQ- Consultant – PDVIR- OSC relais- Représentant des jeunes initiateurs- CMPJ	Une case communautaire est construite à Oyomabang 3 avec les services suivants : Salle informatique avec connexion I-net,	Au moins une aire de jeu et d'animation pour les jeunes est construite

			une espace de loisirs et jeux de société, salle d'écoute, de socialisation et de résilience	
8	Renforcer les capacités techniques des jeunes initiateurs dans leurs domaines d'activité de prédilection et assurer leur encadrement sur les plans entrepreneurial et marketing.	COPIL –CDQ- Consultant – PDVIR- OSC relais- Représentant des jeunes initiateurs- CMPJ	Les groupes des jeunes sont capacités en entrepreneuriat et disposent chacun d'un plan marketing	Au moins 350 jeunes
9	Equiper les quartiers des bacs à ordures multiples et former les groupes de jeunes et femmes au tri préliminaire et à la valorisation des déchets	CDQ- Consultant IMF Relais – UTL- OSC relais- Représentant des jeunes initiateurs, ménages	Les bacs à ordures sont installés et les groupes de jeunes et femmes formés au tri préliminaire et à la valorisation des déchets	Au moins 2 bacs à ordures pour 40 ménages installés dans le quartier ; Au moins 15 emplois créés ou formalisés dans la valorisation des déchets et au moins 40 ménages opérant le tri à la base des déchets.
10	Accompagner les groupes de Tenancier (e)s des cabines téléphoniques ambulantes, les Bayam Sallam, les syndicats de Mototaxis dans la formalisation, la stabilisation et la diversification de leurs activités	CDQ- Consultant IMF Relais – UTL- OSC relais- Représentant des jeunes initiateurs, Opérateurs de téléphonie mobile	des cabines téléphoniques sont disponibles dans le quartier	Au moins 75% de Call Box cibles sont dans une cabine ; Au moins 50% des conducteurs de motos taxis ont un permis de conduire et une licence d'exploitation ; Au moins 50% des Batam Sallam Cibles ont un Registre du commerce
11	Accompagner la mise en réseau de la coordination des acteurs du secteur de la jeunesse	CDQ- Consultant IMF Relais – UTL- OSC relais- Représentant des jeunes initiateurs, Opérateurs de téléphonie mobile, radio communautaire locale, Ministres de Culte, leaders locaux communicateurs spécifiques ...	Une stratégie nationale de communication et de réseautage pour la jeunesse de la commune est adoptée	Au moins une radio locale est impliquée dans la communication du projet. Au moins un Ministre de culte est impliqué dans la communication La Commune est dotée d'un site web à jour et mettant en réseau les différents groupes de jeunes et les structures de financement interconnectées. Les informations du projet et du PDVIR sont véhiculées par au moins un communicateur spécifique. (CTD, PDVIR, Radio et TV Nationale ...) et au moins un réseau social Au moins un babillard par quartier

Tableau 16: SUIVI EVALUATION DU PDCJ APPROCHE COMMUNAUTAIRE

16.2 SUIVI ÉVALUATION PLAN COMMUNAL JEUNESSE (DEUXIÈME APPROCHE) :

Il s'agit ici des activités à mener avec la commune afin de les amener à la longue à intégrer les jeunes dans toutes les autres activités qu'elle mène.

No	Résultats attendus	Comment mener	Acteurs	Indicateurs de mesure
1	Les jeunes bénéficient des actions du projet	<ul style="list-style-type: none"> _ Développement des activités sociales traitant des questions de développement local - Développement des activités de communication en utilisant les TIC, réseaux sociaux _ Activités d'échanges d'expériences _ Activités sportives et compétitions de toutes sortes 	<ul style="list-style-type: none"> - CDQ- Consultant IMF Relais – UTL- OSC relais- Représentant des jeunes initiateurs, ménages 	<ul style="list-style-type: none"> -Nbre de bénéficiaires directs du projet (désagrégé : HF, vulnérables, minoritaires...) -% des bénéficiaires du projet issu des groupes vulnérables Une aire de jeu et d'animation pour les jeunes est construite érables ou un handicap, réfugiés ...)
2	Les jeunes, les autorités municipales, les services techniques de l'Etat en charge de la jeunesse et le CDQ participent à la préparation du plan municipal jeunesse.	<ul style="list-style-type: none"> -Compte rendu des réunions entre comité des jeunes et autorités municipales locales ; -Lecture des rapports d'activités du projet -Interview 	<ul style="list-style-type: none"> - CDQ- Consultant IMF Relais – UTL- OSC relais- Représentant des jeunes initiateurs, ménages 	<ul style="list-style-type: none"> Nbre de personnes directement impliquées dans la préparation du plan d'action municipal jeunesse Nbre de jeunes ayant participé aux réunions de préparation de plan d'action communal jeunesse.
3	Les jeunes bénéficiaires, les autorités municipales, les services techniques de l'Etat en charge de la jeunesse et le CDQ participent à la mise en œuvre du plan municipal.	<ul style="list-style-type: none"> -Lecture des comptes rendus des réunions entre le comité des jeunes et les autorités municipales et locales -Analyse de la liste de présence -Lecture des rapports d'activités du projet ainsi que l'analyse de la présence -Interview des jeunes et des autorités municipales et locales. 	<ul style="list-style-type: none"> CDQ- Consultant IMF Relais – UTL- OSC relais- Représentant des jeunes initiateurs, ménages 	<ul style="list-style-type: none"> -Nbre de jeunes qui ont participé à des activités sociales traitant des questions de développement local -Nbre d'activités réunissant des jeunes et représentants du Gouvernement local
4	Les jeunes bénéficiaires sont satisfaits de la manière à laquelle les activités du plan municipal sont mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Enquête -Focus group discussion -interview semi directif des jeunes bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> CDQ- Consultant IMF Relais – UTL- OSC relais- Représentant des jeunes initiateurs, ménages 	<ul style="list-style-type: none"> -% d'activité dans le plan municipal jeunesse évaluées par les jeunes comme mise en œuvre de façon satisfaisante.

5	Les jeunes bénéficiaires participent de plus en plus aux activités communautaires et aux évènements sociaux traitant du développement local et y mettent plus de leur temps libre.	-Enquête initiale, intermédiaire et finale -Focus group discussion -interview semi directif des autorités municipales et services techniques	- CDQ - Consultant IMF Relais – UTL- OSC relais- Représentant des jeunes initiateurs, ménages	Nbre d'heures moyennes par mois consacrés par les jeunes bénéficiaires dans les activités communautaires et évènement ayant trait au Développement local Taux de participation des jeunes.
6	Les opportunités de participation à la prise de décision par les jeunes se sont accrues.	-Enquête initiale / Intermédiaire et finale des 3 acteurs -Focus group discussion - Interview semi directive	CDQ - Consultant IMF Relais – UTL- OSC relais- Représentant des jeunes initiateurs, ménages	% des jeunes bénéficiaires qui pensent que les opportunités de participation à la prise de décision ont augmenté.
7	Les jeunes bénéficiaires sont de plus en plus conscients de l'importance de leur participation à la prise de décision locale.	Enquête initiale/ intermédiaire / finale Focus group discussion Interview semi directive.	CDQ - Consultant IMF Relais – UTL- OSC relais- Représentant des jeunes initiateurs, ménages	% des jeunes dans la zone du projet qui croient qu'ils ont un rôle à jouer dans la prise de décision locale.
8	Les jeunes bénéficiaires avec les autorités communales et les services techniques de l'Etat en charge de la jeunesse mènent de nombreuses activités ensemble.	Interview avec les jeunes, les autorités municipales et les services techniques de l'Etat en charge de la jeunesse.	CDQ - Consultant IMF Relais – UTL- OSC relais- Représentant des jeunes initiateurs, ménages	Nbre d'activités réunissant les jeunes participants et les autorités communales et les services techniques de l'Etat en charge de la jeunesse.
9	Les jeunes bénéficiaires participent de plus en plus aux activités interactives développées sur les réseaux sociaux, à la radio, bulletin d'information et presse écrite.	Enquête Lecture des rapports thématiques des activités Analyse des listes de présence	CDQ - Consultant IMF Relais – UTL- OSC relais- Représentant des jeunes initiateurs, ménages	Nbre de jeunes participants aux diverses activités interactives développées à travers les TIC et Radio.
10	Les autorités communales et les responsables des services techniques de l'Etat et l'exécutif du CDQ font de plus en plus confiance aux projets des jeunes bénéficiaires.	Interview des jours communales et des responsables des services techniques ayant participé au projet Enquête des mêmes acteurs.	- CDQ - Consultant IMF Relais – UTL- OSC relais- Représentant des jeunes initiateurs, ménages	Niveau de confiance des autorités locales et services techniques de l'Etat aux projets des bénéficiaires jeunes.
11	Les autorités locales et l'exécutif du CDQ	Interview des autorités communales et des	- CDQ - Consultant IMF Relais – UTL- OSC relais-	% des autorités communales et des

	perçoivent l'importance des jeunes dans la résolution des défis locaux de développement.	responsables des services techniques ayant participé au projet Enquête des mêmes acteurs.	Représentant des jeunes initiateurs, ménages	responsables des services techniques locaux en charge de la jeunesse participant dans le projet, attestant une augmentation dans la perception de la contribution des jeunes à résoudre les défis locaux de développement.
--	--	--	--	--

Tableau 17: SUIVI EVALUATION DU PDCJ APPROCHE COMMUNALE

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au terme du diagnostic social effectué à l'occasion de la présente étude sociale et d'élaboration du plan de développement communautaire de la jeunesse, il se dégage un déficit en terme de développement social, tant au niveau communal qu'au niveau du quartier Oyom-Abang III. La matrice d'importance et d'influence des groupes concernés par la mise en œuvre du PDVIR révèle une préjudiciable inféodation des services publics et municipaux sur les OSC, les populations et davantage sur les couches vulnérables. L'évaluation sociale des différents groupes n'en donne pas un meilleur tableau, tant l'inclusion recherchée est lointaine. En plus de cela, les principes fondamentaux de la décentralisation schématisés dans le triangle des acteurs de la décentralisation et du développement local sont foulés aux pieds par les CTD et les services publics dont l'influence au sein des communautés leur a davantage attribué un visage de bourreau, que de partenaire.

Pour ces raisons, la mise en œuvre harmonieuse du Projet PDVIR dans la Commune de Yaoundé VII et davantage dans le quartier Oyom-Abang III nécessite, outre les mesures de renforcement institutionnel déjà suggérées par sa Cellule de préparation (CPP), des prérequis dont (1) l'adoption du nouvel organigramme MINAT-PNDP assigné à la Commune ; (2) le recrutement d'un Médiateur Social qui veillera à la mise en œuvre d'une décentralisation et d'une participation citoyenne véritables, en veillant à faire respecter les normes sociales pendant le Projet ; (3) la modification du Décret N° 77/89 du 24 Mars 1977 portant création des Comités de Développement qui est désuet et qui constitue un blocage à la décentralisation, en engendrant des conflits de rôles entre les acteurs. En effet, l'article 5 alinéa2 nomme les « chefs traditionnels » comme responsables des Comités de développement « au niveau des Groupements et Cantons », c'est-à-dire des villages et des quartiers. Cependant, au Cameroun le Chef de village est un auxiliaire de l'Etat central. En revanche, par rapport à la décentralisation le Comité de développement est une affaire de la Société Civile. Par conséquent, le Chef de village devient bicéphalique et une non-valeur de décentralisation.

Il sera également important de réaliser la situation sociale de référence pour permettre de mesurer le progrès en termes de quantité et de qualité du développement social induit, le rapport diagnostic présent devant servir de base du dispositif de suivi évaluation des activités qui seront conduites et parmi lesquelles : (1) la promotion du Respect des normes sociales pendant le projet ; (2) la lutte contre le chômage et le sous-emploi des jeunes ; (3) la lutte contre l'insécurité galopante et la recrudescence des accidents de circulation impliquant les mototaxis ; (4) la promotion de la gouvernance urbaine ; (5) l'amélioration de l'accès aux infrastructures, à l'inclusion sociale et aux services sociaux de base ; (6) la prévention des problèmes de santé, d'hygiène, d'assainissement, de sécurité sociale et des risque de catastrophes ; (7) la lutte contre l'insécurité de l'environnement politique due à la corruption généralisée des décideurs ; (8) la promotion de la participation citoyenne ; (9) la contribution à réduction de la mortalité infantile et néonatale récurrente ; (10) la promotion de la petite enfance ; (11) la contribution à la réduction des mariages et grossesses précoces et non désirés ; (12) la contribution à l'encadrement du travail des enfants ; (13) la contribution à la réduction de la délinquance juvénile ; (14) la contribution à la réduction de l'analphabétisme ; (15) la contribution à la professionnalisation et à la formalisation des activités économiques informelles ; (16) la promotion des sauvegardes sociales (foncier) ; (17) la contribution à la gestion des conflits ; (18) la promotion des couches sociales défavorisées.

Identifiées par un processus participatif itératif caractérisé par la volonté de toutes les parties prenantes d'assurer un développement social harmonieux et une mitigation parfaite des risques et impacts sociaux négatifs du PDVIR dans leur terroir, ces activités constituent le socle sur lequel repose le sentiment des communautés sociales du quartier Oyom-Abang III d'être protégées de toute catastrophe naturelle, anthropique ou de tout désordre social préjudiciable à leur développement.

A cet égard, l'analyse des risques et impacts qui ont été détaillés dans le diagnostic social suffit pour tirer les leçons des conséquences heureuses ou malheureuses d'un plan de gestion sociale et d'un plan de développement communautaire de la jeunesse efficaces.

Par souci d'efficacité et de réalisme, la présente étude sociale et le plan de développement communautaire de la jeunesse se sont inspirés d'études, outils et procédures de financement qui ont fait leurs preuves par le passé, notamment dans l'appui à l'auto-emploi des jeunes. Dans cette optique, le PDCJ permet de corriger les insuffisances du PIAASI, du FIMAC, du PAJER-U, du PIFMAS, etc., qui jusqu'à présent, s'étaient focalisés sur l'octroi des ressources et le recouvrement (le cas échéant) par l'Etat central qui seul s'en préoccupait.

Mettre en avant la communauté, la Commune, la Société civile, les privés, l'Etat lui-même, la formation, le suivi, l'accompagnement et enfin le recouvrement (s'il y a lieu), apporte une plus-value réelle aux modèles d'appuis aux initiatives jeunes qui ont prévalu jusqu'alors.

Le PDCJ qui regroupe une cinquantaine d'activités détaillées, vise essentiellement à (1) assurer aux jeunes hommes et femmes un développement économique et un emploi décent ; (2) faciliter aux jeunes garçons et filles un développement social normal ; (3) faciliter aux jeunes garçons et filles l'accès à la culture, au sport et aux loisirs ; (4) faciliter la participation des jeunes hommes et femmes à la vie publique et à la prise de décisions ; (5) assurer la gouvernance du plan stratégique. Il constitue le signal d'un nouveau départ dans l'insertion socioprofessionnelle et l'inclusion économique des jeunes au Cameroun. Il devrait déboucher sur des résultats probants, étant donné que le plan stratégique et les activités mises en œuvre correspondent réellement aux aspirations des couches sociales et des jeunes ciblés. Ceux-ci attendent que des sélections définitives soient opérées et que le travail acharné soit récompensé. C'est à ce titre que le chômage et le sous-emploi seront combattus avec succès dans la Commune de Yaoundé VII.

ANNEXES

ANNEXES

LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES				
N°	Nom et prénoms	Fonction	Observations	Contact
Ministère de l'Eau et de l'Énergie				
	BAKAM EDITH BLECK	Ingénieur Industriel Chef Service AEPMU Expert au MINMAP	Ration Population / point d'eau =	675 09 52 43 695 32 06 23 bakamedith@live.fr
	Mme ELISABETH	Cadre à la Sous-Direction de l'Accueil du Courrier et de Liaison	250 personnes pour un point d'eau	699 12 82 57
	NOUHOU F	Ancien haut responsable MINMEE	Entretien sur la situation de l'eau potable au Cameroun et sur les modalités pratiques y afférentes	676 91 87 06 699 56 90 17 felicienouhou@yahoo.fr
Ministère de la Santé Publique				
	Mme BAANA EBAH Claudine	Ingénieur de suivi de l'hôpital NORD et Nord OUEST		675 116 337 Claudine.baana@yahoo.fr
	Mme KETCHADI Alice	CS /DLMEP/MINSANTE		696961633
District de santé de DJOUNGOLO				
	INOUSSA NJIKAM	CBS DS DJOUNGOLO	CBS	697847399
	FANGUEM Carine	Responsable/S		
Commissariat Sécurité Public Yaoundé 5				
Fabrication des PAVES – Fondation Roger MILLA				
	FEGUE PANTRACE	Responsable PAVES Pierre Kasoumloum	La gestion des déchets plastique est un enjeu majeur. Beaucoup de sacs plastiques et d'emballages y sont jetés dans la nature, bouchant les caniveaux et encombrant les rivières.	697 772 802
Inspection Générale des Enseignements du MINESEC				
	NKOUA HANS	Recueil des textes organiques		677 69 10 42 696 29 08 44 nkouamike@yahoo.fr

N°	Nom et prénoms	Fonction	Observations	Contact
	NKOA Gilbert		Carte scolaire ...	679 34 93 41 699 95 68 85 gilbertrodriquenkoa@yahoo.fr
	AWONA Aristide Hyacinthe		Yaoundé 7	694 851 000 660 934 237
	WOMGA ALBERT TCHAPTET	Statisticien MINESEC DRC		677 402 851
	Mme BISSIGA Céline	Chef de Bureau Santé District de Santé de Nkolbisson		699 553 021
Opérateur économique OYOM ABANG -Yaoundé 5				
	TSANGA Dieudonné P	Call Bax Oyom abang	Leaders – distributeur crédit de communication	699039327
	NGUEDE Tony P	Premier Games	Agent commercial	674564801
Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique -MINJEC-				
	Mme MANGUELE Gertrude L.	Directeur de la Vie Associative et de la Participation des Jeunes – DIVAPJ-MINJEC		222 22 13 94 lilymangele@yahoo.fr
	Guillaume NGAH	Point focal CNJ/MINJEC		699 12 82 57
Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7				
	Mr Tamba Augstin	Maire de Y 7		696558363
	Mme EDIMA Stéphanie Ondo	SG CAY7		699 12 82 57
	TCHOUNGI Andre	Cadre CAY7		696435320
	AMOUGOU Georges	Chef Service d'hygiène YDE7		677742423
	NDIBANJIE NYEGEH Daniel	Animateur CY7 - Communautaire		
	TSOUNGUI Andre	Cellule de la Coopération Marie Ydé 7		696435320
	KONO Achile B	Cellule de la Coopération Marie Ydé 7		699418946
	EBIE Jean Alban	Marie Ydé 7 CEL COOP		677256129
Bureau Central de Recensement de la Population – BURCREP -				
	NDJE GUY	Archiviste /BURCREP		677 74 45 13 guyndje@yahoo.fr
Programme National de Formation aux Métiers de la Ville - PNFMV-				
	OTTOU FOU DA Clovis Elisée	Responsable /PNFMV Pédagogique		2222 18 953
	ESSAM A.	Charge de Projet / PNFV		694 792 472
Programme National de Développement Participatif - PNDP -				
	ISAAC EKEME	Responsable Formation et Développement des Capacités – Cellule Nationale de		699 91 73 20 698 49 88 38 ekemeisaac@yahoo.fr

N°	Nom et prénoms	Fonction	Observations	Contact
		Coordination		
	KAPTO Stéphane	Assistant Environnemental	222 21 36 64 www.pndp.org	
Réseau National des Associations de Tantines – RENATA-				
	Association créée en 2001, mise en réseau en 2005. Aujourd'hui, le (RENATA)	Compte plus de 200 associations de Tantines, avec plus de 10 000 filles mères formées comme tantines.	BP 14 606 lieu dit Rail Ngouso, 1er immeuble à droite en allant vers Santa Barbara Yaoundé renatantines@yahoo.com 237 22 01 34 73 / 99 48 71 54 / 75 25 28 85	
Inspection Générale des Enseignements				
	NKOA HANS	IGE - MINESEC	677 69 10 42 696 29 08 44 nkouamike@yahoo.fr	
	NKOA Gilbert Rodrigue	IGE - MINESEC	679 34 93 41 699 95 68 85 gilbertrodriguenkoa@yahoo.fr	
	WONGA Albert	Statisticien Régional MINESEC	Délégation du Centre 677 40 28 51 wongaalbert@yahoo.fr	
Lycée Technique de Nkolbisson				
	LIBOMANE BOLLA Bienvenu	PLET – Proviseur	675 30 06 57 695 99 90 30	
ENVIRONNEMENT RECHERCHE ACTION - AU CAMEROUN - ERA – CAMEROUN-				
	Dr ing. Emmanuel NGNIKAM	Enseignant chercheur à l'Ecole Polytechnique de Yaoundé Coordonnateur	B.P. 3356 Messa Yaoundé - Cameroun tel/fax : (237) 31 00 76 era@cenadi.cm	
	TEKAPSO Pierre	Chef de Service de la formation au Fonds National de l'Emploi Président de l'Assemblée Générale		
Association pour la Promotion de l'Arboriculture Intégrée avec le Centre de Formation en Arboriculture pour le Développement Durable - APPAIC/CFADD-				
	Mme TCHANA Nadege Mariette	Coordonnatrice	699 45 23 26 671 48 33 55 tchananadege163@yahoo.com appaic.cfadd@gmail.com	
	MOTTO NDOUMBE Jules	Promoteur	674 22 35 01 appaic.cfadd@gmail.com mottondoumbe@yahoo.fr	
Club des Jeunes Aveugles Réhabilités du Cameroun				
	COCO Bertin MOWA	GENERAL MANAGER	699 91 43 39 Coco_bertin@yahoo.fr Cjarc2006@yahoo.fr	

N°	Nom et prénoms	Fonction	Observations	Contact
Orphelinat Fact Yaoundé Essos				
	Mme MAWEGE Celine M	NGO 650029298 677332244		Orphelinat-Fondation-Fact@ Fondation-Fact Orphelinat-
	ATANGANA Albert	Directeur	650029298	
ARIPIA Association des Personnes Vivant avec le VIH/SIDA				
	MERCIER LILI Patrice	Présidente	696120300	Asaripia_05@yahoo.yahoo.com
Jeunesse de Nkolafeme				
	NGAH NGAH Anatole	Présidente	699240514	
	MBIA	Chef de quartier Oyomabang	675169700	

DÉFINITION DES CONCEPTS CLÉS

La définition des concepts clés permettra d'avoir une compréhension harmonisée des principaux contenus dans cette étude. Le concept de développement des services sociaux s'inscrit dans le champ des concepts connexes ou dérivés suivants :

Le Projet :

Programme d'activités, à réaliser dans un temps bien déterminé afin d'atteindre des objectifs bien précisés. Peut-être programmé et exécuté au niveau individuel, au niveau d'unités de travail, au niveau d'une organisation, au niveau de plusieurs organisations, au niveau régional, national, international, mondial etc.

"Les acteurs » : Ceux qui sont partie prenante ou qui sont exclus de la prise de décision dans le cadre du Projet

Gagnants et l perdants

"L'Influence » : Le pouvoir d'un acteur sur un Projet ou sur les décisions, l'exécution du Projet (l'influence peut aussi être négative).

La mesure dans laquelle l'acteur est capable de persuader les autres ; de prendre des décisions et de suivre certains plans d'action ou sa capacité à contraindre les autres acteurs dans sa volonté.

L'Importance : La priorité accordée (par les initiateurs du Projet) à la satisfaction des besoins et des intérêts des acteurs

Action sociale : L'action sociale est conçue comme le règlement ou la résolution des disparités, inégalités et injustices nées des relations économiques, politiques et culturelles entre les individus au sein de la société. L'action sociale est constituée par l'ensemble des interventions entreprises par les pouvoirs publics et autres partenaires au développement pour aider les personnes vulnérables à amortir les chocs conjoncturels. Elle répond généralement aux situations d'urgence et vise à maintenir la dignité humaine des personnes sinistrées.

Décentralisation : La décentralisation consiste en un partage du pouvoir entre l'Etat unitaire et les entités administratives autonomes appelées les Collectivités Territoriales

Décentralisées. Elle est importante sur le plan politique pour le PDVIR pour promouvoir le processus de démocratisation : Au Cameroun, le pluralisme politique s'est accompagné de l'exigence d'une participation plus accrue de tous les acteurs.

Sur le plan économique, la décentralisation permet une redistribution plus efficace des valeurs : des décisions relatives aux dépenses publiques, prises à un niveau administratif plus sensible aux besoins des administrés et plus près d'eux, ont plus de chances de refléter la demande des services locaux, que des décisions prises par un gouvernement central lointain.

Développement économique local : Selon la Banque mondiale, « Le développement économique local (DEL) est le processus par lequel la capacité économique d'une localité est construite pour améliorer son avenir économique et la qualité de vie pour tous. C'est un processus par lequel les institutions publiques, les entreprises et les partenaires du secteur non gouvernemental travaillent ensemble pour créer de meilleures conditions pour la croissance économique et la création d'emplois ».

L'Organisation Internationale du Travail définit en outre le DEL comme étant plus qu'une simple croissance économique. Il favorise la participation et le dialogue local, reliant les personnes et leurs ressources pour un meilleur emploi et une meilleure qualité de vie pour les hommes et les femmes ».

Le DEL peut soutenir le développement territorial à travers le PDVIR dans le contexte de la mondialisation et de la localisation, car il a des principes clés : l'approche territoriale et l'approche intégrée. Il met l'accent sur la gouvernance, sur la durabilité et sur la création d'emplois décents.

L'équité : L'équité c'est la distribution juste et honnête des droits, des responsabilités, des opportunités et des ressources sur le plan économique, social, culturel et politique, ainsi qu'à leur impact sur les femmes et les handicapés. Il est question de remettre à chacun son rôle dans la société, de favoriser les personnes marginalisées et handicapées. Il s'agit de leur donner les mêmes droits et les mêmes opportunités que les autres personnes.

L'inclusion sociale : L'inclusion sociale c'est la réduction des inégalités entre les groupes désavantagés et le reste de la société en réduisant les fossés socioéconomiques et politiques, afin de permettre à tous les citoyens de participer de manière plus effective et équitable aux interventions de développement. Ce principe de gouvernance appliqué au sein de l'organisation, permet de respecter les droits de tous les citoyens en leur offrant les mêmes opportunités.

Genre et développement économique locale : Le "genre" ou "l'approche de genre" est souvent mal compris. Issu de l'anglais "Gender", le genre est un concept sociologique désignant les "rapports sociaux de sexe", et de façon concrète, l'analyse des statuts, rôles sociaux, relations entre les hommes et les femmes.

Appliqué aux politiques publiques, le genre a pour objectif de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes en prenant en compte les différences et la hiérarchisation socialement construites.

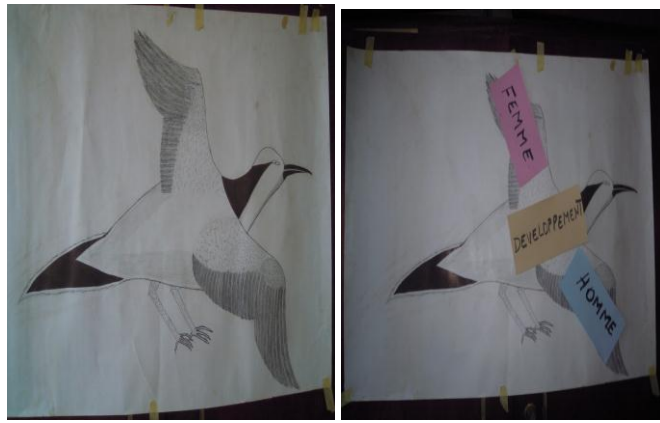


Figure 10: GENRE EN IMAGE

Cet oiseau vole très haut avec deux ailes égales. Il peut être comparé avec le niveau de la croissance du développement grâce à l'égalité entre l'homme et la femme représentant les deux ailes. L'égalité des sexes a un impact sur la croissance socio- économique.

La solidarité nationale : La solidarité nationale se définit comme l'ensemble des initiatives et attitudes prises tant au niveau de l'Etat que de chaque individu en vue de venir en aide aux populations en grande difficulté. Cette solidarité peut se manifester soit régulièrement pour apporter un soutien aux populations structurelles marginalisées, soit de façon ponctuelle lors de sinistres ou catastrophes naturelles. La solidarité est indispensable au niveau national et communautaire dans un contexte marqué par la montée de l'individualisme.

Protection civile : la Protection civile consiste à assurer de façon permanente la protection des hommes, des biens et de l'environnement contre les risques d'accidents graves, les calamités ou catastrophes et leurs effets.

Protection Sociale : La protection sociale est un ensemble de politiques publiques et privées, de lois, de programmes, de mesures et de services ayant pour but de réduire la vulnérabilité, gérer les risques et juguler les chocs externes, réduire l'extrême pauvreté en relation avec la vulnérabilité, développer le capital humain et réinsérer socialement les marginalisés et les exclus.

Communication pour le développement social : La Communication pour le développement social c'est le processus social qui provoque le changement dans les connaissances, les attitudes et comportements des individus ou des groupes en mettant à leur disposition des informations factuelles ou techniques, d'apprentissage et d'appropriation de l'environnement social.

Filets sociaux : le terme « filets sociaux » désigne des programmes non contributifs de transferts d'argent en faveur des personnes pauvres ou vulnérables (Grosh et al. 2008). Selon la définition qui a été retenue dans le cadre du présent rapport, les « filets sociaux » visent l'augmentation de la consommation, soit directement, soit à travers des effets de substitution, des produits de consommation courante et des services essentiels, sans pour autant que cela requière en soi un accroissement de ressources. Les « filets sociaux » ciblent de manière concertée les pauvres et les personnes vulnérables, c'est-à-dire les individus qui vivent dans un état de pauvreté et ne sont pas en mesure de subvenir à leurs propres besoins élémentaires, ou alors les individus qui risquent de sombrer dans la pauvreté, que ce soit en raison d'un choc externe ou des circonstances socioéconomiques telles que l'âge, la maladie, l'invalidité ou la discrimination.

Gouvernance : La gouvernance désigne l'ensemble des règles et mécanismes d'information et de surveillance qui permettent d'assurer le bon fonctionnement et le contrôle d'un État, d'une institution ou d'une organisation, qu'elle soit publique ou privée, régionale, nationale ou internationale.

Sécurité sociale : D'après l'OIT, la sécurité sociale est la garantie que la société fournit à ses membres en vue de les prémunir des risques sociaux à travers les organismes appropriés. En matière de sécurité sociale comme en matière de protection sociale d'une manière générale, il appartient à chaque société de déterminer la meilleure manière d'assurer ses membres en fonction de son contexte propre.

Société civile : Pour l'Union Européenne, dans son Livre Blanc de la gouvernance, "la société civile regroupe notamment les organisations syndicales et patronales (les "partenaires sociaux"), les organisations non gouvernementales (ONG), les associations professionnelles, les organisations caritatives, les organisations de base, les organisations qui impliquent les citoyens dans la vie locale et municipale, avec une contribution spécifique des Églises et communautés religieuses"

Pour *Larry Diamond*, professeur de sciences politiques et de sociologie à l'Université de Stanford aux Etats-Unis, la société civile est "le domaine de la vie sociale organisée qui se fonde sur le volontariat, la spontanéité, une autosuffisance, l'autonomie vis-à-vis de l'Etat, qui est lié par un ordre légal ou un ensemble de règles communes."

Ses principaux champs de collaboration sont :

- ▶ *la mobilisation communautaire* : Lorsque les OSC ont une légitimité auprès des populations, elles ont la capacité de fédérer celles-ci autour d'une vision de développement ; ce qui facilite le dialogue avec les autres parties prenantes et partant, la cohésion sociale.
- ▶ *L'accompagnement technique* : Les OSC se professionnalisent de plus en plus et peuvent ainsi apporter un appui technique pour pallier au manque de ressources humaines dans la commune. Les OSC peuvent aider pour la planification, le montage des Projets, la recherche des financements, le renforcement des capacités des personnels de la commune etc...
- ▶ *Le regard alternatif* : Les OSC ont le devoir de porter un regard critique mais non polémique sur la gestion des affaires publiques. A ce titre, elles produisent des rapports alternatifs qui permettent de confronter les informations produites par l'administration. Les OSC portent le regard du citoyen sur les Projets. (Ex : comité de suivi participatif de l'investissement public)
- ▶ *L'intermédiation* : Les OSC, du fait de leur présence sur le terrain, détiennent le plus souvent des informations détaillées qui leur permettent de comprendre les situations en profondeur. Les OSC peuvent ainsi servir de médiateur social et même d'arbitre.

Participation : La participation peut se définir comme un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté.

La participation des acteurs locaux se focalise sur la participation active de ces derniers. (Identification des problèmes et des besoins, réalisation des actions, participation dans un processus démocratique). En effet, ces trois niveaux de participation sont retenus pour assurer la participation de toutes les couches sociales. Il s'agit du contrôle citoyen : les initiatives locales ou les comités de développement de quartiers gèrent de manière autonome un équipement ou un quartier.

Fiche de présentation constat du DIAGNOSTIC SOCIAL

Fiche thématique par constat :	
DESCRIPTION DU PHENOMENE (sources et constat)	
CONSTAT. Quel est le phénomène observé?	
SOURCE (s) à partir ou à base de quelle (s) source (s)	
QUANTIFICATION (quelle est la fréquence et la récurrence du phénomène)	
QUANTIFICATION Quelles sont les situations typiques et concrètes rencontrées) - il s'agit de décrire et raconter une ou plusieurs situations concrètes afin d'appréhender qualitativement le phénomène-	
Identification (qui sont les jeunes concernés) - caractéristiques, âge, sexe, milieu social -	
Contextualisation (quels sont les acteurs et institutions concernés par ce phénomène?)	
Localisation (Où le phénomène se produit)	
ANALYSE DU PHENOMENE (Interprétation et contre épreuve)	
quels sont nos questionnements et nos hypothèses?	
Quels sont les facteurs de violence aux différents niveaux de l'expérience sociale (Analyse des causes suivant la grille d'ARDOINO : différents niveaux d'analyse)	
quelles sont les ressources, les dynamiques positives et les bonnes pratiques" que l'on peut observer dans l'environnement?	
Au regard de la convention des Droits de l'enfant, quels sont les droits non suffisamment respectés?	
EVENTUELS APPORTS DE LA CONTRE-EPREUVE	
apport de nouvelles informations, analyse du territoire et du milieu de vie (données de contexte)	
Confrontation à d'autres regards	
Quelles sont les hypothèses stabilisées	
PLAN D' ACTIONS	
Choix des thèmes prioritaires Selon -importance - spécificité - opportunité - ressources et intérêt	
Hypothèses d'intervention pour lutter contre les facteurs de violence / pour renforcer les jeunes comme sujets et acteurs - Sur quoi agir - Avec qui - Comment	
PRESENTATION DU PLAN D' ACTIONS	
description de l'action envisagée	
identification des partenaires et interlocuteurs pertinents pour l'action	

Participants et mode de participation	
Objectifs et effets attendus	
Moyens de l'action (ressources humaines et matérielle, budget...)	
action et agenda	
EVALUATION DE L'ACTION	
Enseignement de l'évaluation intermédiaire et recommandations pour la suite	
Evaluation finale - Quels sont les enseignements de cette action ? - Evaluation selon effectivité efficacité - efficacité et équité - Points forts, points faibles, points d'attention et points d'interrogation	

Guide de collecte des données

Le présent guide est formulé à l'endroit des animateurs et enquêteurs dans le cadre du diagnostic social.

Il résume les activités à mener, oriente et facilite les interventions.

Recherche documentaire

- Chaque point focal doit obtenir auprès de sa commune les documents et informations suivantes :
 - Le Plan communal de développement
 - Monographie / Rapport, enquêtes ou études menées sur le quartier
 - Plan de développement de la Commune en rapport avec la jeunesse
 - Cartographie sociale (Groupes sociaux, Organisations de la Société civile, ONG, Associations, syndicats, Religions)
 - Autres études réalisées dans la Commune

Guide d'entretien semi structuré et (FGD) – Groupes vulnérables (*Personnes vivant avec un Handicap, Personnes âgées, PVVIH, Femmes enceintes...*)

Région :	Département :	Commune de :	Quartier :/Bloc.....
Lieu :	Date :	Heure début	Heure fin
Spécificité du groupe :	Nombre de participant :	Genre :	H/F :...../.....
Qualité / Profil au sein du groupe			
1- Mécanismes de participation et de consultation			
2- Quel est votre avis par rapport à la participation et la consultation de votre groupe / son fonctionnement			
3- A votre avis quels sont les différentes catégories touchés par les activités du Projet ?			
4- Quelles sont les principales questions juridiques à prendre en compte avec les différents groupes selon vous ?			
5- Quels sont les risques liés à la MEO du Projet			
6- Quels sont vos craintes en lien avec la MEO du Projet			

7- Quels sont vos attentes en lien avec la MEO du Projet			
8- Quelles sont les mesures d'atténuation des risques			
9- Quel est votre rapport avec les TIC ? disposez-vous d'une adresse I-net ?– réseaux sociaux – cyber café			
10- Que proposerez-vous ?			
11- Quels sont vos principaux problèmes			
12- Quelles sont selon-vous les causes de vos principaux problèmes –NB : Construire un arbre à problèmes			
13- Quelles sont les conséquences de vos principaux problèmes			
14- Quels sont les emplois actuels pouvant vous permettre une bonne insertion sociale			
15- Trajectoire des emplois			
Emplois présents	Evolutions possibles	formations nécessaires	soutiens possibles

Demander au Maire de designer un point focal

Pendant le travail avec les groupes au quartier commencer par collecter les informations suivantes :

- Collecter l'histoire du quartier et l'origine du nom du quartier (si ce n'est pas disponible assurez-vous que quelqu'un a pris la responsabilité de le faire et dans un délai bien précis avec un rendez-vous clair ; prenez ses coordonnées. Ce dernier doit être couplé avec un des fondateurs ou premiers habitants)
- Sur du papier conférence accroché au mur, écrire toutes les grandes décisions prises pendant la discussion (exemple : qui va écrire l'histoire du quartier ? Mr tel et Mr tel...)
- Localisation et limites de la Commune et des quartiers :
L'animateur ou les animateurs qui sont généralement les habitants du quartier peuvent, à partir de cet instant, dessiner la carte du quartier qui va faciliter la compréhension des participants. L'animateur prend des notes et le PF parle et c'est un membre du groupe qui montre les limites sur la carte.

Les informations seront consignées dans le tableau suivant :

Une carte du (par) quartier d'abord

Commune de	Quartier I
Limites Nord	
Limite Ouest	
Limite Est	
Limites Sud	

Le tableau est utilisé pour un seul quartier pour éviter la confusion.

Ceci permettra aux habitants de mieux se retrouver dans leurs quartiers afin de participer aisément dans le choix des infrastructures pouvant avoir plus d'impact et surtout leur localisation compte tenu des contraintes budgétaires.

Faire dessiner la carte de chaque quartier avec les voies et les diverses infrastructures y existant par l'animateur et l'enquêteur sous votre supervision. Cela se fera sur un papier kraft large. Ensuite une carte réunissant tous les quartiers ciblés en découlera. Ils vont s'y retrouver et cela facilitera la compréhension. En réalité, ces cartes devaient être faites par eux pendant les travaux, mais le temps fait défaut. Aussi ça nous permet de mieux connaître le quartier avant le début réel de la prestation.

Ces cartes sont des pièces maîtresses lors des travaux de groupe avec les habitants.

Chaque Point focal aidé par son animateur doit rechercher les informations suivantes et les consigner dans le tableau qui suit :

Structure / Service social	Quartier I					Contact: tel
Formation sanitaires						
Formation sanitaires (confessionnels)						
Soignants traditionnels						
Assemblées religieuses (toute dénomination)						
Etablissements scolaires (privés laïcs)	Maternel le	Primai re	secondair e	Techniqu e	Université	
Etablissements scolaires, public)						
Etablissements scolaires (confessionnels)						
(Institutions publiques)				Contact		
Population	Nombre Hommes :		% par rapport à la population globale			
	Nombre Femmes :					
	Nombre jeunes :					

Vie associative dans le quartier

	Nom et de contact l'exécutif	Lieu et jour de réunion	Activités menées	Problèmes	Solutions	Date de création (statut)
Comité de développement du quartier	Président Tel : SG : Tel :					
	Liste de l'exécutif et statut des membres de cet exécutif dans le quartier.					
Associations des femmes						
AUTRES ASSOCIATIONS DANS LE QUARTIER						
Nom de l'association	Nom et contacts	localisation	Activités menées	problèmes	solutions	Date de création

	du président et SG					(statut)
Associations des hommes/ femmes handicapés nombre	Président : SG :					
Associations des femmes	Président : SG					
Association des Baka ou des réfugiés (nombre)						
	Président : SG :					
Associations des Personnes Vivant avec le VIH (nombre)						
	Prési : SG :					
Associations des jeunes						
	Président : SG :					
Association des jeunes handicapés (nombre)						
	Président : SG :					
Associations culturelles						
	Président : SG :					
Associations ethniques (ressortissants d'un village)						
	Président : SG :					
Tontines du quartier						
	Président : SG :					

Leaders du quartier (Leader traditionnels)

Titre	Nom et prénom	téléphone	Email	Localisation physique (bureau)
Chef Supérieur du village dans lequel se trouve le quartier				
Chef du quartier				
Chef de bloc 1				
Le conseiller municipal				
Personnes ressources				

Autres acteurs :

Titre	Nom et prénom	téléphone	Email	Localisation physique (bureau)
Préfet				
Parlementaire				
Sénateur				
Sous-Préfet				

Maire				
Le SG				
Le cadre de développement communal				
Assistante sociale				
Cadre environnemental				
Conseil communal de la jeunesse				
Conseiller principal de jeunesse et animation				
maladies les plus récurrentes				

Commune de :					
Quartier 1:					
Puits					
Localisation	Quantité et utilisation	Période d'ouverture	Prix par sceau de 15 l	Problèmes	Solutions
Bornes fontaines publiques					
Bornes fontaines privées					
Branchement réseau CDE					
Branchement AES SONEL ENEO					

Observer et filmer les branchements illégaux (les toiles d'araignée)

Gestion des ordures ménagères

Commune de :			
Quartier			
Système de gestion organisée de ramassage d'ordures	Nom et contact du responsable	Fréquence de ramassage	Point de dépôt
Par la Commune			
Par HYSACAM			
Par les habitants			
Par les OSC			
Dépotoirs sauvages des ordures ménagères et points de chute	Localisation	problèmes	solutions

Inondations

Commune de :			
Quartier			
Flood (inondations)	Période		
Description	Causes des inondations	Période d'occurrence	solutions
Mesures préventives prises par la Commune			
Mesures préventives prises par les habitants			
Mesures préventives prises par es OSC du quartier			
Mesures préventives prises par d'autres initiatives dans le quartier			

Insécurité

Commune de :						
Quartier :						
Insécurité						
Localisation des points dangereux dans le quartier :						
Description de la localisation	Pourquoi c'est un point noir ?	Période et heures d'insécurité	Types d'agressions	Personnes généralement agressées Hommes femmes enfants	Nombre d'agressions possibles par an	Que faire pour réduire ce risque
Mesures préventives prises par les habitants pour combattre le phénomène						
Mesures préventives prises par es OSC du quartier pour combattre le phénomène						
Mesures préventives prises par d'autres initiatives dans le quartier pour combattre le phénomène						
Mesures préventives prises par la Commune pour combattre le phénomène						
Mesures préventives prises par les forces de l'ordre pour combattre le phénomène						
Présence d'un service de force de l'ordre à proximité ou dans le quartier						
Présence d'un groupe de vigilance dans le quartier						
Commune de :						
Quartier 1						
Mobilité						
Description de la localisation dans le quartier						
Comment vous déplacez vous dans le quartier ?						
Est-ce que les taxis circulent dans le quartier ?						
Quels sont les problèmes auxquels vous faites face et où ?						
Choisissez 5 problèmes clés parmi tous ces problèmes						
Quelles sont les solutions que vous proposez pour résoudre ces problèmes clés						

Petits commerces et autres activités économiques :

Commune de :			
Quartier			
Petits commerce et activités économiques du quartier			
Description des différents types d'activités économiques	Exercées par les femmes	Exercées par les Hommes	Exercées par les jeunes
Activités économiques spécifiquement exercées par les jeunes handicapés (personnes physiquement diminuées)			
Activités économiques spécifiquement exercées par les jeunes natifs			
Activités économiques spécifiquement exercées par les jeunes réfugiés			

Activités économiques spécifiquement exercées par les jeunes diplômés

Accès et utilisation des TIC

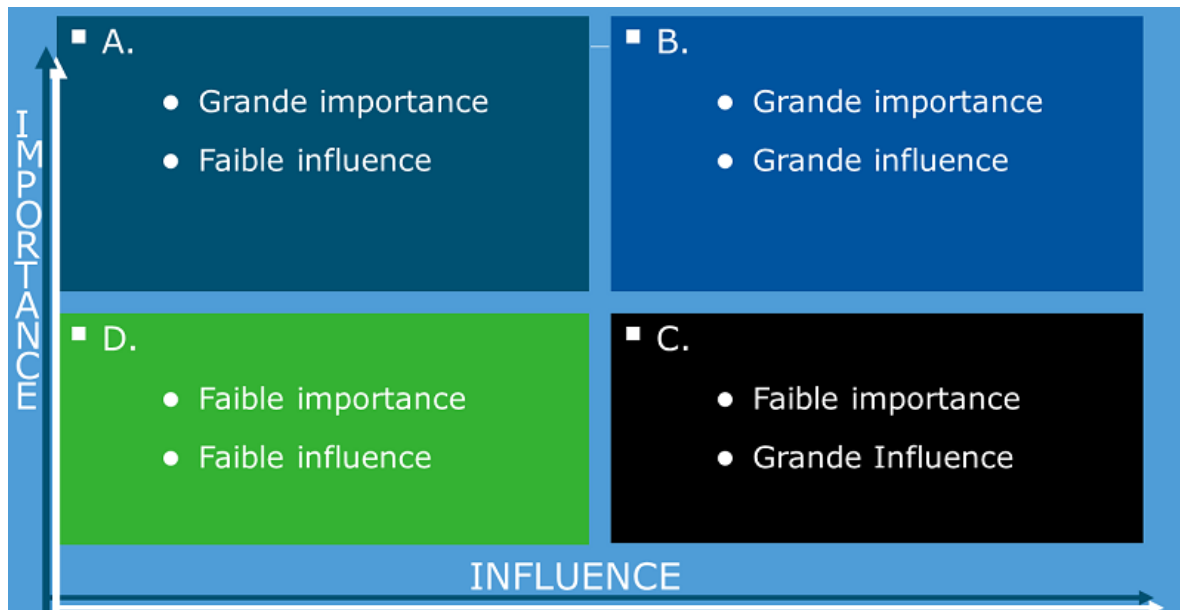
Description des moyens	Lieu d'accès Contact du promoteur	Instrument	couts	Tranche d'âge	Qu'est-ce qui vous attire dans les différentes applications	Raison d'utilisation actuelle	Problèmes rencontrés	Solution proposées
Internet								
Facebook								
WhatsApp								
Viber								
Imo								

Formation professionnelle et emploi

Structure de formation	Statut (ONG, association, entreprise, GIC, PME, GIE...)	Cycle	Année de création	Filières	Effectifs des élèves		Effectifs des enseignants	Diplôme ou certificat	Tranche d'âge du promoteur	problèmes	solutions
					F	G					

IMPORTANTANCE ET INFLUENCE DES ACTEURS

- ▶ Quels problèmes vécus au niveau des acteurs seront allégés ou enlevés par le Projet ?
- ▶ Quels sont les acteurs prioritaires pour le Projet en voulant satisfaire leurs besoins et intérêts ?
- ▶ Lesquels intérêts des acteurs convergent de plus avec la politique et les objectifs du Projet ?
 - ♣ A, B, et C sont des acteurs clés dans votre Projet
 - *Identifiez les risques et hypothèses pour la coopération des acteurs avec le Projet*
 - *Déterminez quels acteurs doivent participer dans le Projet*



RENCONTRE AVEC LE SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7

Date : 17 janvier 2017

Heure : 13h

Objectifs :

- Informer le sous-préfet du projet
- Demander l'autorisation officielle pour les activités sur le terrain
- Avoir un point focal du projet au niveau de la Sous-préfecture

Participants :

- Mr NDONGO, Sous-préfet de l'arrondissement de Yaoundé 7
- Mr FOUODJI, Consultant, Point Focal du PDVI à la CAY 7

Déroulement :

Notre venue à la sous-préfecture de Yaoundé 7 n'est pas la première. Plusieurs autres descentes avaient déjà été faites, mais nous n'avons pas pu rencontrer le responsable. Une demande d'autorisation avait aussi déjà été déposée, sans aucune suite pour cause de dossier incomplet.

Après m'être présenté, nous avons ensuite présenté le projet et ses objectifs qui est de soutenir la préparation participative du Projet de Développement des Villes Inclusives au Cameroun en identifiant les aspects sociaux clés dans les zones du Projet, en assurant la fourniture d'intrants techniques pour la conception du Projet et en faisant promouvoir par le Gouvernement, l'organisation d'une consultation nationale en vue d'une participation effective des communautés au processus de préparation du Projet. Pour ce qui est du volet jeunesse, l'objectif principal est d'évaluer les possibilités futures actuelles et potentielles en matière d'emploi dans les communautés urbaines, en mettant l'accent sur les activités d'infrastructure (construction de routes, systèmes de drainage, systèmes de collecte des déchets, etc.) à travers le Projet des villes inclusives. Après cette information, nous avons sollicité l'appui de la sous-préfecture pour la mise à notre disposition de toutes informations nécessaires pour l'étude, de même qu'une autorisation pour travailler sur le terrain, puisque nous sommes pris par les délais. Toutes ces doléances ont été acceptées par le sous-préfet. Nous avons dès lors profiter pour l'informer du dossier que nous avons introduit dans son administration depuis plusieurs jours. A cause de l'absence de sa secrétaire, le sous-préfet nous assuré qu'il prendra immédiatement connaissance du dossier à son retour.

Nous avons aussi demandé au sous-préfet de nous donner un point focal avec qui nous pourrions aisément travailler sans venir chaque fois perturber le sous-préfet dans son travail pour telle ou telle information que nous avons besoin. Ce point focal nous a été donné, en la personne de Mr OMPENE OSSIE Hervé.

Ayant obtenu tous ces résultats, nous avons pris congé de Mr NDONGO, sous-préfet de l'arrondissement de Yaoundé 7, tout en recevant continuellement l'assurance de son soutien indéniab.

Décision/Résolution :

Par cette rencontre, nous avons pu recevoir le soutien du sous-préfet de l'arrondissement de Yaoundé 7 pour notre étude, de même que son engagement à rapidement signer les autorisations pour la descente sur le terrain. Nous avons aussi obtenu notre point focal avec qui nous allons immédiatement entrer en contact.

Perspective :

Nous avons donc décidé d'attendre que notre note officielle soit signée afin de continuer les activités de terrain, notamment la collecte des données et l'organisation des focused group. Il est aussi question pour nous de rencontrer immédiatement le point focal de la sous-préfecture afin d'avoir des données utiles.

La rencontre s'est bien déroulé dans l'ensemble et toutes les attentes ont été satisfaites. De plus, nous avons réalisé que l'équipe du consultant pour la réalisation du CGES du PDVI est aussi sur le terrain, et a déjà introduit son dossier d'information et de demande d'autorisation à la sous-préfecture.

RAPPORT DE L'INTERVIEW SEMI-DIRECTIF AVEC LE DELEGUE D'ARRONDISSEMENT DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE YAOUNDE 7

Date : 31 janvier 2017

Heure : 12h00

Objectifs :

- Identifier associations des femmes et de la jeune fille dans la commune
- Identifier les besoins en formation des jeunes
- Identifier des pistes de solutions pour réduire le chômage chez les jeunes

Participants :

- Mr FOUODJI, Point Focal
- Mme BOGAM Hivette, Inspecteur principal des affaires sociales, DA/PROFF

Déroulement :

De notre entretien, il ressort qu'il existe à peu près 200 associations de femmes dans le fichier de la délégation, mais c'est un registre qui n'a jamais été numérisé nous n'avons donc pas pu avoir la liste de ces associations. Ces associations opèrent dans plusieurs domaines : agroalimentaire, transformation, artisanat, agronomie, élevage, teinture, pisciculture, entraide sociale, etc. Toutefois, aucune de ces associations n'est spécifique à la jeune fille. Elles se retrouvent plutôt comme des membres dans certaines associations.

Il existe dans l'arrondissement un Centre de Promotion de la Femme et la Famille (CPFF) à Nkolnkoumou. C'est un centre de formation qui est très isolé, ce qui réduit le nombre des apprenants, puisqu'il y en a à peine 10. Elles sont formées en cuisine, teinture, couture, coiffure, etc. Il se pose cependant au terme de la formation le problème de l'emploi. Plusieurs filles formées n'ont toujours pas une situation socio-professionnelle stable.

Beaucoup d'associations ont un problème de financement. Leurs activités sont peu développées. Il y a cependant des partenaires qui appuient la délégation dans l'encadrement des associations de femmes. Il s'agit par exemple de l'IRAD (Institut de Recherche Agronomique pour le Développement) qui forme les femmes à la multiplication des semences de l'igname.

Afin de réduire le chômage, le CPFF doit être appuyé en matériel de formation. En plus, l'appui financier à l'installation doit être donné aux filles qui sortent du centre afin que leur formation ne soit pas en vain. Une fois installées, elles pourront aussi former d'autres filles qui vendront dans leur atelier.

Un projet avait été pensé à la délégation. Il s'agit d'un projet de garde rotative des enfants des jeunes filles étudiantes car plusieurs étudiantes ne savent pas où garder leur enfant en allant au campus. Elles sont souvent obligées de payer des nounous pour le faire. Le projet voulait mettre en place un système rotatif où chacune à un jour pour garder les enfants des autres filles. Ce projet qui n'avait pas abouti sera remis sur la table, et repenser par la DA/PROFF, de manière à générer si possible des revenus pour ces jeunes étudiantes.

Décision/Résolution :

Pour la suite, nous allons nous rendre au CPEFF afin de connaître les activités de ce centre, et les besoins qui s'y posent.

RAPPORT DE L'INTERVIEW SEMI-DIRECTIF AVEC LE CHEF DU CENTRE SOCIAL DE YAOUNDE 7

Date : 31 janvier 2017

Heure : 10h 30

Objectifs :

- Identifier associations des jeunes dans la commune
- Identifier les besoins en formation des jeunes

Participants :

- Mr FOUODJI, Point Focal
- Mme TANKO, chef du centre social de Yaoundé 7

Déroulement :

De notre entretien, il ressort que les personnes handicapées ne sont pas regroupées en association. Il leur est toutefois demandé de venir se faire enregistrer au centre afin de les regrouper en association. Pour le moment 40 handicapées sont inscrits dans le registre du centre. Dès qu'ils seront regroupés, le centre social devra d'abord les sensibiliser à surmonter leur handicap, et ensuite les former aux activités qui correspondent à leur handicap. L'aide à l'établissement d'une carte d'invalidité sera aussi faite car les handicapés doivent simplement constituer le dossier, mais c'est au centre social d'aller les déposer.

Pour ce qui sont des besoins des personnes handicapés, ils sont particulièrement d'ordre nutritionnel, en appareillage, et en fond pour lancer une activité génératrice de revenus. Seulement, beaucoup veulent lancer une activité sans avoir au préalable été formé dans le domaine. D'un autre côté, ceux qui initient même une activité ne prospèrent pas, parce qu'ils commencent avec très peu de moyens. Un travail de formation professionnelle à la base est donc nécessaire, pour permettre aux handicapés de mieux s'en sortir dans les activités qu'elles initient. Pour ce qui sont des couches vulnérables (personnes âgées, orphelins et personnes vivant avec le VIH/SIDA, etc.), chaque famille fait l'effort de les prendre en charge. Une association de retraité existe, dénommée « les retraités solidaires ».

Plusieurs autres organismes sont aussi impliqués dans la prise en charge des couches vulnérables. Il s'agit par exemple du centre Bouché Pad qui s'occupe des enfants en détresse de 7 à 18 ans, la pouponnière St Kisito pour les moins de 6 ans, et l'orphelinat notre dame de la miséricorde. Pour la prise en charge des personnes handicapées, il y a les pères claritains PROCLA qui font aussi dans la prise en charge des personnes handicapées.

Décision/Résolution :

Pour la suite, nous allons nous investir à regrouper au moins un groupe de personnes handicapées pour discuter avec eux de leurs problèmes.

**RAPPORT DE L'INTERVIEW SEMI-DIRECTIF AVEC LE CHEF DU
CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DE LA
JEUNESSE DE YAOUNDE 7**

Date : 31 janvier 2017

Heure : 11h 30

Objectifs :

- Identifier les services offerts par la CMPJ
- Identifier les besoins en formation des jeunes
- Identifier les besoins du centre

Participants :

- Mr FOUODJI, Point Focal
- Mr OUMAROU Jean Léon, chef du CMPJ de Yaoundé 7

Déroulement :

De notre entretien, il ressort que le CMPJ est le bras opérationnel du MINJEC. Il a été créé pour répondre aux besoins des jeunes qui ont laissé l'école. Son action se résume à l'encadrement, l'accompagnement et la formation. Des formations sont offertes au centre dans les domaines suivants :

- Maintenance informatique administration réseau ;
- Secrétariat Bureautique ;
- Couture et coiffure ;
- Hôtellerie et restauration ;
- Esthétique et teinture ;
- Fabrication des produits cosmétiques ;
- Art plastique et dessin ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Mécanique automobile et réparation ;
- Conduite-Moto et conduite-automobile
- Agriculture, élevage et pêche ;
- Electricité et électronique.

On constate cependant que beaucoup de jeunes ne sont pas informés du rôle du CMPJ pour leur formation professionnelle. Il est question de montrer aux jeunes que beaucoup de choses sont faits pour eux, car beaucoup sont désintéressés et démotivés. Pour se faire connaître aux jeunes, des descentes sont régulièrement faites dans les associations pour leur présenter les offres du centre. Des tracts et des affiches sont aussi utilisés. Cependant, le nombre de jeunes venus d'eux-mêmes est très petit.

Les jeunes qui viennent au centre trouvent toutes les filières qu'ils veulent car un large éventail de filière les plus communes leur est offert. Pour cette année, le centre compte 9 jeunes apprenants. Après la formation, le centre aide à l'insertion socio-professionnelle des jeunes en cherchant des facilités. Il a des structures partenaires en fonction des filières de formation, où les jeunes vont faire des stages professionnels. A

l'issu de ces stages, beaucoup sont retenus. Sur 47 jeunes formés lors des 3 dernières années, 20 sont insérés et 20 s'auto-emploient. 2 autres ont continué avec le circuit formel de l'école.

Pour ce qui est de l'appui à l'emploi, le ministère a des structures de financement pour l'accompagnement des jeunes (PAJER-U, PIAASI, etc.). Les jeunes formés au CMPJ ont une facilité d'accès à ces financements puisqu'ils sont déjà de la maison. Leurs dossiers passent facilement contrairement à ceux des autres jeunes qui ne sont pas passés par le CMPJ.

Les difficultés que rencontre le CMPJ de Yaoundé 7 sont au niveau des ressources humaines. Le personnel du centre est aussi formateur, mais c'est seulement pour les enseignements généraux : civisme, anglais, français, mathématiques, droit du travail, etc. Le personnel technique vient de l'extérieur et leur prise en charge coûte chère. Il s'agit de ceux qui viennent pour les matières de spécialisation. A cette difficulté il faut ajouter certaines formations qui ne peuvent pas être dispensées parce qu'il manque les équipements. Il s'agit des domaines tels que la métallurgie, l'électronique, l'infographie, etc.

Pour rendre le centre plus efficace, le besoin en équipement doit être résolu. A cela il faut ajouter la nécessité de fonctionner dans un cadre approprié. Un espace de construction est actuellement prévu par la commune et on attend le début des travaux.

RAPPORT DE L'INTERVIEW SEMI-DIRECTIF AVEC LE COMMISSAIRE SPECIAL DE POLICE DU 12^E ARRONDISSEMENT

Date : 27 janvier 2017

Heure : 11h 30

Objectifs :

- Identifier les points noirs de la commune d'arrondissement de Yaoundé 7
- Identifier les raisons qui font de ces lieux des points noirs
- Identifier les différents délits commis dans la commune
- Proposer des mesures pour réduire l'insécurité dans la commune

Participants :

- Mme Oussematou, consultante
- Mr FOUODJI, Point Focal CAY 7
- Mr Gansom, Point focal CAY 5
- Mr Nnang Memnpa, CSP du 12^e arrondissement

Déroulement :

Profitant de la présence de la consultante dans la commune, nous sommes allés au commissariat spécial de police du 12^e arrondissement fin d'avoir une discussion sur l'insécurité dans la commune, et déposer la lettre d'information du projet.

De cet échange, nous avons retenu que l'insécurité dans la commune est en baisse. Toutefois, il y a un problème de qualification des délits. Plusieurs fois la police a été appelé pour agression, mais une fois arrivé sur place, on constate qu'il s'agit de délits tels que les bagarres ou les rixes.

Pour ce qui est du nombre des cas des délits d'agression, le commissaire nous a informé qu'il est difficile d'avoir des statistiques car au CSP du 12^e il n'y a pas le temps de

le faire. A peine on reçoit une plainte que le téléphone sonne pour une autre. Toutes les données sont centrées à la Délégation Générale de la Sureté Nationale.

Il a enfin montré son entière adhésion au projet.

RAPPORT DE L'INTERVIEW SEMI-DIRECTIF AVEC DELEGUE D'ARRONDISSEMENT DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE DE YAOUNDE 7

Date : 11 janvier 2017

Heure : 11h 30

Objectifs :

- Identifier associations des jeunes dans la commune
- Identifier les besoins en formation des jeunes

Participants :

- Mr FOUODJI, Point Focal
- Mr NSOE EFFA, Délégué d'arrondissement du MINJEC de Yaoundé 7

Déroulement :

Rencontré dans son bureau, le Délégué d'arrondissement du MINJEC a reçu le PDVI avec beaucoup d'engouement dans la mesure où beaucoup de difficultés que rencontrent les jeunes de Yaoundé 7 trouveront des solutions. Pour ce qui est du regroupement des jeunes en associations, on dénombre au total 41 organisations de jeunesse (associations et GIC) répertoriées au MINJEC. Elles sont réparties selon les thématiques suivantes :

- Education et alphabétisation : 01
- Emploi et insertion économique : 03
- Santé : 01
- Protection de l'environnement et de la biodiversité : 05
- Sport, art, loisirs et tourisme : 08
- Promotion des droits humains, de la culture de la paix et la gestion des conflits : 02
- Promotion de la participation et de la citoyenneté : 02
- Communication et TIC : 02
- Promotion de la fille et de la jeune femme : 04
- Promotion agropastorale des jeunes : 09
- Promotion des actions humanitaires, du bénévolat et de la prévention des catastrophes : 03
- Invention, créativité et innovation : 01

A côté de ces organisations, il faut citer plusieurs autres qui sont dans les quartiers et qui fonctionnent sans s'être fait légaliser. Elles font par exemple dans le sport et l'entraide.

Pour ce qui est des besoins en formation, nous allons nous orienter vers le Centre Multifonctionnel de Promotion de la Jeunesse (CMPJ).

Décision/Résolution :

La délégation d'arrondissement assure la gestion administrative du MINJEC. Mais pour ce qui est de l'opérationnalisation des objectifs du ministère, il faut s'orienter vers le

CMPJ. Il est donc question pour nous de rencontrer le directeur du CMPJ de Yaoundé 7 afin d'identifier les domaines de formation offerts aux jeunes, et l'efficacité de ce centre dans la réduction du chômage chez les jeunes.

RAPPORT DE L'INTERVIEW SEMI-DIRECTIF AVEC LE CHEF DU DISTRICT DE SANTE DE NKOLBISSON

Date : 06 février 2017

Heure : 10h00

Objectifs :

- Analyser le plateau technique du district de santé

Participants :

- Mr FOUODJI, Point Focal
- Dr ESSOLA MBELE Yvette, Médecin, Chef de District de Santé de Nkolbisson

Déroulement :

Nous avons été reçus par Le Dr ESSOLA. Après lui avoir expliqué le projet et ses objectifs, nous lui avons fait part de nos attentes. A cause de ses occupations, elle nous a orienté vers Mme BISSIGA Céline, afin d'avoir toutes les informations auprès d'elle.

Nous retenons que le district de santé de Nkolbisson épouse les limites de l'arrondissement de Yaoundé 7. Le district de santé est composé de 7 aires de santé : Ekorezock, Nkolbisson, Nkolnkoumou, Nnom Nnam, Nkolso'o, Oyom-Abang et Etetak qui regroupent 54 formations sanitaires. De ces formations, une seule est publique, il s'agit du Centre de Santé Intégré de Nkolbisson fonctionnant comme un Hôpital de District. Il partage les mêmes bâtiments que le district de santé à Ebot-Mefou. 3 CSI ont été créés et sont encore en construction, à Minkoameyos, Oyom-Abang et Nkolnkoumou. L'objectif à leur ouverture est de les ériger en Centre Médical d'Arrondissement (CMA).

Le district de santé travaille aussi avec des tradipraticiens dans la surveillance des maladies. Mais leur liste n'a pas été mise à notre disposition. Concernant la prévalence des maladies, le paludisme, la typhoïde et les gastro-entériques sont les plus récurrentes. Le centre n'a cependant pas fait de statistiques pour ce qui est des années antérieures. Ils attendent au contraire les données qui viendront du terrain pour enrichir sa documentation.

RAPPORT DE L'INTERVIEW SEMI-DIRECTIF AVEC LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DU MINEPDED POUR LE MFOUNDI

Date : 06 février 2017

Heure : 12h00

Objectifs :

- Identifier les actions menées par le MINEPDED pour l'assainissement dans l'arrondissement de Yaoundé 7
- Identifier les opportunités d'emploi pour les jeunes de Yaoundé 7 en rapport avec l'environnement

Participants :

- Mr FOUODJI, Point Focal
- Mr ETOUNGOU Ondoua, DD/MINEPDED pour le Mfoundi

Déroulement :

Nous retenons de notre entretien que le MINEPDED n'intervient pas directement dans l'assainissement de la ville. Toutes les structures qui le font à la CAY 7 sont en fait des partenaires : HYSACAM, PADY, comités d'hygiène, etc. Il ne revient pas au MINEPDED de curer les caniveaux, ni de ramasser les ordures. Cela va de la responsabilité des communes qui signent des partenariats avec HYSACAM. De plus, le MINEPDED participe à toutes les décisions prises par HYSACAM puisqu'il fait partie de la commission technique. HYSACAM s'occupe des ordures ménagères, et sa filiale SECA (Service Camerounais d'Assainissement) s'occupe de la collecte des déchets industriels.

Pour faciliter l'emploi des jeunes dans le domaine de l'environnement, le recrutement dans la société HYSACAM peut être une piste de solution. Les jeunes peuvent aussi s'organiser pour la pré-collecte des ordures ménagères, pour les amener vers les bacs à ordures d'HYSACAM. Une bourse de ferraille est en cours de création par le ministère, afin de formaliser l'emploi de collecteur de ferraille. C'est un secteur qui sera structuré afin de sortir de l'informel et de l'illégalité, et les jeunes pourront y trouver une issue socio-professionnelle.

RAPPORT DE L'INTERVIEW SEMI-DIRECTIF AVEC LE COMMANDANT DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE NKOLBISSON

Date : 02 février 2017

Heure : 11h 30

Objectifs :

- Identifier les points noirs de la commune d'arrondissement de Yaoundé 7
- Identifier les raisons qui font de ces lieux des points noirs
- Identifier les différents délits commis dans la commune
- Proposer des mesures pour réduire l'insécurité dans la commune

Participants :

- Mr FOUODJI, Point Focal
- ACM JIKI Claude, Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Nkolbisson

Déroulement :

Après plusieurs rendez-vous ratés dus aux occupations du CB JIKI, nous avons enfin pu avoir ce riche entretien avec lui. Il ressort de notre interview plusieurs informations concernant la sécurité dans la CAY7.

De cet entretien, on retiendra que d'après le commandant de brigade, on note à Yaoundé 7 une nette régression de la criminalité. Cette régression a commencé avec l'arrestation au mois de juin 2016 des auteurs des crimes rituelles qui ont eu lieu à Nkolbisson. Pour la petite histoire, des corps de femmes ont été découverts à des lieux différents dans la commune, avec les organes génitaux enlevés. Il y en a eu 6 au total dont 3 en 2016. Parmi ces victimes, on a retrouvé une femme et sa mère, toutes assassinées la même nuit. Avec l'aide des renseignements donnés par la population, les auteurs ont été saisis, et livrés à la justice.

Pour ce qui sont des délits dénoncés à la brigade, les violences sont peu nombreuses. On trouve beaucoup plus des petits cas d'escroquerie. Les délits les plus importants sont ceux de l'atteinte à la propriété foncière. La criminalité est donc en baisse

et il n'existe aucun foyer criminogène d'après le commandant. Les forces de la gendarmerie patrouillent de 6h à 6h chaque jour dans le quartier. A cette date, 1 corps a tout de même été découvert en 2017, et les enquêtes sont en cours.

Pour ce qui sont des causes de l'insécurité, il y a le manque d'éclairage public qui n'est pas à négliger. Dans le noir, beaucoup se cachent pour commettre des délits. A cela il faut ajouter le faible niveau de collaboration avec les populations. Beaucoup dans les quartiers connaissent les délinquants, les personnes louches, mais ne les dénoncent pas. Beaucoup de délits sont commis dans les quartiers, mais ils ne sont pas dénoncés.

Comme solution à l'insécurité, la population doit saisir immédiatement le centre opérationnel de la gendarmerie (113) qui a la main mise sur toutes les patrouilles. Des patrouilles régulières seront toujours organisées dans la commune. La gendarmerie travaille aussi avec les comités de vigilance par la courroie des chefs de quartiers. Ceux-ci ont les numéros de toutes les forces de l'ordre de la commune. En plus il faudra que la mairie assure l'éclairage dans les grands axes de la commune afin de réduire l'insécurité.

C'est sur ces propos que prendront fin notre interview.

Décision/Résolution :

Il est question de recouper toutes les informations reçues de la brigade de gendarmerie avec les informations reçues auprès des populations.

RAPPORT DE LA COMPAGNE D'INFORMATION ET D'EDUCATION DES HABITANTS

Date : 28 janvier 2017

Heure : 11h 30

Objectifs :

- Informer et éduquer les habitants de la commune d'arrondissement de Yaoundé 7 sur la nécessité de participer au projet

Déroulement :

La campagne d'information et de sensibilisation des populations s'est faite dans la commune de manière à parcourir tous les grands axes, afin de toucher le plus de personne. Au préalable, des affiches avaient été collés dans différents quartiers de la commune, à la mairie et à la sous-préfecture, de manière à être lues par tout le monde. Avec l'appui de 10 mototaximen et une caravane composée de 3 voitures, le personnel du projet dans la CAY 7 a informé la population à l'aide d'un mégaphone, en leur montrant les objectifs du PDVI, les retombées pour leur quartier, la nécessité pour eux de venir assister aux groupes de discussion afin de faire connaître tous ce qui les dérange, et qu'ensemble on trouve des solutions.

Les axes suivants ont été choisis :

- Carrefour Tsimi – carrefour Oyom-Abang
- Carrefour Oyom-abang – Camp SONEL
- Camp SONEL – Carrefour Onana
- Carrefour Onana – Béatitudes
- Béatitudes – Caramba
- Caramba – Echangeur Nkolbisson
- Echangeur Nkolbisson – carrefour Nkolbisson
- Carrefour Nkolbisson – sous-préfecture Yaoundé 7

- Sous-préfecture Yaoundé 7 – carrefour MEEC
- Carrefour MEEC – Oyom-Abang marché

A chaque carrefour, la caravane s'arrêtait quelques minutes, le temps de sensibiliser les populations en français et en anglais, et de distribuer les dépliants du projet. A certains endroits, il fallait répondre aux préoccupations des passants qui demandaient déjà où se tiendra l'atelier dans le quartier.

Dans l'ensemble, tout s'est bien passé, surtout que les forces de l'ordre avait préalablement été informées de notre sortie.

Web site: www.idtbamgndawordpress.com

**Monsieur le Maire de la
Commune de Yaoundé 7**

Date :26 Janvier 2017

Ref: idf/Bda/105

Objet : Campagne de sensibilisation dans les quartiers Nkolbisson, Oyom- Abang et Nkol Mame de la commune de Yaounde 7 dans le cadre du Projet de Développement Urbain pour la promotion des Villes Inclusives (PDVI).

Monsieur Le Maire,

Nous venons par cette correspondance pour vous informer que nous allons réaliser une campagne de sensibilisation dans les quartiers sus mentionnés de 8 heures 10 heures le 28 janvier 2017.

Cette activité est importante pour sensibiliser et informer les habitants à participer massivement dans les activités du projet afin d'en assurer l'appropriation et la durabilité.

Nous utiliserons les services d'une dizaine de moto taximen ainsi qu'une voiture publicitaire et nous distribuerons le pamphlet informatif du projet aux habitants et aux autres acteurs se trouvant dans les quartiers.

Nous comptons sur votre appui habituel pour faciliter la réalisation de l'action afin que l'objectif soit atteint.

Recevez, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

La Consultante

Oussematou Dameni,

Coordonnatrice IDF

Socio Economiste,

Expert DEL,

Formatrice des Formateurs,

Tel: 677755975

1. Pamphlet (2)

2. Affiche (1)

Morro: EXCELLENCE



Integrated Development Foundation
(IDF)
Commercial Ave. NWCA Building

Cell: 677 75 59 7

B.P.

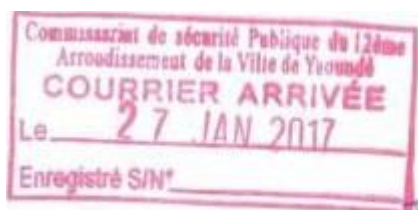
Bamenda NWR - Cameroon E-mail:

W

eb site. www.idtbamendawordpress.com

Monsieur le Commissaire Yaoundé 7

Date :26 Janvier 2017



Objet : Campagne de sensibilisation dans les quartiers des communes de Yaoundé 5 et 7 dans le cadre du projet de Développement Urbain pour la promotion des Villes Inclusives (PDVI).

Monsieur Le Commissaire.

Nous venons par cette correspondance pour vous informer que nous allons réaliser une campagne de sensibilisation dans les quartiers sus mentionnés de 10h 30 à 13 heures le 28 janvier 2017.

Cette activité est importante pour sensibiliser et informer les habitants à participer massivement dans les activités du projet afin d'en assurer l'appropriation et la durabilité.

Nous utiliserons les services d'une dizaine de moto taximen ainsi qu'une voiture publicitaire et nous distribuerons le pamphlet informatif du projet aux habitants et aux autres acteurs se trouvant dans les quartier'.

La Consultante Nous comptons habituel pour de l'action afin atteint.

Recevez, Monsieur le Commissaire. nos distinguées.

Otosematou Dameni,

Coordonnatrice **IDF**

Socio Economiste,

Expert DEL,

Formatrice des Formateurs,

Tel: 677755975

CC: Délégués d 'Arrondissement Yaoundé 5 et 7

1. Pamphlet (2)

2. Affiche (1)



sur votre appui faciliter la réalisation que l'objectif soit

salutations

IDF

Monsieur le Commissaire

Yaoundé 5 et 7

Date Janvier 2017

Objet : Campagne de sensibilisation dans les quartiers des communes de Yaoundé 5 et 7 dans le cadre du Projet de Développement Urbain pour la promotion des Villes Inclusives (PDVI).

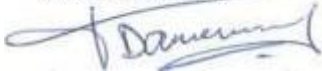
Monsieur Le Commissaire,

Nous venons par cette correspondance pour vous informer que nous allons réaliser une campagne de sensibilisation dans les quartiers sus mentionnés de 10h 30 à 13 heures le 28 janvier 2017.

Cette activité est importante pour sensibiliser et informer les habitants à participer massivement dans les activités du projet afin d'en assurer l'appropriation et la durabilité.

Nous utiliserons les services d'une dizaine de moto taximen ainsi qu'une voiture publicitaire et nous distribuerons le pamphlet informatif du projet aux habitants et aux autres acteurs se trouvant dans les quartierS.

La Consultante



Nous comptons sur votre appui habituel pour faciliter la réalisation de l'action afin que l'objectif soit atteint.

Recevez, Monsieur le Commissaire, nos salutations distinguées.

Oussematou Dameni,

Coordonnatrice IDE

Socio Economiste,

Expert DEL,

Formatrice des Formateurs,

Tel: 677755975

CC: Délégués d'Arrondissement Yaoundé 5 et 7

1. Pamphlet (2)

2. Affiche (1)

Commissaire Spécial Ydé V

M0170: FXCELLEVCE



Commissaire de Police
Mali Philipinie Antonio

IDF

Monsieur le Délégué Régional MINHDU
Yaoundé Centre

Date Janvier 2017

Objet : Campagne de sensibilisation dans les quartiers des communes de Yaoundé 5 et 7 dans le cadre du projet de Développement Urbain pour la promotion des Villes Inclusives (PDVI).

Monsieur Le Délégué Régional,

Nous venons par cette correspondance pour vous informer que nous allons réaliser une campagne de sensibilisation dans les quartiers sus mentionnés de 10h 30 à 13 heures le 28 janvier 2017.

Cette activité est importante pour sensibiliser et informer les habitants à participer massivement dans les activités du projet afin d'en assurer l'appropriation et la durabilité.

Nous utiliserons les services d'une dizaine de moto taximen ainsi qu'une voiture publicitaire et nous distribuerons le pamphlet informatif du projet aux habitants et aux autres acteurs se trouvant dans les quartiers.

Nous comptons sur votre appui habituel pour faciliter la réalisation de l'action afin que l'objectif soit atteint.

Recevez, Monsieur le Délégué Régional, nos salutations distinguées.

La Consultante

Oussematou Dameni,
Coordonnatrice IDF
Socio Economiste,
Expert **DEL**,

Formatrice des Formateurs, rel:
677755975

CC: Délégués "Arrondissement Yaoundé 5 et 7

1. Pamphlet (2)
2. Affiche (1)



MOTTO:

EYCELLENCE



MONSIEUR LE M.



Yaoundé, le 13/1/2017

MONSIE

UR LE MAIRE DE LA COMMUNE
DE YAOUNDE 7 Yaoundé —

Objet : Présentation des résultats de l'étude sociale
des quartiers PD VI à Yaoundé

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance, l'invitation des personnes ressources ainsi que les membres de la société civile (cf : liste jointe en annexe) à l'effet de participer à la restitution des études sociales menées dans les quartiers OYOM-ABANG, NKOLBISSON et NKOL-AFEME, le Vendredi 17 Mars 2017 suivant le programme ci-après :

Heures :durée	Activités	Res nsable
INTRODUCHON		
1 1H -	Arrivée et enregistrement des participants	Point Focal
	prière et Hymne National	Tous
	Mot de bienvenu de Madame le Maire el piesentation du consultant	Mme le Maire
	Présentation des participants	Participants
	Les trois acteurs principaux dans le cadre du DEL (développement Economi ue Local)	Consultant
Travaux proprement dits ; Restitution des résultats de l'étude sociale		
13H - 14H 30 -1 H30	Diagnostic social	Consultant et sort
	Eléments du plan de développement jeunesse	Consultant et son
	Discussion et décisions	Partici nts
10 Min	perspecti ves	Consultant
10 Min	Conclusions et fin	Mr le Maire
	Photo de famille	Participants

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma parfaite considération.

PJ : -- TDR de l'activité./ - Liste des invités (personnes ressource; et Société Civile) - 30

Pour LA COORDONATRICE
et PO Le Point Focal



Ethel Faure D GANGSOM

677 755 975 / 693 640

E Mail : idfbamenda@hotmail.fr / tdameni@vahoofr

N°	Nom et prénoms	Organisation	Fonction (membre,...)	Contact (tel. Mail...)	Signature
1	MOTO YAKANA CHRISTIAN			693 07 21 07	
2	BIEFOUE SANAMA JOHNISCO			691 97 30 43 693 12 83 18	
3	BOYA.ATSIGUE MICHEL			674 60 67 83	
4	BOME FRANCK			656 35 73 37	
5	ATSIGUE EMMANUEL			690 77 30 17	
6	Ndemé Abdou Domingo			694 09 95 71	
7	NYAM PAUL			696-31-1092	
8	NIKOLBINGAO BONAVENTURE DIMITRI			674 00 48 27	
9	HINKOULOU AHOUBOU JEAN PIERRE			698 24 18 13	
10	BAMALA JOSEPH F			666 98 35 50	
11	MDOUMGA FRANCIS LE DOUX			678 21 77 02	
12	NOAH CHRISTIAN			694 21 90 69	
13	BITOMBO FABRIEN			691 55 61 37	
14	BITOMBO THI BAKT			690 41 36 69	
15	BOLIBA PHILIPPE			655 39 23 36	
16	ESSAMBA...RIENE			677 72 09 69 4	
17	NUEMB SAMUEL			698 68 31 79	
18	OUMAROU			693 17 92 87	
19	KEDI WES			699 11 73 61	
20	NDJENGUE			696 71 31 27	
21	TOUTOU Dipo KOMPANIN			699 65 27 51	
22	MATBA PATRICK			692 14 65 72	
	ZIMBORAMA LOBE			676 92 72 22	
	NDEMESSO ERIC			6703 91 44	

677 755 975 / 693 701 640

E Mail : idfbamenda@hotmail.fr / tdameni@yahoo.fr

:idfbamer.G.wordpress.com

SITUATION ACTUELLE DE L'OFFRE TECHNIQUE DES MEDIAS

Tableau 18: : SITUATION ACTUELLE OFFRE TECHNIQUE DES MEDIAS

Description des moyens / Sources d'information	Lieu d'accès	Instrument	Coûts	Utilisation actuelle	Problèmes rencontrés
Internet	Cyber café (contact et promoteurs)	Clé USB, ordinateur, téléphone androïde	150 frs par heure	Pour communiquer avec les proches	Quelques cyber café très peu équipés
Facebook	A la Maison	Téléphone portable	100 FCFA par jour	Messagerie, transfert des photos	- Lenteur du débit de connexion - Mauvaise qualité des téléphones vendus
WhatsApp	A la Maison	Téléphone portable	100 FCFA par jour	Messagerie, transfert des photos	- Lenteur du débit de connexion - Mauvaise qualité des téléphones vendus
Télévision et radio	A la Maison	Poste de téléviseur ou radio	-	Nouveaux Emplois	Coupures électriques Coût des branchements câble Prix élevé des presses Pas de kiosque à journaux à Oyomabang
Journal écrit public et privé	Dans les kiosques à journaux	Presse	400 FCFA		
Radio	Néant	Néant	Néant	Néant	Pas de radio communautaire

VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE ET CLAUSES DE NON TRAVAIL DES ENFANTS (VOIR CPR, PGES et note méthodologique CCE et annexe)

EXIGENCES DU CGES, DU CPR, DE L'EIES et du CCES : Règlement intérieur et code de bonne conduite (Voir annexe)

Selon l'activité N°33 du PGES du PDVIR, le recrutement de la main d'œuvre devrait promouvoir l'égalité de chances entre les hommes, les femmes et les personnes vulnérables en mesure de travailler. Le traitement des personnels travailleurs doit en effet respecter certaines normes prescrites par l'OIT et la réglementation camerounaise.

Le Maître d'Ouvrage et les Bailleurs de Fonds accordent d'ailleurs une grande importance à l'implication effective des femmes à la réalisation des projets de développement, comme stratégie de lutte contre la pauvreté. Le recrutement des femmes dans le cadre de l'exécution des travaux fait parties des prescriptions faites aux entrepreneurs. Le Cameroun a en outre signé la **Charte africaine des droits de l'homme et des peuples de 1981 (articles 16 et 24)**, de même que les autres textes internationaux suivants :

► **LA CONVENTION N°111 CONCERNANT LA DISCRIMINATION (EMPLOI ET PROFESSION), 1958**

Les hommes et les femmes devraient recevoir une rémunération égale pour un travail de valeur égale

Les personnes devraient bénéficier de l'égalité des chances et de traitement en matière d'emploi et de profession. Il ne devrait pas y avoir de discrimination à l'encontre des personnes dans leur emploi ou leur profession fondées sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale, ou tout autre fondement spécifié dans la législation nationale.

LA CONVENTION (N° 105) SUR L'ABOLITION DU TRAVAIL FORCÉ, 1957

Un travail ou un service ne devrait pas être imposé à une personne sous la menace d'une sanction quelconque ou dans des circonstances où la personne ne s'est pas offert de plein gré. Un travail ou un service ne devrait pas être imposé à une personne :

- En tant que mesure de coercition politique ;
- En tant que méthode de mobilisation et d'utilisation de la main- d'œuvre à des fins de développement économique ;
- En tant que mesure de discipline du travail ;
- En tant que punition pour avoir participé à des grèves ; en tant que mesure de discrimination raciale, sociale, nationale ou religieuse.

LA CONVENTION (N° 87) SUR LA LIBERTE SYNDICALE ET LA PROTECTION DU DROIT SYNDICAL, 1948

Les travailleurs et les employeurs devraient avoir le droit, sans autorisation préalable, de constituer des organisations de leur choix, ainsi que celui de s'affilier à ces organisations. Ces organisations devraient avoir le droit d'élaborer leurs statuts, d'élire librement leurs représentants et d'organiser leur gestion, leurs activités et leur programme d'actions sans intervention des autorités publiques.

LA CONVENTION (N° 138) SUR L'AGE MINIMUM, 1973

Aucune personne de moins de 15 ans ne devrait travailler ou être employée dans des conditions dangereuses.

LA CONVENTION SUR L'ELIMINATION DE TOUTE FORME DE DISCRIMINATION A L'EGARD DES FEMMES DE 1979

LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT DE 1989

LA CHARTE AFRICAINE DES DROITS ET DU BIEN-ETRE DE L'ENFANT 1990 ARTICLE 14 (2) ;

LE PROTOCOLE ET LA CHARTE AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES RELATIF AUX DROITS DES FEMMES DE 2003 (ARTICLE 15).

Le projet devra promouvoir et respecter les droits des femmes et des enfants. Le travail des mineurs et l'exploitation sexuelle devront être interdits dans le cadre des micro-initiatives des groupes jeunes. Un code de conduite visant la promotion et le respect des droits des femmes et des enfants devra être annexé au contrat d'engagement des jeunes.

Règlement intérieur et code de bonne conduite

Le règlement intérieur des micro-entreprises jeunes devra mentionner spécifiquement les règles de sécurité, interdire la consommation d'alcool pendant les heures de travail, prohiber la chasse, le transport et la consommation de viande de chasse, l'utilisation de bois de chauffe, sensibiliser les groupes de jeunes à la protection de l'environnement et aux dangers des Infections Sexuellement Transmissibles, au respect des us et coutumes des populations et des relations humaines d'une manière générale. Des séances de consultation, d'information et de sensibilisation, voire de formations seront

tenues régulièrement ; le règlement intérieur et le code de bonne conduite interdisant formellement et spécifiquement les violences basées sur le genre (VBG) et les pires formes de travail des enfants sera affiché visiblement dans les diverses installations de regroupement des jeunes.

Le règlement citera une liste de fautes graves donnant lieu, après récidive ou non de la part du fautif et malgré la connaissance du règlement interne, à un licenciement immédiat ou une exclusion des activités du projet de la part des autorités, ce sans préjudice des éventuelles poursuites judiciaires par l'autorité publique pour non-respect de la réglementation en vigueur.

Selon les prescriptions de la NIES, le Comité local de pilotage du PDCJ établira une fiche de non-conformité pour chaque faute grave, dont copie remise à l'intéressé et pour attirer l'attention des autres parties prenantes sur le type de dérive constaté. Cette fiche sera transmise au Maître d'œuvre en pièce jointe des rapports mensuels.

LES PROBLÈMES SPECIFIQUES DES GROUPES SOCIAUX DE OYOMABANG

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
Tous les groupes /toutes les couches Situation transversale	100%	Accès aux infrastructures et services sociaux de base	H /F	Accidents fréquents sur la route camp Sonel Oyom Abang et marché Oyom Abang	Mauvais état des routes -Défaut de signalisation -Excès de vitesse -Ignorance du code de la route par les usagers	Entretien par le MINTP et la CU mais de façon irrégulière
		Accès aux infrastructures et services sociaux de base	H /F	Station debout prolongée dans les arrêts bus, Nkolbisson, Carrefour Tsimi, camp Sonel Oyom Abang et marché Oyom Abang taxi, grands carrefours, grandes surfaces.	Insuffisance de bancs publics protégés des intempéries	Certaines CU ont construits des bancs publics
		Santé	H/F	-Faible niveau d'encadrement par les assistants sociaux	-Fermeture de l'ENAAS	Initiative de formation à l'ENAM Certaines structures privées forment des A.S.
		Accès aux infrastructures et services	H/F	Insuffisance des espaces de loisir inclusifs	Non implication des différentes couches sociales dans la	Certaines municipalités sollicitent l'avis des

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
		sociaux de base			conception des Projets	habitants
		Santé	H/F	Vulnérabilité alimentaire des habitants	Monotonie alimentaire Insuffisance de la production et de l'offre des produits alimentaires sur le marché de la commune Les prix des certaines denrées alimentaires sont très élevées.	En général tous les hôpitaux de district ont une nutritionniste au sein de l'équipe médicale Sensibilisation et éducation des parents aux bienfaits d'une alimentation équilibrée par les ONG à transverse de nombre Projets bilatéraux CNLS catholique relief services, Plan Cameroun
	100%	Santé	H/F	-Maladies hydriques	-Inondations Approvisionnement massif à partir des puits et autres sources d'eau douteuses -Traitement approximatif de l'eau de boisson par certains ménages -Coupures intempestives CDE	-Programmes de Sensibilisation et éducation sur l'eau et l'assainissement. Approvisionnement en eau par les ONG, PNDP, PLAN Cameroun CDE avec des extensions, mais

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
						largement insuffisant Construction des forages et puits améliorés
JEUNES Petite enfance (0- 8 ans)	%	Santé	H/F	-Mortalité infantile et néonatale	-Non-respect du calendrier de vaccination Négligence des femmes enceintes d'aller en consultation prénatale Arrivée tardive au centre de santé -Auto médication - mauvais état des routes et voies d'accès des véhicules au quartier -éloignement du centre de santé.	-Programme national de vaccination -Gratuité de certains soins aux enfants âgés de 0 à 5 ans
			H/F	-Malnutrition	-Mauvaise hygiène de vie -Alimentation déséquilibrée Ignorance des parents et pauvreté -Faible revenu annuel moyen des Chefs de ménage (25 000 - 120 000 F CFA)	-Gratuité des soins de santé primaire (vitamine a)
			H/F	-Mauvais départ pour	-Insuffisance des écoles	-De nombreuses

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
		Education		l'école. A Nkolbisson, Carrefour Tsimi, camp Sonel Oyom Abang et marché Oyom Abang -Accès réduit aux classes de préscolaires et maternelles -Déperdition scolaire	maternelles -Coût élevé de la pension scolaire des préscolaires et des maternelles -Accompagnement inadéquat des enfants dans la phase d'éveil. Et dans la phase de leur développement et leur épanouissement -Taux de pension élevé (de 45 000frs par an a 350 000frs)	maternelles privées et très peu de maternelles publics existent
			H/F	-Retard de socialisation,	-Méconnaissance par les éducateurs des techniques d'enseignement des habiletés sociales qui sont la capacité que l'enfant a d'entrer en relation avec des personnes, de créer des liens, de s'entendre, de coopérer et d'interagir avec eux. -Primarisation de l'éducation	Des écoles privées existent Les conseillers d'orientation existent mais en nombre très réduits.
		Santé	H/F	-Troubles psychiques	-Incapacité des parents à transmettre aux enfants	-Cours d'éducation civique dans les

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
				personnalité déséquilibrée	les directives de vie et des valeurs. -Repérage tardif ou même incapacité des éducateurs à repérer les problèmes à temps pour référer aux structures appropriées	curricula scolaires
		Sécurité	F	Travail des enfants, grossesses précoces, mariages précoces	Ignorance analphabétisme, tradition	Education SSR RENATA
JEUNES Adolescents (9-19 ans)	6,34%	Éducation	H/F	Redoublement Irrégularité à l'école -Absentéisme -Famine Déperdition scolaire	- Difficultés d'accès aux structures d'encadrement de base -pas de matériel scolaires, de pension Absence de cantines scolaires	Certains établissements privés disposent de cantines scolaires Dans certains établissements publics les opérateurs économiques proposent des mets variés
						-Travail des enfants

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
		Accès à infrastructure et service de base		Éloignement des points d'approvisionnement en eau potable	<p>Insuffisance d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable (CDE)</p> <p>-Coupures fréquentes d'eau</p> <p>Raccordement partiel au réseau CDE –Mauvais état des voies ne permettant pas à CDE de placer les compteurs d'eau potable à proximité des habitations</p> <p>-Cout élevé du branchement, environ 120 000 FCFA</p>	<p>De nombreuses bornes fontaines payantes existent ainsi que des raccordements de la CDE mais toujours en nombre insuffisant.</p> <p>La CDE met à la disposition des habitants de quelques quartiers de Douala des bombonnes d'eau potable renouvelable presque tous les deux jours. Expérience récente.</p>
Jeunesse mature (20-34 ans)	9,52%	Éducation	F	Décrochage scolaire	<p>Inadéquation formation / Emploi</p> <p>-insuffisance des structures de formation professionnelle</p>	<p>Création des CMPJ</p> <p>Maison de la Femme (bien que ces établissements ne fonctionnent pas convenablement)</p> <p>De nombreux centres de formation privés</p> <p>Centre de formation</p>

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
						continue
		Revenu emploi	G/ F	Chômage	<p>Insuffisance d'offres d'emplois</p> <p>Faible ou manque de compétences pour se vendre sur le marché du travail</p> <p>Formation inachevée</p> <p>Ignorance des sources d'emploi possibles</p> <p>Incapacité à produire un CV vendable et manque de connaissance dans le marketing personnel</p>	<p>-Organisation embryonnaire des jeunes en groupes d'initiatives communes d'autopromotion</p> <p>- FNE</p> <p>- PAJER-U</p> <p>- PIFMAS</p> <p>- PIASI</p> <p>- Existence d'un CMPJ à l'échelle du département peu équipé et mal connu des jeunes (Madagascar)</p>
		sécurité	G / F	<p>-Comportement déviants (Alcoolisme, - Tabagisme, consommation de drogue, homosexualité, pédophilie, grand banditisme, vagabondage, violence Oisiveté...),</p>	<p>-Exclusion des affaires de la cité-</p> <p>Insuffisance d'encadrement social</p> <p>-Faible offre d'emploi</p> <p>-Insuffisance des infrastructures d'épanouissement des jeunes (Aires de jeux sportifs, case communautaire, etc.)</p> <p>-Insuffisance de centres</p>	<p>-Organisation à l'échelle du quartier et à titre de divertissement temporaire (en vacances) des championnats de football pour une certaine tranche d'âge de jeunes</p>

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
					de socialisation et d'animation des jeunes	garçons et filles
FEMMES Mères célibataires	6,34%	Sécurité	F	Discrimination Stigmatisation et préjugés	Poids de l'héritage culturel Sous scolarisation Précarité	MINAS et MINPROFF accueillent forment et orientent certaines filles mères RENATA, le réseau national des tantines réalise des activités pour réduire l'effet de ces problèmes
		santé		Plusieurs grossesses non désirées successives Avortement provoque	Précarité Oisiveté Niveau d'éducation Abandon des études, Abandon par le partenaire, Début tardif des consultations prénatales, avortement, malnutrition Ressource limité Stigmatisation	
		Sécurité		Problème de nom et d'acte de naissance de l'enfant	-Ignorance -Refus des parents de donner le nom de l'enfant, Enfants nés hors mariage	-Loi sur l'enregistrement des naissances Jugement supplétif
				Renvoi du domicile familial par les parents	-Grossesses non désirées Activités dangereuses (Prostitution, entrée	-MINAS -MINPROFF Eglise mènent des

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
					tardive...)	activités dans ce gens
		Accès aux infrastructure et services sociaux de base		Divagation	-Insuffisance des infrastructures d'épanouissement des jeunes (Aires de jeux sportifs, case communautaire, etc.) -Insuffisance de centres de socialisation et d'animation des jeunes	-CMPJ
		Éducation		Déperdition scolaire Analphabétisme	-Sous scolarisation -Insuffisance d'éducation de base Age avancé	Plusieurs initiatives du -MINAS et du -MINPROFF
		Santé		Comportement déviant (Alcoolisme, tabagisme, banditisme, consommation de drogue, prostitution, vagabondage)	-Insuffisance d'encadrement parental (ménage monoparental) Charges familiales très élevée Abandon par les parents et le géniteur du ou des enfants -Source de revenus valorisants inexistantes -Absence des structures de prise en charge des	Centre de réhabilitation des délinquants à Betamba Divers centres d'écoute privés laïcs.

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
					filles mères -Précarité	
		Gouvernance locale		Chômage	-Manque de formation professionnelle -Insuffisance d'offres d'emplois	Secteur formel : MINAS MINPROFF Secteur informel : petit commerce, couture, coiffure ...
FEMMES Femmes chef de ménage	7,93%	Santé	F	Isolement physique, moral et affectif, qui les conduit à s'exclure d'elles-mêmes des réseaux de solidarités traditionnels.	Le sentiment de rejet Le ressenti comme un échec dans le Projet conjugal. se considère comme inachevée surtout tant qu'elle n'a pas d'enfants. Difficulté à se construire un repère	-Maison de la femme pour les activités génératrices de revenus -MINPROFF et MINAS avec des programmes de prise en charge psychosociale.
					Normes culturelles et stéréotype Transfert de rôle « dit masculin » mal vécu par l'entourage	Maison de la femme pour les activités génératrices de revenus -MINPROFF et MINAS avec des programmes de prise en charge psychosociale.

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
			F	Chômage	Faible niveau d'éducation scolaire Emplois non décents -Dépendance Violence diverses Ignorance	Maison de la femme
		Accès aux infrastructures et aux services de base	F	Prostitution	-Exigüité de logement Promiscuité Précarité	Maison de la femme pour les activités génératrices de revenus -MINPROFF et MINAS avec des programmes de prise en charge psychosociale
		Santé	F	Stigmatisation Victime des préjugés, des perceptions largement négatives des autres	-Perçue comme des prostituées, mépris des femmes mariées	Divers Projets d'autonomisation à partir de l'octroi de petits crédits aux femmes.
FEMMES Enceintes	5,03%	Accès aux infrastructures et aux services de base	F	Mortalité maternelle	Sous-utilisations des services de CPN/SMNI par les femmes enceintes au cours de leur grossesse Manque de véhicules de transport adéquat dû au	-Fonds mondial L'observance des directives nationales de la consultation prénatales (CPN/) et Sante de Reproduction

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
					mauvais état des voies d'accès des véhicules au quartier	Maternelle et Infantile (SRMNI). -La Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant (PTME) -Le Traitement Préventif Intermittent (TPI) du paludisme chez la femme enceinte ; Et la distribution des moustiquaires aux femmes enceintes
		Santé	F	Accouchement à domicile	-Éloignement des centres de santé pas de moyen pour payer les frais d'accouchement Pauvre préparation des accessoires pour accouchement d'où honte du client d'exposer sa pauvreté à l'hôpital. Pas d'ambulance disponible dans les centres de santé	Cheque santé dans quelques régions. Mutuelles de santé fonctionnant plus ou moins.

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
			F	Qualité inférieure des services offerts	Plateau technique faible Accueil froid Durée d'attente prolongée	Projet de PTME des services publics et privés en cours dans le pays mais en quantité insuffisante
			F	Faible revenu	Inaccessibilité financière	Plusieurs Projets en cours : La mobilisation des financements pour le paiement des coûts des services de la CPN à travers : chèque santé mutuelles de santé, l'intégration des services de SRMNI dans les financements du Fonds mondial
		Accès aux infrastructures et aux services de base	F	Inaccessibilité géographique	Éloignement des centres de santé Mauvais état des routes Ignorance des soins de santé disponibles Pratiques socioculturelles	-Recrutement et formation des Agents de Santé Communautaires (ASC) mais nombre très insuffisant
Groupe socio	17,46%	insécurité		Insécurité routière	-Faible encadrement des	-Formation de

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
professionnel Conducteurs de moto taxis et taxis brousse					motos taximen par leur syndicat. -absence de permis de conduire Absence de moto école	quelques heures par MINTRANSPORT lors des tests oraux d'octroi du permis de conduire, ce qui est très insuffisant.
		Sécurité		Précarité de l'emploi du métier de moto taxi	Faible offre d'emploi Ce métier produit rapidement des espèces Métier temporaire, de dépannage exercé pour lutter contre le chômage et pour mobiliser un capital de départ pour se lancer a autre chose	Les Communes ont facilité leur regroupement en syndicats qui peinent à jouer leur rôle.
		Sécurité		Pléthore d'accidents de circulation et de décès précoces des conducteurs et des personnes transportées	Pas de Voie réservée aux motos Vitesse excessives Routes étroites Ignorance du code de la route Surcharge avec des bagages et des personnes Non maintenance régulière des motos par les propriétaires Corruption de certains	-Décret du 30 Juillet 2013 signé par le Premier Ministre sur les modalités d'exploitation des mototaxis a titre onéreux.

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
					agents communaux et des forces du maintien de l'ordre.	
		Accès aux infrastructures et aux services de base		Agression dans le point noir	l'absence d'éclairage	-Existence de poste de gendarmerie sans moyen de déplacement
		Éducation		Comportements déviants (Drogues, alcoolisme et tabagisme ; actes de braquage et d'agression ; complices des crimes rituels ; non-respect des clients et violence)	Dépassement de soi Précarité Nombreux accidents Pertes de vies humaines et de matériel Augmentation du nombre des Handicapé moteurs	La réorganisation de ce métier a été confiée aux Ministères de la Jeunesse et de l'Éducation Civique et de l'Emploi et la formation Professionnelle par le Président Paul Biya s'adressant à la jeunesse camerounaise à la veille de la célébration de la 47 ^e fête nationale de la jeunesse
		Santé		Maladies pulmonaires liée à l'activité (air et	pas de cache nez, lunettes, casques	Décret du 30 Juillet 2013

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
				poussière)		
Revendeuses des marchés « Bayam/Sallam »	22,22%	Accès aux infrastructures et aux services de base Gouvernance locale	H/F	Insuffisance de places de marchés et de boutiques Faible rentabilité des activités commerciales informelles dues au renchérissement des prix des marchandises du fait du mauvais état des voies qui accroît les tarifs de transport -Risque de perte de biens -Pertes de revenus dues à confiscation des marchandises et expulsion violente des lieux de commerce par la municipalité -Occupation illégale de la voie publique -Manque de transparence dans les critères d'octroi des boutiques dans les marchés	-Insuffisance d'encadrement social -Exclusion des affaires de la cité -Mauvais état des voies occasionnant des accidents Faible niveau d'éducation	-Création de nouveaux marchés instantanés sur les trottoirs -Associations d'entraide, tontines et cotisations

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
				-Accidents fréquents de la route		
		Accès aux infrastructures et aux services de base	H/F	<p>Pas d'aménagement des espaces marchand</p> <p>Difficultés de circulation des clients</p> <p>Vente dans des conditions difficiles.</p> <p>Environnement de l'écoulement des produits non conforme</p>	<p>Pas de localisation fixe</p> <p>Étalage des vivres à même le sol – mauvaise conditions hygiénique,</p> <p>Pas de toilettes ni eau</p> <p>Pas de hangar</p> <p>Non permanence sur la portion de terre occupée</p> <p>Occupation anarchique des voies publiques</p>	Des hangars et toilettes construits par les Communes sous financement FEICOM et PNDP
		sécurité	H/F	Préjuges à l'égard du bayam Salam	<p>Par rapport à leur tenue vestimentaire, leur manière de parler aux clients</p> <p>Violentes</p> <p>Bagarreuses</p>	<p>Sensibilisation des Bayam Salam sur leur Comportement, rendre leur métier plus professionnel par la délivrance des cartes professionnelles</p>
		Santé	H/F	Maladies liées (intempéries et sexuelles)	Travaillent de longues journées sur le froid, le soleil, le vent	Des hangars construits dans quelques marches par

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
				Rhumatisme, SIDA, tuberculose, paludisme...	Précarité	la Communes et finances par le FEICOM et le PNDP
		Sécurité	H/F	Accident élevé	Utilisation fréquente des moyens de transport clandestins et de fortune Corruption	Décrets sur l'exploitation des voitures et taxi de brousse Mais pas respecté
			H/F	Agressions	Suspectée d'avoir de l'argent sur elles Voyage nocturne pour approvisionnement dans les villages Passent la nuit à la belle étoile dans les marches près de leurs marchandises.	Patrouilles des polices et gendarmes Des stratégies d'auto défense par les femmes
		revenue	H/F	Faible accès au financement.	Pas de confiance aux institutions de micro finance (trop de papier et perte de temps) Croient en leur system interne d'épargne crédit Incapacité de produire des dossiers acceptables ou des Projets bancables.	Création d'un syndicat. Faire des cotisations et tontines. Nouer des partenariats avec les ONG's nationales et internationales afin

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
						de bénéficier des soutiens.
Tenancier (e)s des cabines téléphoniques ambulantes « call box »	6,34%	revenu	H/F	-Pertes de revenus dues à confiscation des instruments de travail et expulsion violente des lieux de commerce par la municipalité	Occupation illégale de la voie publique Chômage ambiant	-Installation de cabines de fortune instantanées sur les trottoirs -Tontines et cotisations de quartier
		insécurité	H/F	Travaille sous le soleil et la pluie, le secteur est peu rentable de nos jours	chômage	Soutien aux tenanciers de call box par les opérateurs de téléphonie mobile en leur offrant des produits plus avantageux, des matériels de travail tel que parasol, manteaux. Diversification de produit tel vente de bonbon, arachides grillées, vente des accessoires de téléphones
		Sécurité	H/F	Vol de téléphones et	Malhonnêteté des clients	Se constituer en

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
				de crédits de communication par les clients véreux.		association pour défendre leurs intérêts.
Personnes vulnérables Personnes vivant avec un handicap	9,52%	Accès aux infrastructures et aux services sociaux	H/F	Difficulté d'accès aux infrastructures et lieux publics (édifices des services publics ou privé, marché, stade de football, mobilité d'entrer dans un immeuble ou d'utiliser un trottoir	Ce n'est pas une priorité de la Commune Mauvais état des voies	DECREE No. 2010/0243/PM OF 26 FEB 2010 texte de Transfer de compétences par le Premier Ministre a la Commune
		santé	H/F	Stigmatisation et discrimination	Idées fausses, stéréotypes et folklore reliant l'incapacité à la punition pour les péchés passés, le malheur ou la sorcellerie	LOI N°2010 / 002 DU 13 AVRIL 2010 sur la protection et la promotion des personnes handicapées existe mais pas de textes d'application
		Revenu emploi	H/F	Beaucoup moins susceptibles d'être employées.	Préjugés. Analphabétisme, manque de compétences	“Une école inclusive privée a Yaoundé” Ecole Inclusive Louis Braille” et autres centres privés confessionnels LOI N°2010 / 002

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
						DU 13 AVRIL 2010 existe sans texte d'application.
		Accès aux infrastructures et aux services sociaux	H/F	Difficulté d'accès au transport individuel accessible ou pratique et l'indisponibilité de transport en commun commode.	Budget retraité de la commune Ce n'est pas encore une priorité de la commune	La loi prévoit cette commodité mais elle n'est pas encore mise en vigueur car il y a un texte d'application
		Sécurité	H/F	Victime de violence	Incapacité de se défendre ou fuir du a le handicap Absence d'éclairage dans les quartiers Mauvaises Voies	LOI N°2010 / 002 DU 13 AVRIL 2010 sans texte d'application
		éducation	H/F	Difficulté de communication avec son entourage	Les techniques adaptées de communication (Braille, langage des signes ...) ne sont pas largement connu ni par les personnes handicapées ni par son entourage	Centre des handicapées de Etougebe, et des centres privées et laïc et confessionnels
		Continuum de soins	H/F	Mauvaise qualité de la prise en charge psychosociales	Insuffisance des assistantes sociales qualifiées Connaissances des	L'ENAAS existe mais ne fonctionne pas depuis 1988 Il existe des

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
					Assistants sociaux limités compte tenu de l'approche de développement décentralisées participatifs adoptées par l'état qui exige des connaissances en ingénierie sociale.	structures privées de formation des assistants sociaux mais en nombre restreint
Personnes vulnérable Personnes âgées	5,03%	revenu	H/F	Précarité économique, inactivité et isolement.	Mendicité Continuer à travailler malgré l'âge avancé Absence de pension retraite pour la plupart Exclus de la vie socio-économique	Pension retraite pour ceux qui ont travaillé dans le public ou le secteur privé bien que cela ne permet pas à la majorité de vivre une vie décente.
		Sécurité	H/F	Marginalisation, violence, mauvaises attitudes et mauvais traitement par les générations plus jeunes	Agression pour voler Non-respect	MINAS MINPROFF FMO Journée internationale des personnes âgées.
		Santé	H/F	Victime d'abandon	-Défaut d'assurance et de	Journée Internationale des

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
					sécurité sociale -Insuffisance d'encadrement social -Exclusion des affaires de la communauté	Personnes Agées
Personnes vivant avec le VIH	4,75%	Culture tradition	H/F	Préjugés (infériorité, pitié, ignorance, stéréotype, peur, le déni...)	Considérations culturelles, subjectivité,	
		Exclusion sociale	H/F	Discrimination Stigmatisation Préjugés	-Exclusion des affaires de la cité Isolement des PVVIH	L'Etat, la Banque Mondiale, le Fond Mondial, USAID, UNAID, pour ne citer que ceux la mènent de nombreuse actions contre ces maux. RECAP+, le réseau national des Personnes Vivant avec le VIH a fait des progrès remarquables pour l'acceptation et l'intégration des PVVIH.

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
						Catholic Relief service
		Accès aux médicaments	H/F	Exposition des PVVIH a la non adhérence et à la résistance	Rupture de stock des ARV Système d'approvisionnement des ARV irrégulier Indisponibilité des ARV au niveau des FOSA	CENAME est en charge des commandes mais a souvent des ruptures de stock
Travailleurs domestiques	5,03%	Santé	H/F	Surcharge de travail et durée de travail prolongée	Abandonné de tous les travaux ménagers aux travailleurs domestiques C'est un fait tout	Le code de travail existé mais les employeurs ne respecte pas des termes
				Absence de congés (maladies, repos maternité)	Le travail domestique n'est pas considéré comme un emploi	Les lois existent mais pas respectées ou mis en pratique
		Sécurité	H/F	Violence verbale ou physique et sexuelle	Mépris ou ignorance des certains employeurs Incapacité de se faire conseiller	Rien
		revenu	H/F	Non enregistrement à la CNPS	Non enregistrement à la sécurité sociale Pas de contrat de travail Pas de groupe constitué Aucun moyen de pression	Aucune

Groupes sociaux	Caractéristiques			Problèmes	Causes	Solution en cours
	Évaluation	Aspect social	Genre			
					sur l'employeur.	
			H/F	Faible rémunération	L'effort fourni pour réaliser les différentes tâches non valorisées	Aucune
Enfants vulnérables		Santé éducation	H/F	Difficulté d'accès aux soins de santé et à une éducation de qualité	Absence des parents Pauvreté des proches	Renforcement de l'identification dans le quartier Appuis multiformes 5 psychosocial, éducationnel, sanitaire et nutritionnel à des milliers d'OEV)

Tableau 19: : PROBLEMES SPECIFIQUES DES GROUPES SOCIAUX

Groupes de jeunes et femmes éligibles au financement PDVIR et détails sommaires des financements sollicités Yaoundé 7

Ces associations/entreprises et groupes de jeunes éligibles n'ont pas encore fait l'objet de quelque sélection que ce soit. Ce sont des entités potentiellement éligibles. Une séance d'arbitrage et de sélection est prévue et sera conduite de façon participative et transparente, suivant des critères objectifs qui seront établis par une OSC que le projet sélectionnera par ASMI pour accompagner la mise en œuvre technique du PDCJ.

No	Nom de l'association ou entreprise / Contact	Objectifs	Activités	Difficultés rencontrées	Solutions exprimées ou Initiatives à soutenir	Coûts
1	Association des petits fournisseurs de services de téléphonie mobile « Call box » d'Oyom Abang	Lutter contre le chômage ambiant et défendre les droits des membres	Rendre disponible les produits de communication MTN, Orange, Nexttel et Camtel aux usagers	Gestion de la clientèle, de nombreuses arnaques Travail dans un environnement difficile (sous le soleil et la pluie...)	Création / Fabrication des Box 124 X 45 000 = Fonds de roulement tournant aux membres et remboursable pour payer la caution de dépôt	5 580 000 10 000 000

	Statut : non légalisé Contacts Promoteur : TSANGA Dieudonné Patience – 699 03 93 27 (environ 124 Call Box) (Orange, MTN, CAMTEL, NEXTTEL) 60 membres		Partage d'expérience avec les membres Lobby auprès des fournisseurs pour une collaboration plus juste	Cout du transfert élevé Difficulté financière pour payer la caution et créer un point mobile money Modicité du fonds d'investissement pour diversifier les services	500 000 x 20 Appui à la législation Diversification des produits	300 000 2 500 000 T= 18 380 000
2	Association Pour la Promotion De l'arboriculture Intégrée au Cameroun APPAIC Statut : légalisée 699 45 23 26 /671 48 33 55 /242167632 tchananadege163@yahoo.com Yaoundé - Nkolbisson 50 membres	Formation des jeunes et des femmes en entrepreneuriat agropastorale Assainissement et embellissement des espaces verts	Montage d'une pépinière ; Technique de bouturage (exemple de production domestique de Gnetum africanum « okok ») Production des plants d'arbres fruitiers par greffage ; Production des plants d'arbres fruitiers par marcottage Elevage domestique Production des œufs de cailles	Manque d'intérêt pour les jeunes Certains intrants sont commandés et ruptures fréquentes car la commande est de petite quantité. Insuffisance des équipements des serres et espaces réduites Matériel de formation et d'encadrement des volontaires Produits mal connus des usagers	Sensibilisation et éducation des jeunes pour susciter leurs intérêts. Fonds de roulement pour approvisionnement en quantité raisonnable pour éviter les ruptures fréquentes Réaménagement et équipement des serres Appuis et bourses pour les volontaires (10 à 500 000) Plan marketing et communication	1 500 000 4 000 000 3 500 000 7 000 000 1 500 000 T= 16 000 000
3	Groupe Environnemental et Hygiène en Milieu Urbain du Cameroun Tel : 697 609 547 Yaoundé Oyom Abang 22 membres	Création des Espaces verts	Création d'une serre Champ expérimental des fleurs et gazons Embellissement des servitudes et des passages piétonniers Greffage	Pas de communication autour du projet pour accroître la vente Désintéressement des jeunes qui recherchent le gain immédiat Une fois les commandes passées, les plantes produites ne sont pas toujours collectées	Marketing social sur et communication sur l'initiative (espaces verts) Aménagement des servitudes et des passages piétonniers	3 500 000

			Marcottage	Non clôturée et passage des étrangers et vols des produits. D'où cout élevé pour renforcer de la surveillance autour et dans la pépinière. Appui à la législation		2 500 000 300 000 T= 6 300 000
4	Leader transporteur par moto du Camp Oyom-abang Statut : non légalisé NGONO ESSOMBA Jean Contact : 652 698 238 45 membres	Défense des intérêts des membres, les amener à adopter un comportement citoyen	Education des membres sur l'importance de la maîtrise du contenu et du respect du code de la route, Le respect des usagers de la route ainsi que des clients Education des membres sur l'intérêt d'avoir un permis de conduire, l'assurance et le port d'uniforme pour se distinguer des aventuriers.	Insécurité Tracasserie policière Comportement peu citoyen de la plupart des membres Non maitrise du code de la route par la plupart des membres	Appui à la légalisation Renforcement des capacités par la formation des formateurs sur les aspects de sécurité routière, sur le code de la route, le respect des usagers et des clients. Organisation de la journée du Moto taximan ou nous allons éduquer la population sur son rôle et comment collaborer pour obtenir un service de qualité Formalisation et professionnalisation de l'activité Organiser une session de demande de permis de conduire groupée en concertation avec le MINTRANSPORT pour tous les membres.	300 000 1 500 000 1 500 000 2 500 000 T=5 800 000
5	EVOUNA Bertrand Leader Association de pré collecte des Ordures 678 88 15 49 18 membres	Assainissement du quartier	Education et sensibilisation des habitants sur l'importance d'une bonne hygiène et d'un assainissement minimum adéquat	Adhésion mitigée des jeunes Outils de travail insuffisants	Fournir des équipements Formation des membres à la valorisation des déchets Appui à la structuration du groupe Appui à la législation fond de roulement	4 000 000 700 000 300 000 300 000 10 000 000 T=15 300

						000
6	Comité de Quartier d'Oyom Abang NKE Roger 699 92 42 90	Sécurité du quartier Agression Insécurité Branchement ENEO - CDE	Sensibilisation et des information populations Sécurité du quartier Assainissement du quartier	Matériel adéquat limité Pas un lieu approprié de rencontre Renforcement de nos AGR Agressions régulières dans les points noirs du quartier du fait de l'absence d'éclairage public	Equipement en matériel adapté pour le type de travail (curage des rigoles) Construction d'une Case communautaire pour les assises Appuis techniques et matériels aux divers AGR du groupe sous forme de fonds tournant Appui pour fabriquer les lampadaires pour éclairage voie publique dans le quartier (20 x 50 000) Appui à la législation	5 000 000 70 000 000 5 000 000 1 000 000 1 000 000 300 000 T=82 300 000

7	Association des peintres d'Oyomabang NGOUMOU Edouard 679 13 98 18 9 membres	Artisanat et objets d'art, embellissement des lieux publics	Création des ouvrages d'arts Peinture Formation des jeunes	Intrants insuffisants Manque de connaissance du métier par tous les membres	Appui en intrants Formation des jeunes (25 x 150000) Plan marketing et communications autour du projet pour accroître les ventes Fonds de roulement tournant sur prêt pour permettre aux volontaires d'acheter les outils de travail Appui à la législation	2 500 000 3 750 000 700 000 4 000 000 300 000 T=11 250 000
8	ASSOCIATION DES JEUNES D'OYOMABANG Essono Omgba Patrice 677367624 37 membres	Renforcer l'union et la collaboration des jeunes Prévenir le banditisme et l'oisiveté	Rencontres sportives Mobilisation des jeunes pour les activités de sécurité et d'assainissement	Absence de cohésion de groupe Divergence permanente des points de vue Cadre d'épanouissement peu adapté Manque de matériels sportifs (maillots, ballons...) Difficulté à diversifier les activités Manque de matériels didactiques pour les encadreurs	Renforcement organisationnel Equipement en matériel sportif Aménagement des plates-formes sportives existantes Appui du groupe avec un moniteur du MINJEUN/MINSEP et du matériel didactique Appui à la législation	1000 000 300 000 50 000 000 500 000 300 000 T=52 100 000

9	<p>L'Association INNOVATION CAMEROON (INNOVAC) Légalisée en 2011 par le préfet du Mfoundi SG: Gaiël Blériot AZAMBOU ZEBAZE</p> <p>Tel: +237 697 27 97 70 +237 222 31 23 51</p> <p>Email : gaielbleriot@gmail.com</p> <p>BP: 30020 Yaoundé Quartier : Oyomabang 8 membres</p>	<p>Formation, orientation et insertion des jeunes, des étudiants, des femmes et hommes dans les métiers de secrétariat informatique, d'infographie et de maintenance informatique.</p> <p>Nombre de personnes formées : 93 (dont 63% de filles et 37% de garçons)</p> <p>Disparité des personnes formées : Jeunes élèves : 70% Jeunes professionnels : 23% Jeunes volontaires : 7%</p> <p>Future cible : Formation des couches défavorisées (personnes vivant avec un handicap, fille-mère célibataires, femmes chef de ménage veuves)</p>	<p>Formation des jeunes du quartier Emanà à Yaoundé la session d'initiation à l'informatique des jeunes de l'arrondissement de Yaoundé 7^{ème} en 2015 les sessions de renforcement de capacité des femmes actives dans les mouvements associatifs à l'occasion de la journée internationale de la femme en 2016. Bourses de formation aux couches défavorisées aux lauréates.....</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance d'infrastructures technologiques et bureautiques • L'insuffisance du fond de roulement et de transport pour couvrir les arrondissements nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ordinateurs de Bureau (15*285 000 = 4 275 000) ▪ Ordinateurs Portable (2*430 000 = 860 000) ▪ Licences Kaspersky Antivirus (17*15 000= 255 000) ▪ 1 Copieur Canon tout en un (2 300 000) ▪ Régulateurs de tension 1 KVA (17*30 000=510 000) ▪ Parasurtenseurs à 5 ports (17*20 000= 340 000) ▪ Onduleurs 1.2KVA (17*50 000=850 000) ▪ 1 Climatiseur (450 000) ▪ Groupe électrogène (3 450 000) ▪ Vidéoprojecteurs (2*450 000=900 000) ▪ Ecrans pour vidéo projection (2*98 000=196 000) ▪ Clés USB à distribuer aux apprenants (100*5 000=500 000) <p>• PROJETS FUTURS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme d'initiation en informatique des jeunes handicapés de la Commune de Yaoundé 7 ▪ Formation des jeunes aux outils d'aide à la maintenance informatique et astuces pour utiliser les réseaux sociaux à 	<p>4 275 000</p> <p>▪ 860 000</p> <p>255 000</p> <p>▪ 2 300 000</p> <p>510 000</p> <p>340 000</p> <p>▪ 850 000</p> <p>450 000</p> <p>3 450 000</p> <p>900 000</p> <p>196 000</p> <p>500 000</p> <p>5 000 000</p> <p>T : 19 886 000</p>
---	---	--	--	---	---	---

					des fins professionnelles.	F CFA
10	ASSOCIATION LA CLOCHE DU REVEIL 8 membres	GUILE Dieudonné 696 245 330	Elevage de poulet de chair Séchage et Fumage Commercialisation	Matériel d'élevage précaire Pas d'équipement adéquat pour la transformation Manque de formation Faible capital	Besoin d'un séchoir pour fumage et autres accessoires comme les boîtes géantes de stockage et Emballage attrayant et propre. Renforcement des capacités des membres en techniques modernes de fumage Diversification et faire connaître les produits (Plan marketing) Fonds de roulement	3 500 000 3 000 000 1 500 000 4 000 000
TOTAL :						211 936 000

Tableau 20: GROUPES DE JEUNES ET FEMMES SOLLICITANT LE FINANCEMENT PDVIR

Activités transversales Yaoundé 7

	Propositions	Description	Coût approximatif
Jeune/ femme Au niveau de la commune	Créer et faire fonctionner un comité local de pilotage inclusif du PDCJ dans chaque UTL	Représentants des CTD, OSC, Administrations déconcentrées concernées, IMF Relais de financement, Programmes-relais de l'Etat, CDQ et PDVIR (RGS/Médiateur Social, RSE, RGE, Ingénieur)	20 000 000
	Recruter l'IMF relais et l'OSC relais et les faire fonctionner	Gérer les fonds (IMF) et coordonner la mise en œuvre technique locale du PDCJ (OSC relais)	18 000 000
	Elaborer des fiches techniques de différents microprojets de groupes jeunes (dont 30% de femmes) éligibles Procéder à la sélection finale des projets à financer	Amélioration de la conception des projets par un CI Session de sélection au sein du Comité de pilotage local (PDVIR-CTD-CDQ/OSC-Associations bénéficiaires-MINHDU-MINPMEESA-MINAS-MINPROFF-MINJEUN-MINTSS-MINEFOP)	4 000 000 500 000 T=4 500 000
	Former les groupes de jeunes en lobbying et plaidoyer	2 ateliers de formation de formateur des groupes en plaidoyers	2 ateliers de 30 perso chacun 2x30x50000= 3 000 000
	Former les groupes de jeunes en approches de travail HIMO	2 ateliers de formation de formateur des groupes cibles jeunes en approche HIMO	2 ateliers de 30 perso chacun 2x30x50000= 3 000 000x5= 15 000 000
	Promouvoir le regroupement associatif	Sensibilisation Education, appui et accompagnement du processus par une OSC locale	2 campagnes x 400 000= 800 000 x 5= 4 000 000 500 000
	Renforcer les capacités des jeunes associés dans l'éducation civique, le multiculturalisme, la décentralisation et dans la culture de la paix	Ateliers de formation de formateurs jeunes Campagne de sensibilisation et éducation	5 ateliers de 50 jeunes ; 5x50x40 000= 10 000 000 3 campagnes d'éducatons ; 3x500 000= 1 500 000
	Apporter un appui psycho social aux jeunes drogués	Identification des cas Identification des besoins Elaboration et mise en œuvre d'un Plan d'accompagnement individuel des jeunes concernés	30 jeunes x 500 000 = 15 000 000
	Former les jeunes en Entrepreneurship, mobilisation interne et externe des fonds et marketing.	2 ateliers de formation 50 jeunes chacun	2x50x50 000 = 5 000 000
	Promotion de l'esprit de volontariat au sein des groupes de jeunes et des individus des quartiers cibles	Sensibilisation, éducation des membres des groupes et des non membres habitant le quartier Sessions de discussions des groupes	2 campagnes d'éducatons 2x500 000 = 1 000 000 10 groupes de discussion 10x20 000 = 200 000
	Professionaliser les 3 groupes de jeunes spécialisés dans la gestion et la valorisation optimale des déchets	Réunions de sensibilisation des Parties Prenantes (PP) Atelier de formation animé par une OSC locale spécialisée	2 réunions x100 000 = 200 000 1x40px50 000 = 2 000 000
Accompagner la mise en réseau et coordonner les interventions des acteurs travaillant dans le domaine de la jeunesse	Réunions de sensibilisation des PP ; Réunion de planification et de mise en place du Comité de pilotage local (PDVIR-CTD-CDQ/OSC-Associations bénéficiaires-MINHDU-	2 réunions x 100 000 =200 000 1x500 000 = 500 000	

	MINPMEESA-MINAS-MINPROFF-MINJEUN-MINTSS-MINEFOP)	
Renforcer les capacités des groupes jeunes en matière de gestion budgétaire publique et intégrer le processus du budget sensible au genre	Atelier de formation animé par un CI	Consultant ; 1 000 000 Tenue de l'atelier=1 000 000
Mettre en place un plan de communication et d'un plan marketing entre la CTD et les jeunes (Privilégier l'utilisation des messages téléphoniques, groupes thématiques WhatsApp, Facebook et Internet, ainsi que les babillards, les hauts parleurs, les mototaxis, la radio, les affichages dans les lieux de grande fréquentation...) Actualiser le répertoire des groupes des jeunes et de femmes	Réunions de sensibilisation des PP ; Mise en place de la stratégie de communication conjointe avec l'appui d'un CI Expert de la communication Mise en place d'un site web de la commune (PCD) Actualisation répertoire	2 réunions x 100 000 =200 000 Consultant= 1 000 000 Organisation de l'atelier= 1 000 000 Site Web de la Commune=15000 000 Actualisation répertoire =500 000
Assurer la formation des formateurs dans les domaines de la valorisation des déchets en vue de la réduction des GES et la décliner dans l'ensemble des groupes jeunes ciblés		10 000 000
Organiser des carrefours métiers, voyages d'études et JPO en vue d'encourager la création de PME de jeunes et de femmes		10 000 000
Former les groupes de jeunes et de femmes en montage de projets et recherche de financement		8 000 000
Assurer la formation des formateurs dans les domaines informatiques et la décliner dans les groupes de jeunes		5 000 000
Sensibiliser, éduquer et former les communautés et toutes les couches sociales sur le tri à base des déchets.		2 000 000
Appuyer les sectoriels du MINSEP dans la formulation des propositions de valorisation des métiers de sportifs professionnels porteurs		1 000 000
Appuyer les sectoriels du MINJEC et du MINEFOP dans la formulation des propositions de valorisation du métier de conducteur de mototaxi.		1 000 000
Vulgariser et faire appliquer le décret du 30 juillet 2013 sur l'encadrement de l'activité des motos taxis		3 000 000
Organiser des campagnes d'éducation civique au sein des CDQ, associations et OSC du quartier		1 000 000
Ramasser et valoriser les déchets ménagers en pavés et en compost entre autre		2 000 000
Equiper les quartiers des bacs à ordures		2 000 000
Doter chaque groupe d'un plan marketing		10 000 000
Doter le plan d'une stratégie de communication avec les jeunes		5 000 000
Accompagner la structuration et la démocratisation dans la gestion des quartiers pour une meilleure participation citoyenne		5 000 000
Mettre en place des mécanismes d'appui à l'élaboration des plans d'affaires de soutien à la création et au développement des micros entreprises des jeunes		4 000 000
Total (activités transversales)		259 100 000

Tableau 21: GROUPES DE JEUNES ET FEMMES SOLLICITANT LE FINANCEMENT PDVIR

RAPPEL DU DIAGNOSTIC JEUNESSE DANS LES COMMUNES

Ce tableau sombre de l'emploi des jeunes est aggravé dans le cas de certaines communes cibles par les risques et les menaces apparents suivants :

- Faible employabilité des jeunes ne favorisant pas leur insertion dans le milieu de l'emploi
- Faible offre d'opportunités d'emplois décents des jeunes et des femmes
- Faible adhésion des jeunes à en juger de par leur désinvolture, leur niveau de découragement et le faible niveau de dynamique associative observé dans certains quartiers
- Abandon apparent des structures opérationnelles dédiées à l'encadrement des jeunes
- Chômage et pauvreté ambiants des jeunes ayant conduit à un sentiment d'exclusion exposant les jeunes au vice (risque de radicalisation, enrôlement, vol, grand banditisme, délinquance, alcoolisme, consommation de drogues, vagabondage, sectes pernicieuses et les groupes terroristes, homosexualité, etc.)
- Insuffisance d'engagement politique de la part du Gouvernement et des CTD
- Faible développement des initiatives entrepreneuriales jeunes
- Exercice de certaines activités informelles dangereuses (mototaxi sans permis de conduire en l'occurrence)
- Analphabétisme croissant dans certaines communes (septentrion et orient)
- Instabilité sociopolitique et institutionnelle (en l'occurrence l'instabilité dans les frontières Est et Extrême-Nord du Cameroun, notamment la guerre contre les terroristes de la secte *Boko Haram*)
- Insuffisance de mobilisation de ressources financières
- Faible adhésion des entreprises
- Faible niveau d'assistance et d'accompagnement des bailleurs de fonds
- Effets de la résilience de la crise financière et économique mondiale.

Le manque d'emploi provoque chez les jeunes une psychose qui va de la crainte de ne pas survivre, au risque de se laisser aller aux manipulations de toutes sortes.

Les effets néfastes du chômage que sont, entre autres, le désespoir des jeunes et des parents, le manque de confiance en l'Etat et le sentiment d'abandon, la radicalisation de l'attitude à l'égard de la société, la perte de l'estime de soi, l'émigration clandestine, la vulnérabilité face à des manipulations de toutes sortes, etc, ont des conséquences graves au niveau de la société, qui sont notamment :

- l'augmentation de la prostitution des jeunes (filles et garçons) ;
- la forte prévalence du VIH/SIDA parmi les jeunes ;
- l'exode rural causé, entre autres, par la monotonie de l'offre d'emploi (essentiellement agricole),
- la précarité de l'emploi à prédominance informel ;
- l'accroissement du vagabondage et de la délinquance des jeunes en milieu urbain ;
- le développement et la complexification du phénomène d'émigration des jeunes
- le gonflement du secteur informel qui représente 85 % du total des emplois au Cameroun ;
- le développement des activités non conventionnelles génératrices de revenus ("feymania", trafic de minerais, trafic d'organes, commerce des enfants, Exploitation des mineurs) ;
- l'accentuation du chômage chez les jeunes hautement diplômés.